

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### La Cité: 45 années de combat quotidien

Coenen, Marie-Thérèse; Dumont, Jean-François; Heinen, Jean; Roussel, Luc; Wynants, Paul; Mabile, Xavier; Jespers, Jean-Jacques

*Publication date:*  
2010

#### [Link to publication](#)

*Citation for published version (HARVARD):*

Coenen, M-T, Dumont, J-F, Heinen, J, Roussel, L, Wynants, P, Mabile, X & Jespers, J-J 2010, *La Cité: 45 années de combat quotidien*. Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire, Bruxelles.

#### **General rights**

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Marie-Thérèse COENEN  
 Jean-François DUMONT  
 Jean HEINEN  
 Luc ROUSSEL  
 Paul WYNANTS

# LA CITÉ

45 années de combat quotidien



CRISP

FP A 693

FACULTES  
UNIVERSITAIRES  
N.-D. DE LA PAIX  
NAMUR

---

Bibliothèque

Mario-Thérèse Cocu  
Jean-François Guibert  
Jean Heinen  
Luc Roussel  
Paul Wuyants

## LA CITÉ

45 années de combat quotidien

restituer nos droits et nos libertés

Conseils, interventions

Mise en page : Micheline Verbeke, CARNDP

Impression : Christel, 12000

Plus d'infos : dernière page de La Cité du 1<sup>er</sup> octobre 1990

du 1<sup>er</sup> octobre 1992 et du 8 septembre 1993

Service d'information et de recherche en histoire sociale et politique - CARNDP

Les ateliers de la Cité, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel 02 514 19 32

Fax 02 514 19 34

Site web <http://www.citp.be>

Les ateliers de la Cité et l'information sont soutenus par le CISP

1000 Bruxelles, Belgique

Tel 02 514 01 80 - Fax 02 514 01 84

E-mail [info@citp.be](mailto:info@citp.be)

Site web <http://www.citp.be>

0251052112

1000 Bruxelles, Belgique

Centre de Recherche de l'Université de la Communauté française

de la Communauté française

Couverture : lemonandpeps  
Mise en page : Micheline Verbauwe, CARHOP  
Impression : Chauveheid, Stavelot  
Illustrations : premières pages de *La Cité* du 1<sup>er</sup> octobre 1950,  
du 1<sup>er</sup> octobre 1986 et du 8 septembre 1988

© Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire - CARHOP  
Rue des Mouchérons, 3, 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél 02 514 15 30  
E-mail [carhop@skynet.be](mailto:carhop@skynet.be)  
Site web <http://www.carhop.be>

Centre de recherche et d'information socio-politiques - CRISP  
Place Quetelet, 1A, 1210 Bruxelles, Belgique  
Tél 02 211 01 80 - Fax 02 219 79 34  
E-mail [info@crisp.be](mailto:info@crisp.be)  
Site web <http://www.crisp.be>

DL/2010/0281/142

ISBN 978-2-87075-107-7

Avec le soutien du Service de l'Éducation  
permanente de la Communauté française



Marie-Thérèse Coenen  
Jean-François Dumont  
Jean Heinen  
Luc Roussel  
Paul Wynants



# LA CITÉ

*45 années de combat quotidien*

Avant-propos de Xavier Mabilie  
Postface de Jean-Jacques Jaspers

CARHOP

CRISP

NLS 20132329

## REMERCIEMENTS

Le présent ouvrage s'appuie sur le dépouillement des archives et des collections de *La Cité*, conservées au Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP). Les auteurs remercient particulièrement pour sa collaboration Florence Loriaux, chercheuse au CARHOP, qui a établi l'index biographique du présent ouvrage dont elle a assuré aussi la coordination technique.

Ils sont également très reconnaissants envers les archivistes du CARHOP : Lamya Ben Djaffar et ses équipières, Katharina Janssens et Purification Barco, pour leur aide compétente et leur disponibilité.

Ils remercient en outre, pour leurs documents et leurs témoignages, Jean Auquier, Jean-Paul Duchâteau, Gabrielle Lefèvre, Anne-Marie Pirard et Pierre Schöffers.

Jos Schoonbroodt aurait dû figurer par ces témoins privilégiés. Son décès inopiné, survenu le 18 août 2008, ne l'a malheureusement pas permis.

Merci aussi à Suzanne Bastin, Émile Carlier, Raymond Coumont, Michelle Dantine, Edmond Debouny, Fernand Denis, Roland Dewulf, Marie-Jeanne D'Hondt, Marc d'Hoore, Armand Flament, Monique Garcet, Michel Grétry, Jean Hallet, Jean-François et Marc Heinen, Émile Hougardy, Jean-Marie Lepage, Éliane Loriaux, Fabienne Magnée, Jean-Michel Meyers, Josly Piette, Patricia Quaghebeur, Marie-Louise Robert, Francis Verhoeven, Jeanine Wynants, Xavier Zeebroeck.

## LES AUTEURS

**Marie-Thérèse Coenen**, historienne, administratrice déléguée  
du Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière  
et populaire (CARHOP)

**Jean-François Dumont**, ancien journaliste et secrétaire de rédaction  
à La Cité (1981-1988), secrétaire général adjoint de l'Association  
des journalistes professionnels (AJP)

**Jean-Jacques Jaspers**, ancien journaliste à la RTBF (1970-2003),  
professeur de journalisme à l'Université libre de Bruxelles,  
président de l'École universitaire de journalisme de Bruxelles

**Jean Heinen**, ancien journaliste et directeur-rédacteur  
en chef de La Cité (1955-1988)

**Xavier Mabile**, président du Centre de recherche  
et d'information socio-politiques (CRISP)

**Luc Roussel**, historien, ancien chroniqueur à La Cité,  
président du CARHOP

**Paul Wynants**, professeur d'histoire politique aux Facultés universitaires  
Notre-Dame de la Paix à Namur, administrateur du CRISP



## AVANT-PROPOS

Xavier Mabille

Un journal se définit par un projet, par l'équipe qui le porte, par le contenu qu'elle lui donne. C'est le sujet même de ce livre. Un journal se définit aussi par le public qu'il vise et la relation qu'il entend établir avec lui. Ce pourrait être le sujet de cet avant-propos.

À la Libération, la presse quotidienne s'est enrichie en Belgique de plusieurs titres nouveaux qui n'auront pas tous la même longévité.

Quand son premier numéro sort de presse, le 1<sup>er</sup> octobre 1950, *La Cité* apparaît déjà comme appartenant à une autre génération de journaux.

Nul doute que, pour nombre de ses lecteurs, son titre évoque celui d'une revue, *La Cité chrétienne*, fondée par Jacques Leclercq en 1926 et qui parut jusqu'en 1940, ou encore celui d'un quotidien, *La Cité nouvelle*, « qui ne survécut guère à l'échec de l'Union Démocratique Belge (UDB) à laquelle ses dirigeants avaient cru pouvoir fournir des effectifs électoraux », comme on peut le lire dans le premier *Courrier Hebdomadaire* du CRISP paru en janvier 1959.

*La Cité* émane clairement des organisations ouvrières chrétiennes. Elle exprime une tendance non encore représentée dans la presse quotidienne francophone, dominée par des journaux très conservateurs comme *La Libre Belgique*, *La Gazette de Liège* et *Le Rappel*, même si *Vers l'Avenir* et les titres qui y sont déjà associés ou le seront bientôt appartiennent à une tonalité plus modérée.

Le public potentiel de *La Cité* est vaste. En un temps où le cardinal primat de Belgique prône l'unité politique des catholiques qu'il souhaite voir constituer « un bloc uni et sans fissure » et où la guerre scolaire va bientôt paraître favoriser cette unité, ce public correspond en gros à la tendance démocrate-chrétienne.

*La Cité* est née sans avoir de passé dans la Question royale. Si le Parti social-chrétien fut le seul parti à se prononcer comme tel pour la reprise par le roi Léopold III de l'exercice de ses pouvoirs constitutionnels, il y avait eu des catholiques qui n'étaient pas léopoldistes comme il y avait eu des léopoldistes qui n'étaient pas catholiques. Il y avait notamment dans les organisations ouvrières

chrétiennes en Wallonie des échos aux positions non conformistes d'ecclésiastiques comme le chanoine Dermine, de juristes comme Jean Dabin et d'organes comme l'édition belge de *Témoignage chrétien*. Née après l'ultime phase critique de la Question royale et le règlement politique intervenu alors, *La Cité* était, à son apparition, le seul journal en Belgique à ne pas avoir dû prendre position dans cette polémique qui avait entraîné tant de déchirements.

L'unité politique des catholiques que favorisa ensuite la Question scolaire n'empêcha pas cependant le retour de tensions internes qu'allaient aviver la grande grève de l'hiver 60-61, la résurgence du contentieux linguistique et la montée des revendications régionales d'autant plus que, peu après, les choix électoraux allaient se diversifier avec l'apparition du FDF d'abord, du Rassemblement wallon ensuite.

On n'était plus aux temps du Parti chrétien populaire qui avait, dans la tradition daensiste, mené une vie discrète dans l'entre-deux-guerres, ni des listes dissidentes comme celle sur laquelle Jean Bodart avait été élu député de Charleroi en 1936, ni de l'Union démocratique belge, tentative de formation travailliste à nette prépondérance chrétienne dans l'immédiat après-guerre. Le temps était désormais venu de formations pluralistes dont la transformation de l'ancien Parti libéral en Parti de la liberté et du progrès avait déjà donné l'exemple à un autre pôle du prisme politique.

Le Mouvement ouvrier chrétien affirmant son pluralisme politique en 1974, légitimera ainsi une présence de ses militants non seulement à la Démocratie chrétienne du PSC mais aussi notamment au FDF et au Rassemblement Wallon. La nostalgie d'une expression politique propre au monde ouvrier chrétien aura quant à elle une ultime résurgence avec la présentation de listes Solidarité et participation (SeP) aux élections législatives d'octobre 1985.

*La Cité* eut longtemps un public composé aussi de lecteurs qui étaient à la fois démocrates et chrétiens sans avoir tous pour autant adopté l'étiquette de démocrates-chrétiens, avec le trait d'union de rigueur. Le quotidien eut aussi, avec le temps, d'autres lecteurs pour lesquels son appartenance chrétienne ne constituait ni un attrait ni un repoussoir, au regard d'autres qualités.

*La Cité* se distingua par ailleurs dans l'ensemble de la presse par le type de relation qu'elle institua avec ses lecteurs. On peut sans nul doute parler à ce propos d'éducation populaire ou d'éducation permanente. C'était au temps où René Renard animait la Centrale d'éducation ouvrière qui était patronnée par l'Action commune socialiste et qui avait des implantations locales (les CLEO) et régionales (les CREO). C'était au temps où Hubert Dewez, encore à la CSC de Charleroi, y créait l'Institut de culture ouvrière (ICO), avec la participation de jeunes universitaires comme Jules Gérard-Libois et Yves de Wasseige. Et c'est

quelques années plus tard que Marcel Hicter formulera une conception très cohérente de l'éducation permanente que ces précurseurs avaient déjà, en fait, pratiquée.

Sans disposer de contact direct avec un public et du face-à-face interactif avec lui, indispensable à toute véritable éducation permanente, *La Cité* s'inscrit d'emblée dans cette ligne en recourant à tous les moyens à sa disposition. En publiant notamment fiches et dossiers documentaires ou encore en entretenant le courrier des lecteurs assorti de réponses précises par des membres de l'équipe ou des collaborateurs extérieurs. C'est notamment sous cette forme que Robert Royer, par ailleurs fonctionnaire à la CGER, assura, dès les années 50, une contribution qu'il signait : Rénovation wallonne.

*La Cité* visait ainsi « l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active (...) » pour citer, sans commettre d'anachronisme je crois, le décret de 2003 sur l'éducation permanente. Le langage a certes changé depuis cette époque mais c'en était déjà bien l'esprit. Et, en la matière, l'esprit est essentiel.

*La Cité* ne fut jamais un journal de très grande diffusion. Mais le type de public visé et effectivement atteint et le type de relation entretenue avec lui marquèrent toute son histoire dès les années de lancement.



## chapitre 1

# UN JOURNAL TRÈS ATTENDU

(1950)

PLATEAU du Heysel, le dimanche 3 septembre 1950.

Pour son vingt-cinquième anniversaire, la JOC, Jeunesse ouvrière chrétienne, y rassemble ses membres, garçons et filles, les anciens, les parents. C'est le « congrès des cent mille ». Le stade est comble. Le soleil est au rendez-vous. Partout, les drapeaux flottent et, dans l'air, bruisante de cris et de rires, une rumeur joyeuse monte des gradins. L'enthousiasme est au rendez-vous.

Surprise : quand la rencontre s'achève, à toutes les sorties, des vendeurs proposent l'édition spéciale d'un journal contenant photos et compte rendu de ce congrès désormais inoubliable pour ses participants. C'est *La Cité*, le nouveau quotidien dont on parle abondamment depuis quelques mois dans le Mouvement ouvrier chrétien.

Jeanine Kemps, présidente nationale de la JOFC (Jeunesse ouvrière féminine chrétienne) et Arnold Wynants, président national de la JOC, ont, avec leurs homologues flamands, dirigé ce congrès. Jeanine (devenue) Wynants raconte aujourd'hui : « Le coup avait été très bien préparé et tenu secret. C'est Joseph Cuypers, propagandiste de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, qui avait tout orchestré tandis que la nouvelle équipe de journalistes de *La Cité* se faisait la main à cette occasion ».

C'est un succès.

### Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1950

Le premier vrai numéro de *La Cité* sort de presse un mois plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 1950. C'est un dimanche : les journaux, à l'époque, paraissent encore tous les jours.

Le lendemain, le soldat milicien 40300, monte dans le train à Verviers-Central. Jeune diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille, il a, dans un été très agité, accompli un stage à *Vers l'Avenir* et un autre à *La Nation belge*. Aujourd'hui, il répond à l'« ordre de rejoindre », à Bourg-Léopold, le 3<sup>ème</sup> régiment de lanciers en formation où, selon l'expression consacrée, il est appelé

sous les armes. Au kiosque de la gare, il achète, pour 1,25 franc, un exemplaire de *La Cité* dont il attendait impatiemment la parution.

Un climat très particulier règne, alors, dans une Belgique qui sort des pires moments de la question royale. Le conflit entre Léopold III et ses ministres sur la poursuite de la guerre aux côtés des Alliés en mai 1940, le mariage du roi resté en Belgique après la capitulation du 28 mai 1940, ont altéré l'image du souverain. En juin 1944, il est emmené en captivité en Allemagne. À sa libération, en mai 1945, le gouvernement se divise sur l'opportunité de son retour au pays. Les partis se radicalisent et la polémique enfle dans l'opinion publique. Une consultation populaire est, finalement, organisée le 12 mars 1950. En majorité (57,68 %), les Belges se prononcent en faveur du retour de Léopold III. Mais ce résultat révèle de graves distorsions régionales : la Flandre dit oui à 72,2 % alors que la Wallonie n'enregistre que 42 % de votes favorables et Bruxelles 48,16 %. Le retour du roi, le 22 juillet, engendre rapidement une atmosphère insurrectionnelle marquée par la grève générale et des affrontements violents. Le 30 juillet, il y a quatre morts à Grâce-Berleur. Le 1<sup>er</sup> août, en attendant une abdication à laquelle il s'est finalement résolu, le souverain abandonne ses prérogatives à son fils Baudouin, qui prête serment comme prince royal le 11 août. Pendant la cérémonie, devant les Chambres, le député communiste Julien Lahaut crie : « Vive la république ! ». Le 18 août, il est abattu à son domicile sérésien.

Dans le monde divisé en deux blocs, c'est la tension entre les superpuissances. La guerre froide culmine. Le 25 juin 1950, au pays du Matin calme, la Corée du Nord envahit soudainement le Sud. On évoque la perspective d'un troisième conflit mondial. En Belgique, constitué le 16 août, le gouvernement social chrétien homogène de Joseph Pholien va, dans quelques mois, porter la durée du service militaire à deux ans. En attendant, à peine en place, il lève un bataillon de volontaires pour la Corée qui, précisément, ce 2 octobre aussi, se forme à Bourg-Léopold également.

Dans le compartiment où a pris place le SM 40300, quelques futurs bérets bruns parlent haut et fort. Il ne les entend guère. Il dévore son journal. Il est très loin de savoir que, dans quelques années, il entrera – pour longtemps – à *La Cité*. Il se nomme Jean Heinen.

## Une longue attente

Comme les participants au rassemblement du Heysel, il est de ceux qui, dans le monde chrétien, aspirent, depuis la fin de la guerre, à la naissance d'un quotidien soucieux de la défense des valeurs démocratiques et de la justice sociale.

Dans le passé, quelques essais se sont révélés infructueux.

Ainsi, fondé en 1919, sous l'égide des syndicats chrétiens, *Le Démocrate*, journal quotidien, ne tient que trois ans.

Plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1937, la Ligue nationale des travailleurs chrétiens (LNTC), regroupant les organisations ouvrières chrétiennes, lance *La Cité nouvelle* qui s'inscrit dans la ligne des encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*. Son histoire est marquée par deux personnalités assez exceptionnelles : celle de son directeur, le député antirexiste de Charleroi, Jean Bodart, et celle d'Élie Baussart, titulaire de la chronique internationale. L'un et l'autre vont quitter rapidement le quotidien. Baussart démissionne en octobre 1937, victime de cette méfiance latente dont les intellectuels sont alors aisément l'objet dans le mouvement ouvrier. Quant à Jean Bodart, il part de *La Cité nouvelle* en février 1938 au terme d'une affaire assez compliquée et vécue douloureusement par les démocrates chrétiens wallons. Autre figure de ce journal, Paul Garcet, cofondateur de la JOC avec Fernand Tonnet, tous deux morts à Dachau au début de l'année 1945<sup>1</sup>. La guerre met fin à l'existence de *La Cité nouvelle* qui arrête sa parution le 14 mai 1940.

Après le conflit mondial, le titre cependant va renaître, pour une vie tout autant éphémère mais, cette fois, comme organe de l'Union démocratique belge (UDB). Fondée par Pierre Clerdent et Antoine Delfosse qui en deviendra le président, l'UDB est une tentative issue de la Résistance. Elle vise à renouveler la vie politique en dépassant le clivage des partis dans un regroupement pluraliste. Le journal ne survivra pas au cuisant échec électoral du nouveau parti en 1946.

Au cours de cette même année, on assiste à un nouvel essai – essentiellement liégeois – de création d'un quotidien nommé *Le Populaire*, avec Jean Bouhy, Marie Braham, Joseph Cuypers, Hubert Dewez, Joseph Fafchamps, Léon Servais. La tentative n'aboutira pas.

À cette époque, aucun journal n'exprime la voix des travailleurs chrétiens wallons. Le monde catholique a beau faire obligation aux siens de lire la « bonne presse », dont la liste de titres est affichée dans le fond des églises, la situation est insatisfaisante. La presse, alors, est conservatrice, neutre ou très spécifiquement régionale. Ou, encore, socialiste et, bien souvent, en opposition avec les syndicats chrétiens. Le temps est loin encore des fronts communs.

---

1. Un rescapé du camp, Auguste Feron, a rapporté que, durant sa captivité, Paul Garcet avait, avec des amis, préparé un projet détaillé de quotidien populaire qu'il voulait lancer, après la guerre, sous les auspices du mouvement ouvrier chrétien. Le document n'a pas été retrouvé (papiers Monique Garcet).

Comme le souligne Jules Gérard-Libois dans sa préface au recueil des éditoriaux publiés par Mgr Cardijn dans *La Cité*<sup>2</sup>, tous les espoirs nés de la Libération n'ont pas été rencontrés : « La redistribution des forces politiques n'a pas été assurée de manière significative, même si les appellations de tel ou tel parti ont subi des modifications ; la démocratie économique n'a pas été promue, mais, par contre, un redressement a permis des réformes sociales et un relatif plein-emploi ».

Si, dans l'après-guerre, on a vu les dirigeants de divers bords se retrouver pour jeter les bases de la Sécurité sociale, le système des piliers structure très fortement la société belge. Chacun de ces piliers a son parti, son syndicat, sa coopérative, sa mutualité, voire son vocabulaire (*camarades, citoyens, chers amis...*). Sans presse, les travailleurs chrétiens wallons sont dans l'impossibilité de faire entendre leur voix, de manifester leurs préoccupations revendicatives et formatives. Pour eux, triplement minorisés – dans le monde du travail, dans le monde catholique et à l'intérieur même de leurs propres organisations nationales – le moment est venu de mettre fin à une attente, de prendre enfin la parole.

Du côté flamand, l'organe du mouvement ouvrier chrétien, *Het Volk* – créé en 1891 dans la foulée de l'encyclique *Rerum Novarum* comme « journal antisocialiste » – est en train de réussir une belle percée depuis sa reparution après la guerre. En 1950, son tirage tourne autour des 150 000 exemplaires. Son essor constitue un stimulant.

## On se prépare

Sous l'impulsion de quelques responsables des organisations ouvrières, le projet de création d'un nouveau quotidien prend corps. Cardijn, sans conteste, figure en bonne place parmi ces instigateurs et ces promoteurs. Il nourrit le projet « d'éduquer la classe ouvrière », « de défendre la dignité des travailleurs ». Son influence est considérable. Autres acteurs : Louis Dereau, secrétaire général de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), Léon Servais, président du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), André Oleffe qui va bientôt lui succéder, ainsi que quelques autres dirigeants wallons particulièrement actifs.

C'est Gust Cool, président de la CSC, qui, en 1949, négocie avec le groupe Bekaert le rachat, pour 25 millions de francs, d'une ancienne imprimerie bruxelloise. Le financement est assuré par les principales organisations sociales qui délèguent leurs représentants au sein de la SA Sofadi, société anonyme belge pour favoriser la distribution des périodiques et des travaux d'imprimerie. Cool est porté à la présidence de la nouvelle société dont *La Cité* n'est pas actionnaire,

---

2. Cardijn face aux événements, 1950-1963, deux cents éditoriaux parus dans *La Cité*, EVO, 1976.

contrairement à *Het Volk* qui est propriétaire de son imprimerie. Il est convenu que Sofadi facture son travail au prix de revient à *La Cité*. Mais, celle-ci n'ayant pas les moyens de le contrôler, ce sera régulièrement une source de tension entre les deux entreprises. En attendant l'arrivée de *La Cité*, Sofadi imprime diverses publications.

Dès le début de 1950, dans toutes les régions, c'est l'effervescence, l'euphorie même. Anciens jocistes et militants syndicaux préparent le terrain et, déjà, enregistrent des adhésions. Des carnets d'abonnements sont distribués. À Charleroi, la CSC achète une camionnette pour assurer la promotion du journal ! La mobilisation est générale.

La publication du journal, toutefois, va être différée. La question royale, en effet, trouble et divise le pays. Il n'est pas indiqué de lancer un journal au moment où les tensions sont vives et les opinions exacerbées. Les dirigeants du mouvement ouvrier chrétien optent pour la prudence et diffèrent de quelques mois la parution du quotidien. Mais ils la préparent activement.

Le 19 février 1950, une assemblée constitutive adopte les statuts de *La Cité* qui prend la forme d'une ASBL. Les dix-sept signataires représentent centrales et fédérations wallonnes de la CSC, la mutualité et les autres organisations nationales et régionales du MOC. Nommément, dans l'ordre repris au *Moniteur belge* du 18 mars 1950 : Arthur Bertinchamps, René Dawant, Fortuné Decourcelle, Raymond Delwarde, Louis Dereau, Hubert Dewez, Fernand Ducobu, René Évrard, Victor Fallais, Fernand Henin, Roger Jacques, Marie Lange, Jean Pironnet, Émile Putzeys, Léon Servais, Alexis Trigallez et Jacques Wynants.

Aux termes de son article quatre, l'association « a pour objet de diffuser les idées sociales chrétiennes au moyen de publications de toute espèce, de cours et de conférences ».

Le 28 février, se tient le premier conseil d'administration, sous la houlette provisoire de Léon Servais, ancien secrétaire de la fédération liégeoise de la CSC et, alors, président du Mouvement ouvrier chrétien pour quelque temps encore. Au lendemain des élections de juin 1950, il devient, en effet, sénateur et cède la présidence du MOC à André Oleffe.

En application des statuts, le conseil décide d'éditer un quotidien qui portera le nom de *La Cité*. C'est un beau titre. La cité c'est la communauté de tous les citoyens, jouissant de libertés fondamentales et de droits égaux : civils, politiques, économiques et sociaux. Sa carrière durant, le journal aura à cœur de mériter son nom.

Le conseil confie la conduite de l'ASBL à Léon Servais, Louis Dereau, secrétaire général de la CSC et Arthur Bertinchamps, secrétaire de la Centrale nationale des métallurgistes chrétiens. Il leur adjoint Joseph Cuypers pour la gestion journalière. À quatre, ils constituent le premier comité de direction. Rapidement, cet organe de gestion s'élargit : il réunit le président et les principaux administrateurs ainsi que le directeur du journal.

Conformément aux intuitions fondatrices, *La Cité* se veut un journal populaire. Pour cette raison, elle fait une large place aux sports et à l'information régionale. Lors de sa séance du 21 mars 1950, le conseil souligne « la nécessité de l'indépendance du journal vis-à-vis des partis politiques quels qu'ils soient » tout en précisant qu'en « cas d'événements politiques importants, le Conseil d'administration appréciera l'attitude à adopter ».

Le 15 juin, Louis Dereau est élu président de *La Cité*.

Durant les mois qui suivent, les séances du conseil d'administration et du comité de direction se multiplient : on y discute certes orientation, engagement de journalistes, abonnements, etc. Mais aussi, et beaucoup, de l'accessoire : impression d'affichettes, ristournes coopératives. On s'occupe visiblement de tout, y compris du détail des rubriques : chroniques agricole et médicale, feuillets (on décide qu'il y en aura deux : « un d'amour et un d'aventure » !), contes pour enfants, mots croisés. Chacun y va de son idée, de son souhait, de sa suggestion. La lecture des procès-verbaux laisse, toutefois, l'impression d'un réel amateurisme. Certes, le choix de base est fait. Mais, dans les débats préparatoires, on ne trouve pas la trace d'un projet d'ensemble structuré, d'une étude sur les nécessités rédactionnelles, d'un plan de financement ou encore de positionnement sur le marché de la presse. Même la recherche du rédacteur en chef révèle d'étranges incertitudes. Sans doute faut-il bien choisir et ne pas se tromper. Mais les premiers candidats semblent quelque peu être pressentis, sinon au hasard, en tout cas sans grande référence à une expérience certaine. Heureusement, quoiqu'assez tardive, la désignation de William Ugeux finit par s'imposer.

Assurément, la bonne volonté est évidente de la part de dirigeants habitués à gérer des organisations militantes. Mais le lancement d'un journal relève d'un autre art. C'est un métier différent où l'imitation et l'empirisme n'ont pas de place. Il ne suffit pas d'avoir un dessein, ni même de mettre sur la table des moyens financiers pour le réaliser. Encore faut-il en mesurer toutes les exigences, présentes et à venir. Mais, dans ce climat de l'après-guerre, qui est celui des nouveaux départs, les enthousiasmes sont puissants et les certitudes évidentes. Le doute n'est pas de mise. La générosité, c'est certain, doit compenser l'expérience qui manque au départ de cette aventure. Le plus formidable est que celle-ci va réussir et se poursuivre durant de très longues années.

Son existence durant, *La Cité* tiendra une place importante dans l'histoire de la presse et dans la vie publique de notre pays. Longtemps, ses bailleurs de fonds lui donneront l'argent dont elle aura besoin. Davantage cependant pour survivre que pour vivre et se développer. Jusqu'au jour où, d'autres conditions n'étant plus réalisées, il faudra bien rendre les armes.

### « Condamnée à réussir »

Au mois d'août 1950, dans une lettre adressée « à tous les parlementaires et mandataires publics » (NDA : sociaux chrétiens, de toute évidence), Louis Dereau, président du conseil d'administration, annonce la parution de *La Cité* au 1<sup>er</sup> octobre. Il écrit :

L'initiative des organisations ouvrières chrétiennes est essentiellement destinée à répondre au grave problème que pose pour les travailleurs l'absence d'une presse quotidienne qui leur inspire confiance. Il faut bien reconnaître que, du point de vue catholique, cette lacune est lourde de conséquences. Sur le grand nombre de quotidiens catholiques, un seul (NDA : *Vers l'Avenir*, sans doute) a fait effort pour se rapprocher des travailleurs.

Cette situation ne pouvait durer plus longtemps ; aussi, les organisations ouvrières ont-elles pris sur elles la charge écrasante de financer le journal qui est appelé à faire disparaître des foyers des travailleurs la presse neutre, amoral ou anti-chrétienne qui les empoisonne chaque jour.

Nous tenons à vous déclarer que ce journal n'est pas destiné à subir le sort d'autres quotidiens : disparaître après quelques temps. Nos organisations ont commencé par le commencement : elles ont acquis de leurs seuls deniers une des meilleures imprimeries de la capitale.

***La Cité* est condamnée à réussir.** Il ne faut pas en douter un seul instant. (...) *La Cité*, tout en étant lancée par le MOC, s'adressera à l'ensemble des catholiques belges favorables aux positions défendues par l'Église en matière sociale. (...) Du point de vue politique, elle ne dépend d'aucun parti, mais elle sera toujours au premier rang des défenseurs des idées sociale-chrétiennes. (...)

Le but de la présente lettre est également de **vous demander votre collaboration à la diffusion de *La Cité*.**

Nous ne vous demandons pas d'accorder à *la Cité* un régime de faveur ; mais nous croyons pouvoir vous demander de **la mettre sur un pied d'égalité avec les autres journaux** que vous avez l'occasion de diffuser ou de recommander dans votre sphère d'activité ou d'influence.

Nous avons voulu doter les chrétiens d'un très puissant outil de pénétration apostolique : nul ne comprendrait que nous hésitions à demander l'entière collaboration des mandataires publics dans une œuvre de pareille envergure.

*La Cité* pèsera lourd durant plusieurs années dans le budget de nos organisations. **Serait-il dit que les travailleurs devront supporter seuls tout le poids de cette entreprise ?**

Nous ne le pensons pas. Les marques de sympathie que nous avons reçues ces derniers temps à l'occasion de la parution prochaine du journal nous font bien augurer que cette sympathie se traduira sans plus attendre en collaboration effective.

Il ne nous faut pas d'argent. Mais nous désirons ardemment les prières des catholiques, leur aide dans la diffusion et le concours impartial des comités de presse là où ils existent.

Mais si, en plus, il vous plaît de prendre un abonnement dès à présent à *La Cité*, nous considérerons ce geste comme un précieux encouragement de votre part.

Aujourd'hui, on demeure assez confondu à la lecture de pareil document où s'entremêlent certitudes quelque peu manichéennes, militantisme intransigeant, demande de prière et appel à l'abonnement. C'est, bien sûr, l'air du temps.

Durant les deux derniers mois qui précèdent la parution du journal, les responsables du Mouvement ouvrier chrétien peaufinent les derniers préparatifs, les ultimes décisions. Ils découvrent des réalités nouvelles : les problèmes techniques de l'imprimerie, le prix du papier, les exigences de la vente et de la diffusion. Beaucoup d'efforts sont consentis en faveur de la promotion (on dit « propagande » selon le vocabulaire en usage alors dans les organisations du MOC). Tout le monde s'y met : les dirigeants portent la bonne parole dans les régions, on initie des enquêtes, on prend des contacts avec les associations, on imprime et on diffuse des milliers d'affichettes, on envoie des circulaires ciblées et, partout, les militants, carnets à la main, recueillent des abonnements. On achète du matériel, on aménage les locaux. La lecture des procès-verbaux des conseils d'administration et des comités de direction du moment révèle une fièvre grandissante : tout le monde est sur le pont, pour le détail ou l'essentiel.

À la mi-septembre, l'équipe est au complet et le premier budget, couvrant les trois derniers mois de l'année 1950, est approuvé. Il sera insuffisant et, dès alors, entrera en application le mécanisme de subvention prévu par ceux qui parrainent le quotidien. Il fonctionnera jusqu'à la fin de celui-ci.

*La Cité*, en effet, connaîtra toujours des problèmes d'argent. Ce n'est pas une surprise : les organisations ouvrières « ont pris sur elles la charge écrasante de financer le journal », comme l'écrit Louis Dereau dans la lettre évoquée plus haut. Elles en connaissent les handicaps. Le premier, sans doute, est son arrivée tardive sur un terrain où bien des espaces sont déjà partagés. C'est aussi la concurrence d'une presse nationale ou régionale puissante, dont les tirages importants attirent davantage les annonceurs que ne peut le faire un quotidien à la diffusion plus modeste. Ce sont, bien sûr encore, les engagements fondamentaux de *La Cité* en faveur d'un certain type de société. S'ils répondent à l'attente des militants du MOC, ils sont loin d'être, comme on ne dit pas encore à cette époque, politiquement corrects pour d'autres franges d'un large lectorat.

Le prix de vente étant inférieur au prix de revient – ce qui est le cas de tous les journaux – les recettes de ventes et d'abonnements ne peuvent suffire à équilibrer les comptes. Pour compenser, il faut pouvoir engranger d'importantes

recettes de publicité. Ou, à défaut, d'autres profits comme, par exemple, ceux que procurent des travaux d'imprimerie ou toute autre activité commerciale. Mais, dans le cas de *La Cité*, les recettes de publicité ne sont pas abondantes et les autres ressources font défaut.

Si l'enthousiasme et la conviction du départ, sans doute, empêchent les bailleurs de fonds de percevoir très exactement toutes les exigences du projet magnifique qu'ils croient pouvoir mener à bien, ils savent que le prix en sera lourd. Mais ils sont décidés à le payer. Aussi bien, les organisations s'engagent-elles dans un financement du journal dont la clé demeure sensiblement la même jusqu'au moment où il cesse de paraître. En dehors des ressources de la vente, de la publicité et, plus tard, de l'aide publique à la presse, la moitié de la charge restante est assurée par la CSC nationale et ses centrales professionnelles unitaires ainsi que par ses fédérations wallonnes. La mutualité intervient pour un quart selon un même schéma. Le reste est assumé, dans une beaucoup plus faible mesure, par les organisations coopératives.

Durant l'existence de *La Cité*, l'idée a quelquefois été répandue qu'elle était « financée par les Flamands », voire par *Het Volk*. Quand *La Cité* paraît, la présidence de la CSC est alors assurée par Gust Cool, également à la tête des conseils d'administration de *Het Volk* et de Sofadi. Cool est un dirigeant à l'ancienne, soucieux de la double solidarité, ouvrière et chrétienne. Il est de ceux qui ont voulu *La Cité* et œuvré à son lancement. Chaque année, il veille à ce que les organisations constitutives du mouvement ouvrier s'acquittent de leurs engagements financiers, même s'il éprouve quelquefois des difficultés à les faire respecter. Sa stature et son poids lui permettent de peser sur les décisions. Son successeur, Jef Houthuys, assumera le même rôle bien que, à l'une ou l'autre reprise, il ne cachera pas son agacement à l'égard de l'esprit d'indépendance du journal.

À vrai dire, tout observateur de notre vie publique connaît bien la réalité et la profondeur des solidarités qui existent dans les organisations ouvrières. Assurément, les capitaux auxquels la presse fait appel n'ont pas toujours une origine aussi claire que ceux de *La Cité*. Les très rares tentatives de pression que connaîtra ce journal ne viendront jamais du nord du pays mais de ses propres structures, on le verra plus loin. Toute son histoire montre que, durant son existence, il sera un quotidien indiscutablement wallon et francophone.

Quant à *Het Volk* en particulier, outre, certaines années, une petite contribution symboliquement solidaire, il engage, avec *La Cité*, quelques collaborations pratiques : la coédition de l'hebdomadaire *Samedi*, l'échange de bandes dessinées (*Néron* de Marc Sleen, *Bob et Bobette* de Willy Vandersteen). C'est encore le directeur général du *Volk*, Robert Reyntjens, qui, en 1968, favorisera l'entrée de *La Cité* dans l'UJB (Union des Journaux belges), regroupement des principaux

journaux proposant des tarifs publicitaires communs aux annonceurs. Mais l'échange a aussi ses limites. Plusieurs années durant, entre les deux rédactions sportives, il y aura des tentatives pour assurer en commun le reportage du Tour de France. Elles n'aboutiront jamais.

## La première équipe

C'est William Ugeux qui prend la tête de la première équipe. Joseph Cuypers en assure la gestion administrative. Il vient de l'Alliance des mutualités chrétiennes où il dirige le journal *En Marche*. L'organisation et le succès du lancement de *La Cité* en septembre au Heysel, c'est lui. Il est le secrétaire de l'ASBL et, à ce titre, il fait partie du comité de direction du journal.

William Ugeux n'est pas un inconnu dans le monde de la presse. Né en 1909, il dirige *Le Vingtième Siècle* de 1936 à 1940. Ce journal, qui n'est pas spécialement réputé pour son progressisme l'est, par contre, pour son supplément, *Le Petit Vingtième*, où l'intrépide Tintin est en train d'assurer la notoriété d'un certain Georges Remi, dit Hergé.

Pendant la guerre, Ugeux est dans la résistance. Il y fonde le Groupe Zéro en même temps qu'il dirige *La Libre Belgique* clandestine. Arrivé à Londres en 1942, il devient directeur général du ministère de la Justice, chargé des services secrets. Dans la capitale britannique, avec Antoine Delfosse, Marcel Grégoire et Jef Rens, il est de ceux qui rêvent de créer un grand parti de rassemblement. C'est lui, d'ailleurs, qui, après la guerre, prend la direction de *La Cité Nouvelle*, organe de l'UDB emporté par la défaite électorale de ce parti le 17 février 1946. Ugeux, qui reste cependant proche du monde de la presse, est libre au moment où se prépare le lancement de *La Cité*. Il a 41 ans. Son expérience professionnelle, ses actions dans la résistance lui confèrent une stature certaine.

L'équipe qui l'entoure est jeune, mais pas inexpérimentée pour autant. Les deux vétérans en sont Lucie Bragard et Joseph Verhoeven, respectivement âgés de 40 et 39 ans. La première vient de la JOCF où elle est permanente pour le Brabant wallon. À *La Cité*, elle est en charge des rubriques féminines et de l'enseignement. Elle seconde également Joseph Verhoeven à la chronique sociale qui, à *La Cité*, reçoit évidemment une place de choix. Verhoeven traite aussi l'information politique. Il a une pratique de la presse. Naguère président national de la JOC, il est aussi l'ancien rédacteur en chef du principal périodique de ce mouvement, puis de *La Vie populaire*, organe du MPF (Mouvement populaire des familles). Il écrit dans diverses publications de la CSC. Proche de Cardijn, il est l'homme de confiance du Mouvement ouvrier chrétien au sein de la rédaction. Au fil des années, il y tient un rôle grandissant tout en développant son réseau relationnel. C'est là qu'il trouve et recoupe son information.

Bon sens et entregent font de lui le sage de la rédaction. Il est, en fait, le rédacteur en chef adjoint même s'il n'en a pas officiellement le titre.

Jules Gérard-Libois (27 ans), est chargé de la politique et de l'information économique. Il est alors rédacteur en chef de l'édition belge de *Témoignage chrétien*, un hebdomadaire progressiste français issu de la résistance. En 1952, il entre au groupe Esprit de Bruxelles et, en 1958, il fonde le CRISP (Centre de recherche et d'information socio-politiques) auquel il assigne la tâche d'étudier la décision politique en Belgique, d'en montrer les enjeux, d'en expliquer les mécanismes et le rôle des acteurs. On sait la place que tient aujourd'hui cette institution pluraliste dans l'analyse de la société belge. Il n'est pas exagéré d'écrire que, par cette fondation, Jules Gérard-Libois a donné, chez nous, ses lettres de noblesse à la science politique. À *La Cité*, Gérard-Libois, journaliste rigoureux et bien informé, a tôt fait d'asseoir la notoriété des rubriques dont il est titulaire.

L'information parlementaire est confiée à une femme, Louise De Landsheere (42 ans). Résistante, elle est, durant la guerre, aux côtés de William Ugeux dans le groupe Zéro et à *La Libre Belgique* clandestine. Arrêtée par la Gestapo, elle est envoyée en forteresse en Allemagne, puis au camp de Dachau. À son retour, elle crée avec quelques autres, une petite société d'édition, Sobespe, que *La Cité* va bientôt reprendre. Après quelques années à la rédaction du journal, elle passera au compte rendu analytique du Sénat où elle finira sa carrière. En 2007, son nom est donné à la 147<sup>ème</sup> promotion Sciences sociales et militaires de l'École royale militaire.

Pour la fonction importante de secrétaire de rédaction, il est fait appel à Jean Tordeur (30 ans). Il vient de *La Libre Belgique* où il exerce une même tâche. Son expérience sera utile à la nouvelle équipe. Trois ans plus tard, il quitte *La Cité* pour diriger la rubrique culturelle du journal *Le Soir* avant d'être élu, en 1974, membre, puis, en 1989, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.

Son adjoint et futur successeur est Pierre Depuydt (25 ans) qui a fait un passage à l'éphémère *Cité Nouvelle* et qui, malheureusement, décède en 1963, à l'âge de 38 ans.

La politique étrangère est assurée par André Dejardin, venu de *La Métropole*. Journaliste talentueux et cultivé, à l'écriture élégante, il collabore aussi à la rubrique littéraire.

L'information régionale et l'information générale sont confiées à Émile Bonmariage (à Liège), Pierre Courcelles (31 ans), Jo Grinnaert (25 ans) qui vient de *La Libre Belgique*, Émile Terwagne (43 ans), ainsi qu'à Marie-Paule Ketelbuters (27 ans) et Josse Mélange (28 ans), deux excellents journalistes d'enquête et de reportage.

Piaffant, un jeune garçon de 18 ans, fou de journalisme, mais sans expérience, hante la maison où il est arrivé on ne sait trop comment. Audacieux et résolu, il propose ses services. Il finit par amadouer William Ugeux qui le met à l'épreuve et se laisse enfin convaincre par les qualités professionnelles de ce passionné qui attend toutefois un an et demi avant d'être engagé. Huit ans plus tard, il devient, à la radio puis à la télévision, une vedette du grand reportage et de l'information politique, créant notamment « Faire le point », l'émission du dimanche midi qui dure encore sous un autre nom. Il se nomme alors Freddy, et pas encore Frédéric François. En 1975, il quitte la RTB pour la politique et devient sénateur provincial dans les rangs du parti social chrétien, jusqu'en 1985. Il réintègre alors la désormais RTBF, après un passage de deux ans par la restauration.

La rédaction sportive est composée de cinq personnes. Le quart de l'ensemble ! C'est inédit dans un journal non spécialisé, mais très indicatif de la volonté des fondateurs de faire de *La Cité* un organe de presse populaire. Ce petit groupe est dirigé par Pierre Thonon (28 ans), qui vient du journal *Les Sports*, comme Henry Dantine (26 ans). Avec Henri Guldemont (18 ans), puis, un peu plus tard, William Biétry (19 ans) et Léon Delhalle (28 ans), lui aussi du quotidien *Les sports*, ces cinq journalistes vont constituer une équipe homogène, brillante et créative. Sans oublier Luc Varenne ! Entré par hasard à la radio belge de Londres, celui-ci est affecté, après la guerre, d'abord à la station de Houdeng-Goegnies, puis à la rédaction bruxelloise de l'INR. Son style inimitable et sa fougue chauvine en font rapidement un reporter sportif célèbre. Les promoteurs de *La Cité* ont bien senti le vent en s'assurant sa collaboration. Tout en demeurant attaché à la radio, il publie une chronique régulière dans le journal.

Telle est la première rédaction de *La Cité* : une vingtaine d'hommes et de femmes, pleins d'enthousiasme, bien décidés à faire réussir ce jeune quotidien. C'est elle, à n'en pas douter, qui fait germer cet esprit si caractéristique qui en sera désormais la marque. *La Cité* est une équipe portée par la passion de l'information et le souci du lecteur, ignorant l'esprit de clan, intensément identifiée à ce journal auquel elle est d'un dévouement rare.

Le personnel administratif ne fait pas exception. Il compte, lui aussi, quelques personnalités de qualité, tout aussi attachées aux valeurs que *La Cité* entend promouvoir.

Et puis, au départ comme au fil du temps, de nombreux collaborateurs spécialisés, très vite, vont apporter leur concours au journal et lui permettre de renforcer son crédit. Parmi les tout premiers : Élie Baussart, Joseph Cardijn, Paul-M.G Lévy et Yves Urbain. Un peu plus tard, Roger Stengele, Jean Leirens, fils de Charles, le photographe des artistes belges, ou encore Pierre Lefebvre ce juriste un peu bohème qui, avant de devenir un brillant chroniqueur cinématographique, jouait

du piano au *Bœuf sur le Toit* à la Porte de Namur. Bref, une série impressionnante de noms prestigieux qui honorent la vie publique, l'action sociale, la culture, le journalisme.

La liste de tous les collaborateurs ou correspondants qui, dans leur discipline ou dans l'information régionale, à l'un ou l'autre moment de son existence, ont participé à la vie du quotidien justifie bien le rang de haute école ou de pépinière de talents qui lui est souvent reconnu. Et génère cette plaisanterie, inventée par les journalistes de *La Cité*. Désireux de réunir ses anciens dans un amical banquet, le journal a dû renoncer à son projet : jamais, il n'a trouvé de salle assez grande !

## Un autre journal

Aucune étude ne précède le lancement de *La Cité*. Le dessin de son titre et celui de sa maquette, toutefois, vont faire l'objet, quasiment in extremis, du travail d'un des graphistes les plus réputés de l'époque. Sans doute, l'initiative en revient-elle à William Ugeux, qui vient à peine d'être engagé. Le procès-verbal du comité de direction du 22 juillet 1950, sous la rubrique « titre » consigne laconiquement que « WU fournira quelques projets ».

Il fait appel à Lucien De Roeck. Professeur à La Cambre, celui-ci règne sur l'atelier de typographie où il forme à la rigueur de nombreux élèves. On lui doit les affiches de l'INR, celles des malles Ostende-Douvres. C'est lui, surtout, qui, quelques années plus tard, invente et dessine la magnifique étoile aux cinq branches asymétriques de l'Expo universelle de 1958. À la Libération, il réalise les maquettes du journal du Palais des Beaux arts, de *La Lanterne*, du *Phare* et du *Quotidien*.

Pour *La Cité*, De Roeck joue, avec bonheur, avec les caractères qu'il connaît si bien et dessine ce titre particulier, d'une très grande modernité, qui inspirera encore, trente-cinq ans plus tard, celui de *La Cité* passant au format tabloïd.

La présentation du journal est très novatrice pour l'époque. La mise en page sur sept colonnes se veut dynamique. Les titres sont plus grands que dans la plupart des autres quotidiens. Le style est vif et se veut compréhensible. Le directeur invente un personnage simple, de bon sens : « Vous écrivez pour le facteur de Florenville », dit-il à ses journalistes. La dernière page, consacrée aux sports, se présente comme une autre première page avec ses titres quelquefois sur sept colonnes et sa présentation soignée. C'est une innovation. Le lundi matin, la vraie une est largement occupée par des informations et des photos sportives. C'est du jamais vu et cela se remarque.

*La Cité*, décidément, n'est pas un journal comme les autres. On a tôt fait de le constater. Et pas seulement dans la forme. Pendant toute son existence, le quotidien ne cessera de marquer le paysage médiatique par ses analyses, ses prises de position et ses initiatives. Rarement, elles passeront inaperçues. Très souvent, elles seront reprises dans la presse écrite ou audiovisuelle. À telle enseigne que, longtemps, le journal en tirera argument promotionnel : *La Cité, le journal le plus cité !*

## Enfin *La Cité*

Après l'un ou l'autre numéro zéro et la prouesse du congrès jociste, le premier numéro de *La Cité* paraît le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1950, sorti des presses de l'imprimerie Sofadi.

Celle-ci est située à Bruxelles, au 17 de la rue des Sables, dans l'ancien quartier des Bas-fonds. On y éditait naguère *l'Indépendance belge*, l'un des plus anciens journaux du pays. Quotidien libéral fondé en 1843, il est racheté en 1936 par John-Ernest Solvay pour soutenir le gouvernement tripartite de Paul van Zeeland. Il cesse de paraître à l'invasion allemande. C'est dans cette imprimerie encore que, juste avant la guerre, est fabriquée aussi *La Cité nouvelle*, première formule. En 1947, l'entreprise est vendue au groupe Bekaert, qui y édite le catholique *De Nieuwe Gids*, avant de la céder lui-même aux organisations ouvrières chrétiennes. *De Nieuwe Gids* quitte la rue des Sables en octobre 1950 pour être imprimé à *Het Volk* auquel il emprunte un certain nombre de pages sans en épouser la ligne rédactionnelle.

De nombreux journaux avaient ou avaient eu leur rédaction ou leur imprimerie dans cette rue des Sables, nommée *Fleet street* par analogie avec la célèbre rue de la presse londonienne : *Le Peuple*, *l'Étoile belge*, *De Nieuws van den Dag*, *La Réforme*, *L'Écho du parlement*. Un tram, le 65, y circule pour quelques années encore.

Le quartier, populaire, est assez typique : c'est celui du Meiboom où, chaque 9 août, est planté l'arbre célèbre qui commémore l'antique rivalité entre Bruxellois et Louvanistes.

De vieilles maisons et, face à Sofadi, un marchand de journaux et de tabac, une boulangerie dont le serviable artisan – baptisé *Bing*, Dieu sait pourquoi ! – traverse la rue cent fois par jour pour porter cafés et laits russes aux journalistes du *Peuple* et de *La Cité*. Dans le haut de l'artère, les anciens magasins Waucquez de tissus en gros, un bel immeuble construit par Horta, où, plus tard, s'installe le Centre belge de la bande dessinée dont un ancien de *La Cité*, Jean Auquier, est aujourd'hui directeur général. Et, au coin, chez Léon, un très pittoresque bistrot, évidemment nommé *le Meiboom*. C'est le haut lieu, où,

chaque soir, après le tirage du *Peuple* et de *La Cité*, journalistes de nuit, typographes et rotativistes, toutes tendances confondues, se retrouvent pour parler métier, sports et marche du monde.

Assez vétustes, les bâtiments de Sofadi, sont installés dans un ancien hôtel de maître du XIX<sup>e</sup> siècle. On y pénètre par une porte cochère. À droite, au rez-de-chaussée, une salle abrite les services de vente et d'expédition du journal. Un escalier tournant – au pied duquel Camille, le gardien téléphoniste en cache-poussière veille dans sa petite cabine – conduit aux autres locaux. Le premier étage est réservé à la direction et à l'administration de Sofadi. L'imprimerie appartient aux organisations ouvrières chrétiennes. Pas à *La Cité* qui n'en est que la cliente et la locataire. Les services du journal sont logés aux deuxième (rédaction) et troisième (abonnements) étages. Sur le premier palier au sol recouvert d'un balatum jaunâtre, dans un renforcement, un téléscripateur, crachant ses nouvelles, accueille les arrivants. À gauche et à droite, imprégnés d'une odeur de tabac, les locaux fatigués habités par la rédaction, véritables décors pour vieux films sur la presse où les journalistes maltraitent quelques antiques *Remington* ou autres *Olivetti*. Sur d'antiques bureaux de récupération, des montagnes de journaux et de papier, de grands ciseaux, des pots de colle... Tout, alors, est encore manuel. Les dépêches d'agences sont arrachées au téléscripateur, découpées, assemblées et collées avant d'être envoyées à l'imprimerie.

Par une enfilade de corridors hétéroclites, dénivelés et lugubres, on aboutit à quelques bâtiments d'arrière-plan transformés en atelier. Celui-ci est un grand quadrilatère ceinturé par une sorte de mezzanine où sont installées les linotypes qui, dans une chaude odeur de plomb en fusion, emplissent l'espace de leur incessant cliquetis. En contrebas, la rotative – une *Womag* – qui n'est plus de première jeunesse. Elle sera remplacée quelques années plus tard par une machine beaucoup plus performante, première étape d'une modernisation qui entraînera Sofadi à construire, dans la rue Saint-Laurent voisine, de nouveaux bâtiments pour faire face à son développement et devenir une entreprise moderne et performante. On y imprimera notamment *Les Sports*, *Le Ligeur*, *En Marche*, *Au Travail*, *Sole d'Italia* ainsi que de très nombreux journaux et dépliant publicitaires. La croissance de Sofadi – paradoxe – ne sera sans doute pas tout à fait étrangère aux difficultés que connaîtra plus tard *La Cité*. Mais nous n'en sommes pas là.

Le soir du 30 septembre 1950, il pleut des cordes sur Bruxelles. Mais, autour de la vieille rotative, on n'en a cure. Tout le monde est là. Dans un bruit assourdissant, la machine accouche de ce journal tellement attendu. Dans un texte paru à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire<sup>3</sup>, Jo Grinnaert, à l'époque jeune journaliste de la première équipe, raconte :

---

3. *La Cité*, hebdomadaire, numéro 40, du 4 au 10 octobre 1990.

Le premier numéro à la main, Louis Dereau esquisse un sourire, renifle et se mouche. À la naissance d'un enfant, le père cache difficilement son émotion. Surtout quand elle est attendue depuis des années. À ses côtés, le "patron", William Ugeux, la moustache rousse dissimulant une lippe volontaire, mâche un attache tout, histoire sans doute de contrôler une nervosité trop longtemps contenue. Appuyé à la barre de protection de la rotative, Jean Tordeur, en bon secrétaire de rédaction – inquiet par définition – parcourt les titres de la "une", en songeant peut-être au maître à penser, Charles Péguy, corrigeant au marbre les épreuves des *Cahiers de la Quinzaine*. Indifférent aux congratulations qu'échangent, accolades à l'appui, dirigeants mocistes et sympathisants de la démocratie chrétienne, le "trio magnifique" de l'équipe : Joseph Cuypers, l'apôtre musicien qui se tuera au travail, Joseph Verhoeven, disciple de la première heure de Cardijn et Lucie Bragard la militante sans peur et sans reproche. Visages rayonnants, ils ont peine à y croire (...) À l'écart, il y a les autres. Ceux de l'administration et ceux de la rédaction, trois ou quatre journalistes déjà rodés, mêlés aux novices, comme le "gamin" Freddy François, qui, sorti de rhétorique en juillet, vient de fêter ses dix-huit printemps. Entre eux, la complicité du silence. Impossible d'ailleurs de nouer un dialogue dans le vacarme du monstre d'acier poussé à la vitesse maximale. En disent plus que les mots, les yeux qui pétillent de joie. De soulagement aussi, au terme d'une journée sous pression.

## Informer pour libérer

*La Cité* paraît sur huit pages. Comme tous les quotidiens de l'époque, elle est publiée en grand format (*broadsheet* 578 mm x 400 mm).

L'éditorial du premier numéro de ce 1<sup>er</sup> octobre 1950 situe, comme il se doit, les espoirs et les ambitions du journal et de ses fondateurs :

Longtemps espérée et attendue, créée par l'effort généreux des travailleurs chrétiens de Wallonie, voici *La Cité*. (...)

Dans ce quotidien, conçu et rédigé pour eux, les travailleurs chrétiens de Wallonie trouveront, chaque matin, un jugement indépendant, une information entièrement libre, l'expression enfin de leur opinion sur la marche des affaires publiques.

Nous savons par les manifestations d'amitié et les encouragements qui nous ont été prodigués que nombreux aussi seront parmi nos lecteurs les croyants qui se refusent à lier leur foi à une attitude sociale réactionnaire ou à des préjugés partisans.

Nous ne venons ni pour polémiquer ni pour entretenir ce goût de la destruction qui n'est que trop répandu dans notre pays.

Mais nous savons que nous sommes porteurs d'un message. Nous savons que la solution aux difficultés de l'heure est entre nos mains. Et rien ni personne ne nous empêchera de proclamer chaque jour les exigences de cette solution chrétienne. (...)

Depuis quelques semaines, dans tout le pays wallon, l'enthousiasme va grandissant. Les résultats du dévouement et de la ténacité de toutes les branches du

mouvement ouvrier chrétien ont renversé nos prévisions les plus optimistes et nos espoirs les plus audacieux. L'ampleur de l'audience dont dispose *La Cité* dès son premier numéro ne s'est jamais rencontrée dans la presse belge.

Tous ceux qui, à quelque place que ce soit, collaborent à *La Cité* sont conscients des responsabilités que cette confiance leur impose. Ils n'y failliront point.

Que Dieu bénisse *La Cité*.

Cet éditorial n'est pas signé. Toutefois, dans un article publié dans le dernier numéro du quotidien, le 31 décembre 1987, William Ugeux écrit qu'il l'a rédigé avec André Oleffe. Ce texte est bien dans l'esprit des promoteurs. Les valeurs chrétiennes peuvent rendre le monde meilleur et elles justifient l'engagement dans le combat social.

C'est là que, peu à peu, *La Cité* va fonder ses positions et devenir une voix pour les exclus de la société : les victimes de l'injustice, de l'inégalité, de la misère, de l'inculture, du racisme, de la violence.

C'est là encore qu'elle va trouver la base de ses combats pour la paix, pour la décolonisation, pour l'émancipation du Tiers monde, pour la démocratisation de la politique, de l'économie et de l'enseignement.

« Informer pour libérer » : telle est la consigne que se donnera rapidement *La Cité*.

Fournir aux lecteurs les clés de leurs propres choix c'est, assurément, une grande ambition à laquelle elle s'efforcera d'être fidèle.

The first part of the book is devoted to a study of the history of the concept of the state. It begins with a discussion of the ancient Greek polis, which was a self-governing community of citizens. The author then moves to the medieval period, where the state was often a collection of fiefdoms under the control of a monarch. In the modern period, the state became a more centralized and bureaucratic entity. The author argues that the modern state is a product of the Enlightenment, which emphasized the rights of individuals and the separation of powers. The second part of the book is a study of the history of the concept of the nation. It begins with a discussion of the ancient Greek polis, which was a self-governing community of citizens. The author then moves to the medieval period, where the nation was often a collection of fiefdoms under the control of a monarch. In the modern period, the nation became a more centralized and bureaucratic entity. The author argues that the modern nation is a product of the Enlightenment, which emphasized the rights of individuals and the separation of powers.

The third part of the book is a study of the history of the concept of the state. It begins with a discussion of the ancient Greek polis, which was a self-governing community of citizens. The author then moves to the medieval period, where the state was often a collection of fiefdoms under the control of a monarch. In the modern period, the state became a more centralized and bureaucratic entity. The author argues that the modern state is a product of the Enlightenment, which emphasized the rights of individuals and the separation of powers.

The fourth part of the book is a study of the history of the concept of the nation. It begins with a discussion of the ancient Greek polis, which was a self-governing community of citizens. The author then moves to the medieval period, where the nation was often a collection of fiefdoms under the control of a monarch. In the modern period, the nation became a more centralized and bureaucratic entity. The author argues that the modern nation is a product of the Enlightenment, which emphasized the rights of individuals and the separation of powers.

The fifth part of the book is a study of the history of the concept of the state. It begins with a discussion of the ancient Greek polis, which was a self-governing community of citizens. The author then moves to the medieval period, where the state was often a collection of fiefdoms under the control of a monarch. In the modern period, the state became a more centralized and bureaucratic entity. The author argues that the modern state is a product of the Enlightenment, which emphasized the rights of individuals and the separation of powers.

The sixth part of the book is a study of the history of the concept of the nation. It begins with a discussion of the ancient Greek polis, which was a self-governing community of citizens. The author then moves to the medieval period, where the nation was often a collection of fiefdoms under the control of a monarch. In the modern period, the nation became a more centralized and bureaucratic entity. The author argues that the modern nation is a product of the Enlightenment, which emphasized the rights of individuals and the separation of powers.

## chapitre 2

# PREMIÈRES ANNÉES, PREMIERS COMBATS

(1950-1960)

LE quotidien commence sa carrière assuré d'un grand nombre de lecteurs. Au moment de son démarrage, il a 18 000 abonnés. En réalité, ce chiffre est un peu surfait. Il prend en compte des abonnements mensuels à l'essai qui ne seront pas tous renouvelés. À la fin de l'année, il en reste 15 000 auxquels il convient d'ajouter quelque 2 500 à 3 000 exemplaires vendus chaque jour au numéro. *La Cité* sera toujours un journal d'abonnés (environ 85 %). Son tirage, ventes et abonnements, atteindra les 27 000 exemplaires en 1960. Il ne les dépassera jamais.

Dès le début, cinq éditions régionales sont proposées : Namur-Luxembourg, Liège, Hainaut, une édition dite nationale et une autre appelée dernière. Journal populaire, *La Cité* fait le choix de l'information de proximité. En réalité, celle-ci tient en une seule page par édition. Tout de suite, cette situation se révèle insatisfaisante. Au fil des années, le quotidien cherche à réduire ce handicap en ajoutant de nouvelles éditions (Mons-Borinage, Brabant wallon, Verviers...). À un moment, il en compte dix, alimentées par une armée de correspondants locaux bien davantage portés par le dévouement au journal que par l'espoir de s'enrichir. À cinquante centimes de franc la ligne publiée dans un petit espace, il ne faut pas rêver ! Qu'à cela ne tienne : au fil des années, avec constance, des dizaines de collaborateurs vont relayer les faits de la vie locale. En maintes régions, ils peuvent d'ailleurs compter sur les structures du mouvement ouvrier qui, ici, organise la relève ou, là, prend en charge des frais d'intendance. Quelques responsables, en particulier, du MOC ou de la CSC, vont ainsi accompagner *La Cité* durant toute leur carrière : à Bruxelles, en Brabant wallon, à Mons, à Charleroi, à Liège et aussi à Verviers où, chaque année, événement notoire, Jean Schreuer, rassemble, écoute et ranime ses troupes autour d'une tarte au riz !

Longtemps, *La Cité* tentera de réaliser l'impossible équilibre économique entre deux exigences : la satisfaction du lectorat local et l'impérieuse nécessité de développer une information générale, sociale, politique et internationale de plus en plus indispensable pour répondre, là aussi, aux exigences fondatrices. En 1983, il n'existe plus qu'un seul cahier d'information régionale nommé Wallonie-Bruxelles.

## Un accueil plutôt bienveillant

Chaleureusement accueillie dans le Mouvement ouvrier chrétien, l'arrivée de *La Cité* est saluée avec bienveillance dans la presse. « Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ce nouveau confrère qui nourrit – répétons-le après lui – l'excellent dessein de ne point "entretenir ce goût de la destruction qui n'est que trop répandu dans notre pays" », écrit *Le Soir*. « Nos félicitations et nos vœux de prospérité à cette nouvelle consœur », note le journal catholique namurois *Vers l'Avenir*. *Le Peuple*, organe du parti socialiste, est plus disert : « Nous comptons sur le nouveau journal wallon pour mener avec nous le bon combat pour les justes revendications des travailleurs ». Relevant le passage du premier éditorial où *La Cité* annonce son intention de porter un jugement indépendant et de développer une information libre sur la marche des affaires publiques, le journal socialiste ajoute : « Nous en acceptons l'augure avec d'autant plus d'empressement que, dans le passé, nous avons trop souvent dû déplorer une carence dans cet ordre d'idées. Dans la question royale notamment, les démocrates chrétiens en général et ceux de Wallonie en particulier ont eu tort de se taire et de ne pas manifester clairement leur façon de voir. (...) Mais nos jeunes confrères sont pleins d'enthousiasme et semblent vouloir partir d'un pied nouveau. Souhaitons-leur bonne chance ». Dans *De Standaard*, journal catholique flamand, on peut lire : « Nous souhaitons à ce journal un bel esprit combatif et un réel succès auprès de nos camarades wallons, partageant nos croyances ».

Le bémol vient du catholique conservateur de Charleroi, *Le Rappel*, solennel et quelque peu suffisant : « Nous venons de montrer qu'il n'y a plus guère de place en Belgique pour un nouveau quotidien et que le public accorde sa préférence non pas aux organes obéissant à la discipline d'un clan politique, mais à ceux qui ont les moyens de renseigner objectivement et avec indépendance. (...) Nous pensons, dès lors, qu'il est permis de dire qu'un nouveau journal a peu de chances de s'imposer, surtout s'il accorde au danger de la nouveauté le désagrément de se soumettre aux ordres d'un organisme actif et résolu ». Ironie de l'histoire : quelques décennies plus tard, en 1986, beaucoup moins flamboyant, ce journal, passé sous la coupe du groupe français Hersant qui cherche à s'en débarrasser, viendra solliciter *La Cité* pour conclure avec elle un accord de collaboration. Il ne lui sera pas refusé, sans, hélas, porter bonheur au journal démocrate chrétien.<sup>4</sup>

Au sein de l'équipe, l'enthousiasme est grand. À la rédaction, à l'administration, à l'imprimerie, personne ne ménage ni ses efforts, ni son temps pour relever le défi. Le quotidien prend peu à peu ses marques. Son contenu se précise : information sociale, enseignement, relations internationales, nouvelles régionales et sportives.

4. Voir le chapitre 6.

Tout de suite, apparaissent les éditoriaux de Mgr Cardijn, le fondateur de la JOC, un des promoteurs de *La Cité* et voix alors très écoutée aussi au-delà du Mouvement ouvrier chrétien. Très tôt également – en mars 1951 – les lecteurs découvrent une rubrique inédite, une revue de presse hebdomadaire intitulée « Ce que pensent les Flamands ». Elle n'a pas d'équivalent et, sauf erreur, il faudra attendre les années 2000 pour qu'apparaissent dans les quotidiens des initiatives similaires. Dès novembre de la même année, Yves Urbain, professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL) et futur ministre-secrétaire d'État à l'Économie régionale (1966-1968), livre également à *La Cité* un éditorial qui est un peu le pendant de celui que l'inoxydable Fernand Baudhuin fournit à *La Libre Belgique*. Le journal installe solidement les rubriques qui demeureront toujours celles de sa marque : « Les travailleurs dans la cité », « L'école au service des hommes », « La femme dans la cité » et, plus tard, une page journalière appelée « Vie quotidienne ». Consciente aussi de son rôle en matière culturelle, *La Cité* propose également, dès le début, un « Panorama des arts et des lettres » qu'animeront plusieurs journalistes spécialisés de la rédaction et, à diverses époques, des collaborateurs renommés comme Pierre Berthier ou Georges Sion, futur Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises.

Se voulant aussi instrument de service et de participation, le quotidien crée encore des rubriques qu'il poursuivra jusqu'à la fin de sa carrière : « Questionnez, nous répondons » et « Vous avez la parole » où les lecteurs peuvent poser leurs problèmes à la rédaction et exprimer librement leur opinion. Innovation alors dans la presse belge : chaque année, au mois de mai, un important numéro spécial est consacré aux orientations scolaires et professionnelles.

Mais, journal de petit tirage, distribué à Bruxelles et dans l'ensemble de la Wallonie et, dès lors, sans lectorat concentré dans une zone géographique précise, il intéresse modérément les annonceurs. Ce sera toujours un de ses handicaps.

Au départ, *La Cité* n'a pas de service de publicité. Elle fait appel à une jeune société appelée Sobespe (Société bruxelloise d'éditions spécialisées). Fondée le 2 décembre 1949 par des journalistes, elle a pour objet l'édition de livres, de brochures, d'albums, de journaux et, d'une façon générale, tout ce qui se rapporte à l'industrie et au commerce du livre, à l'imprimerie et à la publicité. Au début de l'année 1951, *La Cité* conclut avec Sobespe une convention de deux ans aux termes de laquelle celle-ci assure le service de publicité du journal moyennant une indemnité de 12 % du chiffre d'affaires. L'administrateur délégué en est Pierre Van Aubel. En 1955, les titres de Sobespe sont cédés à de nouveaux actionnaires, pour la plupart membres associés de *La Cité*. La société devient ainsi une sorte de satellite de *La Cité*. L'administrateur démissionne à la

fin de 1957 et il est remplacé par José Desmarets, alors directeur du journal. À partir de ce moment, Sobespe poursuit ses activités en assurant la recherche d'annonces pour d'autres publications du MOC ou proches de celui-ci, comme *En Marche*, *Au Travail*, *Vie Féminine* ou encore *Sole d'Italia*. De son côté, *La Cité* se dote de son propre service de publicité, dont Bernard de Vernisy est le responsable.

Pas davantage, *La Cité* ne dispose au départ d'un service de promotion. Pendant les premières années, la propagande, comme on dit alors, est assurée par Joseph Cuypers qui conserve toutefois ses tâches de gestionnaire. C'est seulement en août 1955 qu'arrive Édouard Van Horenbeek, un Bruxellois bilingue, cédé par *Het Volk*.

Au volant de sa petite Volkswagen, Van Horenbeek va ainsi visiter toutes les régions, animer des groupes de diffuseurs ou de lecteurs, susciter des événements, organiser des jeux, des concours ou encore patronner des manifestations sportives. À une époque où la télévision n'a pas encore envahi nos salons, il promène avec succès dans toute la Wallonie un film résumant les phases de la coupe du monde de football en 1958 et 1962.

## Mouvements et péripéties

*La Cité* n'intéresse pas que ses lecteurs. À peine est-elle née, que, déjà, des journaux la sollicitent, amenant ainsi ses dirigeants à opérer très vite dans ce monde si particulier de la presse qu'ils ne connaissent guère encore.

À Verviers, pas moins de quatre quotidiens se partagent le marché : *Le Jour* et *La Meuse*, sans couleur affichée, *Le Travail* (socialiste) et *Le Courrier du Soir* (catholique). Ce dernier a quelques problèmes. Ses responsables viennent frapper à la porte de *La Cité*, à la recherche d'un accord de coopération. Engagées dès octobre 1950, les discussions prennent rapidement fin dès le mois de novembre. *Le Courrier du Soir* tiendra encore deux ans avant d'être imprimé à *La Nation belge*, un quotidien bruxellois. En 1955, celui-ci, à son tour, demande l'aide de *La Cité*. Des pourparlers s'engagent. Un projet est élaboré. Dans l'intervalle, *La Nation belge* dénonce son contrat avec *Le Courrier* qui, dès lors, approche derechef *La Cité* en vue d'une coopération technique et rédactionnelle. Cependant, rien ne sortira de ces doubles négociations.

Le quotidien de la démocratie chrétienne, lui aussi, rencontre ses premières difficultés. En 1951, le prix du papier augmente d'une façon importante. Par ailleurs, certaines des organisations chargées d'assurer le financement de *La Cité* se font tirer l'oreille. La CSC, ainsi que certaines de ses centrales (bâtiment, métal, textile), doivent intensifier leur effort de prise en charge. Au cours d'une longue

assemblée générale, le 18 juillet 1952, le problème du coût de l'imprimerie est posé pour la première fois par un participant, qui s'interroge sur la vérité du prix demandé. Cette question reviendra durant toute l'existence de *La Cité*.

Lors de la même réunion, un large débat s'engage autour du financement du journal et de l'avenir de celui-ci. Ce qui amène le rapporteur des comptes, Joseph Cuypers, à déplorer le manque d'unité des organisations. Et de poser la question : « Devrons-nous un jour avouer notre impuissance ? Devrons-nous un jour reconnaître publiquement que les organisations ouvrières chrétiennes n'ont pas été assez unies pour réaliser ensemble un journal ? (...) Ce jour-là, nous serons tous gravement coupables devant Dieu et devant les travailleurs. Ce jour-là, nos camarades pourront nous jeter à la face ce reproche cinglant : Vous n'avez pas réussi à mettre ce journal debout alors que nous, travailleurs, avec notre argent, nous vous en avons donné les moyens ».

En attendant, le jeune quotidien poursuit sa route dans une décennie particulièrement riche en événements internes et externes. De nouveaux journalistes entrent à la rédaction. Parmi eux, Max Bastin qui, en 1953, remplace André Dejardin. En 1955, Jean Heinen succède à Jules Gérard-Libois partant à Lumen Vitae avant d'être attaché à l'information au pavillon de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) à l'Expo universelle de Bruxelles. Après son départ, pendant quelque temps encore, Jules Gérard-Libois, sous le nom de G. Heinz, continue à fournir au journal son éditorial économique.

À la fin de 1956 arrive André Louis qui, en 1963, quitte le journalisme pour rejoindre Iteco, centre de formation pour le développement et la solidarité internationale. Cofondateur du Centre national pour la coopération au développement (CNCD), il en devient le premier secrétaire général (1964-1979). Plus tard encore, on le retrouve au secrétariat général de l'Internationale démocrate chrétienne. Venu à *La Cité* en 1957, Pierre Ballieux est rapidement responsable de « *La Cité des jeunes* », un supplément hebdomadaire, créé le 22 novembre 1957, qui commence en fanfare en publiant « On a marché sur la Lune » de Hergé. Avec la complicité de Jamic, un dessinateur de Spirou, il invente, plus tard, le personnage de Tit'Mouche, héros emblématique de ce supplément qui, le 1<sup>er</sup> juin 1963, s'appelle désormais « Clin d'œil ».

*La Cité* se structure non sans péripéties. Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 juillet 1954 nous apprend que le journal « souffre du manque de direction unique ». Si, dès le début, la direction revient à William Ugeux, les tâches journalières sont confiées à Joseph Cuypers qui, toutefois, garde un pied aux mutualités chrétiennes. Il n'y a plus aujourd'hui d'acteurs ou de témoins pour expliquer comment interpréter l'avis du conseil d'administration qui fait état de problèmes avec la direction. Ugeux, en tout cas, démissionne en date du 1<sup>er</sup> octobre 1954 pour devenir directeur général du tout nouvel Inforcongo

(Office d'information du Congo), que le gouvernement crée alors. Cela dit, la question évoquée par le conseil d'administration, n'entraîne pas de rupture majeure : durant de longues années, Ugeux continue, sous le nom de Pierre Berthier, à fournir (et, même, à titre gracieux dans les derniers temps) un feuilleton littéraire au journal. En outre, il est toujours présent aux manifestations importantes de la vie de *La Cité* : notamment à la Radioscopie de la presse de la RTB, le 31 janvier 1972, ainsi qu'au colloque du 25<sup>ème</sup> anniversaire en 1975.

Au départ de William Ugeux, le 1<sup>er</sup> octobre 1954, Max Bastin devient rédacteur en chef tandis que Joseph Cuypers, désormais totalement attaché *La Cité*, est nommé directeur avec « autorité sur tous les départements ».

Max Bastin, un Hutois de trente-cinq ans, arrivé un an plus tôt, est une forte personnalité, à l'intelligence affûtée. Peu conformiste, il séduit rapidement la jeune équipe du journal à laquelle il donne cohérence. Tout de suite, il comprend et intègre les exigences de son nouveau métier. Il complète volontiers ses éditoriaux de politique intérieure par des contributions à la rubrique des échos où s'exerce allègrement son esprit caustique. À cet historien, *La Cité* doit également d'excellents commentaires de politique internationale signés Georges François. En 1957, Max Bastin est nommé, à Léopoldville, directeur du *Courrier d'Afrique*, propriété des syndicats chrétiens, qu'à l'indépendance, il remet à Gabriel Makoso, journaliste de classe qu'il a distingué et qui, en 1964, recevra la Plume d'or de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ). À son retour en Belgique après 1960, Max Bastin dirige le Centre d'information et d'éducation populaire (CIEP) du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), fonde l'Institut supérieur de culture ouvrière (ISCO) qui permet à des travailleurs d'accéder aux études supérieures et crée, avec l'Université catholique de Louvain, la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES), qui leur ouvre les portes de l'enseignement universitaire. Militant wallon, il est aussi l'un des initiateurs du Groupe BY (Bastin-Yerna), qui, dans la foulée de l'appel de Collard en 1969, va animer la réflexion sur la construction d'une société démocratique et progressiste en Wallonie.

Joseph Cuypers ne reste pas très longtemps en fonction : moins d'un an après sa nomination, le 31 juillet 1955, il meurt brutalement d'une crise cardiaque. C'est le premier deuil que connaît le journal. Stupéfaction et consternation : on pleure un homme estimé, un ami. Un passionné de *La Cité* à laquelle, depuis plus de cinq ans déjà, il donne tellement de son temps et de son énergie. Max Bastin le remplace provisoirement, en attendant la désignation, le 1<sup>er</sup> octobre 1955, d'un nouveau directeur.

Celui-ci est José Desmarets. Né à Schaerbeek, il a tout juste trente ans. Docteur en droit et licencié en sciences politiques et sociales de l'UCL, il vient du service d'études de la CSC. À ce moment, pour les abonnements, la conjoncture est

plutôt bonne. De quelque 18 000 exemplaires en 1956, le tirage atteint les 25 000 en 1960. Il permet au nouveau directeur de créer ce slogan qui fera florès : « *La Cité*, le journal qui monte ».

À l'intention des annonceurs, il fait réaliser, en 1959, une étude sur les lecteurs du journal. Cette enquête est confiée à BUROP, le centre d'études sociales de l'Université de Louvain. Le sondage, effectué sur 1 000 personnes, révèle que 39 % des lecteurs sont âgés de 20 à 40 ans et 38 % de 40 à 60 ans. Le public du journal est marié à 82 % et 57 % des ménages qui lisent *La Cité* ont de 1 à 3 enfants.

Mais José Desmarets n'est pas intéressé que par la gestion. Pour lui, que la politique attire, le journal est un excellent moyen d'expression. Chaque semaine, dans un éditorial il commente l'actualité. Pour le reste, il n'intervient pas dans le fonctionnement et la ligne de la rédaction.

En 1957, Max Bastin, on l'a lu plus haut, est appelé à la direction du *Courrier d'Afrique*, à Léopoldville. Pour le remplacer, le conseil fait appel à un jeune journaliste arrivé deux ans plus tôt, Jean Heinen. Lui aussi a trente ans. Il entre en fonction le 1<sup>er</sup> juillet. Candidat en philosophie et lettres de l'Université de Liège, attiré depuis longtemps par le métier de la presse, il est diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille, où il a poursuivi ses études. Après un bref passage au *Courrier de Verviers*, il entre à *La Cité* en 1955. Il y est attaché au service politique en même temps que Joseph Verhoeven. Problème : la fonction ne revient-elle pas à celui-ci, ancien et fidèle du mouvement ouvrier ? Joseph Verhoeven a son défenseur en la personne de Victor Michel, secrétaire général-adjoint du MOC, tandis que Heinen est proposé par Bastin, appuyé par Oleffe et, comme Verhoeven d'ailleurs, jouit de l'estime de la rédaction. Il n'y aura pas de conflit. Les deux hommes s'expliquent à la loyale dans un bistrot proche. Heinen rencontre aussi Victor Michel et l'affaire se règle dans la courtoisie et le respect mutuel. Jamais, il n'y aura de problème entre les deux hommes. Bien au contraire, ils se lieront d'une véritable amitié, dans une collaboration loyale et sans faille.

Le 16 novembre 1958 est à marquer dans l'histoire de la presse belge : c'est le dernier dimanche où paraissent les quotidiens. Deux jours plus tard, *La Cité* passe au format belge (520 mm x 365 mm), imprimée sur une nouvelle rotative et, les 22-23 du même mois, elle lance *La Cité-Dimanche*, un supplément hebdomadaire de 16 pages au format tabloïd.

La décennie prend fin sans que de nouveaux changements interviennent au journal qui, durant tout ce temps, a d'ailleurs poursuivi sa carrière et affronté une actualité particulièrement importante.

## La Cité et le Congo

Les années 50, c'est l'époque où l'on commence à observer des mouvements d'indépendance en Afrique et en Asie. *La Cité* y prête une grande attention. Le 5 novembre 1950 déjà, elle interviewe, en première page, un des jeunes venus participer au congrès de la JOC au Heysel. Il se nomme Grégoire Kayibanda. Personne ne sait encore, évidemment, que c'est le futur président de la première république rwandaise. Questionné par le journaliste, anonyme, de *La Cité* il parle longuement des « évolués » en « effervescence ». Il ajoute : « Depuis une quinzaine d'années, se développe, même dans les domaines agricoles, un vaste prolétariat qui, faute de cadres sociaux adaptés, n'a pas un très bon esprit ». Et de conclure : « Il me semble que la complexité des problèmes que tout cela pose échappe en grande partie aux Blancs. Pourtant, il est encore temps d'agir à condition de le faire rapidement et avec beaucoup de psychologie ».

Le journal observe également la situation au Congo, encore belge plus pour très longtemps. Aussi bien, y envoie-t-il Joseph Verhoeven pour couvrir le premier voyage qu'y effectue le roi Baudouin en mai 1955. Le journaliste décrit l'accueil enthousiaste que ce dernier suscite

Le 16 mars 1956, *La Cité* publie un large résumé du « Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge » du professeur Jef Van Bilsen, en le faisant précéder de ce chapeau : « Depuis un demi-siècle, nous abandonnons aux instances administratives la direction du Congo. Le contrôle parlementaire est quasi inexistant. Cet empirisme semi-séculaire est définitivement dépassé. Il est temps de définir et d'élaborer une véritable politique coloniale ».

Un peu plus tard, le 4 juillet, sur cinq colonnes en tête de page 2, le quotidien reproduit intégralement le Manifeste de Conscience africaine, que Joseph Verhoeven commente le lendemain en écrivant notamment : « Aussi, peut-on s'attendre à voir se rallier autour du Manifeste la majorité des Noirs évolués auxquels se joindront les Européens qui sont au Congo pour servir le peuple dont ils comprennent les légitimes aspirations ».

Quelques jours tard, dans un éditorial consacré à la fête nationale, *La Cité* revient avec une certaine gravité sur la question de l'émancipation africaine : « Des tâches nouvelles s'offrent à la Belgique. Parmi elles, il en est une qui mérite une particulière attention. Très vite – plus vite peut-être qu'il n'est possible de l'imaginer – nous saurons si notre œuvre coloniale aura été une réussite. Des prises de positions récentes, au Congo, ont mis l'accent sur l'éveil de l'Afrique belge. Il s'agit de répondre à l'appel qui nous est adressé. Le refuser serait non seulement une faute politique grave, mais un acte d'égoïsme et une démission collective beaucoup plus grave encore ».

Pour le journal, ce qui se prépare doit être pris au sérieux. À son estime, il convient d'être attentif à ces signaux que d'aucuns se refusent à voir, se contentant d'aller admirer notre œuvre coloniale lors d'une visite au pavillon du Congo à l'Exposition universelle de Bruxelles (15 avril-17 octobre 1958), ce grand événement qui mobilise la rédaction de *La Cité*, comme celles des autres journaux.

Au moment où l'Expo prend fin, on célèbre le cinquantième anniversaire de l'annexion du Congo à la Belgique. *La Cité* invite à la réflexion. Le 17 octobre, Jean Heinen écrit : « Dans tous les milieux, on rencontre de bons esprits qui s'imaginent encore que le Congo reste une chasse gardée. Qui, aux Congolais bousculés par les mouvements d'émancipation venus d'Asie et d'Afrique, répondent : il est trop tôt encore. Qui, dans les manifestations d'impatience, ne veulent voir que le fait de quelques-uns et se refusent à admettre qu'il existe au Congo des interlocuteurs valables en nombre suffisant. (...) Il est temps de répondre à l'appel du Congo. Il n'est pas le cri de quelques impatients. Il est (peut-être encore un peu confus) celui du pays tout entier. Nous n'allons pas tarder à nous en rendre compte ».

*La Cité* a vu juste : le 4 janvier 1959, une émeute éclate à Léopoldville, à l'issue d'un meeting de l'Abako, association des Bakongo pour la défense de la langue kikongo, fondée en 1950 par Joseph Kasa Vubu, qui deviendra le premier Président de la république du Congo. Il y a de nombreux morts.

Le quotidien ne tarde pas à réagir. Dès le 6 janvier, il appelle le gouvernement à restaurer la confiance. Le lendemain, sous le titre « Une politique généreuse et hardie », un éditorial invite à ne pas se nourrir d'illusions, sans quoi « on risque de voir renaître pareils incidents qui (...) n'en causeront pas moins un profond malaise dans l'opinion tout entière. Celle-ci aspire, dans son ensemble, à sa libération, à sa promotion. Elle est, on ne peut l'oublier, sensible au langage que lui tiennent ses leaders politiques. (...) Elle les écoute et ils l'entraînent. C'est la logique de l'Histoire : on n'ira pas à contre-courant ».

Le 13 janvier dans une déclaration mémorable impromptue faite au Journal parlé, le roi Baudouin annonce que la Belgique a la « ferme résolution de conduire, sans atermoiements funestes mais sans précipitation inconsidérée, les populations congolaises à l'indépendance dans la prospérité et la paix ». Indépendance : le mot est lâché... Dans la même journée, le gouvernement expose au Parlement son programme d'accès progressif à l'autodétermination. *La Cité* (15 janvier 1959) estime qu'il manque de netteté dans les domaines économique et social et met en garde contre la réalisation d'une politique morceau par morceau. Elle invite également à tirer les conclusions de la promesse de supprimer toute discrimination, ce qui implique égalité des salaires, égalité de considération dans la vie quotidienne.

Deux mois plus tard, le 14 mars 1959, les leaders de l'Abako (Joseph Kasa Vubu, Daniel Kanza et Simon Nzeza), arrêtés après les incidents de Léo, sont libérés et amenés aussitôt et discrètement en Belgique pour rencontrer le ministre Van Hemelrijck. *La Cité*, à cette occasion, réalise un petit exploit journalistique : trois de ses journalistes – Josse Mélange, Freddy François et Guy Cuvelier – et eux seuls, retrouvent la trace des leaders congolais cachés dans un hôtel bruxellois, le Park Résidence, avenue de l'Yser. Et, bien sûr, le 18 mars, le journal consacre à cette chasse une large place – texte et photos – en première page. Dans la brève interview qu'ils acceptent finalement de donner aux limiers de *La Cité*, les trois dirigeants de l'Abako déclarent être venus de leur plein gré en Belgique. Et, dans un message écrit qu'ils cosignent, ils disent avoir remis au ministre une déclaration contenant tout ce qu'ils avaient à dire.

### La rude année 1956

Les mouvements pour l'émancipation des peuples ne sont pas les seuls faits marquants de cette décennie dans le monde comme en Belgique.

L'année 1956, en particulier, est pour notre pays, celle, le 8 août, de la catastrophe minière du Bois du Cazier, la plus meurtrière qu'ait jamais connu le pays. Le bilan est lourd : 262 morts, dont 136 Italiens, 95 Belges, 8 Polonais, 6 Grecs, 5 Français, 5 Allemands, 3 Hongrois, 1 Ukrainien, 1 Russe, 1 Hollandais et 1 Anglais. Il n'y a que 13 survivants.

Le journal dépêche sur place plusieurs envoyés spéciaux : Josse Mélange, Freddy François, Jean Gérard, Paul Leclercq, Pierre Courcelles, Jo Grinnaert. Pendant la longue attente, chaque jour, les uns et les autres rendent compte des efforts des sauveteurs, de la douleur des proches et de l'indignation de la population. Très vite, ils posent les questions nécessaires sur la vétusté de nos charbonnages, sur la sécurité du travail. Et aussi celles qui concernent l'organisation des secours, les conditions de vie des familles italiennes, la place des étrangers dans nos structures syndicales et dans la vie sociale. Pour la circonstance, le journal publie une chronique en langue italienne.

Un éditorial du 18 août, titré « Sécurité d'abord » rappelle que « trop de vies humaines déjà ont été consacrées à l'argent ». Et, le 21 août, Max Bastin écrit : « Au-delà des responsabilités individuelles, ce sont les responsabilités collectives qu'il faut établir, responsabilités auxquelles, à quelque titre que ce soit, nul ne peut échapper ; c'est la responsabilité du régime économique et financier qui régit la vie de notre industrie charbonnière et la responsabilité des structures ». La mine sera fermée en 1967.

C'est en 1956 également que, le 26 juillet, Nasser, le président égyptien, nationalise le canal de Suez entraînant, le 29 octobre, une intervention d'Israël dans

le Sinaï qui précède de peu le débarquement des forces franco-britanniques (le 5 novembre) en Égypte.

Et puis, toujours la même année, quasiment à la même époque, du 23 octobre au 4 novembre, une insurrection éclate à Budapest, en Hongrie. Elle sera brisée par l'armée russe et fera des milliers de morts.

Très prompt sur la balle, Freddy François, avec hardiesse et de petits moyens, propose d'aller voir ce qui s'y passe. Il embarque sur un camion frété par le Père Van Straaten, l'animateur de l'Aide aux prêtres de l'Est. Il est à ses côtés quand celui-ci rencontre le cardinal Mindszenty qui vient d'être libéré.

## Réouverture de la question scolaire

Pendant les années 50, il est utile de le rappeler, la presse belge n'est pas ce qu'elle est aujourd'hui. La plupart des journaux sont des journaux d'opinion. Ils consacrent une large place à des commentaires engagés ou à la polémique. Au-delà de leurs éditoriaux, beaucoup d'entre eux proposent une rubrique d'échos – elle s'appelle « Le Point » dans *La Cité* – où, très souvent, confrères et hommes politiques sont égratignés avec plus ou moins de talent et de férocité.

Dans un pays qui est encore celui des piliers idéologiques, chacun est dans son camp. Faut-il s'étonner, dès lors, que *La Cité* soit dans le sien, dans cet après-guerre marqué par une résurgence des tensions autour de l'école ? C'est, incontestablement, le premier grand dossier avec lequel, durant toutes ces années, elle va se trouver confrontée.

Il y a, en effet, régression temporaire dans le cheminement vers la pacification idéologique induit par le système des coalitions. Trois flux contribuent au réveil des antagonismes entre catholiques et laïques. Tout d'abord, les clivages traditionnels, dont la ligne de fracture Église-État, sont réactivés par une succession de dossiers brûlants, comme la répression de la collaboration, la question royale et la mise en œuvre de la sécurité sociale. Ensuite, après les élections de 1949 et de 1950, il y a retour, durant quelques années, au principe majoritaire : la suprématie du plus fort se substitue au partage des influences et aux décisions prises par consensus. Enfin, la prolongation de la scolarité provoque l'émergence d'un nouvel enjeu : la liberté du père de famille. Selon les catholiques, celle-ci est bridée par des obstacles financiers, qui freinent l'accès à l'enseignement confessionnel après l'âge d'obligation scolaire. Pour les laïques, elle est entravée par l'insuffisance de l'offre d'instruction émanant des pouvoirs publics, surtout de l'État.

Comme journal démocrate chrétien, *La Cité* juge toute politique scolaire à l'aune de trois critères, auxquels elle accorde la même importance : le respect de la liberté de conscience, la démocratisation de l'accès au savoir, l'égalité de

traitement entre les élèves, les parents et les enseignants. On ne peut comprendre le soutien que le quotidien apporte à la politique du ministre Harmel, ni la vigueur de son opposition aux projets Collard, si l'on perd de vue ce référentiel idéologique qui fonde l'attitude de la rédaction.

*La Cité* est, à tout le moins, réservée sur le bilan économique, social et financier des trois gouvernements sociaux chrétiens homogènes qui se succèdent du 8 juin 1950 au 12 avril 1954 : les cabinets Duvieusart, Pholien et Van Houtte. Par contre, elle soutient résolument la politique du ministre de l'Instruction publique Pierre Harmel, auquel elle prête des intentions louables : modération, souci de l'équité, volonté de promouvoir tous les secteurs de l'éducation et d'en démocratiser l'accès.

Pour le quotidien démocrate chrétien, les mesures adoptées par le ministre respectent scrupuleusement les intérêts des familles qui font confiance à l'enseignement public. Elles instaurent un régime plus équitable en faveur des parents désireux d'envoyer leurs enfants dans les écoles moyennes et techniques confessionnelles par l'exonération d'une partie du minerval. Pour les professeurs de ces mêmes établissements, elles introduisent une égalité de traitement, à fonction et diplôme similaires, par rapport à leurs collègues du réseau officiel. Aussi le journal demeure-t-il imperméable aux critiques que libéraux, socialistes et communistes adressent à Pierre Harmel. Ces reproches portent principalement sur l'insuffisance persistante de l'offre scolaire des pouvoirs publics, sur l'ingérence de représentants du réseau libre dans le processus de création d'écoles officielles et sur les flux de subventions dont bénéficierait l'enseignement confessionnel, sans contrôle de qualité suffisant de la formation dispensée.

À l'occasion du scrutin législatif du 11 avril 1954 – le premier qu'elle ait à couvrir depuis sa parution – *La Cité* adopte une attitude à l'égard de ses lecteurs qu'elle reproduira *mutatis mutandis* lors d'élections ultérieures<sup>5</sup>. Elle leur déconseille le vote de liste, dit « vote en case de tête », alors pratiqué par une grande majorité d'électeurs : cette formule avalise, purement et simplement, le classement des candidats établi par les instances des partis. Le journal préconise le vote de préférence en faveur d'un candidat<sup>6</sup> proche des organisations constitutives du MOC, arborant les couleurs du PSC. Elle n'ignore nullement l'effet dévolutif de la case de tête : seuls les mieux classés, à quelque tendance qu'ils appartiennent, ont de réelles chances d'être élus. Bref, le journal invite ses lecteurs à apporter leurs suffrages au PSC, tout en leur suggérant une modalité qui permet de surmonter leur réticence éventuelle, due à la présence de conservateurs sur les listes de ce parti ou au bilan mitigé du gouvernement sortant.

---

5. Du moins jusqu'au scrutin du 7 novembre 1971. À partir des élections du 10 mars 1974, il n'y a plus jamais de consigne en la matière.

6. Jusqu'en 1995, il n'y a pas de vote préférentiel plural : l'électeur ne peut voter que pour un seul candidat de la liste de son choix.

Le 10 avril 1954, William Ugeux observe que cette ligne de conduite fait l'objet de réactions partagées. Certains lecteurs se félicitent d'être considérés comme des « citoyens adultes ». D'autres, au contraire, déplorent « une trop grande réserve à l'égard du PSC, qui risque de troubler les consciences et de donner à penser qu'un autre vote serait acceptable ».

Quoi qu'il en soit, le scrutin se solde par une défaite du PSC-CVP, un net progrès des socialistes et une avancée moindre des libéraux. Mathématiquement, trois bipartites sont envisageables : selon la terminologie de l'époque, le « gouvernement des gauches »<sup>7</sup>, l'alliance bleue et romaine ou le cabinet rouge et romain.

Pour *La Cité*, la première formule serait un mariage contre nature, unissant l'eau et le feu au plan socio-économique, avec un anticléricalisme rétrograde comme seul ciment. La deuxième voie irait à l'encontre des vœux du corps électoral, qui semble désirer un retour du PSB-BSP aux affaires. La troisième possibilité serait de loin préférable, vu les convergences programmatiques entre les formations concernées en matière de démocratie économique et de progrès social.

Lorsque le « gouvernement des gauches » dirigé par Achille Van Acker voit le jour, la méfiance est immédiate à son égard dans les colonnes du journal. À en croire ce dernier, les socialistes, ployant sous la férule des organisations anticléricales, s'apprêteraient à baisser le pavillon devant les libéraux au préjudice des travailleurs : la démocratie économique serait sacrifiée sur l'autel d'une croisade scolaire anachronique, de nature à réveiller la division des Belges. Toutefois, dans le secteur de l'enseignement, le quotidien démocrate chrétien entend se garder de tout procès d'intention : il veut juger le gouvernement sur pièces, c'est-à-dire sur les textes qu'il élaborera et les actes qu'il posera.

Les lignes de force des projets préparés par le nouveau ministre de l'Instruction publique, le socialiste Léo Collard, sont rapidement connues. Elles tendent, entre autres, à réduire les crédits de fonctionnement des écoles professionnelles agréées, à diminuer drastiquement les subventions à l'enseignement moyen libre, à accorder la priorité aux diplômés du réseau officiel pour la nomination dans les établissements de l'État. *La Cité* anticipe les effets dévastateurs de pareilles mesures : augmentation des charges financières des familles, en particulier modestes, qui confient leurs enfants aux écoles confessionnelles, rétrogradation des professeurs de l'enseignement libre, moins bien rémunérés que leurs collègues des établissements publics, au rang de citoyens de seconde zone, réduction des débouchés pour les régents et licenciés issus du réseau catholique. Elle adresse un coup de semonce au ministre : s'il suit un tel cap, « il verra se dresser contre lui l'opinion catholique tout entière » (17 juillet 1954).

7. En référence à un positionnement anticlérical sur le clivage philosophique, soit une coalition des socialistes et des libéraux (une violette, comme on dira en 2003).

## Non aux projets Collard !

La hache de guerre est déterrée le 1<sup>er</sup> septembre 1954, après le limogeage d'interimaires diplômés de l'enseignement catholique et affectés à des écoles de l'État. *La Cité*, ce jour-là, dénonce aussitôt le caractère « inique et odieux » de cette décision, qui « instaure le délit d'opinion ». Elle proteste contre l'inhumanité de semblable révocation : « un patron réactionnaire aurait plus d'égards pour remercier un domestique ». Quinze jours plus tard, elle ouvre une liste de souscription, invitant ses lecteurs à verser leur obole à un fonds de secours, créé par les organisations sociales chrétiennes, en faveur des « victimes du sectarisme anticlérical ».

Collard doit en partie faire marche arrière, mais l'incident stimule la mobilisation des forces catholiques. Le 23 septembre 1954, ces dernières créent le Comité national de défense des libertés démocratiques (CDLD), dans lequel plusieurs composantes du MOC-ACW, en particulier les syndicats, jouent un rôle très actif. *La Cité* salue cette initiative : elle en appelle à la résistance à la politique « réactionnaire » du gouvernement Van Acker.

Ce dernier n'attend pas l'adoption de ses projets de loi pour réduire le budget de l'Instruction publique, en défaveur de l'enseignement libre. Joseph Verhoeven voit dans cet acte une véritable déclaration de guerre. Le 8 novembre, il bat le rappel des troupes : « C'est maintenant qu'il faut réagir avec vigueur. Il s'agit de sonner l'alarme avant qu'il ne soit trop tard ».

*La Cité* fait sienne la formule d'August Cool, président de la CSC : « Le gouvernement veut la guerre ? Il l'aura, et ce ne sera pas une guerre en dentelles ». Elle annonce un combat sans merci, mené au nom de la légitime défense. À la veille de la journée nationale de protestation du 24 novembre 1954, elle titre : « Toute abstention sera une désertion ». Elle baisse le ton à la fin de 1954, lorsque le gouvernement fait mine de chercher un accommodement avec l'archevêché et avec l'opposition, avant de repartir à l'assaut de plus belle, le 4 janvier : elle assimile Collard à « ces patrons de naguère, qui n'hésitaient pas à faire peser sur leurs ouvriers les pires contraintes matérielles et morales ».

Le dépôt du projet de loi n° 217<sup>8</sup>, annoncé pour le 1<sup>er</sup> février 1955, est ressenti comme une véritable agression. *La Cité* y voit l'amorce d'un « conflit très grave », dont elle assume pleinement le caractère politique : « Il est des combats que l'on est contraint d'accepter et que l'on doit mener jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au retrait du projet, jusqu'à la démission du gouvernement, jusqu'à la dissolution des Chambres s'il le faut », écrit-elle le 29 janvier. Le journal n'exclut

---

8. Projet de loi fixant des règles d'organisation de l'enseignement de l'État, des provinces et des communes et de subvention par l'État d'établissements d'enseignement moyen, normal et technique.

pas « le recours à des moyens extrêmes » (12 février), ce qui n'est guère dans ses habitudes. Il reproduit des articles d'organisations catholiques très durs pour le PSB-BSP, où il est question de « Gestapo socialiste » et de « dictature rouge ». Le 13 mars, il publie un éditorial de Mgr Cardijn, qui prête au gouvernement Van Acker « la conception nazie, la conception fasciste, la conception communiste, la conception totalitaire de la liberté ».

Organisée par le CDLD, la journée nationale de protestation du 26 mars 1955 se déroule à Bruxelles, en présence de nombreux dirigeants, cadres et militants du MOC-ACW. Malgré les mesures d'interdiction prises par le bourgmestre et par le gouverneur du Brabant, en dépit de la suppression de trains par le ministre des Communications, 100 000 personnes défilent dans les rues. L'INR est censuré. Le ministre de l'Intérieur, Pierre Vermeylen, stigmatise « l'incapacité » du PSC-CVP à organiser une manifestation dans la capitale. *La Cité* consacre à l'événement une couverture maximale. Après coup, elle publie à son sujet un recueil de photos de 16 pages, assorties de commentaires où elle se gausse des affirmations du gouvernement et de la presse socialiste sur l'insuccès de la mobilisation.

Ce document et la circulaire qui l'accompagne<sup>9</sup> sont intéressants à plus d'un titre. *La Cité* y réaffirme son soutien indéfectible à la lutte du CDLD. Elle s'attribue – avec *Vers l'Avenir* et *Le Courrier de l'Escaut* – le mérite d'avoir assuré la visibilité de la présence wallonne au sein de la manifestation, qualifiée de « flamande » par la presse gouvernementale. Elle revendique un leadership moral dans le combat mené par la plume contre les projets Collard : n'est-elle pas le seul quotidien « national » à refuser l'insertion de publicités pour l'emprunt d'État du 8 avril 1955, se privant ainsi de « recettes confortables » pour « ne pas fournir au gouvernement les moyens de sa politique sectaire » ? Elle utilise aussi l'événement à des fins promotionnelles : elle se positionne comme « un journal entièrement dévoué à la cause chrétienne et ayant l'oreille des travailleurs ». Non sans succès, semble-t-il : si les ventes au numéro n'augmentent guère, le nombre d'abonnés passe de 11 552 à 13 176, entre le 13 octobre 1954 et le 9 juin 1955.

Le mouvement de protestation enfle. La manifestation du 10 juillet 1955 réunit à Bruxelles 250 000 personnes, selon des sources catholiques. Au lendemain de cette démonstration de force, Joseph Cuyppers explicite la position que *La Cité* tiendra jusqu'en 1958 : « On ne gouverne pas contre la marée humaine. Rien ne nous arrêtera plus. Le gouvernement doit céder la main. Qu'il s'en aille ! », écrit-il le 11 juillet.

9. *La Cité. Pour la liberté scolaire. Malgré les mesures de contrainte prises par le gouvernement de la peur, plus de 100 000 manifestants ont défilé sur Bruxelles, le 26 mars 1955, Bruxelles, La Cité, 1955.*

La fièvre retombe après le 21 juillet 1955, date d'adoption du projet 217 par le Sénat. Demeure une certitude : « Dans deux ans au plus, le pays consulté chassera du pouvoir ce gouvernement de l'injustice et de la régression sociale », estime Joseph Verhoeven le 22 juillet.

Une conviction se forge peu à peu : le contentieux ne se réglera pas par une politique de revanche, mais par la négociation. Dès le 6 août 1955, Jean Heinen écrit : « Ce compromis acceptable et durable, il faudra bien le trouver (...). Nous souhaiterions, faut-il le dire, que tentent de se hausser à ce niveau tous les hommes de bonne volonté qui, un jour ou l'autre, seront appelés à rechercher les conditions d'un véritable *modus vivendi* ».

Toutefois, la solution négociée se fait attendre. Entre-temps, il faut vivre. Le 31 mai 1957, le conseil d'administration de *La Cité*, inquiet des difficultés financières auxquelles le journal est confronté, renonce à une certaine forme d'intransigeance : il décide « d'accepter automatiquement toute publicité pour les emprunts des parastataux, organismes divers et fonds spéciaux, (...) qui ne soient pas de la publicité pour emprunt d'État » ; il confie au comité de direction « le soin de voir si, après un moment, il n'est pas possible d'accepter aussi la publicité pour les emprunts d'État proprement dits ». Le quotidien ne limite pas pour autant son soutien au CDLD : c'est avec son appui qu'est organisée la manifestation du 18 mai 1958, au cours de laquelle 200 000 personnes réclament « une chance égale pour tous, dans la paix et l'égalité scolaires ».

## Vers le Pacte scolaire

Le scrutin législatif du 1<sup>er</sup> juin 1958 pourrait s'avérer décisif. L'attitude à adopter durant la campagne électorale est examinée par le conseil d'administration de *La Cité*, en sa séance du 28 mars 1958. Au nom du comité de direction, le président Louis Dereau avance cinq propositions. Primo, le journal se prononcera explicitement en faveur du PSC, dans ses articles et ses échos, mais sans insérer les placards envoyés par ce parti. Secundo, il approuvera globalement le programme social chrétien, tout en formulant des critiques « constructives » sur des points auxquels le MOC est particulièrement attaché : la démocratisation de l'enseignement, la politique sociale et les réformes de structure économique. Tertio, il critiquera sévèrement l'action du gouvernement Van Acker dans tous les domaines. Quarto, il apportera un soutien « particulier et nominatif », dans ses pages régionales, aux candidats patronnés par les fédérations du MOC. Quinto, « pour sauvegarder sa politique de vente », la rédaction se gardera « d'exagérer l'ampleur de la partie politique du journal », afin de lui conserver sa physionomie habituelle.

Quatre de ces cinq propositions sont retenues sans discussion. Seule la question du soutien « particulier et nominatif » à des candidats démocrates chrétiens est débattue. À la demande d'Olivier Grégoire, secrétaire général du MOC, la suggestion correspondante est repoussée. *La Cité* ne recommandera donc pas de voter pour des personnalités nommément désignées, « sauf éventuellement si, dans certaines régions, d'autres organisations ou d'autres journaux le faisaient ». Elle se bornera à « mettre en valeur les candidats du mouvement » dans ses articles, interviews, photos et comptes-rendus de meetings. La rédaction s'en tient effectivement à cette règle de conduite.

Après coup, le conseil d'administration de *La Cité* du 28 juin 1958 formulera le constat suivant : « L'attitude prise par le journal à la veille des élections lui a valu des félicitations de tous côtés et un prestige accru dans les milieux politiques. Tout le monde reconnaît que le journal a pris une part importante dans le PSC en Wallonie. Il est à noter que cette attitude ne nous a valu aucune critique de la part de nos lecteurs, bien au contraire ».

Sans s'y référer explicitement, le quotidien a inscrit son action dans la stratégie tracée par André Oleffe, président du MOC : jouer la carte de « l'union sacrée » entre catholiques, en vue de renforcer l'influence du mouvement au sein du PSC-CVP. Cette stratégie s'avère payante : à la Chambre, pour la première fois de sa longue histoire, la démocratie chrétienne emporte 38 % des sièges dévolus à l'aile francophone du parti<sup>10</sup>. Le 2 juin, au lendemain du scrutin, *La Cité* a le sentiment d'avoir mené « un juste combat » et d'avoir contribué au succès du PSC, « dû pour une bonne part aux suffrages des travailleurs de Wallonie et de Bruxelles ».

Très vite, le journal préconise l'élaboration d'une solution définitive à la question scolaire, afin que le pays réunifié puisse enfin s'attaquer aux problèmes de l'heure : la démocratisation des études et les réformes socio-économiques. Reprenant ses polémiques avec *La Libre Belgique*, qualifiée de « respectable douairière » et de « vieille feuille du conservatisme catholique », il aspire à la mise en place d'une coalition avec le PSB-BSP, dans les rangs duquel il espère voir émerger « un nouveau Destrée »<sup>11</sup>.

En réalité, le pays risque d'être ingouvernable. Redevenu majoritaire au Sénat, le PSC-CVP ne l'est pas à la Chambre. Après avoir perdu des plumes, socialistes et libéraux répugnent à s'allier à lui. Dans l'immédiat, le seul scénario possible est un gouvernement social chrétien minoritaire, dirigé par Gaston Eyskens.

10. P. WYNANTS, « André Oleffe (1914-1975), fer de lance de la démocratie chrétienne », *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 21, 2007, pp. 186-187.

11. J. DESMARETS, « Les tâches de demain », *La Cité*, 8 juin 1958 ; « M. Eyskens formateur », *ibid.*, 10 juin 1958. Rappelons que Jules Destrée, premier socialiste en charge de l'Instruction publique avec le titre de ministre des Sciences et des Arts (1919-1921), a promu une politique tolérante, focalisée sur l'accès des enfants des milieux populaires à la scolarité.

Le 3 juillet 1958, ce cabinet obtient la confiance grâce à l'appoint de l'unique député de la Volksunie et de deux élus libéraux de Flandre occidentale. *La Cité* (7 juillet) reproche aux socialistes de fuir leurs responsabilités, de préférer l'anticléricalisme au progrès social, voire de « se réfugier dans l'opposition en vue de se refaire une problématique virginité ».

Soucieux d'élargir sa majorité, Eyskens noue des contacts discrets avec les principaux partis d'opposition : il s'agit de « dépolitiser » la question scolaire pour la dénouer. *La Cité* appuie cette démarche, tout en agitant la menace d'une dissolution anticipée des Chambres en cas d'impasse.

Du 8 août au 10 septembre 1958, des experts des partis traditionnels préparent les négociations, à finaliser en Commission nationale scolaire. Le quotidien démocrate chrétien voit dans ces travaux l'amorce d'un tournant dans l'histoire de Belgique, pour autant que les protagonistes fassent preuve d'esprit d'ouverture et de loyauté. Les figures de proue des grandes familles politiques prennent le relais, du 18 septembre au 30 octobre 1958. Pendant ce temps, Gaston Eyskens entreprend la formation d'un nouveau gouvernement avec les libéraux.

Faute d'alternative, *La Cité* se résigne à cette perspective, non sans insister sur le statut de parti d'appoint du partenaire, ni critiquer vertement les conditions qu'il pose pour son retour au pouvoir. Un accord scolaire global est conclu le 4 novembre 1958. Le journal y voit une victoire de la tolérance et de la démocratie, dont il attribue le mérite au PSC.

Deux jours plus tard, le Pacte scolaire est paraphé, avant d'être signé solennellement le 20 novembre. À la même date, le gouvernement Eyskens est élargi aux libéraux, avec Charles Moureaux à l'Instruction publique.

*La Cité* souligne d'emblée l'importance du Pacte scolaire pour les familles, le corps professoral et les écoles. Valable pour douze ans, l'accord consacre la liberté du père de famille. Il contribue à la démocratisation des études par la suppression complète du minerval et l'augmentation des bourses. Il instaure une égalité de traitement entre les enseignants, à diplôme égal, avec régime particulier pour les religieux. Il assure à la fois le développement du réseau officiel et la viabilité des établissements libres.

En termes budgétaires, le compromis s'avérera très coûteux mais, pour le journal, la paix scolaire n'a pas de prix, estime, le 9 novembre, José Desmarets. Pour lui, « elle est d'une portée inestimable. Elle institue un désarmement politique sur des problèmes dépassés et débilissants. (...) La certitude de pouvoir désormais, pendant douze ans, travailler en commun aux vrais problèmes de ce demi-siècle représente un tel gain pour le pays qu'au total, les dépenses envisagées constituent le plus bel investissement national opéré depuis longtemps ».

Un cap décisif est franchi : il pourrait être, « avec la fin de l'après-guerre, l'aube d'une période nouvelle ».

*La Cité* n'aura plus à se mobiliser pour la défense des droits scolaires des travailleurs chrétiens et des autres catholiques. Elle n'en poursuivra pas moins son long combat pour la démocratisation des études. Elle devra aussi se positionner sur d'autres fronts – le Congo, les réformes socio-économiques, le contentieux communautaire – qui, après la pacification sur le clivage idéologique, feront la une de l'actualité.

Le 10 septembre 1950, le conseil d'administration de la Compagnie  
a décidé de procéder à la réévaluation des actions de la Compagnie  
en vue de leur inscription en bourse. Cette réévaluation a été effectuée  
par un comité d'experts indépendants, qui ont déterminé que la valeur  
actuelle des actions de la Compagnie est d'environ 100 dollars par  
action. Cette réévaluation a été approuvée par le conseil d'administration  
et sera mise en œuvre au cours de l'année 1951.

Le 15 septembre 1950, le conseil d'administration de la Compagnie  
a décidé de procéder à la réévaluation des actions de la Compagnie  
en vue de leur inscription en bourse. Cette réévaluation a été effectuée  
par un comité d'experts indépendants, qui ont déterminé que la valeur  
actuelle des actions de la Compagnie est d'environ 100 dollars par  
action. Cette réévaluation a été approuvée par le conseil d'administration  
et sera mise en œuvre au cours de l'année 1951.

Le 20 septembre 1950, le conseil d'administration de la Compagnie  
a décidé de procéder à la réévaluation des actions de la Compagnie  
en vue de leur inscription en bourse. Cette réévaluation a été effectuée  
par un comité d'experts indépendants, qui ont déterminé que la valeur  
actuelle des actions de la Compagnie est d'environ 100 dollars par  
action. Cette réévaluation a été approuvée par le conseil d'administration  
et sera mise en œuvre au cours de l'année 1951.

Le 25 septembre 1950, le conseil d'administration de la Compagnie  
a décidé de procéder à la réévaluation des actions de la Compagnie  
en vue de leur inscription en bourse. Cette réévaluation a été effectuée  
par un comité d'experts indépendants, qui ont déterminé que la valeur  
actuelle des actions de la Compagnie est d'environ 100 dollars par  
action. Cette réévaluation a été approuvée par le conseil d'administration  
et sera mise en œuvre au cours de l'année 1951.

Le 30 septembre 1950, le conseil d'administration de la Compagnie  
a décidé de procéder à la réévaluation des actions de la Compagnie  
en vue de leur inscription en bourse. Cette réévaluation a été effectuée  
par un comité d'experts indépendants, qui ont déterminé que la valeur  
actuelle des actions de la Compagnie est d'environ 100 dollars par  
action. Cette réévaluation a été approuvée par le conseil d'administration  
et sera mise en œuvre au cours de l'année 1951.

Le 5 octobre 1950, le conseil d'administration de la Compagnie  
a décidé de procéder à la réévaluation des actions de la Compagnie  
en vue de leur inscription en bourse. Cette réévaluation a été effectuée  
par un comité d'experts indépendants, qui ont déterminé que la valeur  
actuelle des actions de la Compagnie est d'environ 100 dollars par  
action. Cette réévaluation a été approuvée par le conseil d'administration  
et sera mise en œuvre au cours de l'année 1951.



Dans la nuit du 30 septembre 1950 : *La Cité* sort de presse pour la première fois. Tout le monde est au pied de la rotative.



Au début, le matériel technique n'est pas très développé et l'expédition du journal est bien artisanale encore.



En haut, de gauche à droite :  
Max Bastin et Joseph Cuypers.  
Ci-contre : Louis Dereau.

Une des premières affiches de promotion.  
Le choix populaire du journal  
s'y exprime clairement.

**7 JOURS SUR 7**  
*Lisez*  
**LA CITÉ**  
UN GRAND JOURNAL  
POUR LE PEUPLE

UNE INFORMATION COMPLETE ET OBJECTIVE	ABONNEZ-VOUS <b>ICI</b> OU PAR C.C.P. 69-44	UNE DOCUMENTATION SOCIALE QUOTIDIENNE
CHAQUE MATIN UNE PAGE DE NOUVELLES DE VOTRE REGION	3 MOIS - 90 Fr. 6 MOIS - 170 Fr. 1 AN - 310 Fr.	DES CHRONIQUES POUR CHAQUE MEMBRE DE VOTRE FAMILLE

et LA CHRONIQUE  
SPORTIVE DE LUC VARENNE

**DEUX FEUILLETONS ET UN ROMAN DESSINE**

ÉDITIONS CITEA - 10, rue du Palais - 1050 Br.

Mgr Joseph Cardijn, un de ceux qui ont voulu *La Cité*, à laquelle il a collaboré de nombreuses années.



Une réunion de rédaction dans les anciens locaux de la rue des Sables, en septembre 1960. On y voit, debout, les bras croisés, Jo Grinnaert et, assis, en partant de la fenêtre, Paul Leclercq, André Louis, Jacques Schepmans et Pierre Depuydt. Assis, à droite, Jean Heinen et, à l'avant-plan, Léon Delhalle (photo Publi-Press).





La Cité consacre une large place aux sports. Dès le début, elle suit le Tour de France.

**LA CITÉ**

Pour la

**LIBERTE SCOLAIRE**

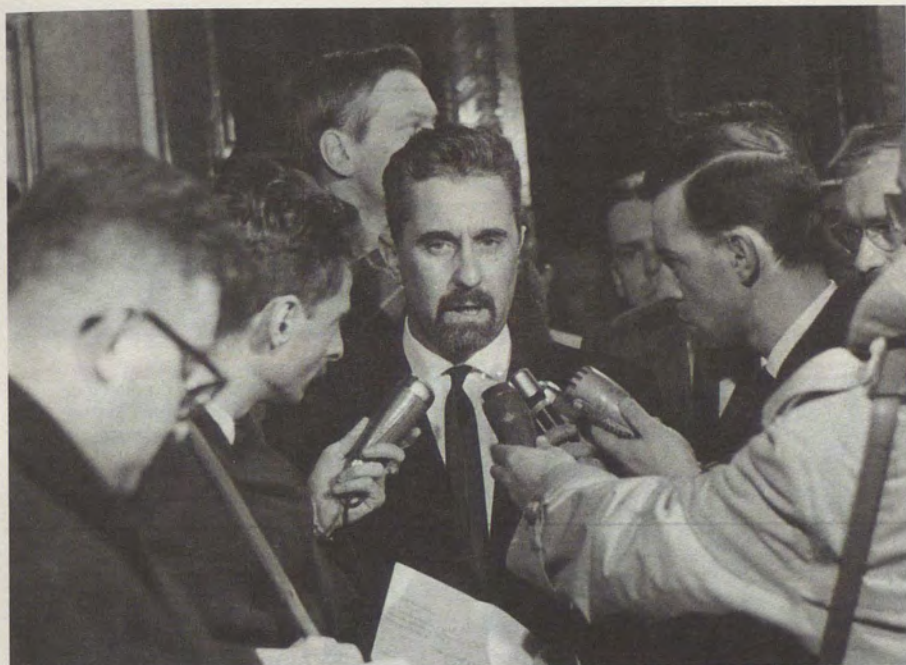
malgré les mesures de contrainte prises  
par le gouvernement de la peur

**Plus de 100.000 manifestants  
ont défilé sur Bruxelles  
le 26 mars 1955**

En 1955, très engagé dans la lutte scolaire, le journal publie une brochure illustrée rendant compte de la manifestation du 26 mars, minimisée par le ministre de l'Intérieur.



La réunion hebdomadaire des chefs de service. Ici, en septembre 1960, au centre, le directeur José Desmarests. À sa gauche : Henri Renard (abonnements), Marie-Thérèse Aerts (personnel), Bernard de Vernisy (publicité). À sa droite : Jean Heinen (rédacteur en chef), Édouard Van Horenbeek (promotion) et Jean Verstegen ( comptabilité ) (photo Publi-Press).



Le 12 avril 1964, lors de la grève des médecins, le docteur André Wynen réagit aux propos du Premier ministre. Il est, ici, interviewé par deux journalistes de la RTB, anciens de *La Cité* : Guy Cuvelier (à sa gauche) et Frédéric François (à sa droite). (photo Jean Guyaux)



Au début de 1970, pour la première et la dernière fois, une campagne d'affiches de grand format est lancée en Wallonie et à Bruxelles.

Robert D'Hondt,  
secrétaire général de  
la CSC et président  
de *La Cité* pour  
laquelle il se battit  
jusqu'au bout.



Dans le bureau du directeur,  
Marie-Thérèse Aerts et Émile  
Hougardy, le chef d'atelier  
attaché à la fabrication du journal.

Ci-dessous, le 31 janvier 1972, *La  
Cité* à la Radioscopie de la presse.  
Au premier rang, de gauche à  
droite : Jules Gérard-Libois,  
Paul M-G Lévy, William Ugeux,  
le premier directeur du quotidien,  
Louis Dereau, président du  
conseil d'administration et  
Jean Heinen, directeur  
(photo By).



## chapitre 3

# LE TEMPS DE LA NOTORIÉTÉ

### (1960-1970)

COMME la décennie précédente, la période 60-70 est riche en événements, dans le monde autant qu'en Belgique. C'est l'époque de la Table ronde congolaise, de l'indépendance de notre ancienne colonie, de la mort de Lumumba et des dernières péripéties de la guerre d'Algérie. En politique intérieure, les *sixties* sont marquées par des turbulences sociales et communautaires : grèves contre la loi unique, grève des femmes de la FN, crise de Louvain, marches flamandes sur la capitale, compromis sur les « communes à facilités », grève des médecins... Les Belges se réjouissent du mariage de Baudouin et de Fabiola et de la première victoire d'Eddy Merckx au Tour de France, mais ils subissent le traumatisme de l'incendie de l'Innovation. L'Église se rénove par le Concile Vatican II. Armstrong et Aldrin marchent sur la lune. La violence politique sévit aux États-Unis : John et Robert Kennedy, puis Martin Luther King sont assassinés. L'Otan s'installe dans notre pays

#### En bonne forme

À la fin de 1960, *La Cité*, est au mieux de sa forme. Son tirage est au sommet : quelque 22 000 abonnés et une moyenne journalière de 5 000 acheteurs au numéro.

Le 1<sup>er</sup> octobre, un copieux numéro spécial marque le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la création du quotidien qui, à l'évidence, a dépassé le cap de la mortalité infantile. Le public a répondu aux attentes de la rédaction et *La Cité* voit son crédit affirmé dans tous les milieux. Ce jour-là, on peut lire dans l'éditorial : « Notre volonté de réaliser une société fraternelle, ouverte à tous, économiquement forte, socialement progressive, culturellement moderne et internationalement accueillante a été sans failles. (...) On a bien voulu nous dire, à maintes reprises, que le benjamin de la presse belge plaisait par sa jeunesse, son dynamisme, mais par sa pondération et son objectivité aussi. (...) Nous aurions pu souvent – dans l'affaire congolaise encore – crier avec les loups. C'est plus aisé et plus rentable. Nous ne nous sommes jamais laissé aller à ces facilités ».

Au fil des dix années qui suivent, de nouveaux journalistes rejoignent l'équipe rédactionnelle : Jacques Schepmans (1960) qui deviendra une figure marquante

du *Pourquoi Pas ?*, Lucien Latin (1960), Ghislain Cotton (1962), Théo Mathy (1962), spécialiste du cyclisme, dont le nom s'impose bien avant qu'il soit à la RTB où il entre en 1976. Arrivent encore l'Arlonais Frédéric Kiesel (1963), nouveau titulaire du service étranger, mais aussi poète et conteur, honoré par plusieurs prix littéraires, Christian Dessambre (1965), Jean-Claude Mouvet (1965) et Fabienne Magnée (1969). C'est durant cette décennie également que Colette Braeckman (1966) rejoint l'équipe. Quelques autres quittent le journal pour de nouveaux horizons. Ainsi, Freddy François (1960) qui va devenir Frédéric à la RTB, Josse Mélange (1962) qui rejoint William Ugeux à Inbel (l'Institut belge d'information succédant à Inforcongo), William Biétry (1962), journaliste attaché depuis la première heure à la rédaction sportive, qui rentre dans son pays, la France, pour des raisons familiales, ou encore Jean Brutsaert (1963) qui part au Zaïre en 1965 et reviendra au journal en 1968.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1965, arrive aussi à *La Cité* un journaliste au parcours atypique. Joseph (dit *Jos*) Schoonbroodt vient de Petit-Rechain, près de Verviers. Il a 29 ans. Ouvrier dans une entreprise de constructions métalliques de la place, il y est un délégué syndical très actif, vivant avec passion et engagement les grands tournants industriels de l'époque. Formé à l'ISCO (Institut supérieur de culture ouvrière), il est correspondant régional du journal. Sous le nom de José Beaupain, il est un des animateurs de l'édition verviétoise pour laquelle il conçoit « Le campeur d'or », trophée décerné aux mouvements de jeunesse qui organisent les meilleurs camps de vacances. Le prix consiste en une hache symbolique ! Après son départ, Edmond Debouny lui succède et anime le concours pratiquement jusqu'à la fin de *La Cité*.

Rapidement, Jos Schoonbroodt occupe une place importante au sein de la rédaction. De son action militante, il conserve intacte sa curiosité pour les questions économiques et sociales. Doué d'un esprit d'analyse, il démonte ces dossiers complexes et les explique aux lecteurs de *La Cité*. Il est entier, autant dans ses analyses fortes du libéralisme débridé que dans ses relations pas toujours aisées, voire ombrageuses, avec ses interlocuteurs et avec ses collègues.

En même temps qu'il poursuit des études à la FOPES (Faculté ouverte de politique économique et sociale de l'UCL), il devient peu à peu une figure remarquée de la presse. Il est invité aux débats télévisés. Il occupe le terrain, se montre accrocheur, têtu, posant des questions, rarement courtes et, quelquefois, contenant déjà ses propres réponses.

À *La Cité*, au fil des ans et au gré de l'actualité, il instruit les grands dossiers : la sidérurgie, le pétrole, l'électricité, la consommation, la concertation sociale, l'aide à la presse et bien d'autres. C'est aussi un passionné d'automobile et, tout naturellement, il tient dans le journal la rubrique qui y est consacrée.

C'est encore durant cette décennie, d'août 1962 à 1969, que Mgr Jacques Leclercq, professeur aux Facultés Saint-Louis et à l'UCL, fondateur de la revue *La Cité chrétienne* (1926-1940), un des initiateurs du mouvement Rénovation wallonne, donne régulièrement une « Chronique du temps présent » à *La Cité*, à laquelle collabore à nouveau Max Bastin, depuis sa rentrée de Léopoldville en 1960.

Dans les années 69-70, le journal qui, jamais, ne se départit d'un permanent souci de pédagogie, crée le « Dictionnaire de l'actualité », une rubrique quotidienne alimentée par l'ensemble de la rédaction, ou encore l'« Euroscope », une chronique hebdomadaire rédigée par Jules Gérard-Libois d'abord, par Vincent Goffart ensuite.

Au 1<sup>er</sup> septembre 1961, arrivé du *Courrier d'Afrique*, André Lepers vient renforcer le cadre administratif de la maison comme délégué commercial d'Europress. Outre celle de Sobespe, davantage liée *La Cité*, l'histoire de la société Europress côtoie quelque temps celle du quotidien. Bref éclairage.

En 1959, l'éditeur d'un toutes boîtes, *Belgique Miroir*, a une dette de 2 millions envers Sofadi qui l'imprime. Roger Forthomme est rédacteur en chef de ce journal publicitaire, dont Sofadi prend la propriété en raison de sa créance. Ainsi, le 1<sup>er</sup> juillet 1959, se constitue la société européenne de presse (Europress), avec un apport de capital du *Volk*. La direction en est confiée à José Desmarets et Forthomme demeure rédacteur en chef de la publication, appelée désormais *Eurorama*. Un conflit éclate entre Desmarets et Forthomme, qui s'en va le 31 juillet 1962 pour éditer *Belgique N°1*, tandis que, poursuivant son activité publicitaire, Europress recueille des annonces pour *Dimanche*, *Samedi*, *Ons Zondagsblad* et *Juke Box*. Europress est finalement liquidée en septembre 1967.

## L'indépendance du Congo

Le journal, on l'a lu au chapitre précédent, est très attentif aux signaux d'éveil des peuples sous tutelle. Dès lors, c'est avec intérêt qu'il couvre les travaux de la Table Ronde congolaise, qui s'ouvre le 20 janvier 1960 à Bruxelles. Dans ses éditions du 5 janvier, il relève les propos tenus, à sa descente d'avion, par le ministre August De Schryver rentrant du Congo : « Les Congolais mûrissent leurs problèmes politiques avec une rapidité étonnante ». Et *La Cité* de subodorer qu'en faisant part de son opinion à ses collègues, De Schryver « les convaincra sans doute de la nécessité d'aller de l'avant, de tout assurer pour que l'indépendance soit accordée au Congo plus rapidement encore que ne le préoyaient les déclarations gouvernementales antérieures ».

Le 19 janvier, veille de l'ouverture des négociations, *La Cité* titre : « Oui, une Table ronde mais non une tour de Babel ». Elle commente : « Cette conférence

ne peut échouer. (...) Il faut que l'on sache et que l'on montre que les conclusions auxquelles aboutira la conférence seront rapidement traduites dans les textes et dans les faits ». Mais, alors que le journal souligne l'écrasante responsabilité des leaders congolais dont les vues sont très divergentes, ceux-ci provoquent l'événement. La veille de l'ouverture des travaux, ils se constituent en front commun avec deux exigences fondamentales : l'accession du Congo à l'indépendance immédiate dans l'unité nationale et l'engagement des autorités belges à faire adopter d'urgence par le Parlement les décisions de la Table ronde.

Le jour où celle-ci commence, s'ouvre aussi, à Stanleyville, le procès de Lumumba, tenu pour responsable des émeutes qui ont suivi le congrès de son parti, le Mouvement national congolais (MNC). Condamné à six mois de servitude pénale, l'intéressé est libéré provisoirement et arrive le mardi 26 à Bruxelles pour participer aux travaux.

Ces derniers vont se révéler ardu. Toutefois, dès le 8 février, *La Cité* se félicite « des résultats tangibles et mêmes spectaculaires » engrangés tout en se souciant de l'avenir économique de la colonie et en s'inquiétant de la fuite des capitaux. Une fois de plus, elle s'interroge aussi sur le scepticisme de certains Européens face à la dynamique qui conduit à l'indépendance de la colonie.

L'édition des samedi-dimanche 20-21 février 1960 annonce la fin de la Table ronde. Elle dresse un bilan positif des travaux : « La Table ronde fut, en effet, une réussite dont on ne peut que souligner la portée », une « école de politique démocratique sans pareille ». Et d'exhorter « nos compatriotes du Congo (à) construire avec les Congolais le jeune État indépendant. Cette tâche ne s'accomplira sans doute pas sans heurts. L'expérience de la Table ronde a montré toutefois que la bonne volonté et la patience venaient à bout de bien des difficultés ».

À la mi-mars, le Parlement entérine les décisions de la Table ronde, malgré l'opposition de certains milieux libéraux (*La Cité* du 17 mars 1960).

Fait anecdotique, mais révélateur de l'ambiance de l'époque, *La Cité* du 28 mars rapporte que Lumumba ne peut être reçu par le député-maire de Dijon, le chanoine Kir, en raison d'une interdiction de son évêque. Josse Mélangé recueille une interview du chanoine.

Du 11 au 25 mai se déroulent les élections congolaises. Le 24 mai, le journal observe : « la large participation aux élections, le climat de calme et de sérieux qui a entouré celles-ci montre que la majorité des Congolais veulent passionnément la paix, le respect des personnes et l'ordre qui sont les caractéristiques d'une démocratie véritable ».

Lumumba, président du MNC, sort vainqueur du scrutin. Chargé de former le gouvernement à la fureur de ses opposants, il réussit non sans mal, après plusieurs péripéties et coups de théâtre, à constituer une équipe de coalition qui prête serment le 24 juin. Le même jour, Joseph Kasa Vubu est élu chef de l'État.

La date de l'indépendance est fixée au 30 juin. Ce jour-là, le quotidien démocrate chrétien titre sur sept colonnes en première page : « 30 juin, le Congo est indépendant ». Dans un éditorial intitulé « Bonne chance ! », il commente : « C'est avec confiance qu'il faut saluer l'indépendance congolaise ». Et de formuler « les vœux de réussite les plus sincères pour le peuple congolais, désormais entièrement indépendant et libre ».

À Léo, au Palais de la nation, les nouvelles autorités congolaises sont présentes. La délégation belge est formée du roi Baudouin, de nos trois ministres du Congo MM. Ganshof van der Meersch, De Schryver et Scheyven ainsi que de MM. Wigny, Lilar et Harmel. Parmi un grand concours de journalistes venus du monde entier, l'envoyée spéciale de *La Cité*, Lucie Bragard. Celle-ci, dans le journal du 1<sup>er</sup> juillet, relate : « Les cérémonies officielles ont été marquées par un incident assez dramatique qui, à l'heure où je vous téléphone, est abondamment et sévèrement commenté. Prononçant un discours-bombe, M. Lumumba a, ce jeudi, jeté un froid glacial sur l'assistance. Décidément habile à manier le chaud et le froid, le Premier ministre a tenu des propos qui ont irrité ceux qui l'écoutaient pour, deux heures plus tard en tenir d'autres beaucoup plus amicaux. Il n'empêche que l'incident a suscité un indéniable malaise. (...) Dans un discours improvisé, il commença par rappeler longuement les fautes du colonialisme, stigmatisa les excès du passé, évoqua certains actes de répression. Tandis qu'il parlait, l'assistance était de plus en plus consternée. À côté de moi quelqu'un crut même que le Roi allait sortir. Il n'en fit rien heureusement. Aucune personnalité belge et étrangère n'applaudit et certains ministres congolais s'abstinrent ainsi que de nombreux parlementaires. (...) En faisant supprimer à Kasa Vubu une partie de son discours, le Premier ministre qui n'avait pas apprécié les propos tenus par le Chef de l'État qui lors de sa prestation de serment avait tracé un programme de gouvernement, a voulu montrer qu'il entendait ne pas se dessaisir de son autorité. Sur ce plan aussi, il apparaît que les difficultés ne sont pas terminées ». Lucie Bragard émet l'hypothèse que le discours du Premier ministre congolais est à usage interne. D'ailleurs, observe-t-elle, Lumumba fait amende honorable au déjeuner qui suit la séance. « C'était une véritable rétractation. L'incident était provisoirement clos ».

Quelques jours plus tard, une manifestation de revendication salariale dégénère à Coquilhatville et fait dix morts. L'envoyée du journal rapporte, de son côté, des signes de mécontentement à Léo. La maison de Lumumba est gardée par la troupe.

Le jeudi 7, *La Cité*, annonce la mutinerie de la Force publique. Et, le lendemain, sous le titre « Heures cruciales », elle s'inquiète pour « nos compatriotes et l'avenir du Congo au seuil de son indépendance ».

Durant les journées qui suivent, les événements, on le sait, dégénèrent. *La Cité*, qui réalise la gravité de la situation, consacre, durant tout le mois de juillet, une place importante aux informations en provenance du Congo. Elle s'interroge notamment sur l'attitude de la Force publique, « jusqu'ici citée en exemple pour sa discipline et sur laquelle on se fondait pour maintenir l'ordre là où il pouvait être troublé aux premiers jours de l'indépendance ».

La situation se détériore et les Belges tentent de trouver refuge vers Brazzaville avant d'être rapatriés en Belgique. Pour le compte de *La Cité*, Josse Mélange est présent à Bruxelles-National afin de recueillir leurs témoignages. Les paras interviennent pour faire face aux mutineries qui se propagent à travers tout le Congo. « Le gouvernement congolais paraît avoir été totalement dépassé par les événements », écrit le journal démocrate chrétien.

Les péripéties se succèdent : le Katanga proclame son indépendance, Lumumba fait appel à l'ONU et dénonce l'agression belge, les relations diplomatiques entre le Congo et la Belgique sont rompues, les casques bleus se déploient à Léopoldville, André Rijckmans, administrateur territorial, est abattu alors qu'il allait rechercher des Européens coincés dans le district des Cataractes. En Belgique, une manifestation organisée par le « Rassemblement pour la défense des Belges au Congo » réunit 3 000 personnes et la revue du 21 juillet est annulée. Pour *La Cité* du 19 juillet, « l'incohérence du gouvernement congolais s'affirme chaque jour un peu plus. Malgré la rupture avec la Belgique, Lumumba se plaignait auprès de notre ambassadeur de l'attitude des réfugiés belges à son égard. Il apparaît bien que le Premier ministre s'abandonne à toutes ses impulsions et contrôle moins que jamais la situation ». Le 20 juillet, dans un éditorial, *La Cité* commente : « Au moment où l'on cherche des responsables à la catastrophe congolaise, reconnaissons notre solidarité dans la faute. Nos erreurs furent grandes et les plus lourdes ne sont pas les plus prochaines. (...) Nous n'avons pas pris à temps conscience de l'éveil du peuple congolais à un sentiment national ».

Désormais, le Congo demeure à l'avant-scène dramatique de l'actualité. Le 15 septembre, alors que l'armée prend le pouvoir, *La Cité* exprime son inquiétude sous le titre : « Drame ou vaudeville ? ». Elle écrit : « Depuis deux mois, le Congo provoque une ration de coups de théâtre. C'était un drame, cela devient une opérette du burlesque. Entre ce président de la République, sphinx, Ponce Pilate et Hamlet tout à la fois, et ce Lumumba véritable démon à ressort surgissant perpétuellement de sa boîte, il y a toute la gamme des traîtres de mélodrame, des benêts de comédie, des naïfs de service, des généraux qui changent

de camp trois fois par jour. Il y a des durs et des mous, surtout des mous, semble-t-il, qui s'observent les uns les autres, se battent à coup de révocations réciproques. Cette parodie de vie politique fait songer immanquablement à l'Amérique du Sud. Mais quel drame aussi pour notre pays, responsable, en définitive, du gâchis actuel. (...) Jusqu'où serons-nous entraînés dans ce lamentable drame congolais qui, manifestement, fera figure d'un des points les plus noirs de notre histoire. Atteindrons-nous bientôt le fond du puits ? ».

À partir du 19 janvier 1961, *La Cité* relate ce qui allait s'avérer la fin tragique de Patrice Lumumba. Ce jour-là, le quotidien signale que ce dernier est transféré au Katanga avec deux compagnons (Joseph Okito, président du Sénat, et Maurice Mpolo, chef d'état-major de l'Armée nationale congolaise). Le 20 janvier, il rapporte les inquiétudes de l'URSS, qui parle de mauvais traitements. Dans le numéro des 21-22 janvier, il est question – au conditionnel – d'une agression sauvage dans l'avion qui mène Lumumba à Élisabethville. Et puis, il y a l'annonce, en coup de théâtre, de « l'évasion », le 10 février, du Premier ministre et de ses compagnons. Explication « hallucinante » juge *La Cité* des 11-12 février : « L'idée d'un manque de surveillance du prisonnier paraît tellement invraisemblable que nombre d'observateurs l'interprètent comme une manœuvre des autorités katangaises pour y trouver prétexte à le faire tuer par les soldats lancés à sa recherche. D'aucuns, moins nombreux, pensent qu'il s'agit d'une fausse nouvelle masquant son assassinat en prison », rapporte *La Cité*. En fait, on saura plus tard que Lumumba et ses compagnons ont été exécutés dès le 17 janvier 1961 et que leur prétendue évasion le 10 février est une invention des autorités katangaises pour cacher leur mort, reconnue seulement le 15 février par le ministre Wigny.

## Troubles au Rwanda

En Afrique, le Ruanda (selon la graphie de l'époque) revendique aussi son indépendance. Après la Première Guerre mondiale, la Société des Nations a confié à la Belgique l'administration du Ruanda-Urundi, ancienne colonie allemande. Dans un premier temps, la Belgique gouverne ce territoire en s'appuyant sur les autorités en place, en l'occurrence, au Ruanda, le Mwami et l'aristocratie Tutsi. Dès 1956, le Mwami Mutara III demande que soit fixé un calendrier pour l'accession du pays à l'indépendance. Il meurt le 25 juillet 1959, dans des conditions mal expliquées. Son successeur, Kigeri V, illégitime aux yeux des Hutu, est imposé par les conseillers du souverain défunt. Quelques jours après sa désignation, son entourage fonde le parti UNAR (Union nationale ruandaise), qui souhaite l'indépendance et le maintien de la royauté. Le 1<sup>er</sup> octobre 1959, les Batutsi créent à leur tour le RADER (Rassemblement démocratique ruandais) tandis que, le 9 octobre 1959, est constitué le parti du Mouvement de l'émancipation hutu (Parmehutu).

On assiste à un bouleversement progressif des structures sociales. En novembre 1959, des émeutes éclatent et la Belgique envoie des parachutistes sous l'autorité du colonel Logiest, le nouvel homme fort du pays jusqu'à l'indépendance.

Les élections communales, organisées en juin 1960, donnent la majorité au Parmehutu et permettent la formation d'un gouvernement provisoire, dirigé en octobre 1960 par le Hutu Grégoire Kayibanda. Kigeri V quitte le pays le 25 juillet 1960.

Le 28 janvier 1961, la monarchie est abolie par un coup d'État et la République du Rwanda est proclamée avec l'appui de la Belgique. Un référendum, tenu en septembre 1961 sous le contrôle de l'ONU, confirme l'appui d'environ 80 % de la population au rejet de la monarchie et le soutien au Parmehutu, qui forme le gouvernement.

Des élections sont organisées en septembre 1961. « Écrasante majorité pour la république », titre *La Cité* du 27 septembre qui, deux jours plus tôt, annonce le retour clandestin de Kigeri et son arrestation.

Une dernière séance du conseil de tutelle de l'ONU se tient le 25 janvier 1962 à propos de la date de l'indépendance, de l'unité des deux pays et du statut des troupes en stationnement. Malgré les insistances onusiennes, le Rwanda et Burundi réclament une indépendance séparée, le premier optant pour une république et le second pour une monarchie constitutionnelle. Au terme des longues négociations avec l'ONU, la Belgique présente, le 19 juin 1962, un calendrier d'évacuation. Le 28 juin 1962, *La Cité* fait part de la décision unanime des Nations Unies : le Rwanda et le Burundi seront indépendants le 1<sup>er</sup> juillet 1962.

Lucie Bragard, envoyée spéciale de *La Cité*, est à Kigali pour la circonstance. Elle rappelle qu'au moment de partir en reportage, on évoquait sa témérité : « "Vous étiez à Léo en juillet 1960 et vous osez aller aux fêtes de l'indépendance rwandaise ?" J'ai entendu dire cela cinquante fois avant mon départ. Si j'écris après trois jours d'expérience que tout s'est bien passé, d'aucuns rétorqueront "attendez voir. Vous fûtes pleine d'optimisme au Congo. Ce n'est que le septième jour que vos articles enthousiastes changèrent de ton" », écrit-elle dans le quotidien des 7-8 juillet 1962.

Et, le 11 juillet, elle commente, faisant preuve sans doute d'un enthousiasme excessif : « la féodalité est battue sur toute la ligne et le pays peut continuer sa marche vers la démocratie. L'indépendance au Rwanda c'est beaucoup plus que la décolonisation. C'est la république, définitivement garantie. C'est la liberté personnelle des citoyens ».

## La question algérienne

L'intérêt du journal pour les mouvements de décolonisation ne s'arrête ni au Congo, ni au Rwanda.

Ainsi, en septembre 1961, réserve-t-il son attention à la Conférence des pays non alignés de Belgrade et à l'effort de Tito pour rassembler les chefs d'État des anciens pays colonisés. Le 4 septembre, il critique l'attitude de l'Union Soviétique, qui vient de mener un essai nucléaire. Le 19 septembre 1961, *La Cité* commente la mort tragique de M. Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU en mission au Congo : « C'était l'homme des tâches impossibles », juge-t-elle.

Mais, à cette époque, c'est surtout à l'Algérie que le journal consacre beaucoup d'attention. Le 1<sup>er</sup> novembre 1954, des attentats perpétrés dans les Aurès font de cette date celle de « la Toussaint rouge » et marquent le début de la longue guerre pour l'indépendance de l'Algérie.

Dès ce moment et jusqu'à l'indépendance de 1962, ce conflit armé oppose la France, pouvoir colonial, au Front de Libération nationale (FLN). Il se double d'une guerre civile et idéologique entre les indépendantistes du FLN de Ferhat Abbas et du MNA (Mouvement national algérien) de Messali Hadj, tenu pour un des pères spirituels de l'indépendance mais dont l'influence va en diminuant. Du côté français, le problème algérien engendre des clivages entre ceux qui soutiennent la lutte pour l'indépendance et ceux qui se rallient autour du slogan « Algérie française » et appuient l'OAS (Organisation de l'armée secrète).

Le FLN, qui entend instaurer une république unitaire, sociale et démocratique, mène une guérilla urbaine sans répit. La rébellion s'intensifie en 1956 et, durant cette année, le journal commente l'actualité sous la plume de son rédacteur en chef, Max Bastin. Ce dernier est progressivement relayé par André Louis, arrivé fin 1956. Celui-ci, à l'été 1959, rencontre les chefs du MNA, dans leurs maquis du Sahara. Son reportage paraît dans *La Cité* du 25 août au 16 septembre, sous le titre « Bivouac avec les fellaghas » et le journal en réalise un tiré à part sous forme de brochure.

Le 24 janvier 1960, menée par des opposants au gouvernement du général de Gaulle, une insurrection éclate à Alger. Conduite par les Lagailarde, Ortiz et Susini, partisans de l'Algérie française, elle ouvre la « Semaine des barricades » qui va durer jusqu'au 31 janvier. En dépit de l'actualité de la Table ronde congolaise, *La Cité* lui réserve ses gros titres. Le 8 février 1960, elle s'interroge : « Ortiz se cache-t-il en Belgique chez des extrémistes de droite ? », en rapportant qu'il aurait trouvé refuge à Liège.

Dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, une junte militaire s'empare du pouvoir à Alger. C'est le putsch des généraux. Face à la gravité des événements qui menacent la France et, alors que les factieux tentent de s'emparer du pouvoir en métropole comme le rapporte André Louis dans *La Cité* du 24 avril, le journal expédie des envoyés spéciaux à Paris. Le 24, il publie le récit de William Biétry et consacre pas moins de cinq pages aux événements : rares sont les épisodes qui ont bénéficié d'une telle couverture. Le lendemain, c'est Josse Mélange qui décrit la manifestation des syndicats contre les généraux. Au terme de pourparlers difficiles, entravés par les attentats de l'OAS, les accords d'Évian sont signés le 18 mars 1962 et ratifiés par référendum le 8 avril. Le 1<sup>er</sup> juillet, les Algériens se prononcent en faveur de l'indépendance de leur pays. Mais, écrit *La Cité* du 3 juillet, jour de la proclamation de cette indépendance, « la crise que nous avons prévue depuis si longtemps et dont nous avons souligné hier déjà toute la gravité se développe à un rythme extrêmement rapide ».

La guerre s'exporte en Belgique où les groupes de « porteurs de valises », agissant en soutien des indépendantistes algériens, possèdent leurs relais. Par ailleurs, le 9 mars 1960, Akli Aïssiou, étudiant en médecine à l'Université libre de Bruxelles et militant du FLN, est abattu devant son domicile, rue Longue Vie à Ixelles.

Peu de temps après, le 27 mars, des colis piégés sont déposés chez les professeurs Pierre Le Grève à Bruxelles et Georges Laperches à Liège. Le premier est membre du Comité belge pour la Paix en Algérie. Le fils du second est un sympathisant de cette organisation. Le Grève n'ouvre pas le paquet qui lui est adressé et prévient la police. Laperches, moins méfiant, est tué par l'explosion qu'il provoque en manipulant le sien. Travail des services secrets français ou action de la Main rouge, mystérieuse organisation française d'extrême droite dont, alors, on parle beaucoup dans la presse ? Toujours est-il que, le 28 mars, un livre arrivé au journal, emballé dans du papier kraft, sans adresse d'expéditeur, est jugé assez suspect pour que la police soit prévenue : les positions de *La Cité* à l'égard de la guerre d'Algérie ne doivent pas plaire à tout le monde. Heureusement, les enquêteurs ne tardent pas à découvrir qu'il s'agit bien d'un innocent service de presse. Psychose ? On a frissonné rue des Sables...

## La grève de l'hiver 1960-1961

Le mariage du roi Baudouin et de Fabiola est célébré le 15 décembre 1960.

Sacrifiant aux règles du genre, *La Cité* y va d'un éditorial assez convenu. On y lit notamment : « Sans outrance de langage, sans excès de louanges, mais avec conviction et sincérité, et parce que nous sommes indéfectiblement attachés à la dynastie, nous voulons dire combien cette journée nous comble ». Le

lendemain, le journal consacre cinq pages de reportage à l'événement. Tout cela, évidemment, ne suffit pas à alléger le lourd climat de cette fin d'année.

En place depuis le 6 novembre 1958, le gouvernement Eyskens III, une coalition de sociaux chrétiens et de libéraux, est remanié le 2 septembre 1960, à la suite de la crise congolaise. Il est confronté à un déficit des finances publiques de 16 milliards de francs, qu'il compte couvrir par 10 milliards d'économies et 6 milliards d'impôts nouveaux, principalement indirects. *La Cité* n'éprouve guère de sympathie pour ce cabinet à dominante conservatrice. Elle appréhende que la chasse aux abus se cantonne dans le domaine social, sans véritable lutte contre les autres types de fraude, et que la réforme fiscale réclamée par les organisations ouvrières chrétiennes soit renvoyée aux calendes grecques.

Afin de mettre en œuvre son programme, le gouvernement élabore un projet de loi-cadre<sup>12</sup>, bientôt appelée « loi unique » en raison des dispositions diverses qu'il recèle. Il dépose ce texte sur le bureau de la Chambre, le 4 novembre 1960. José Desmarets réserve un accueil plutôt favorable au projet : selon le directeur de *La Cité*, un assainissement financier et une politique d'expansion économique sont indispensables, et l'équipe Eyskens fait preuve d'un courage qui tranche avec « le laisser-aller » des majorités précédentes, écrit-il le 2 décembre. Le quotidien démocrate chrétien n'en répercute pas moins les réserves de la CSC et du MOC : une régression sociale est à craindre en matière de contrôle et d'indemnisation des chômeurs, d'assurance maladie-invalidité, de recul de l'âge de la retraite dans les services publics et d'augmentation des retenues pour les pensions de survie. *La Cité* appuie les organisations ouvrières chrétiennes lorsqu'elles entament des négociations avec le gouvernement, en vue d'obtenir des amendements au projet. De son côté, la FGTB, emboîtant le pas à l'Action commune socialiste, tire à boulets rouges sur « la loi inique » dont elle exige le retrait. Le 5 décembre, Joseph Verhoeven lui reproche d'être « prisonnière d'une option partisane » et de « vouloir faire grève contre un projet de loi par opportunisme politique ».

Le Comité national élargi du syndicat socialiste doit prendre attitude, le 16 décembre 1960. Il repousse une motion d'André Renard, chef de file des métallurgistes liégeois, prônant la préparation d'une grève générale interprofessionnelle. À une très courte majorité, il adopte une motion concurrente, tendant à organiser une journée nationale de lutte. Lors du vote, les fédérations régionales wallonnes et leurs homologues flamandes soutiennent des positions divergentes. *La Cité* met en évidence la division qui se creuse entre « réalistes » et « révolutionnaires » sur fond d'antagonisme personnel entre Louis Major et André Renard, non sans pointer l'ancrage régional différent des deux fractions.

12. Projet de loi d'expansion économique, de progrès social et de redressement financier.

Irrités par l'attitude du Comité national élargi de la FGTB, des travailleurs socialistes wallons du secteur privé se joignent aux actions lancées dans le secteur public. Les dirigeants syndicaux sont débordés. Le 20 décembre, la « grève du siècle », comme on la nommera par la suite, commence sans mot d'ordre national, de manière assez confuse. Le lendemain, la CSC prend ses distances à l'égard d'un mouvement qu'elle juge prématuré, inutile et de nature politique. *La Cité* du 21 décembre fait observer que la situation échappe largement au contrôle de l'appareil syndical socialiste, « pris de court par des éléments communistes qui paraissent diriger l'action ».

Le journal suit de près l'évolution des pourparlers entre la CSC et le gouvernement, en relevant les concessions obtenues par le syndicat chrétien. Lorsqu'il apprend, le 23 décembre, que la conduite de la grève est confiée à un Comité de coordination des régionales wallonnes de la FGTB, présidé par Renard, il s'interroge : « Est-ce l'annonce d'une scission, ou tout au moins d'un fédéralisme, au sein du syndicat socialiste ? ». Le même journal (24-25 décembre) publie, en page 5, sur une seule colonne et sans le moindre commentaire, une déclaration du cardinal Van Roey, très mal accueillie à la CSC, qui condamne les grèves « désordonnées et déraisonnables ».

Le 26 décembre, *La Cité* ne cache pas son inquiétude devant le durcissement du mouvement, qui s'accompagne d'actes de violence et de sabotage. Dans le chef de certains meneurs, elle dénonce « des comportements criminels », de nature à discréditer l'action syndicale ou à mettre en danger la vie des travailleurs. Elle en appelle au sang froid. Lorsque des drapeaux wallons sont arborés sur des maisons communales de la région liégeoise, elle estime que la dimension communautaire de la grève, d'ampleur moindre au Nord qu'au Sud du pays, doit retenir l'attention. Le 27 décembre, en page 5, sur trois colonnes surmontées d'un gros titre, elle publie *in extenso* le message de solidarité avec la classe ouvrière diffusé pendant la nuit de Noël par le clergé de Seraing, dont elle apprécie manifestement la teneur<sup>13</sup>.

Au fil des jours, la rédaction réalise un gros travail de collecte des informations nationales et régionales. Le 30 décembre, José Desmarets s'alarme de l'intention, prêtée à Renard et à ses auxiliaires, de conférer « une allure fédéraliste, sinon séparatiste au mouvement de grève », ce qui reviendrait à « donner un contenu nouveau à une querelle linguistique déjà vive », voire à « poser le problème de l'unité du pays ». Alors que le travail reprend en Flandre et dans le Brabant, le spectre d'une « dictature rouge en Wallonie, établie sous le couvert d'un séparatisme cocardier » semble hanter les esprits, au moins dans une partie de la rédaction<sup>14</sup>. Il est vrai que, le 2 janvier 1961, le Comité de coordination des régionales wallonnes de la FGTB donne un tour plus ouvertement politique

13. « Un message du clergé de Seraing. L'Église ne se résigne pas à la condition prolétarienne ».

14. « L'épreuve de force continue », *La Cité*, 31 décembre 1960 - 1<sup>er</sup> janvier 1961.

au conflit : il met en cause les structures unitaires, en plaçant la question wallonne à l'avant-plan. « Fédéralisme et réformes de structure », tel est le nouveau mot d'ordre. *La Cité* voit dans l'émergence de ces revendications une tentative de relance de la grève, en perte de vitesse.

Le 3 janvier, Renard – aussitôt condamné par le journal – agite la menace de l'abandon de l'outil. Deux jours plus tard, à la veille des incidents violents de la gare des Guillemins à Liège, le quotidien démocrate chrétien publie un article très sévère de René Javaux. Le secrétaire général de la Centrale chrétienne des métallurgistes, qui siège en cette qualité au conseil d'administration du journal, y dénonce les moyens insurrectionnels utilisés par les leaders de la FGTB wallonne et « la dictature imposée par quelques milliers d'agités ». Le véritable but du mouvement est, poursuit-il, l'éclatement du pays, voulu par une poignée de dirigeants « dont l'ambition démesurée et l'orgueil forcené annihilent les derniers sentiments humains ». Et Javaux de pointer un doigt accusateur vers Renard, « cet arriviste sans scrupule, enivré de sa puissance momentanée (...), qui se voit déjà sans doute président de la République wallonne ».

Les leaders de la grève doivent renoncer à l'épreuve de force et chercher une porte de sortie honorable, estime *La Cité*. Le 9 janvier cependant, Renard annonce l'ouverture d'un second front politique, invitant les parlementaires wallons du PSB à démissionner collectivement. Quatre jours plus tard, à Saint-Servais, les États généraux des mandataires socialistes réclament pour la Wallonie le droit de disposer d'elle-même. *La Cité* y voit une manœuvre de diversion. Les 14-15 janvier, elle repousse catégoriquement la voie fédéraliste, qui « ne se justifie pas au plan politique » et « ressemblerait étrangement à un suicide économique ». Comme le MOC, elle préconise une large décentralisation administrative, économique et culturelle, avec un rôle accru des provinces.

La grève reflue. Elle est suspendue le 21 janvier 1961, sans qu'aucun de ses objectifs n'ait été atteint.

L'interprétation des faits qui prévaut au cours des semaines suivantes demeure assez réductrice. La grève de l'hiver '60-'61 serait une « affaire interne à la FGTB », voire « un règlement de comptes entre dirigeants pour vider une querelle vieille de plusieurs années », l'un d'eux – André Renard – ayant « transformé le pays en champ de bataille entre socialistes »<sup>15</sup>. Plus nuancé, Joseph Verhoeven reconnaît, le 23 janvier, que le mouvement, « à côté d'effets plus néfastes, en a peut-être eu un autre plus heureux : celui d'attirer à nouveau l'attention sur le problème wallon et sur les solutions qu'il réclame », même si le fédéralisme demeure, à ses yeux, un « faux remède ».

15. J. DESMARETS, « Ce qui est clair », *La Cité*, 20 janvier 1961 et « Jeu de massacre », *ibid.*, 23 juin 1961.

Avec le recul, toutefois, une autre lecture de l'événement apparaît. Dans les colonnes du journal, elle est portée par Lucien Latin, jeune journaliste d'origine sérésienne, qui rejoindra par la suite le mouvement Rénovation wallonne. Du 4 au 15-16 juillet 1961, l'intéressé consacre une enquête – une série de neuf articles – au thème « La marmite belge va-t-elle éclater ? ». Les analyses développées par Lucien Latin ont toutes la même tonalité critique. Sans circonlocution, elles mettent en cause « l'aveuglement du pouvoir devant la dégradation des rapports entre Wallons et Flamands ». La grève de 1960-1961 y est présentée comme « une poussée de fièvre » précédée de « coups de semonce ». Selon l'auteur, le mouvement porte, en réalité, « des revendications politiques et sociales exprimées depuis de nombreuses années ». Il fait apparaître le mal belge « sous un éclairage nouveau » : le malaise économique et social de la Wallonie était connu, mais les « tergiversations gouvernementales » l'ont singulièrement aggravé (4 juillet). Avec la grève, poursuit Latin, c'est à la naissance d'une « action wallonne collective » que l'on assiste : les préoccupations générées par le marasme économique et par les frustrations politiques ne sont plus seulement portées par les élites, mais s'expriment « d'une manière plus populaire et plus agissante » (11 juillet).

Lucien Latin va plus loin : il n'exclut pas la réédition d'événements comme ceux de l'hiver précédent, si l'immobilisme persiste. Il écrit ces lignes, inimaginables dans les colonnes de *La Cité* quelques mois plus tôt : « La rue se chargera tôt ou tard de faire les lois, pour peu que le Parlement persévère à ne pas les faire. (...) Si l'on veut acculer les Belges au fédéralisme, il suffit de persévérer dans la voie des attermoissements et d'attendre le vacarme qui se prépare » (14-15 juillet).

La « grève du siècle » aiguillonne la conscience wallonne, fût-ce après coup, dans les milieux démocrates chrétiens.

## L'information religieuse

Élu pape à l'âge de 77 ans, Jean XXIII crée la surprise en convoquant le Concile Vatican II pour le 11 octobre 1962. *La Cité* suit cet important événement pour l'Église catholique grâce à son chroniqueur religieux, Pierre Wilvers, et grâce à un correspondant sur place, le père dominicain François Biot, directeur de la revue *Lumière et Vie* de Lyon et spécialiste de l'œcuménisme. De temps à autre, de grandes signatures viennent aussi éclairer l'un ou l'autre aspects des débats conciliaires. C'est le cas, par exemple, du cardinal Alfrink des Pays-Bas qui, avant le début des travaux, écrit une série de trois articles (30, 31 août et 1-2 septembre 1962) sur ce que l'on peut en attendre. Le jour de l'ouverture, Jacques Leclercq publie un éditorial intitulé « Quand souffle l'Esprit », qui correspond bien aux attentes des catholiques à l'égard de cette grande assemblée d'évêques « de toutes races et de toutes nations ».

L'événement conciliaire est l'occasion de souligner ici l'importance que *La Cité* a toujours accordée à l'information religieuse et d'observer comment évolue la façon de la traiter.

Dans les années 50, la rubrique est le reflet des orientations du Mouvement ouvrier chrétien, encore très pétri d'action catholique spécialisée. La fidélité au pape et aux orientations de l'Église, le respect dû aux autorités ecclésiastiques, en sont quelques caractéristiques. Dans le même esprit, la rubrique se montre attentive à la dignité des travailleurs et à la justice sociale.

Au départ, on y trouve les commentaires liturgiques de la messe du dimanche, des indications de lectures, des nouvelles d'actualité religieuse, des leçons de catéchisme familial. Les collaborateurs successifs sont les abbés Belva, Stevens, Heuschen, Delespesse, Poelman et le père Ranwez

À partir de 1955, *La Cité* peut compter sur la collaboration du père Thierry Maertens, moine à Bruges Saint-André, par ailleurs responsable de la revue *Paroisse et Liturgie*, et membre du corps professoral de l'Institut Lumen Vitae à Bruxelles. Thierry Maertens a l'ambition de réaliser « un essai d'éducation populaire religieuse ». Par religieux, il entend « ni politique, ni social » ; par populaire, il veut signifier « éducation religieuse des familles de travailleurs ». En juin 1968, le même collaborateur crée une nouvelle rubrique, « Foi vivante », qui permet aux lecteurs de poser des questions religieuses et d'y trouver des réponses synthétiques.

Au fil du temps, la conception même de l'information religieuse évolue et de nouveaux collaborateurs prêtent leur concours à la rubrique. En 1969, Guy Cossée de Maulde, jésuite, également engagé dans l'Association des dirigeants et cadres chrétiens (ADIC) et dans les milieux populaires et immigrés de Bruxelles, propose désormais une chronique de livres religieux. En 1981, les compétences sont redistribuées : les questions relatives à l'Église de Belgique sont confiées à l'abbé Luc Roussel, qui, depuis longtemps déjà, collabore au journal. Pierre Wilvers demeure chargé des questions relevant de l'Église universelle, des mouvements à vocation internationale et de l'œcuménisme.

En 1986, *La Cité* programme une page religieuse hebdomadaire, fixée au jeudi. Il est convenu que cette page sera « d'un style moderne d'écriture, faisant parler les gens, plus que nous-mêmes ». Sans négliger l'actualité quotidienne qui trouve sa place dans la rubrique Société, la page du jeudi est davantage magazine. Elle contient des notices sur les livres, des « brèves » et des photos. En décembre 1995, *La Cité* note qu'elle a voulu considérer l'information religieuse au même titre que les autres informations et la traiter en toute indépendance. Sans cacher sa couleur, l'équipe qui a travaillé à la rubrique, appelée « Religions » en fin de parcours, rappelle avoir voulu réaliser « une information

critique et à distance de l'immédiat et du ponctuel, de façon à aider le lecteur, de quelque origine et confession qu'il soit, à mieux maîtriser les enjeux du religieux dans notre société ». Pour les membres de cette équipe, il s'agissait de contribuer à renforcer l'esprit démocratique et la culture du débat à un moment où les grandes instances religieuses avaient tendance à préférer l'attaché de presse au journaliste.

## L'effervescence du Concile

Un des grands moments pour la rubrique religieuse est, bien sûr, la période du Concile Vatican II (1962-1965). Le chroniqueur du journal, Pierre Wilvers (nom de plume de Jean Petitjean) suit, de Bruxelles ou de Rome, les sessions plénières. François Biot, présent à Rome, publie régulièrement un long article prenant distance avec l'actualité immédiate et montrant les enjeux des discussions conciliaires. La tonalité générale de ses chroniques est d'une grande prudence et alignée sur les positions prise par le pape Jean XXIII, puis par Paul VI.

D'une manière générale, *La Cité* relate les principales discussions des pères conciliaires en suivant généralement l'option majoritaire et en soulignant particulièrement les efforts d'ouverture de l'Église. Les tentatives de la Curie romaine ou d'instances centrales de l'Église, pour freiner les initiatives de certains évêques, en ce sens sont également relevées par le journal. En témoigne l'interdiction de traduction en italien d'une lettre pastorale des évêques hollandais datant de la fin de l'année 1960. Il est vrai qu'ici, rapportant cette controverse pour l'analyser longuement, le commentateur de *La Cité* fait preuve d'un évident équilibrisme pour ne pas vraiment trancher entre les parties.

Une rubrique « Au jour, le jour » est créée pendant la durée des sessions pour relater l'état d'avancement des travaux. L'activité des Belges présents à Rome est, naturellement, mise en exergue. On a parfois exagéré leur influence en parlant de la « Squadra belga », mais les réflexions du cardinal Suenens ou les notes de Mgr De Smedt, évêque de Bruges, par exemple, sur le schéma consacré à l'Église, ont eu une portée certaine. C'est donc à bon escient que, dans *La Cité* du 3 décembre 1962, Pierre Wilvers interviewe l'évêque de Bruges, pour qui le schéma sur l'Église est « clérical, juridique et pêche par triomphalisme ».

La première session du Concile coïncide avec le 80<sup>ème</sup> anniversaire de Mgr Joseph Cardijn. C'est l'occasion d'un hommage national et, dans *La Cité* des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1962, d'articles rédigés par Joseph Verhoeven sur « l'homme qui a fait confiance aux jeunes » et sur « le géant de l'apostolat ouvrier ».

L'Église et le monde sont frappés par le décès du pape Jean XXIII, le 3 juin 1963, fête de la Pentecôte : « Le monde entier a suivi, angoissé, la longue agonie de

Jean XXIII. Le monde a vécu la Pentecôte la plus douloureuse de l'histoire », écrit *La Cité* du lendemain. En troisième page, le journal détaille l'agonie du pape heure par heure. Dans *La Cité* du même jour, Jacques Leclercq écrit : « Le règne de Jean XXIII imprime à l'Église un mouvement dont nul ne peut prévoir où il conduit, mais on sent d'emblée qu'il va changer beaucoup, tellement qu'on aura parfois l'impression que tout a changé, quoi que rien d'essentiel ne le soit, bien au contraire, puisque sur certains points, ce tournant n'est qu'un retour à l'admirable personne de Jésus. Être pape, pour lui, c'est donner le frisson du Christ ; tout autre chose que définir des doctrines ou établir des règles disciplinaires – réagir devant la vie et devant les hommes comme le Christ réagirait. Avec lui, plus moyen de voir dans le Christianisme une doctrine séparée de la vie, un catéchisme qu'on apprend de mémoire ». En page 6, Pierre Wilvers détaille l'action du pape à propos de l'unité des Églises et retrace l'état d'avancement des travaux, que le pape « laisse aller avec justice et loyauté ».

Les 21-22 juin, *La Cité* relate l'élection du cardinal Montini, qui devient pape sous le nom de Paul VI. Pierre Wilvers, dans un article intitulé « L'Esprit-Saint a parlé », qualifie le nouveau chef de file de l'Église, de « progressiste mais raisonnable ». Plus loin, il le présente comme « un pape démocrate, attaché à la dignité de la personne humaine ». À son estime, « son nom de Paul VI est un hommage à l'action catholique ».

Dans un éditorial assez grandiloquent, Mgr Cardijn raconte qu'il a connu trois papes : Pie XI en 1925, Pie XII en 1957 et Jean XXIII. Parlant du futur pontife, il note : « Inconnu de moi, mais lui me connaît. » ! Il poursuit dans ces termes prémonitoires : « Le conclave s'est ouvert mercredi soir ; je connais tous les cardinaux qui le composent. Plusieurs sont dignes de devenir le quatrième pape que je connaîtrai personnellement. J'en connais un qui a été le collaborateur le plus immédiat des deux premiers papes que j'ai connus, il m'a reçu et encouragé si souvent. Serait-ce lui ? ». Ce texte est publié dans le numéro des 21 et 22 juin, mais rédigé avant la fin du conclave. L'allusion transparente à Mgr Montini se révèle judicieuse. Le quotidien estime dans un encadré que « le fondateur de la JOC s'est montré une fois de plus prophète »...

## Œcuménisme et liberté religieuse

Génératrice d'après débats lors des sessions de 1962, la question controversée de la liberté religieuse revient sur le devant de la scène en 1964. Elle suscite des discussions passionnées et crée des divisions profondes. Pierre Wilvers en fait état le 25 septembre, en essayant de réunir les points de vue : « En fait, l'Église n'évolue pas, elle se prononce actuellement sur une question controversée depuis seize siècles et qu'elle n'avait jamais tranchée souverainement et définitivement (...). Il convient de souligner que l'Église ne se contredit pas car elle

fixe pour la première fois sa doctrine sur la question de la liberté religieuse. Tout ce qu'elle peut contredire, c'est la conduite des membres de sa hiérarchie, comme l'enseignement privé de certains d'entre eux sur cette question ».

Au vrai, la question des églises séparées autant que celle de la liberté religieuse – qui fera plus tard l'objet du schisme des Lefebvristes – sont chères à Pierre Wilvers, un habitué du monastère de Chevetogne, dont la communauté est à la pointe dans les relations entre catholiques et orthodoxes.

En juillet 1968, *La Cité* accorde une large place au « concile » d'Uppsala, l'importante conférence du Conseil Œcuménique des Églises, réunissant 2 250 délégués durant un mois. Le pasteur Jean-Claude Odier, qui collabore désormais au journal, est chargé par lui d'en assurer la couverture. Des articles de sa plume paraissent les 3, 9, 12, 22 et 24 juillet 1968. Jean-Claude Odier est le premier président de l'AJIR (Association des journalistes d'information religieuse, non confessionnelle), dont Pierre Wilvers est l'initiateur.

Le souci porté par *La Cité* à l'unité des Églises est, au demeurant, notoirement reconnu, comme en témoigne cet extrait publié, quelques années plus tard – le 9 octobre 1970 – par la revue protestante *Paix et liberté* à l'occasion du vingtième anniversaire du journal : « *La Cité*, quotidien de la démocratie chrétienne, a 20 ans. Nous saluons d'autant plus volontiers l'événement au passage que ce journal mène un combat aussi courageux qu'enthousiaste au service d'une analyse lucide et loyale de l'actualité tant belge qu'internationale. Ajoutons à cela l'intérêt primordial qu'il porte à la mission de l'Église au niveau d'un catholicisme romain dont il encourage le renouveau d'abord mais aussi dans un esprit œcuménique ».

Le 26 janvier 1965, *La Cité* annonce la nomination au cardinalat de Mgr Cardijn, qui reçoit la consécration épiscopale le dimanche 21 février à Rome et son « billet » le faisant cardinal le lundi 22. Cet événement est, bien sûr, annoncé en page une : « Un hommage rendu à la classe ouvrière à travers son apôtre ». Il fait l'objet d'un commentaire de Joseph Verhoeven et d'une page spéciale : « Le message de Mgr Cardijn ».

Le cardinal meurt le 24 juillet 1967. Le lendemain, pour la dernière fois, le journal le salue en ces termes : « *La Cité* doit beaucoup à Cardijn qui, bien avant l'heure, l'avait imaginée, voulue, qu'il a portée sur les fonts baptismaux et qui en fut son éditorialiste le plus éminent. *La Cité* est en deuil ». Sous le titre « Un authentique révolutionnaire », Joseph Verhoeven écrit : « C'était l'homme d'une seule et même idée : le salut de la jeunesse ouvrière ». Tandis que Lucie Bragard le dépeint comme « l'apôtre des temps futurs ».

En décembre 1965, le Concile se termine. C'est l'heure des bilans. Et Pierre Wilvers de commenter, dans *La Cité* du 9 décembre 1965 : « On se félicite de

tous les résultats engrangés et on termine par une phrase du poète Jean Tondeur : « Ouverte ma fenêtre et libéré mon cœur, c'est le moment de vivre ».

Les jours suivants, le chroniqueur religieux de *La Cité* rédige de longs articles ; il y évoque, successivement, la liturgie, la fonction épiscopale, la formation des prêtres et la vie religieuse, l'éducation chrétienne et la révélation divine, la place des laïcs et ses conséquences apostoliques, l'apostolat organisé et la formation des laïcs, la liberté religieuse, le ministère des prêtres (du 10 au 29 décembre).

Le 30 juillet 1968, *La Cité* annonce la publication par le pape Paul VI de l'encyclique *Humanae Vitae*, qui réaffirme nettement la doctrine traditionnelle de l'Église et exclut les méthodes « artificielles » de contrôle des naissances. Ce texte fait l'objet d'âpres débats dans les milieux catholiques. Il sonne le glas de l'influence des discours moraux ecclésiaux dans de larges franges du catholicisme occidental. On ne peut cacher que *La Cité*, au départ, se montre prudente : elle présente le texte, en rappelle l'histoire et, notamment, l'avis divergent de la commission théologique instituée en 1963 par Jean XXIII pour préparer la position officielle de l'Église.

Signe d'un malaise certain, aucun des articles publiés dans la foulée n'est signé par Pierre Wilvers. *La Cité*, néanmoins, fait aussi état des remous suscités par la publication de l'encyclique. Elle relaie également la position du Conseil Œcuménique des Églises et celle de l'Église anglicane. Les 3 et 4 août, elle donne la parole au professeur V. Heylen, président de l'Institut supérieur de sciences religieuses, qui appuie le pape, sous le titre « Dire oui à *Humanae Vitae* ? ». Le 5 août, par contre, le quotidien publie une réflexion d'Émile Creutz, responsable national du MOC, sous le titre « Démocratie et autorité dans l'Église. Le laïcat chrétien en face de la dernière encyclique ». L'auteur souligne le manque de participation dans l'Église, la crainte du pape devant l'emballlement de la sexualité et de l'érotisme qui menace la primauté des valeurs spirituelles et appelle les laïcs à sortir de leur torpeur.

Le 23 août, le journal publie le texte d'une lettre ouverte qu'un groupe de personnalités laïques adressent à l'épiscopat belge en avançant un certain nombre d'objections. Enfin, le 1<sup>er</sup> septembre, *La Cité* reprend intégralement et sans commentaire la déclaration des évêques belges sur l'encyclique. À l'exception de Mgr Van Peteghem, de Gand, les évêques conviennent que les solutions retenues par Paul VI en matière de contraception sont de nature à susciter des réserves auprès de nombreux couples chrétiens. Aussi, n'érigent-ils pas le document papal en texte d'une autorité indiscutable : ils invitent les croyants à en appliquer les principes autant que faire se peut, mais ils leur reconnaissent le droit de s'en remettre à leur conscience, dûment éclairée. Au total, en cette affaire, *La Cité* fait œuvre d'information sans prendre explicitement position dans le débat.

## Remous communautaires

En Belgique, la décennie voit s'accroître le clivage communautaire. Dès 1961, la loi du 24 juillet supprime, dans le recensement général, les questions relatives à l'emploi des langues.

Les 22 octobre 1961 et 14 octobre 1962, organisées par le Vlaams aktiekomite, deux marches rassemblent respectivement quelque 60 000 et 50 000 manifestants dans les rues de la capitale sur le thème « Brussel Vlaams ». Il s'agit, pour le mouvement flamand, d'obtenir une modification des lois linguistiques de 1932. Une loi du 8 novembre 1962 « clique » (fixe) la frontière linguistique et homogénéise le régime linguistique des provinces par quelques transferts de communes, dont celui des Fourons, désormais intégrés au Limbourg. Le 5 juillet 1963, le « compromis de Val Duchesse » consacre le régime des facilités dans six communes de la périphérie bruxelloise. Ces décisions entraînent une grande crispation des Wallons et des Bruxellois francophones. La presse ne manque pas d'y faire écho. Pour sa part, dans ses éditions du 8 juillet, *La Cité* ne croit pas « qu'un arrangement aussi laborieusement conclu puisse être cette bonne solution » dont se réjouit alors M. Théo Lefèvre, Premier ministre. Et d'ajouter : « Dans l'euphorie d'une entente immédiate, on ne saurait oublier que, pratiquement, tout encore reste à résoudre des problèmes wallons-flamands ». Alors que l'on annonce, pour le 27 octobre, une troisième marche sur Bruxelles, *La Cité* répète le 9 juillet 1963 : « Nous sommes loin d'être au bout de nos peines. (...) Ce qui vient de se passer est un fameux coup de semonce. Va-t-on le prendre au sérieux ? ». Et encore, le 10 juillet : « Il est trop simple de conclure des accords si, de l'une ou l'autre manière, on demeure dans l'ambiguïté. Est-on décidé à sortir de celle-ci ? ».

Le 1<sup>er</sup> septembre 1963, une manifestation est organisée dans les Fourons pour protester contre le rattachement des six villages au Limbourg. Le lendemain, le quotidien rappelle son opinion : ce fut une erreur. Pour lui, la manifestation « constitue un avertissement à prendre au sérieux si l'on veut, en ce pays, mettre fin à ces heurts qui ne nous ont que trop longtemps et trop stérilement opposés. L'affaire des Fourons a véritablement provoqué une crise de conscience dans l'opinion de la Wallonie ».

La création, en octobre 1966, d'une commission permanente pour l'amélioration des relations entre les communautés linguistiques, soupçonnée d'ailleurs d'enterrer les problèmes, n'empêchera pas de nouvelles revendications flamandes.

L'Université catholique de Louvain propose son enseignement en français et en néerlandais. Elle est située en terre flamande. Aussi bien, à partir de 1962, avec la mise en œuvre des lois linguistiques, professeurs et étudiants flamands réclament l'autonomie pour leur section. Le dédoublement des facultés n'apaise que

temporairement les débats. Le 28 octobre 1964, *La Cité* résume ainsi les revendications flamandes : reconnaissance de deux communautés au sein de l'université, création d'un centre hospitalier bilingue à Woluwe (Bruxelles) et implantation francophone dans l'arrondissement de Nivelles, Louvain devenant le siège d'une université flamande. Pour leur part, les étudiants francophones refusent tout essaimage.

À la rentrée 1963-64, lors de son discours d'ouverture de l'année académique, le recteur Descamps se prononce pour l'abrogation d'une législation, datant de 1911, qui limite l'extension territoriale des universités à l'arrondissement où elles sont établies. Il demande de pouvoir sortir de l'arrondissement de Louvain, afin de trouver de nouvelles implantations et de répondre à l'accroissement de la population estudiantine. Cliniques et candidatures pourraient alors s'implanter en dehors de l'espace traditionnel. *La Cité*, à cette occasion, évoque un plan visant à maintenir l'unité de l'université tout en multipliant ses sites d'implantation : les francophones iraient s'installer dans le Brabant Wallon, ceux qui n'y trouveraient (pas encore) place resteraient à Louvain. Il est aussi question d'une implantation à Bruxelles pour les cliniques.

De 1965 à 1968, les incidents se multiplient. Alors que les étudiants flamands annoncent une manifestation dans les rues de Louvain pour le mercredi 15 décembre 1965, les francophones décident de contremanifester le même jour ... à Hout si Plout ! Ils choisissent ce minuscule hameau du Condroz hutois, objet de commentaires ironiques, pour y créer la première université folklorique du monde ! Quelque 4 000 étudiants s'y rendent pour un *happening* non-violent destiné à souligner, par contraste, la violence revendicative des étudiants flamands. Dès le 12 décembre, *La Cité* observe : « Il n'y a pas que des fils à papa francophones à Louvain, il y a aussi des démocrates et fils de démocrates. Les étudiants doivent-ils s'accommoder de n'être plus que tolérés à Louvain ? Peut-on accepter qu'au nom du futur, le droit des étudiants catholiques francophones à étudier aujourd'hui à Louvain soit contesté ? ».

Le 16 mars 1966, les Flamands défilent dans les rues de Louvain en criant « Walen buiten ». Le 14 mai 1966, les évêques de Belgique, pouvoir organisateur de l'Université catholique, publient une déclaration selon laquelle ils garantissent le maintien à Louvain d'une section française complète disposant, à égalité avec la section flamande, du droit de vivre et de se développer. *La Cité* du 16 mai titre : « L'épiscopat : notre décision est définitive et il ne peut être question de la remettre en cause. Il n'y aura pas deux universités catholiques ». Aussitôt, le 16, les étudiants flamands manifestent et font la grève des cours, suspendus le 22 pour les deux sections. Le 17 mai, Le député CVP d'Audenarde, Jan Verroken, dépose une proposition de loi visant à réglementer l'emploi des langues dans l'enseignement supérieur. Ce texte implique le départ de la section française de Louvain. La Chambre refuse de le prendre en considé-

ration, mais la proposition est aussitôt réintroduite au Sénat et rejetée à parité de voix. Cependant, les tensions restent vives, notamment entre sociaux chrétiens qui ne parviennent plus à s'entendre. Le Conseil d'administration de l'Université est, lui aussi, profondément divisé. Finalement, une mission de bons offices est confiée au commissaire général de l'Université, Ward Leemans, cependant que, durant l'année 1967, se poursuit la guérilla communautaire.

Le 2 janvier 1968, la Chambre vote la prise en considération de la proposition de Maurits Coppieters (Volksunie) « réglant l'emploi des langues dans l'enseignement supérieur », qui reprend, en fait, l'ancienne proposition de Jan Verroken.

Ni Ward Leemans, ni les évêques ne parviennent à trouver une solution qui satisfasse à la fois les francophones et les néerlandophones de l'UCL-KUL. Si bien que le CVP charge Jan Verroken d'interpeller le gouvernement. La situation s'envenime. Le jour de la Chandeleur, le vendredi 2 février 1968, fête patronale de l'Université catholique, Mgr De Smedt, évêque de Bruges, lance une bombe. Invité par le Boerenbond de Courtrai, il déclare s'être trompé, « avoir commis une erreur terrible le 13 mai 1966 » et vouloir assurer l'intégrité linguistique du Brabant flamand.

Étonnamment, dans son édition du lundi 5 février, *La Cité* ne titre pas sur cette déclaration déterminante. Elle évoque simplement une « divergence sur la nécessité d'un dédoublement de l'Université » et estime que le fait de rester à Louvain n'est pas essentiel, vu les facilités de communication. Le mardi 6 février, toutefois, elle revient sur l'affaire en la commentant tout autrement : « Si nous pouvons admettre qu'un évêque défende les points de vue de la communauté dont il est issu, il faut bien dire que l'évêque de Bruges l'a fait d'une manière extrêmement choquante et inacceptable ».

La question ne peut que rebondir au Parlement. Elle provoque la chute du gouvernement Vanden Boeynants, suite à la démission des ministres chrétiens flamands.

Fidèle à sa politique du débat, *La Cité* laisse la parole à ses lecteurs. Le 14 février 1968, une pleine page est consacrée à l'affaire tandis qu'à la une, le journal rapporte les positions respectives des évêques de Tournai et de Liège : « Mgr Himmer : le soutien indispensable ; Mgr Van Zuylen : la majorité désire le maintien des sections dans l'unité fondamentale et fonctionnelle de l'université ». On sait que ces vœux resteront lettre morte et que la section francophone devra déménager : elle trouvera place à Woluwe-Saint-Lambert et dans ce qui deviendra Louvain-la-Neuve.

## La grève des femmes de la FN

Si récurrents et si préoccupants soient-ils, les problèmes communautaires ne sont pas les seuls à occuper le terrain de l'actualité.

Le 5 novembre 1962, s'ouvre, à la Cour d'assises de Liège, le procès dit du Softénon, du nom de ce médicament à base de thalidomide qui, pris par des femmes enceintes, entraîne la malformation de leur fœtus. Une famille, dont le bébé est né sans bras, ôte la vie à son enfant. L'affaire fait grand bruit dans le pays et en Europe. Le procès se solde par un acquittement général. Peu après cette affaire, l'Union des Journaux catholiques lance une souscription parmi ses lecteurs. Il s'agit d'ériger, à Maasmechelen, un centre de vacances sportives pour les handicapés. *La Cité* prend une part active à cette campagne dont la cheville ouvrière n'est autre que le directeur du journal, José Desmarests.

Le 22 novembre 1963, un flash tombe sur les téléscripteurs : John Kennedy vient d'être assassiné à Dallas. Il est déjà tard. Dans les rédactions, ne fonctionne plus qu'un service de nuit. À *La Cité* comme ailleurs. L'événement est tout à fait inattendu. Rien n'est préparé comme c'est le cas pour les personnalités dont il est possible de prévoir le décès. Le choc que va créer l'information est d'une importance qui n'échappe évidemment pas à la garde du soir. Elle rappelle le service étranger. Et, dans les instants qui suivent, de façon spontanée, on voit revenir quelques autres journalistes qui ont entendu la nouvelle à la radio. Il s'agit de faire vite. On ne dispose d'aucun délai supplémentaire : les trains n'attendent pas. Le bouclage du journal est déjà très avancé. Deux, trois minutes de réunion. On se répartit le travail. Le secrétaire de rédaction modifie la une pour en changer la manchette, tandis que les autres traitent les dépêches et rédigent leurs articles. Une heure plus tard, le travail est fini. Deux pages, dont la première, sont entièrement consacrées à l'attentat : information, photos et commentaires.

Le 1<sup>er</sup> avril 1964, les médecins belges réservent une mauvaise surprise à leurs compatriotes. Mus par leurs syndicats, pour protester contre le projet gouvernemental de réforme de l'assurance maladie, ils se lancent dans une grève des soins qui va durer 17 jours et prendre fin après une médiation des recteurs d'université. Pendant tout ce temps, où les évêques donnent également de la voix, les services de garde du pays et les hôpitaux militaires sont sollicités, des médecins sont rappelés sous les armes tandis que d'autres, réfugiés aux Pays-Bas, s'illustrent en tombant le pantalon devant les photographes. La grève est très impopulaire et condamnée par l'ensemble de la presse. C'est une épreuve de force sans issue, écrit *La Cité* dès le premier jour. Elle consacre une très large place aux événements et, fidèle à ses habitudes, analyse les positions en présence, en évalue les conséquences. La situation semble bloquée quand, le 10 avril, les pourparlers, qui avaient été rompus une première fois, reprennent à

Val Duchesse. C'est là que Théo Lefèvre, Premier ministre, amateur d'expressions fortes, commet une belle bévue en souhaitant que ne vienne pas « le temps des assassins ! ». Le docteur André Wynen et les négociateurs médicaux sont furieux. Le cabinet du ministre publie un communiqué pour expliquer que le très cultivé M. Lefèvre n'a émis qu'une généralité, faisant allusion à un ouvrage du poète Philippe Soupault, qui condamne la violence et dont le titre, « Le temps des Assassins », fait référence à un vers de Rimbaud. Il faudra sept jours encore pour que la grève soit arrêtée.

L'année 1966 s'ouvre sur deux autres grèves qui retiennent l'attention de *La Cité* : le 27 janvier, celle des mineurs des charbonnages du Limbourg et, le 16 février, la très symbolique grève des 3 000 ouvrières de la FN à Herstal, une première européenne. Le 18 février, *La Cité* explique que le motif de la grève des ouvrières de la FN, menée en front commun CSC-FGTB, est l'égalité de salaires entre hommes et femmes. Rappelant le slogan : « À travail égal, salaire égal », le journal revient sur la convention européenne de 1962 et sur l'article 119 du Traité de Rome, très largement inappliqués. Le lendemain (19-20 février 1966), le quotidien relate l'impact grandissant du mouvement, la solidarité d'organisations de femmes, en particulier celle des Ligues ouvrières féminines chrétiennes (qui deviendront Vie Féminine). Le 21 février, le correspondant liégeois de *La Cité*, Christian Dessambre, note que « ce mouvement, une première du genre, a causé un vif intérêt, non seulement dans le pays, mais même en Europe ». Le même jour, le journal publie des interviews de plusieurs militantes : Jenny Magnée, Sophie Wanuska et Irène Mazure. Le 22 février, *La Cité* note que les ouvrières sont rejointes par d'autres des ACEC. Par la couverture qu'il lui réserve, le quotidien démocrate chrétien met en lumière la portée du conflit social, révélateur d'une évolution profonde de la société : les questions de genre ne peuvent plus être éludées.

### Du neuf à *La Cité*

À *La Cité*, l'actualité n'est pas davantage en veilleuse. Le 1<sup>er</sup> juin 1965, la rédaction inaugure un bureau dans la Cité Ardente dont la responsabilité est confiée à Christian Dessambre, un jeune journaliste hutois. Deux ans plus tard, sollicité par *Vers l'Avenir*, le quotidien démocrate chrétien accueille, en ses bureaux de la rue Saint-Gilles, à Liège, le journal namurois, qui en partage les frais de fonctionnement et y installe son propre collaborateur, Jean-François Dechêne.

Entre-temps, le 10 juin 1966, *La Cité* quitte ses vieux locaux bruxellois de la rue des Sables. Pour faire face à son développement, l'imprimerie Sofadi, à l'étroit dans ses anciens bâtiments, a construit, à deux pas de là, un tout nouvel immeuble de cinq étages qui occupe presque tout un côté de la rue Saint-Laurent, face à l'imprimerie de la Banque nationale. Le cinquième étage en est réservé à *La Cité*. L'installation n'est pas une mince affaire. Dans un premier

temps, le directeur et les chefs de service organisent l'affectation des bureaux. Ensuite, sous la direction efficace de Marie-Thérèse Aerts, chef du personnel et, en quelque sorte l'intendante – remarquable – de la maison, le transfert s'opère avec maestria. En un week-end, archives, documentation, mobilier, matériel de bureau, centrale téléphonique, télécopieurs, tout est en place, amené par des camions, voire par le personnel lui-même. Les locaux sont simples et sans luxe, mais bien plus clairs et fonctionnels que ceux de la rue des Sables, même si, par la suite, des aménagements s'avéreront encore nécessaires.

Moins d'un an plus tard, le 22 mai 1967, par les fenêtres du nouvel immeuble, le personnel de *La Cité* assiste en direct au tragique incendie de l'Innovation, si proche qu'on peut voir flamber le grand magasin depuis les locaux du journal et ressentir l'intensité du brasier.

Mais un autre changement de taille se prépare à *La Cité*.

À la suite des élections de 1964, José Desmarets, candidat sur les listes sociales chrétiennes à Uccle, est réélu conseiller communal (il l'était depuis 1958) et est appelé à exercer la fonction d'échevin dans cette importante commune de la capitale. Le conseil d'administration du journal du 11 décembre 1964 lui en donne l'autorisation. De même, il lui permet d'être, éventuellement, candidat aux élections législatives du 23 mai 1965. Conformément à cette décision, le 23 février 1965, Desmarets annonce au comité de direction qu'il est effectivement candidat à Bruxelles. Comme il n'est pas élu, le conseil d'administration n'a pas alors à trancher le problème de son cumul qui, toutefois, demeure posé. Le 23 mai 1966, José Desmarets présente sa démission. Il souhaite pouvoir briguer des fonctions politiques plus importantes, ce à quoi le comité de direction s'est toujours refusé. Finalement, José Desmarets n'est élu député de Bruxelles que le 7 novembre 1971. Il le restera jusqu'au 13 octobre 1985, avant de passer au Sénat (1985-1987). En 1979, il devient ministre une première fois dans le cabinet Martens-Claes. En quittant *La Cité*, il part occuper des fonctions à l'Union des exploitations électriques de Belgique (UEEB). Politiquement, il rallie le CEPIC (Centre politique des indépendants et cadres chrétiens), catalogué à la droite du PSC. C'est, assurément, un fameux virage !

Pour succéder au démissionnaire, le Conseil d'administration du 15 juillet 1966, nomme directeurs Jean Heinen et André Lepers. Le premier, qui a la prééminence, est responsable de la politique et de la rédaction en même temps que de la représentation extérieure du journal, notamment au sein des organisations professionnelles. Au second reviennent les tâches administratives qu'il assume déjà partiellement à Sobespe et à *La Cité*. Jean Heinen est déjà rédacteur en chef. Il cumule désormais deux fonctions.

Aux yeux de la nouvelle direction, comme à ceux de la précédente, les ressources du journal demeurent une des premières préoccupations. *La Cité*, pour des

raisons déjà évoquées, ne récolte pas assez de publicité. À l'époque, des accords entre journaux, ont conduit à la création de deux grands groupes : l'Union des journaux belges (UJB) et le Groupe national. Celui-ci rassemble principalement *De Standaard*, *Het Belang van Limburg*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure* et *Le Journal de Charleroi*. L'UJB fédère *Le Soir*, *Vers l'Avenir*, *Le Jour*, *Het Volk*, *Het Laatste Nieuws* et *Vooruit*. Chaque groupe propose aux annonceurs des tarifs d'ensemble ou diverses combinaisons entre ses titres. *La Cité* ne fait partie d'aucun de ces groupes. C'est une lacune qu'elle s'emploie à combler. Finalement, grâce aussi à l'aide amicale du directeur général de *Het Volk*, Robert Reyntjens, *La Cité* entre dans l'UJB en février 1968. Si elle n'est pas un grand dans ce regroupement, elle n'y vient cependant pas comme un « suceur de roue ». Elle apporte la jeunesse de son lectorat (à cette époque, 59,8% contre 51,7 % de moyenne pour l'ensemble des titres UJB), son niveau d'instruction également supérieur, ses lecteurs actifs (65,1 contre 54,6) ainsi que ses classes socioprofessionnelles plus élevées (83,7 contre 73,4). Le résultat sera bénéfique. Alors qu'en 1965, le journal récolte quelque 4,5 millions francs de publicité, il engrange un peu plus de 6 millions en 1968, année de son entrée dans l'UJB. En 1969, le montant est de 7 millions, de 18 millions en 1980 et de quelque 25 millions en 1987. Ces chiffres, hélas, demeureront insuffisants...

Le 30 mai 1953, le quotidien *Het Volk* lançait *Samedi*, un hebdomadaire de 24 pages en papier journal. Pendant, en français, de *Ons zondagsblad*, c'est un magazine familial de divertissement et de reportage pour le week-end. L'abonnement à *Samedi* est proposé à un prix avantageux aux lecteurs de *La Cité*. Le contenu de *Samedi* est alimenté par des enquêtes et reportages réalisés par une journaliste venue de *La Cité*, Marie-Paule Ketelbuters, ainsi que par des articles achetés à des indépendants ou des agences. La diffusion est organisée par des vendeurs et agents locaux, animés par des « propagandistes » régionaux appointés. En 1968, *Het Volk* fait part de son intention de se débarrasser de *Samedi* et de *Samedi-jeunesse*. Au 1<sup>er</sup> janvier 1969, le titre est cédé sans frais à *La Cité*. Celle-ci reçoit le droit d'éditer et d'exploiter le journal que *Het Volk* continue à composer, imprimer et expédier pour elle, moyennant facturation. *La Cité* réengage l'excellente Marie-Paule Ketelbuters – qui continue à assumer son rôle à la rédaction de *Samedi* – ainsi que les propagandistes qui travaillent à la diffusion de l'hebdomadaire et de *La Cité* sous la direction d'André Lepers.

Cette expérience va durer près de quatre ans. Mais les coûts de fabrication pèsent de plus en plus sur l'aléatoire exploitation d'un magazine en papier journal, que les techniques modernes rendent de plus en plus obsolète et, dès lors, de moins en moins attrayant. Aussi bien, le 1<sup>er</sup> avril 1973, pour 5 millions de francs, *La Cité* revend-elle ses droits sur *Samedi* et *Samedi-jeunesse* à Rossel qu'intéresse le fichier des lecteurs. Rossel engage André Lepers et les propagandistes, tandis que Marie-Paule Ketelbuters rejoint définitivement l'équipe de

*La Cité*. Les lecteurs de *Samedi* reçoivent, désormais leur magazine, au titre inchangé mais dont le contenu est celui du *Soir illustré*. La formule sera de courte durée.

## Mai 1968

Le mois de mai 1968 reste dans les mémoires comme celui d'une grande effervescence dans les milieux étudiants, intellectuels et ouvriers, en Europe et en Amérique du Nord. Il s'inscrit dans un ensemble d'événements qui, durant cette décennie, surviennent dans bon nombre de pays, comme le Printemps de Prague et la Révolution culturelle en Chine. C'est l'ébullition contre les totalitarismes ou les vieux modes de pensée. L'interminable guerre du Vietnam – attentivement rapportée et commentée au fil des ans par *La Cité* – engendre, d'abord aux États-Unis qui y sont englués, puis sous d'autres latitudes, mouvements et manifestations pacifistes. Le monde bout. En témoigne, notamment, la radicalisation de la Jeunesse ouvrière chrétienne, qualifiée de « révolte des enfants de Cardijn » par un hebdomadaire de gauche.

En Europe, c'est, toutefois, vers la France et, singulièrement, Paris que se portent alors les regards. Dès le 2 mai, on recense des journées d'agitation à Nanterre tout d'abord, à la Sorbonne ensuite. Le 3, à la demande du recteur, la Sorbonne est évacuée. Le 6, la fermeture des facultés met les étudiants à la rue ; des barricades sont élevées dans le Quartier latin. Le 7, 30 000 étudiants effectuent une longue marche à travers Paris.

C'est le 7 mai que *La Cité* commence à s'intéresser au mouvement. La veille, de violentes échauffourées, faisant 90 blessés, ont éclaté entre étudiants et policiers.

L'agitation grandit. *La Cité* se montre particulièrement attentive aux revendications étudiantes, mais aussi aux mouvements sociaux dans les usines. Elle établit également le parallèle avec les mouvements dans les universités de Berlin, Rome et en Europe centrale. Le 15 mai, Lucien Latin publie un éditorial, « Vers un nouvel ordre universitaire », dans lequel il appelle à sortir du système napoléonien de l'Université : « Conçu pour une élite, il devient le lieu des concentrations massives de la jeunesse et du monde intellectuel ». Le 16 mai, il est envoyé à Paris, d'où il décrit une « anarchie bonhomme » dans les lieux occupés.

Le 17 mai, c'est la grève des 9 500 ouvriers à Renault-Flins. Dans *La Cité* des 18-19 mai, Latin note que l'agitation prend de l'ampleur et que les « syndicats, tout en étant solidaires, cherchent à éviter toute confusion avec le mouvement étudiant. Ils ne veulent pas donner au gouvernement le prétexte d'une intervention répressive ».

Le 18 mai, dans un nouvel éditorial, le journaliste se prononce en faveur d'une société de participation. Il souligne combien le mouvement étudiant touche à l'organisation sociale dans son ensemble.

Les 22 et 23 mai, Lucien Latin encore note que « l'orage est devenu ouragan ». Rappelant les lieux d'agitation en Europe (Varsovie, Prague, Berlin, Madrid, Louvain, Francfort, Rome, Milan) et dans les universités américaines, il fait le lien avec le mouvement de démocratisation qui se renforce en Tchécoslovaquie. « Lorsque l'on fait la part du folklore dans toute cette agitation, que l'on s'entient à l'essentiel, poursuit-il, on s'aperçoit que c'est une révolution philosophique plutôt que culturelle que prépare la jeunesse de nos écoles. L'essentiel, disent-ils, c'est de s'exprimer. Il y a quelques années, il n'était question que de surboums et de yéyé ; je préfère ce moyen d'expression ».

En Belgique, il n'y a pas de gouvernement. Mais les étudiants s'expriment. Une « assemblée libre » occupe en permanence les locaux de l'ULB. Les 17 et 24 mai, *La Cité* publie deux pleines pages de débats avec des jeunes. Il s'agit de responsables provenant d'Infor-Jeunes et de la JOC, du président de la Maison internationale des étudiants, de Michel Quévit, représentant du très remuant MUBEF (Mouvement des universitaires belges d'expression française) et de Michel Pire, ancien président de la Fédération nationale des Patros.

Le 29 mai, Colette Braeckman parcourt « la France au ralenti ». Le même jour, le journal relate le déroulement assez agité de l'assemblée du personnel de la RTB, tenu la veille. Le 30, il fait sa manchette sur le départ soudain du général De Gaulle. On apprend plus tard que le Chef de l'État est allé voir le général Massu à Baden-Baden en RFA et que cette visite le conforte à se maintenir au pouvoir. Le 31, le climat politique change. De Gaulle prend des mesures qui assurent la mainmise de la majorité politique sur la France : le Premier ministre Pompidou est maintenu dans ses fonctions et l'Assemblée nationale est dissoute. Le 1<sup>er</sup> juin, Lucien Latin écrit : « Après De Gaulle-la-trique, voici Pompidou la-bonne-volonté. Rien n'est résolu encore, ni le social, ni le politique, mais ils sont à nouveau séparés. Et le problème pour les étudiants en colère n'est pas encore, lui, désamorcé. C'est d'eux que tout est parti : ils seront au cœur de la campagne électorale ».

Le 4 juin, Théo Mathy rapporte comment « Merckx écrase le Giro » et rejoint le « grand Coppi ». Le 5 juin, *La Cité* s'intéresse au mouvement des étudiants à Belgrade, qui protestent contre « la bourgeoisie rouge ». Le 6 juin, elle annonce l'assassinat de Robert Kennedy à Los Angeles.

Le 17 juin, la Sorbonne est évacuée par la police. Les 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet, en France, les élections législatives constituent un triomphe pour le parti gaulliste. En septembre 1968, Jos Schoonbroodt réalise une série d'articles en prévision

de la rentrée universitaire. Il visite les différentes universités belges et interviewe les leaders étudiants, entre le 18 et le 25 septembre.

Porté par des aspirations utopiques et dans un anarchisme pacifiste plus ou moins conscient, le mouvement de mai 1968 s'étiole et conduit à des frustrations diverses, mais il aura des retombées importantes et inattendues. *La Cité* s'y intéressera durant les années qui suivent. Elle fera le rapprochement avec les mouvements écologiques qui surgiront par la suite.

### Le rassemblement des progressistes

La fin de cette décennie est marquée par un remue-ménages d'idées politiques, à l'égard desquelles *La Cité* se positionne clairement.

Avant les élections du 31 mars 1968, Paul Vanden Boeynants, ancien Premier ministre et ancien président du Parti social chrétien (PSC), lance avec Omer Vanaudenhove, président du Parti de la liberté et du progrès (PLP), le projet d'un « parti national démocrate ». Sans succès. Cette initiative provoque l'éclatement du PSC bruxellois. Une liste francophone, Démocratie bruxelloise, menée par François Persoons, est déposée contre le cartel PSC-CVP voulu par Vanden Boeynants. *La Cité* du 13 mars lui donne un « appui clair ». Cette liste, il est vrai, fait une large place à des candidats issus du MOC : Jeanne Laurent, Antoine Saintraint, Richard Beauthier.

VDB revient sur son idée en mars 1969 et dans les semaines qui suivent, quand il propose la création d'une « nouvelle constellation politique ». Qu'est-ce à dire ?, demande *La Cité* qui, le 14 mars, écrit : « Ses idées n'ont pas changé. Refuser le fait communautaire c'est un travail d'illusionniste conservateur ». Et, le 19 mars, dans un éditorial intitulé « La leçon d'astronomie », Jean Heinen revient à la charge : « Appuyée, par nécessité, sur des forces sociologiques peu enclines aux mutations fondamentales, reposant sur des hommes peu disposés à s'adapter aux réalités nouvelles, la "constellation" serait, assurément, d'un style peu nouveau et apparaît, finalement, bien peu apte à opérer les changements qu'on lui assigne aujourd'hui comme objectif ».

Cette tentative de regroupement unitariste et conservateur ne laisse pas indifférent dans la famille du Mouvement ouvrier chrétien : l'on y observe une prise en considération grandissante de l'idée fédéraliste, en dépit de l'absence d'une ligne encore très bien définie de la part de la direction.

À la 51<sup>ème</sup> Semaine sociale wallonne, qui se tient à Cointe du 10 au 12 avril 1969 sur le thème « Une Wallonie pour les travailleurs », le secrétaire général de l'Alliance des mutualités chrétiennes, Jean Hallet, parlant en son nom personnel, présente une leçon intitulée « Faire de la Wallonie une société de parti-

cipation ». *La Cité* réserve une large place à cet exposé où l'orateur déclare sans ambages : « Il faut permettre aux Wallons de prendre leur sort en main. On ne se sauve bien que soi-même (...). La Wallonie a besoin d'une assemblée élue et d'un exécutif responsable devant elle. (...) Pour la politique que nous voulons mener, il faut un rassemblement des forces de progrès. Il ne peut être l'œuvre d'une seule tendance ». Ce plaidoyer pour le fédéralisme et le pluralisme est exposé devant André Oleffe, président du Moc, qui, au témoignage de Jean Hallet, est encore, à l'époque, de « tendance unitaire et provincialiste » mais « évolue lentement ». C'est lui, toutefois, qui donne le signal des applaudissements après de longues secondes de silence.<sup>16</sup>

Le 14 avril, en première page, *La Cité* annonce la création d'Objectif 72, inspiré du mouvement créé en France par l'ancien ministre MRP Robert Buron. Cette organisation tend à la démocratisation des structures économiques et sociales et à l'autonomie des régions. On y retrouve Victor Michel, secrétaire général du MOC, Max Bastin, directeur du Centre d'information et d'éducation populaire (CIEP), Jean Hallet, Jeanine Wynants, présidente de Vie Féminine, son mari Arnold, président des Équipes populaires, ainsi que les secrétaires fédéraux du MOC Jean Verjans (Liège), Germain Cappellemann (Charleroi) et Louis Boulvin (Mons). Guère de socialistes, en revanche, à l'exception de Jacques Yerna, président du Mouvement populaire wallon (MPW).

Dans ce grand brassage de propositions, à l'occasion de la Fête du 1<sup>er</sup> Mai 1969, Léo Collard, président du Parti socialiste belge (PSB), prononce, à Charleroi, un discours dont *Le Peuple* du 2 mai publie un large compte rendu. Il y appelle les chrétiens de gauche à un rassemblement des progressistes. Collard déclare : « Sommes-nous disposés, vous et nous, dans le respect mutuel de nos organisations et dans un esprit loyal d'égalité, à examiner d'abord ensemble comment nous pouvons, face au rassemblement des conservateurs, organiser celui des progressistes ? Avec, comme premier objectif immédiat : barrer la route à toute tentative de droite ». Dans *La Cité* du 3 mai 1969, sous le titre « L'Appel du 1<sup>er</sup> Mai », Jean Heinen commente largement la proposition du leader du PSB en la qualifiant d'emblée « d'importante ». Il écrit : « Pourtant, si les mots ont un sens, on doit bien admettre cependant que la déclaration de M. Collard engage aussi le PSB ; que, dite ainsi, dite en ce moment, elle signifie, qu'en ce parti également, on veut opérer des mutations ». Et, toujours dans *La Cité*, le 9 mai, Max Bastin constate que la position de Collard est en progrès sérieux par rapport à d'autres déclarations socialistes antérieures. Il ne s'agit plus d'inviter les chrétiens progressistes « à rejoindre les rangs socialistes mais à négocier de structures à structures ». Pour lui, il est « urgent que les progressistes se regroupent ». Bref, la déclaration de Collard « marque un progrès fort net par rapport aux déclarations socialistes antérieures, mais laisse subsister bien des incertitudes ».

---

16. *Le mouvement ouvrier chrétien 1921-1996. 75 ans de lutte*, Bruxelles, Carhop, 1996, p. 210.

La proposition Collard est suivie, en mai et en juin, de contacts informels avec des dirigeants du MOC et quelques autres démocrates chrétiens et socialistes, mais ces pourparlers n'aboutissent à aucun résultat.

L'initiative, en fait, ne sera jamais vraiment relayée par le PSB et, dans l'ouvrage qu'il consacre à cette question en 1972, Collard précise que son appel fut lancé à titre personnel<sup>17</sup>.

Les vacances vont d'autant plus faire oublier cet épisode qu'au matin du 21 juillet 1969 (le 20 aux États-Unis), à 03 h 56, le monde entier applaudit aux premiers pas de Neil Armstrong sur la Lune. « Un petit pas pour l'homme, un grand bond pour l'humanité », déclare l'astronaute avant d'être rejoint par Buzz Aldrin sur la Mer de la Tranquillité. Le lendemain, un dessin en quadrichromie, qui n'a quasiment plus rien d'une œuvre de fiction, remplit tout la première page de *La Cité*. Celle-ci y va d'un éditorial quelque peu lyrique intitulé « La magie de la Lune n'est pas morte ».

Le journal, décidément, est bousculé par les événements. Le dimanche 20 juillet de cette même année 1969, en effet, Eddy Merckx rend des couleurs à notre fête nationale en remportant son premier tour de France. Luc Varenne pavoise.

## Audience et tirage

À la fin de la décennie, le tirage se situe aux environs des 18 000 exemplaires. Une précision ici n'est pas inutile.

Quand on évoque le poids d'un journal dans l'opinion publique, on parle, souvent en les confondant, de son tirage ou du nombre de ses lecteurs. Qu'en est-il ?

Le quotidien imprime chaque jour un certain nombre d'exemplaires. Il s'agit de son tirage. À l'exception des justificatifs (publicité, droits d'auteurs ou éventuelle promotion), ces exemplaires sont destinés à la « diffusion payante » (vente au numéro ou par abonnement). Le chiffre moyen d'exemplaires vendus est un indicateur de l'importance du journal.

Un autre facteur de mesure est l'audience, c'est-à-dire le nombre moyen de lecteurs qui lisent le même exemplaire. Cette moyenne varie selon les titres, la région ou encore la qualité du lectorat.

En Belgique, le contrôle de la diffusion n'est pas obligatoire et *La Cité*, à l'instar des journaux de diffusion faible ou moyenne, ne s'y soumet pas. Pour d'évidentes

17. L. COLLARD, *Front des progressistes et crise de la démocratie*, Bruxelles Édit. de la Francité, 1972, p. 35.

raisons commerciales et publicitaires, les publications à gros tirage ou à monopole régional y recourent au contraire plus volontiers.

À ses débuts, *La Cité* déclare très hardiment un tirage fort peu crédible de 60 000 exemplaires. À la fin des années 60, Jean Heinen devenu directeur, ramène ce chiffre à 24 500 exemplaires, beaucoup plus proche de la réalité. En 1973, Le Centre d'information sur les médias (CIM), qui établit les chiffres de diffusion et d'audience, attribue 82 000 lecteurs à *La Cité*, soit une excellente moyenne de 3,3 lecteurs par numéro qui traduit son évidente notoriété.

## chapitre 4

# LES LUTTES ET LA FÊTE

### (1970-1980)

**ALORS** que le quotidien continue à faire face à ses difficultés financières et à se battre pour consolider sa place dans l'opinion, le comité de direction et la rédaction entreprennent une réflexion en profondeur sur le contenu du journal. Ce n'est pas la première. Ce ne sera pas non plus la dernière. Mais, après deux décennies, le temps est venu d'ajuster l'habit. L'expérience montre que les choix du début ne peuvent être satisfaits tous ensemble et que la réalité impose de les repenser. Aussi bien, après plusieurs mois de réflexion durant l'année 1969, la décision est prise de modifier le contenu régional du journal. Désormais, dès le 20 janvier 1970, alors qu'elle augmente quelque peu le nombre de ses pages, *La Cité* n'a plus que deux éditions de trois pages régionales : l'une axée sur la province de Liège où se trouve une grande partie de son lectorat et l'autre sur le reste du pays, avec accent sur Bruxelles et le Brabant wallon. Mais cela changera plus tard encore.

Durant cette décennie, bien sûr, de nouveaux journalistes remplacent ceux qui partent. Arrivent ainsi André Méan (1971), Armand Flament (1976), Pierre Schöffers (1976), Jean-Paul Duchâteau (1977), ainsi que Gabrielle Lefèvre (1972), André Ruwet (1979) et Fernand Denis (1979), ces trois derniers diplômés de l'IHECS (Institut des hautes études des communications sociales) où, chargé du cours d'écriture, Jean Heinen a pu évaluer leurs qualités professionnelles. Quelques autres vont poursuivre ailleurs leur carrière : Colette Braeckman (1970) rejoint *Le Soir* dont elle deviendra, plus tard, la spécialiste des questions africaines. Christian Dessambre l'y suit peu après (1971), remplacé par Fabienne Magnée à la tête du bureau de Liège. Lucien Latin va au *Journal d'Europe* (1972), tandis que Théo Mathy part à la RTBF (1976) et Frédéric Kiesel au *Pourquoi Pas ?* (1979). Journalistes de la première équipe, Lucie Bragard (1975) et Joseph Verhoeven (1976) prennent leur retraite.

Au début de l'année 1970, une initiative inédite marque l'histoire de *La Cité* : le comité de direction décide l'organisation d'une campagne d'affichage de grande ampleur pour faire connaître le journal. Pendant deux mois, quatre-vingt cinq panneaux de 20 m<sup>2</sup> sont réservés dans l'agglomération bruxelloise et dans la province de Liège. Des affiches de plus petit format sont également apposées dans les gares principales de Wallonie. Coût de l'opération : un million de francs. Cela ne s'est jamais fait. Cela ne se fera plus.

L'affiche, de couleur bleue, est un dessin. Une main démasque un visage féminin qui fait face à un exemplaire de *La Cité*. L'intention est évidente : l'information ne peut être cachée. Elle doit être montrée. Slogan : « *La Cité*, chaque jour la vérité ». Sans doute, est-ce un peu présomptueux. Mais *La Cité*, par là, marque son souci de délivrer une information exacte pour contribuer au jugement personnel de ses lecteurs. Le 5 février, elle s'en explique auprès d'eux : « La vérité, pour nous n'est pas un slogan (...). Informer, aujourd'hui, c'est dépasser les faits. C'est, à partir de l'événement, nourrir la réflexion de nos contemporains, pour les aider à se forger eux-mêmes une opinion, pour les aider à acquérir leur propre vision – lucide, ouverte et moderne – du monde dont nous sommes solidaires. Informer, analyser... Nos lecteurs peuvent croire que, pour eux, nous entendons nous consacrer davantage à cette tâche ».

La campagne ne produira pas les résultats escomptés.

### Opération vérité : une analyse critique du plan Eyskens

Les élections législatives du 31 mars 1968 suivent la chute du gouvernement Vanden Boeynants-De Clercq sur l'affaire de Louvain. Elles se soldent par une forte progression de la Volksunie, du FDF et du Rassemblement wallon. Le monde politique doit se saisir du contentieux communautaire. Formé le 17 juin 1968, le gouvernement Eyskens-Merlot (Eyskens-Cools à partir du 27 janvier 1969) ne dispose pas de la majorité des deux tiers requise pour une révision de la Constitution. Afin de débloquer celle-ci, il institue deux groupes de travail successifs, ouverts aux partis d'opposition. Des résultats importants sont engrangés à propos de l'autonomie culturelle, demandée par les Flamands, et de la décentralisation – administrative et économique – souhaitée par les Wallons. Cependant, des points litigieux subsistent, en particulier Bruxelles et sa périphérie. À partir du 9 janvier 1970, le gouvernement s'efforce de les régler. Il parvient à dégager en son sein une solution globale, comprenant 35 propositions au caractère souvent très technique. Le 18 février, le Premier ministre déclare à la Chambre : « L'État unitaire, tel que les lois le régissent encore dans ses structures et dans son fonctionnement, est dépassé par les faits (...). Les Communautés et les Régions doivent prendre leur place dans des structures renouvelées de l'État ». Il compte sur l'appui extérieur des libéraux pour faire voter la réforme. Après bien des péripéties, il y parviendra le 18 décembre 1970.

Alors que l'accord de gouvernement est en gestation, *La Cité*, on vient de l'écrire, mène une campagne de promotion sur le thème de la vérité. Comment, dans ce cadre, le journal juge-t-il le projet de réforme de l'État élaboré sous la conduite de Gaston Eyskens ?

Lorsque filtrent des informations partielles, la retenue prévaut : « Bien sûr, serait-il peu objectif de juger un document sur la base de quelques-uns de ses

éléments, non confirmés au surplus. Néanmoins, à défaut d'une information claire, faut-il se contenter de ce que l'on sait. Et ce que l'on sait n'oblige pas à partager l'enthousiasme du Premier ministre et contraint à la réserve autant qu'à la prudence ». Il n'empêche que, d'emblée, une certaine méfiance s'exprime : « On doit bien constater, notamment en ce qui concerne l'extension de l'agglomération bruxelloise, que l'on en serait demeuré à la thèse du CVP »<sup>18</sup>, thèse très flamande qui n'est manifestement pas celle du journal.

Le 19 février 1970, *La Cité* peut cette fois s'appuyer sur le texte de l'accord gouvernemental, qu'elle publie intégralement. Le plan Eyskens est analysé dans un article critique, mais argumenté et au ton mesuré. Ce projet constitue, y lit-on, une tentative de solution qui a le mérite d'exister. Cependant, il est déséquilibré en défaveur des francophones qui, sur plusieurs points sensibles – en particulier les garanties constitutionnelles à donner à la minorité dans les institutions nationales et les limites de Bruxelles – n'y trouvent pas leur compte. Le directeur du quotidien conclut : « Nous ne sommes certainement pas les seuls à estimer que, pour en faire un compromis bien équilibré et acceptable, il faudra y apporter des retouches importantes ». Tel est, effectivement, le point de vue d'une grande majorité des élus bruxellois d'expression française.

Le soir même, Louis Dereau, secrétaire général de la CSC et président du conseil d'administration de *La Cité*, interpelle Jean Heinen : l'analyse de ce dernier lui paraît inacceptable. Le directeur du journal demande alors la réunion du comité de rédaction, en vue de trancher le différend<sup>19</sup>. En attendant la réponse du président, Jean Heinen revient sur le plan Eyskens dans deux articles publiés les 20 et 23 février 1970. Il y réitère ses réserves, et ce alors que le député social chrétien bruxellois François Persoons<sup>20</sup> va nettement plus loin : à l'égard des propositions gouvernementales, il adopte une attitude de « réticence totalement oppositionnelle ».

### Un journal pour les seuls Wallons ?

Le 24 février se tient la réunion bimensuelle du comité de direction. Le différend Dereau-Heinen y est évoqué. Le premier nommé propose que l'affaire soit traitée par le conseil d'administration, instance qui lui paraît la plus indiquée et dont une séance est fixée au 6 mars.

Dans l'intervalle, le 3 mars, Jean Heinen adresse une note de neuf pages aux administrateurs de *La Cité*. Il maintient son point de vue : « L'accord proposé

18. « Les problèmes communautaires », *La Cité*, 17 février 1970.

19. Le comité de rédaction est une instance mal définie. Il réunit les membres du comité de direction et des membres de la rédaction, en vue d'arrêter la ligne rédactionnelle de *La Cité*. Il n'est que très rarement réuni.

20. Que le MOC francophone et *La Cité* ont soutenu, contre une liste de cartel bilingue emmenée par Paul Vanden Boeynants, lors des élections législatives du 31 mars 1968.

manque d'équilibre, n'est pas de nature à apporter l'apaisement et il convient de le faire amender autrement que sur des détails. C'est la position qu'a adoptée *La Cité* et c'est celle que je propose de conserver ». Suivent une analyse fouillée de chaque partie du plan Eyskens, assortie de commentaires explicatifs, et une comparaison des acquis obtenus, respectivement, par les Flamands et par les francophones. Près de quatre décennies après sa formulation, l'argumentaire demeure pertinent, notamment à propos du « carcan » bruxellois et du sort des six communes à facilités de la périphérie.

Le 5 mars, René Pêtre entre en lice. Ancien secrétaire général de la Centrale chrétienne des Francs-Mineurs, administrateur de *La Cité*, député social chrétien de l'arrondissement de Soignies et ministre de la Fonction publique<sup>21</sup>, l'intéressé réagit à la note Heinen dans une longue lettre à Louis Dereau, pièce dont il adresse copie au directeur de *La Cité*<sup>22</sup>. Empêché lors de la réunion du lendemain, il tient à exposer le point de vue qu'il y soutiendrait de vive voix. Il soulève une question de principe : « Le journal doit-il être l'expression des idées personnelles de certains membres de sa rédaction, voire de certains techniciens et technocrates en matière communautaire et linguistique, ou doit-il demeurer (...) un quotidien conçu et rédigé pour les travailleurs de Wallonie ? ». Selon lui, les thèses défendues par Jean Heinen ne sont pas celles des organisations ouvrières chrétiennes, désireuses de parvenir à un règlement du contentieux communautaire afin que le monde politique puisse se consacrer aux « vrais problèmes », de nature socio-économique. L'accord gouvernemental est, certes, un compromis, mais il n'en est pas de meilleur possible et y renoncer reviendrait à organiser « le vide politique ». En adoptant des vues intransigeantes sur le sort de la capitale, poursuit René Pêtre, le directeur du quotidien manque de réalisme. Et de conclure par cette interpellation : « *La Cité*, journal wallon, doit-elle se mettre à l'unisson du FDF et défendre les Bruxellois francophones avant tout ? ».

Le conseil d'administration se réunit le 6 mars. D'entrée de jeu, le président Dereau se déclare favorable au plan Eyskens. Jamais, précise-t-il, il n'est intervenu pour empêcher la rédaction de s'exprimer, ce que confirme Jean Heinen. Il soumet à l'assemblée la divergence qui l'oppose au directeur, en posant la question suivante : « *La Cité* doit-elle dire que le compromis gouvernemental ne vaut rien, réclamer qu'il soit amendé fondamentalement, ou bien, en essayant d'obtenir ce qui est possible, doit-elle ne pas mener campagne contre cet accord ? ».

---

21. Sur sa carrière, cf. L. BEN DJAFFAR, « Le monde catholique : d'une lente structuration à une politique de l'opposition », dans T. DELPLANCO (dir.), *La Louvière...aux urnes ! Vies et combats politiques dans l'entité louviéroise du 19<sup>ème</sup> siècle à l'an 2000*, La Louvière, Archives de la ville, 2007, pp. 73-80.

22. Papiers Jean Heinen (PJH), copie de la lettre de R. Pêtre à L. Dereau, 5 mars 1970.

Le directeur affirme s'être exprimé de manière ferme, mais modérée, « dans un esprit d'analyse et conformément aux attitudes souvent adoptées par le conseil en ces matières ». Il signale que le plan Eyskens soulève de nombreuses réticences, y compris au sein du MOC<sup>23</sup>, et que la position du journal ne reflète pas son avis personnel. Engagée dans une « opération vérité », *La Cité* peut-elle passer sous silence le déséquilibre du projet ? Elle doit persévérer dans son attitude de clarté et de modération, conclut Heinen.

Une longue discussion s'ensuit. La plupart des syndicalistes présents considèrent, de manière assez réductrice, que le quotidien démocrate chrétien est « un journal fait pour les Wallons », et non destiné à des Bruxellois. Ils insistent pour que la rédaction relaie davantage les préoccupations du Sud du pays. Sur le fond, les dirigeants nationaux du MOC – surtout Victor Michel, mais aussi André Oleffe – rejoignent le diagnostic du directeur de *La Cité* : le plan Eyskens ne peut être voté tel quel, tant son volet bruxellois est problématique. À l'issue du débat, le président du MOC propose – fait inédit – le vote d'une motion, adoptée à l'unanimité moins la voix de Louis Dereau. Nuancée, cette motion ne contient pas la moindre critique à l'égard de la rédaction. Considérant qu'il faut acter les aspects positifs du projet gouvernemental, elle souligne la nécessité d'une information claire et objective à son égard, y compris sur les amendements susceptibles de l'améliorer.

Dans les jours suivants, Jean Heinen est interpellé par des abonnés et des lecteurs, qui reprochent à *La Cité* une certaine tiédeur francophone et un soutien inconditionnel à la cause du PSC. Dans ses réponses, il renvoie aux positions nettes adoptées par le journal au sujet du plan Eyskens.

Une deuxième réunion du conseil d'administration se tient le 20 mars 1970. Dès l'ouverture de la séance, Louis Dereau considère que la motion Oleffe, votée deux semaines plus tôt, épouse la position de la rédaction, qu'il juge « fédéraliste » et « insoutenable ». S'estimant désavoué, il affirme ne plus disposer de l'autorité requise pour exercer la présidence du conseil et siéger au comité de direction. C'est pourquoi, après avoir consulté le bureau et les secrétaires fédéraux de la CSC, il croit devoir démissionner de ces deux fonctions. Il demeurera, cependant, administrateur du journal, comme le souhaite son organisation. Il demande à être remplacé sans tarder à la présidence, pour que le financement du quotidien continue d'être assuré.

D'autres intervenants rappellent que la motion du 6 mars résulte d'un compromis : elle ne critique ni la position du président, ni celle du directeur. Louis Dereau ne doit donc pas en tirer des conclusions indues. Il faut qu'il conserve ses fonctions dans les instances du journal. Victor Michel, secrétaire général du

23. Ce que confirme Louise Dewez (Vie Féminine) : « Dans le mouvement, une majorité y est opposée. C'est, en tout cas, vrai à Bruxelles ».

MOC, va plus loin. Il estime que « l'opération vérité » menée par *La Cité* oblige celle-ci à jouer un rôle critique en matière d'information politique. Toutefois, accepter la démission du président reviendrait à affaiblir le MOC-ACW, incapable de s'entendre sur le dossier en cause, en offrant le spectacle public de sa division.

Pour sortir de l'impasse, Jean Hallet, secrétaire général de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes, propose une nouvelle motion. Celle-ci approuve explicitement la ligne rédactionnelle suivie par *La Cité*, mais elle exprime le souhait que le journal mette l'accent sur les points positifs de l'accord gouvernemental pour la Wallonie, « sans négliger les problèmes bruxellois ». Elle charge le comité de direction de seconder le président et le directeur dans les prises de position des semaines à venir. Elle invite le conseil à refuser la démission de Louis Dereau et à lui renouveler sa confiance à l'unanimité. Le secrétaire général de la CSC fait un geste : il accepte de demeurer au comité de direction. La motion n'est pas soumise au vote, mais les participants y marquent leur accord. Toutefois, Louis Dereau réserve sa réponse quant à la présidence : il demande un temps de réflexion.

L'affaire se dénoue probablement par des contacts personnels entre responsables des organisations ouvrières chrétiennes. En effet, non seulement, Louis Dereau continue à participer aux réunions du comité de direction mais, le 29 juin 1970, il signe un courrier officiel au greffe du Tribunal de première instance de Bruxelles en sa qualité de président. Il le reste, finalement, jusqu'au 19 février 1981, date à laquelle le conseil d'administration prend acte de sa démission et nomme Robert D'Hondt pour lui succéder.

## Nouveau rebondissement

Le débat n'est pas tranché sur le fond. Au cours des mois suivants, *La Cité* persévère dans son appréciation critique du compromis gouvernemental, « peu favorable aux Bruxellois francophones, c'est le moins que l'on puisse dire », écrit-elle le 26 juin 1970. À l'approche des élections communales du 11 octobre 1970, une certaine nervosité s'empare à nouveau des protagonistes. Sans prendre ouvertement position, le journal n'est guère favorable aux listes bilingues de l'Union pour l'Avenir de Bruxelles, constituées sous l'impulsion de Paul Vanden Boeynants. Il rend compte régulièrement des prises de position du mouvement Démocratie bruxelloise, animé par François Persoons, qui s'allie au FDF dans plusieurs communes de l'agglomération. Un nouveau heurt survient lorsque paraît, dans la rubrique « Le Point » du 1<sup>er</sup> octobre, une analyse critique d'un article antifédéraliste publié par Raymond Pulinckx, administrateur délégué de la Fédération des Industries de Belgique.

Le 7 octobre, Louis Dereau adresse une lettre à Jean Heinen<sup>24</sup>. Alors qu'il s'était « juré de ne plus jamais intervenir dans le comportement politique du journal », il estime devoir sortir de son mutisme en ses qualités de secrétaire général de la CSC et d'abonné de la première heure, « puisque, écrit-il assez curieusement, je ne suis plus président du conseil. » Il se dit « frappé par la tournure anti-VDB et pro-fédéraliste » de certains articles récents. Il estime aussi que la critique des thèses défendues par Raymond Pulinckx n'est pas fondée, n'aurait pas dû être exposée sans consultation préalable des syndicats chrétiens et donne indûment à penser que la CSC est fédéraliste. Dans sa réponse, le directeur de *La Cité*, absorbé par la couverture de la campagne électorale, demande un délai à son correspondant, pour « pouvoir parler plus longuement » d'une lettre qui, à ses yeux, « met beaucoup de choses en question ».<sup>25</sup> L'échange en reste là.

Louis Dereau participe aux réunions ultérieures du comité de direction, sans plus faire allusion au désaccord d'octobre 1970. Au fil du temps, celui-ci semble perdre de son importance. D'une part, en effet, le scrutin communal du 11 octobre 1970 confirme l'existence d'un vif mécontentement parmi les franco-phones de Bruxelles et de sa périphérie, qui votent largement en faveur du FDF, tandis que le Rassemblement wallon gagne du terrain au Sud du pays. D'autre part, les thèses fédéralistes progressent dans les rangs du MOC qui adopte le pluralisme politique le 26 février 1972.

Les péripéties évoquées ci-dessus montrent que *La Cité* est réceptive à la diversité des opinions qui parcourent les organisations ouvrières chrétiennes, divisées sur l'avenir du pays. Loin d'être aux ordres des dirigeants du MOC et de la CSC, sa rédaction entend à la fois demeurer fidèle aux valeurs portées par le journal et exercer le difficile métier d'informer avec rigueur, sans complaisance. Il est inévitable qu'un tel cap déplaie quelquefois et génère des heurts. Toutefois, ceux-ci se règlent en interne, non seulement dans les instances prévues à cet effet, mais aussi dans le respect absolu des personnes.

### Le pluralisme politique du MOC

Peu après les élections communales d'octobre 1970, au cours d'une réunion des Wallons du bureau national du MOC, tenue le 2 décembre, le président André Oleffe, propose de négocier l'entrée au PSC de la Démocratie chrétienne sur base paritaire entre celle-ci et le reste du parti. La proposition n'est pas très bien accueillie dans certaines fédérations et fait l'objet de vives discussions dans les mois qui suivent.

24. PJH, lettre de L. Dereau à J. Heinen, 7 octobre 1970.

25. *Ibid.*, réponse de J. Heinen à L. Dereau, 9 octobre 1970.

Oleffe, cependant, tient à son idée.<sup>26</sup> Un conseil général du MOC est convoqué le samedi 6 novembre 1971. À l'ordre du jour, la création d'une Démocratie chrétienne Wallonne. La réunion se tient dans un climat de grande tension et l'examen du projet est ajourné.

En vue des élections législatives du lendemain, dimanche 7 novembre, André Oleffe envoie – pour publication dans le journal du samedi 6, veille du scrutin et jour du conseil général du MOC – ce mot au directeur : « Mon Cher Jean, Je t'adresse ci-joint un projet d'éditorial fort clair sur le fond et dans la forme. J'y attache un grand prix. Merci d'avance et meilleures amitiés. André ».

Le texte qui l'accompagne est écrit à l'encre verte, sur du papier quadrillé, visiblement à la hâte, comme en témoignent ratures et renvois. Intitulé « Élections », il est un appel à voter pour les parlementaires démocrates chrétiens inscrits sur les listes du PSC, dont la figure parlementaire est présentée « comme une convention paritaire » entre les couches traditionnelles du parti et les démocrates chrétiens qui, « eux seuls, peuvent nous aider dans la réalisation de nos objectifs ». Ceux qui ont « suivi un autre chemin » l'ont fait à « titre strictement personnel ». « Ils restent jusqu'à preuve du contraire des amis ». Sur le mot d'accompagnement d'André Oleffe, Jean Heinen a noté « reçu veille élections 7 novembre 71 » et, au haut de l'article, il a écrit « non ».

Le texte, en effet, n'est pas été publié et Jean Heinen ne se souvient pas d'une réaction d'Oleffe, moins encore du comité de direction. Ses papiers révèlent cependant l'existence d'un projet d'argumentaire qui renvoie notamment au numéro d'octobre 1971 de *Démocratie*, le mensuel du MOC, où un éditorial, très balancé, se garde bien de trancher entre les « courants ».

Le 26 février 1972, le conseil général du MOC se réunit à nouveau : les élections ont changé la donne. La majorité s'oppose à une adhésion au PSC et le MOC wallon et bruxellois se prononce en faveur du pluralisme politique.

Une fois encore, *La Cité* s'est efforcée de faire son métier en refusant de se laisser instrumentaliser.

Et, comme tout finit par arriver, on trouve même, plus tard, dans le procès verbal de la réunion du comité de direction du 8 février 1974 la trace d'une lettre du bureau du MOC félicitant le journal pour ses positions dans la campagne électorale en cours pour les élections du 10 mars 1974. Cela ne se produit pas tous les jours !

---

26. P. WYNANTS, *André Oleffe et le fédéralisme : du rejet à l'acceptation résignée (1961-1972)*, CRISP, Courier Hebdomadaire, n°1954, 2007.

## La Cité a vingt ans

L'année 1970 est celle du vingtième anniversaire. Le 1<sup>er</sup> avril, *La Cité* lance un jeu-concours dont le chiffre 20 est la référence obligée. Ce jour-là, peuvent jouer ceux qui sont nés le 1<sup>er</sup> avril 1950, (année de la naissance de *La Cité*) ou le 1<sup>er</sup> avril 1930, 1910 ou 1890, c'est-à-dire ceux des lecteurs qui ont vingt ans ou deux, trois ou quatre fois vingt ans. En mai, c'est la chance de ceux dont les chiffres de la date de naissance font vingt au total. En juin, les lecteurs dont le chiffre de la carte d'identité se termine par 20 peuvent participer à leur tour. Et de préciser « que les titulaires d'une carte d'identité d'étranger ont également le droit de participer à cette distribution ». Plus tard, le jeu est ouvert aux personnes dont le nom ou le prénom commence par la lettre L et C comme *La Cité*. Enfin, une cinquième et dernière fournée est proposée à tous. Les premiers prix sont un voyage en avion pour deux personnes à Paris et un téléviseur.

Plus tard et plus gravement, le 1<sup>er</sup> octobre 1970, date exacte de l'anniversaire, l'éditorial fait le point et revient sur le thème de la campagne du début de l'année : « À eux [nos lecteurs] et à tous ceux qui viendront, nous tenons à redire combien, en les informant et en leur donnant le droit de parole, nous avons la volonté profonde de servir inébranlablement la vérité à laquelle chaque homme, chaque femme a aujourd'hui un droit absolu et imprescriptible ».

La parole, en effet ! Journal d'analyse, *La Cité* se veut aussi un journal de participation. Alors que c'est peu encore dans l'air du temps, la rubrique « Vous avez la parole » publie régulièrement des extraits de la correspondance des lecteurs, même si la rédaction n'en partage pas nécessairement les opinions. Tout y passe : la manière d'informer, les choix démocratiques du journal, l'insuffisance de certaines rubriques.

Ce qui est publié n'est que la partie visible d'un iceberg. Les archives conservent des liasses de lettres, classées par ordre alphabétique, accompagnées des réponses que la rédaction a toujours le souci d'y apporter. Dans une autre rubrique – intitulée « Questionnez, nous répondons » – le quotidien aura à cœur de répondre aux questions concrètes de ses lecteurs. De longues années durant, elle sera tenue par une petite équipe de spécialistes, animée par Robert Royer.

Le vingtième anniversaire, aussi, offre à quelques confrères l'occasion d'une évaluation comme celle de *La Revue nouvelle* du mois de novembre 1970 qui, dans sa « Rose des vents », consacre une analyse critique à la place de *La Cité* dans le paysage de la presse belge et soulève quelques questions pertinentes. « Tout d'abord, remarque l'auteur, faire un journal de la Démocratie chrétienne aujourd'hui, est une gageure. Le monde sociologique démocrate chrétien est minoritaire en Wallonie et à Bruxelles, non seulement dans la population globale, mais même dans le monde catholique. La presse catholique est largement

représentée, tant au niveau national avec *La Libre Belgique* que dans les titres à vocation régionale : *Le Rappel*, *Vers l'Avenir*. *La Cité*, malgré l'effort continu de sa rédaction, a un tirage relativement faible. Elle est et reste tributaire des deniers des organisations chrétiennes dont les plus importantes sont unitaires, mais où le pouvoir est largement détenu par des Flamands ». Dès lors, poursuit l'auteur, « cela signifie que *La Cité* doit observer quelques prudences dans les questions communautaires. Mais cela ne l'a pas empêchée de critiquer le projet gouvernemental. Cela ne l'empêche pas non plus de prendre ses distances vis-à-vis du PSC et même vis-à-vis de certains démocrates chrétiens ». Et de continuer : « Grosso modo, c'est dans la politique intérieure que la position de *La Cité* est la moins nette. Rédactionnellement, c'est dans ce domaine qu'elle est la plus sous-équipée. C'est peut-être un signe. Elle souffre aussi de l'indécision du MOC et de la dispersion des démocrates chrétiens en politique intérieure. Les positions de *La Cité* sont nettes et courageuses en politique étrangère. Sa chronique religieuse est une des meilleures de la presse belge. La rubrique économique et financière est devenue très bonne ». Et de conclure : « Nous lui souhaitons de continuer longtemps ainsi. Son rôle est important dans un pays où la presse de gauche est si faible ».

La campagne de promotion, l'opération 20<sup>ème</sup> anniversaire et la réorganisation du journal remportent un succès d'estime. Mais elles ne suffisent pas à assurer la viabilité du journal. La courbe des abonnements et des ventes continue à fléchir. À la fin de l'année 1970, le nombre des abonnés est de quelque 14 500 et la moyenne des ventes journalières au numéro est de 3 200 exemplaires.

Il y a longtemps déjà que ce déclin, lent et progressif, interpelle les responsables du quotidien. Passé l'enthousiasme des débuts, il apparaît que les organisations du mouvement ouvrier chrétien ne constituent visiblement pas un vivier suffisant de lecteurs. L'affiliation n'induit pas nécessairement l'attachement fidèle à *La Cité*, qui se veut leur voix et porte leurs espoirs. En outre, pour *La Cité*, qui vise un milieu populaire, la concurrence de la presse régionale – riche en nouvelles locales ou en faits divers – est assez redoutable.

Dès lors, le débat sur l'abonnement obligatoire des permanents, sinon des militants, se pose très tôt et revient de façon récurrente. Mais, tout autant, jamais cependant n'existera la moindre velléité d'imposer à quiconque un engagement en contradiction avec la liberté de chacun.

Aussi bien, au fil des ans, s'en tient-on à des méthodes de promotion, quelquefois semblables, mais, souvent aussi, différentes de celles auxquelles recourent les autres médias.

*La Cité*, en effet, peut disposer de la structure des organisations qui la supportent. Ainsi, par exemple, des événements comme les élections sociales offrent-

ils l'occasion de publier des numéros spéciaux qui sont diffusés dans les fédérations. De façon permanente, sur le terrain, de nombreux propagandistes bénévoles – quelquefois déçus, mais jamais découragés – proposent le journal à la vente ou à la souscription. Mieux encore : des délégués syndicaux, comme ceux de la CSC dans le Brabant wallon, contribuent volontairement à l'achat d'abonnements qu'ils mettent à la disposition des travailleurs de leur entreprise. Dans les maisons de vacances, les bureaux du syndicat ou de la mutualité, des affiches ou des numéros spécimen rappellent à tous l'existence du journal qui devait être le leur. Dirigeants nationaux ou locaux écrivent régulièrement à leurs affiliés pour les inviter à la solidarité. Partout, dans les régions, les responsables du journal viennent participer régulièrement à des réunions pour ranimer la flamme.

Inlassablement... Sans résultats suffisants, hélas !

Mais, dans le même temps, les militants ont un tel sentiment de propriété à l'égard du journal qu'ils ne se privent pas de le critiquer, de lui reprocher de publier ce qui ne leur convient pas ou de ne pas écrire ce qu'ils souhaitent y lire !

Ce sera – toujours – l'un des grands paradoxes de *La Cité*.

### La radioscopie de la presse

En 1972, la RTB offre aux journaux de participer à une série d'émissions radiophoniques au cours desquelles ils pourront se faire mieux connaître. Proposée aussi aux quotidiens flamands, l'expérience vise à réduire la fracture entre presse écrite et presse radiodiffusée, en montrant la complémentarité entre les deux médias. Elle met également en lumière les problèmes de la presse quotidienne.

Le projet est initié par Marthe Dumon et Jean-Jacques Jaspers et mené à bien par le centre de production de Bruxelles, de janvier à juin 1972. Chaque lundi, pendant dix-huit semaines, l'équipe d'un quotidien occupe la rédaction de la radio et la RTB s'invite au siège d'un journal. Dès 8 heures du matin, les journalistes de la presse écrite livrent à l'antenne un billet éditorial. À midi, le rédacteur en chef invité présente la carte de visite de son journal, qui est suivie par des interviews de lecteurs. À 13 heures, dans les « Dossiers de l'actualité » les journalistes de la presse écrite réalisent leurs propres reportages. À 14 heures, les rédacteurs des pages culturelles, récréatives et féminines apportent leur collaboration à l'émission « L'après-midi chez vous ». Enfin, le soir, en direct depuis les locaux du quotidien, on évoque son histoire, on débat de son rôle et de ses problèmes.

L'émission consacrée à *La Cité* est programmée le 31 janvier 1972. Ses journalistes y collaborent avec enthousiasme, découvrant les exigences de la presse parlée.

Dans sa carte blanche, Jean Heinen dresse le portrait robot du lecteur de *La Cité*. C'est, alors un cadre-moyen ou employé (30,3 %), ouvrier qualifié (21,7 %) artisan-commerçant-agriculteur (21 %), ouvrier non qualifié (11,6 %), pensionné (11,5 %) et cadre supérieur (3,9 %). Le public est plutôt jeune : 59,7 % des lecteurs ont moins de 45 ans. C'est le seul journal dans ce cas. Près de 55 % font partie d'un ménage de quatre personnes.

Le directeur ne fait pas de mystère sur le financement du journal : les ressources publicitaires sont insuffisantes, nous ne plaisons pas toujours. Les organisations ouvrières comblent donc le manque à gagner. Mais, demande-t-il, pourquoi cette question n'est-elle jamais posée à l'égard de la presse socialiste ? Pourquoi ne s'interroge-t-on pas sur la provenance wallonne ou flamande du crédit bancaire consenti aux entreprises commerciales de presse ? C'est un droit pour une collectivité de financer un journal. Le lecteur, dans ce cas, sait bien à qui il a affaire. Plus largement, souligne-t-il ensuite, ouvrant ainsi le débat sur l'aide publique à la presse, c'est le problème des ressources des journaux d'opinion qui est posé et cette question n'est pas exclusivement belge.

Pour les lecteurs du journal interviewés par la RTB, *La Cité* est globalement tenue pour « le quotidien belge francophone le plus progressiste ». La rubrique sportive est jugée « très bien agencée », l'attention portée à « tout le monde des marginaux » est soulignée, ainsi que la volonté de condamner « l'impérialisme sous quelque forme que ce soit. » Globalement positifs, les avis se montrent quelquefois fort critiques. Ainsi, une lectrice condamne « cette ambiguïté qui a l'air de lui (NDA : à la femme) donner une place importante – la seconde page du journal régulièrement – et qui, en même temps, enferme la femme dans une image de masse qui lui fait énormément de tort : les recettes de cuisine, les nouvelles de la mode et du textile, parfois quelques mots sur l'évolution de la femme. Je n'aime pas cela du tout ».<sup>27</sup>

À 19 h 30, dans la salle où se déroule l'émission du soir, ses promoteurs – Marthe Dumon et Jean-Jacques Jaspers – entourés de nombreux journalistes de la RTB et de *La Cité* accueillent les invités. On reconnaît, pêle-mêle, Paul M G Lévy, William Ugeux, Jules Gérard-Libois, Pino Cerami, Frédéric François, André Oleffe, Louis Dereau. La soirée est animée. Les questions fusent, vives, acérées. Administrateurs et journalistes y répondent. Ainsi, on entend André Oleffe, président du MOC et administrateur, rappeler qu'« un journal se fait tous les jours et [que] les rédacteurs sont responsables. Le conseil d'administration ne sait pas d'avance ce qu'un journaliste va écrire ».

---

27. Le 20 décembre 1974, cette page, désormais intitulée « Vie quotidienne », est transférée plus loin dans le journal. La page 2 devient une page « Documents et opinions » et contient aussi la rubrique « Le point » et « Vous avez la parole ».

Si la RTB fait la radioscopie de *La Cité*, cette dernière offre à ses lecteurs, une radioscopie de la « grande maison ». Échange de bons procédés, c'est un journaliste de la radio, Jacques Kother, qui, dans la rubrique « Sur votre petit écran », traditionnellement tenue par Jean-Claude Mouvet, commente l'événement : « *La Cité* était, hier, l'invitée de la Radio. Une belle invitée, disons-le tout de suite : bien pensante, sociale, peu mondaine, mais pleine de bon sens, retrouvant parfois, ces accents du terroir qui ont leur charme ». L'équipe, ajoute-t-il, « nous a mitonné quelques plats robustes et savoureux et même un menu inédit. Dans les "Les Dossiers de l'actualité", le Premier ministre a pris position, nettement, en faveur de la publicité à la télévision. C'était la première fois. C'est un événement. Autre "scoop" : la télédistribution pour tous, dans l'avenir ». Et de conclure : « Avec des hésitations, quelques maladresses, mais beaucoup de bonne humeur, cette Radioscopie de *La Cité* a permis de découvrir une petite équipe de journalistes sympathiques et enthousiastes ».

L'expérience est jugée utile par tous les acteurs et la RTB lui donne un prolongement important, en éditant un livre volumineux enrichi par les recherches d'un jeune historien, journaliste à la RTB, René Campé. Cet ouvrage, dans sa forme achevée, constitue un large panorama de la situation de la presse belge, de son histoire et, à travers celle-ci, de l'histoire politique de la Belgique. Unique en son genre, il est encore utilisé comme outil de référence.<sup>28</sup>

### Une tentative de rapprochement avec *Vers l'Avenir*

La situation du journal demeurant préoccupante, ses responsables se mettent en quête de solutions propres à garantir son existence. Ainsi, prend corps l'idée d'une coopération avec le groupe de presse catholique *Vers l'Avenir*. Solide, celui-ci est implanté à Namur, dans le Luxembourg (*L'Avenir du Luxembourg*), dans le Hainaut occidental (*Le Courrier de l'Escaut*) et dans l'arrondissement de Verviers (*Le Courrier*). Il est présidé et dirigé de main de maître par le baron Philippe de Thysebaert, patron aussi courtois qu'intransigeant, très écouté au sein des organisations professionnelles.

Le comité de direction de *La Cité* estime que c'est le seul journal dont les positions permettent d'envisager un accord. Depuis 1967, une collaboration technique limitée existe déjà entre les deux journaux, qui partagent le bureau liégeois de *La Cité* et le travail de leurs rédacteurs respectifs.

André Oleffe établit les premiers contacts que Louis Dereau et Jean Heinen poursuivent avec Philippe de Thysebaert et Marc Delforge, rédacteur en chef de *Vers l'Avenir*. Heinen et Delforge se connaissent bien et s'estiment. Le second a

28. R. CAMPÉ, M. DUMON, J.-J. JESPERS, *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, Marabout, 1975, 600 pages.

naguère parrainé le stage du premier au sein de sa rédaction en 1950. Mais l'amitié et l'urbanité n'ont pas la priorité en affaires. Aussi, au terme de longues discussions, les parties aboutissent à un accord que l'on a quelque peine à qualifier ainsi tant il fait la part belle au groupe namurois.

Dans les grandes lignes, il est prévu de sortir *La Cité*, à Rhisnes, sur les presses de la toute nouvelle imprimerie de *Vers l'Avenir* en prenant ce dernier journal et ses pages générales comme tronc commun. Les pages propres à *La Cité* (composées à Sofadi) remplaceraient certaines pages régionales de *Vers l'Avenir*. Les rédactions et les administrations de chaque société demeureraient indépendantes. Si ce dispositif peut paraître acceptable, le reste l'est beaucoup moins. En effet, *Vers l'Avenir* fixe des exigences difficilement supportables. Ainsi, *La Cité* devrait-elle s'abstenir de toute promotion (y compris pour les événements sportifs) et de recherche de publicité locale dans plusieurs régions, en l'occurrence celles où *Vers l'Avenir* entend conserver son terrain de chasse : les provinces de Namur et de Luxembourg, les arrondissements de Huy, de Verviers, de Tournai-Ath et Mouscron, ainsi que divers cantons dans le Brabant wallon et dans la province de Hainaut !

Dès les premiers contacts, les réticences de *Vers l'Avenir* s'affichent. Dans une note du 15 juillet 1971 rédigée en vue d'un entretien avec André Oleffe, les responsables du journal namurois écrivent à son propos : « Son organisation purement régionale, ses tendances qui le portent à refuser de s'intégrer à un groupement politique ou social particulier militent en faveur d'une position d'abstention s'il s'agit de s'intéresser à un quotidien de la capitale ou qui dépend d'un mouvement social déterminé, *a fortiori* quand se trouvent réunis les deux critères ».

Engagées dès la fin de 1971, les négociations sont ardues et nécessitent plusieurs réunions du conseil d'administration de *La Cité*, tant les représentants de celle-ci mesurent le prix élevé des demandes de leurs interlocuteurs. En dépit de cette considération, dans une évidente résignation, un projet d'accord est conclu le 23 novembre 1972. Son entrée en vigueur est prévue le 1<sup>er</sup> janvier 1974 au plus tard. Il est toutefois soumis à la réalisation de liaisons autoroutières avec Bruxelles, Liège et Tournai.

Dans des lettres du 17 novembre 1972, les journalistes et le personnel administratif de *La Cité* demandent de ne pas être mis devant le fait accompli. Les premiers, en outre, considèrent « qu'il ne peut être question de discuter de répartition technique avec *Vers l'Avenir* avant d'avoir fixé conjointement avec la rédaction, les chroniques et les positions que *La Cité* doit sauvegarder pour maintenir à tout le moins son niveau de qualité et pour rester ce qu'elle est : le quotidien du mouvement ouvrier chrétien ».

Pendant les discussions, du côté de la rue Saint-Laurent, on éprouve le sentiment que le baron de Thysebaert lui-même n'est guère enthousiaste et que c'est un peu à dessein qu'il place la barre très haut. Après la signature, en tout cas, il reprend assez rapidement contact avec *La Cité* pour obtenir un délai (1975), en invoquant de nouveaux et sérieux problèmes techniques. Cette courbe rentrante arrange fort bien le journal démocrate chrétien où, finalement, tout le monde – administrateurs, direction et personnel – est très inquiet en se demandant ce qui va demeurer de la spécificité du journal.

De plus, un fait nouveau, majeur, intervient : le gouvernement a l'intention d'accorder une aide publique à la presse (100 millions en 1973 et 200 en 1974). À la satisfaction générale, le projet est oublié.

Le fait divers est une des matières dont se nourrit la presse. Il arrive parfois qu'elle en soit elle-même le sujet.

Le mercredi 10 janvier 1973, vers 22 heures, un incendie accidentel éclate dans les caves où Sofadi stocke les énormes bobines de papier qui servent à imprimer le journal. Plusieurs camions de pompiers sont rapidement sur les lieux, rue des Sables. Il leur faut quatre heures pour maîtriser complètement le sinistre qui provoque des dégâts évalués, à ce moment, à quelque six millions de francs. Les dommages causés aux câbles électriques entraînent, d'autre part, la paralysie des ateliers.

À cette heure, l'impression du journal va commencer. Sa sortie est, dès lors, très compromise. Comment la mener à bien ? On n'est pas encore, à cette époque, à l'heure de l'électronique. La réalisation d'un journal est assez complexe et requiert la mise en œuvre d'équipes et de matériel importants. Un journal, à Bruxelles, est édité au format de *La Cité*. C'est *Het Laatste Nieuws*. Il est ainsi le seul à pouvoir dépanner le quotidien démocrate chrétien. Des contacts sont rapidement pris avec son directeur, Frans Vink, qui, très confraternellement, accepte, sans discussion, d'accueillir les journalistes de *La Cité* et le personnel de Sofadi préposé à la mise en page du journal. L'exercice n'est pas facile. Il faut s'intégrer dans l'horaire du confrère flamand, tout en assurant la sortie de *La Cité*. Grâce à un magnifique effort collectif, le miracle a lieu et, avec retard bien sûr et un nombre réduit de pages, *La Cité* est imprimée. Le lendemain, tout est réparé et le journal paraît normalement.

## L'affaire Peers

Le 18 janvier 1973, le docteur Willy Peers, attaché au Centre provincial d'obstétrique et de gynécologie de Namur, est arrêté et placé en détention préventive pour avoir interrompu la grossesse d'une jeune femme handicapée mentale. Au

cours de l'enquête, la Justice saisit plus de 300 billets signés, qui sont autant d'autorisations d'interrompre une grossesse. Le 19 janvier, *La Cité* titre : « Plus de 300 avortements en huit mois dans une maternité namuroise, un médecin gynécologue est inculpé ». L'article rend compte des informations données par le Parquet de Namur. Il débute par une remarque prémonitoire : « Cette affaire est certainement appelée à prendre une grande ampleur sans doute dans l'ensemble du pays ».

Ce n'est pas la première fois que *La Cité* aborde le sujet. Un assouplissement de la loi sur l'avortement voire sa suppression, est dans l'air du temps. Des propositions sont à l'agenda politique depuis le début des années septante. Le dossier est complexe. Le quotidien démocrate chrétien le traite comme tel. Dès 1972, pour contribuer à l'information et alimenter la réflexion de ses lecteurs, *La Cité* publie, du 6 au 9 septembre, des synthèses d'un ouvrage qui vient de paraître chez Duculot : « Libéraliser l'avortement ? ». Les auteurs sont membres de l'Université catholique de Louvain : Jacques Ferin et Claude Lecart examinent la question sous l'angle médical ; Marie-Thérèse Meulders l'aborde dans ses aspects juridiques ; le moraliste, Mgr Heylen, rappelant le principe absolu du respect de la vie, envisage une possible révision de la loi, étant entendu que « celle-ci doit pouvoir résoudre les conflits des vies, selon le principe de l'égalité fondamentale de toutes ». La porte est entr'ouverte à une révision prudente de la législation en la matière.

Pendant les 34 jours de détention préventive du médecin namurois, *La Cité* suit, au jour le jour, souvent à la une, ce que l'on nomme désormais l'affaire Peers. Le journal relate les manifestations de soutien qui se multiplient. Il rend compte de la création du Comité Peers et de la Plateforme pour la libéralisation de l'avortement, essentiellement présents dans les milieux laïque et socialiste.

Parallèlement, le 25 janvier, le journal publie la position des évêques de Belgique qui réaffirme le respect et la protection de la vie à toutes les étapes de son développement. Les jours suivants, il relaie les motions nuancées de Vie Féminine (27-28 janvier) et du MOC (29 janvier). Ce dernier se prononce : « contre la libéralisation totale mais pour une révision de la législation sur l'avortement ainsi que celle sur les contraceptifs ». Il réclame conjointement « une véritable politique familiale, l'accueil de l'enfant et une éducation à l'amour, à la contraception, à la responsabilité parentale ».

Du 31 janvier au 4 février 1973, le journal consacre un nouveau dossier à l'avortement. Il y fait l'inventaire des questions et des positions que suscite le débat sur sa libéralisation. Dans sa rubrique « Vous avez la parole », il publie la correspondance qui parvient à la rédaction. Manifestement, ceux et celles qui prennent la plume défendent l'interdit d'avorter plutôt que sa libéralisation même partielle.

En 1989, *La Cité*, devenue hebdomadaire, commente le débat parlementaire sur la dépénalisation partielle de l'avortement, qui, pour elle, constitue « la moins mauvaise des solutions ». À plusieurs reprises, elle donne la parole aux différents acteurs : les partis politiques, l'Église officielle mais aussi les organisations ouvrières chrétiennes (*La Cité Hebdo*, 12 et 25 octobre, 28 décembre 1989).

En avril 1990, le refus que le roi oppose à la signature de la loi votée par la majorité du Parlement, ajoute une nouvelle tension à cette histoire déjà longue et difficile. Dans un éditorial, Jos Schoonbroodt pointe l'hypothèque qui pèse désormais sur la fonction royale, son rôle et sa symbolique en cette fin du vingtième siècle.

### Charleroi aux couleurs de *La Cité*

Successeur désigné du secrétaire général de la CSC au 1<sup>er</sup> janvier 1973, Robert D'Hondt entre, le 15 septembre 1972, au comité de direction de *La Cité*, dont il devient président en 1981. Mais, tout de suite, il y imprime sa marque et l'une de ses premières tâches est d'user de son crédit pour qu'enfin le gouvernement décide la mise en place de cette aide publique à la presse dont l'idée germe depuis quelque temps. Dès ce moment, *La Cité* devient son affaire et il n'a garde d'écouter, autour de lui, ceux qui, dès cette époque déjà, songent sérieusement à mettre fin à l'existence du quotidien. Pour celui-ci, il va se battre jusqu'au bout.

Très soucieux de l'influence et du rayonnement de *La Cité*, Robert D'Hondt propose, au comité de direction du 25 octobre 1974, l'organisation d'un grand rassemblement des lecteurs et des organisations du mouvement ouvrier à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire du quotidien, l'année suivante. Un peu à la manière de la fête de *L'Humanité* en France ou encore de celle de *L'Unità* en Italie. Le week-end des 27 et 28 septembre 1975, *La Cité* invite à Charleroi.

Le défi est assez fou. Un journal, en effet, n'a guère vocation d'organiser des manifestations de pareille ampleur. Ni vocation, ni grands moyens. On y va cependant. La mobilisation est générale. Pendant plus de six mois, l'ensemble du personnel s'implique dans la préparation de l'événement, en exerçant sinon un double métier, du moins en s'appliquant un horaire élastique.

Comme c'est l'usage à cette époque, une tombola est organisée à Bruxelles et en Wallonie. Gros lots : une maison, deux voitures, trois cuisines et bien d'autres prix pour un montant de 3 500 000 francs. Dès le printemps, l'intendance est prise en charge par le personnel administratif. Les services de la promotion, de la publicité et de la vente recherchent les lots, sollicitent les autorisations légales, gèrent l'impression et l'écoulement des billets sous le contrôle rigou-

reux de la comptabilité. On en vend 41 829 et la villa est gagnée par une mère de famille montoise. Quelques amis de la RTB, spécialistes de la musique et de la variété, prêtent leur concours pour les contacts avec les artistes. À mesure qu'avance le temps, le nombre de bénévoles grossit. Les familles du personnel s'impliquent. Dans un grenier privé transformé en atelier, certains impriment au pochoir, sur de grands panneaux en carton, quelques centaines de coqs de Paulus qui doivent servir à décorer les salles. Une troupe de scouts de Wezembeek-Oppem descend sur Charleroi pour constituer le noyau des équipes techniques chargées de la mise en place des podiums, des stands, des chaises, des tables et de tout ce matériel indispensable, qui arrive de partout. Pour diriger la manœuvre, *La Cité*, sans grande connaissance en la matière, engage un régisseur, incapable, hélas, de mener sa tâche à bien. Il faut rapidement s'en séparer. Heureusement, les bénévoles prennent le relais et l'organisation n'en souffre pas.

À Charleroi, sous la houlette de Germain Cappellemann, le secrétaire fédéral du MOC, militantes et militants se préparent à accueillir et nourrir 30 000 personnes avec la collaboration d'élèves des écoles hôtelières.

Au début du mois de septembre, *La Cité* installe des stands dans les gares de Bruxelles Central, Charleroi Sud et Liège Guillemins pour informer les navetteurs. Une banderole de *La Cité* est accrochée à la façade du Palais des expositions. Des affiches annonçant les spectacles sont placardées dans la ville. Cette invasion aux couleurs de *La Cité* et de la démocratie chrétienne est peu banale dans une ville majoritairement socialiste.

Le 26 septembre, *La Cité* publie un numéro spécial de 40 pages en couleurs, imprimé en offset : « La lutte et la fête ». La couverture est l'œuvre de Marianne Lacroix, 19 ans, lauréate du concours d'illustration organisé pour la circonstance. Son dessin représente une cité moderne un peu inquiétante, écrasante, mais ouvrant sur la lumière et une nature heureuse qui donnent la force de lutter pour le bonheur des hommes.

Avec, au centre du numéro, une carte du monde en couleurs, ce supplément constitue une véritable anthologie des vingt-cinq années écoulées et des enjeux contemporains. Il retrace l'évolution politique de la Belgique, pointe les questions internationales du moment et les luttes pour les droits de l'homme et des peuples. *La Cité* y décline ses thèmes de prédilection : les questions économiques et sociales, la sécurité sociale, la démocratie dans l'entreprise, l'école pour tous, l'environnement, la défense des consommateurs, le sport privilégiant le côté humain. Et l'éditorial de rappeler les objectifs du journal : « Informer les hommes et les femmes de notre temps pour en faire des citoyens lucides et conscients, donner une voix aux victimes de toutes les injustices d'une société qui reste à modifier profondément ». Nombreux sont ceux qui y collaborent. Il y

a les journalistes de la première heure, la rédaction du moment mais également nombre de responsables des organisations ouvrières chrétiennes. Rapidement épuisé, ce numéro-dossier est réédité à la demande et à la satisfaction de beaucoup.

Les festivités débutent officiellement le mercredi 24 septembre par une réception à la galerie d'art du Crédit Communal de Belgique. Il y a du beau monde : le nonce apostolique, Mgr Cardinale, l'évêque de Tournai, Mgr Himmer, les ministres Califice et Van Aal, le ministre d'État Gust Cool, des parlementaires et des syndicalistes de tout bord.

L'événement est, pour plusieurs journaux et publications, l'occasion de parler de *La Cité*. Échantillon. Le 25 septembre, *Notre Temps*, un hebdomadaire édité alors par une coopérative de lecteurs, consacre une page entière au « quart de siècle » du quotidien démocrate chrétien. On y lit : « *La Cité* a rapidement acquis la notoriété : abondamment citée sur les antennes (*la Cité, le journal le plus cité*), ses commentaires sont lus avec attention dans tous les milieux politiques. Malgré ses faibles moyens, le journal a conquis une place que beaucoup de titres plus puissants lui envient. Il est vrai qu'il a tout fait pour s'affirmer comme différent des autres. Journal du MOC, il est nuancé à son propos. Chrétien, il n'est pas l'organe du PSC et ses propositions progressistes et wallonnes, vont souvent plus loin. La politique internationale a elle aussi son originalité : l'impérialisme est critiqué, les dictatures de droite vilipendées. Alors que dans l'ensemble de la presse belge, les actions palestiniennes sont vivement condamnées et qu'une relative neutralité est adoptée à l'égard des raids israéliens, *La Cité* condamne avec la même rigueur, les actions et des uns et des autres. C'est un journal national mais qui s'adresse à des Bruxellois et à des Wallons. On ne compte plus le nombre de fois où sa mort prochaine a été annoncée, ni sans doute le nombre de fois où l'on l'annoncera. Peu importe, *La Cité* a aujourd'hui vingt-cinq ans et, à vingt-cinq ans, on a toute la vie devant soi ».

Le 25 septembre, dans *4 millions 4*, proche du FDF, Paul Debongnie s'interroge sur ce paradoxe : les journaux qui se veulent populaires et qui ont pour vocation et ambition de défendre le monde du travail, ne trouvent chez celui-ci qu'une audience des plus réduites. *La Relève* du 4 octobre 1975, observe que *La Cité* s'est toujours refusée « d'attirer son lecteur par la facilité. Si *Le Peuple* se laisse régulièrement aller à la pin up de première page, le quotidien de la rue Saint-Laurent, préfère titrer sur les côtés plus austères – et moins sexistes ? – de l'existence. Le résultat de cette rigueur, de cette volonté d'éduquer sans tomber dans la démagogie, c'est la fidélité d'un lecteur qui se considère comme attaché à son journal par des liens profonds, c'est aussi un grand nombre de collaborations quasi bénévoles – souvent de haute qualité – qui assurent au quotidien une richesse intellectuelle que ses moyens matériels ne lui permettraient normalement pas ».

Toutes les voix ne s'accordent cependant pas sur le même ton. Quelques articles sont moins élogieux. Si, pour *Hebdo 75*, le journal est un modèle d'endurance, depuis le début, *La Cité* reflète « les ambiguïtés de la Démocratie chrétienne : elle ne sera ni pro-ni anti-léopoldiste ». Pour cette publication de gauche, *La Cité* « n'a pas quitté le paradoxe. (...) L'étranger et la défense des droits de l'homme lui posent moins de problèmes. Les analyses de politique étrangère de *La Cité* sont souvent les plus anti-impérialistes de la presse non communiste. Mais, comme au *Peuple*, les analyses de politique intérieure sont moins cohérentes. (...) Ce n'est pas qu'il y ait un commissaire politique CSC en permanence, ni même un conseil de rédaction vigilant. Simplement, on est de la maison ou on n'en est pas. En matière syndicale, on ne va pas à l'encontre des mots d'ordre de la CSC. Lors des conflits dans l'enseignement libre, l'an dernier, *La Cité* a été plus que discrète. (...) Malgré cela, sa qualité subsiste et ses informations sociales et économiques restent les mieux vulgarisées de la presse belge ».

Pour Jean-Marie Roberti, dans *Combat*, organe du Mouvement populaire wallon, du 18 septembre, *La Cité* « est un des très rares journaux belges à la fois progressiste, intéressant, honnête et d'une évidente qualité tant rédactionnelle que technique en dépit de la modicité de ses moyens. Il se distingue par la solidité des analyses de ses meilleurs journalistes et collaborateurs (...) et aussi par la clarté de sa mise en page non tapageuse dans le cadre d'un format original en Belgique et fort pratique ». Mais cette opinion très positive n'empêche pas le journaliste de se poser des questions, ni d'émettre de sérieuses critiques. Selon lui, le slogan publicitaire de *La Cité*, « Chaque jour, la vérité », pourrait plus véritablement être traduit par « Chaque jour, l'ambiguïté ». *La Cité* semble souvent assise entre deux chaises : entre « unitaristes catholiques » et « fédéralistes wallons plus socialisants ». Et de poursuivre : « Plus clairement progressiste en matière internationale que sur le plan belge, attentive à disposer d'une chronique féminine régulière malheureusement plus axée sur les 3 K germaniques (enfants, cuisine, église) que sur les vrais problèmes des femmes au travail (...), *La Cité* n'est pas exempte de concessions ». Et de citer « la prose sportive du célèbre Luc Varenne, qui sous un changeant vernis d'apolitisme, est un réactionnaire de choc ». Mais poursuit Roberti, en dépit des ambiguïtés qu'il relève, « cela ne signifie nullement que ce journal n'est pas un des piliers nécessaires de la démocratie dans notre pays ».

Dans ses éditions du vendredi 26 septembre, *La Cité* publie, en première page, des messages du Premier ministre Leo Tindemans, du Cardinal Suenens et d'Alfred Califice, ministre de l'Emploi, du Travail et des Affaires wallonnes. À l'intérieur, deux pages sont réservées à des opinions recueillies auprès de personnalités du monde politique, économique, social et culturel de toutes tendances.

## Une ombre sur la fête

Pour *La Cité*, la fête de Charleroi est l'occasion de braquer les projecteurs sur la difficile survie de la presse d'opinion. Au programme du samedi matin, un colloque au titre évocateur : « Presse engagée, presse condamnée ? ». Au moment où il s'ouvre, on apprend qu'en Espagne, le dictateur Franco vient de faire exécuter cinq militants basques. Aussi, d'entrée de jeu, Jean Heinen demande une minute de silence. Il déclare :

La joie que nous aurions dû éprouver à voir arriver ici des milliers d'amis de *La Cité* et du Mouvement ouvrier chrétien est ternie. Refusant d'écouter les appels à la clémence, Franco vient de faire assassiner des militants de la liberté. Je ne désire pas détourner ce colloque de son objet mais, pour une presse engagée comme la nôtre, pour le journal des droits de l'homme que veut être *La Cité*, nous tenons à exprimer publiquement notre horreur. Nous sommes persuadés que nous traduisons le sentiment profond de nos lecteurs et de l'opinion publique en demandant que notre pays rompe ses relations avec un gouvernement qui bafoue les principes élémentaires de la démocratie et nous souhaitons qu'il prenne la tête d'une action européenne pour l'amener à la respecter. Nous sommes solidaires de tous les travailleurs immigrés de notre pays associés aujourd'hui à notre grand rassemblement. La dernière manifestation du terrorisme franquiste donne une tragique actualité à notre colloque de dimanche (sur les droits de l'homme et des peuples dans le monde et en Belgique). *La Cité* luttera jusqu'à ce que les droits de l'homme et des peuples soient respectés.

William Ugeux, ancien directeur de *La Cité* et professeur à l'Université catholique de Louvain, préside le colloque sur la presse auquel prennent part Jules Gérard-Libois (CRISP), Luk Boone (KUL) et Holde Lhoest (ULB), ainsi que le journaliste de *La Cité* Jos Schoonbroodt. Les débats feront, ultérieurement, l'objet d'une publication dans *Les cahiers JEB*<sup>29</sup>, avec en deuxième partie, une réflexion de Gabriel Thoveron, professeur à l'ULB, et de Jean-Marie Roberti, journaliste à *Combat*.

Le lendemain, dimanche, se tient un autre colloque, sur les droits de l'homme et des peuples dans le monde et en Belgique. Il est animé par Frédéric Kiesel, journaliste à *La Cité* et Gérard Fonteneau, de la Confédération mondiale du travail (CMT). Y prennent la parole François Rigaux, professeur à l'UCL, vice-président de la Ligue Belge des Droits de l'Homme et du Tribunal Russel II, Pyrounnakis, prêtre grec, E. Maspero, vice-président de la CMT, G. Pongault, secrétaire du comité syndical anti-apartheid, Jean Yanneridis, responsable grec de la CSC, Gonzales de la CMT Mexique, Rangel Parra, Venezuela, et Mme Aguessy, responsable Afrique de la CMT.

29. N° 2/76. Ce périodique est édité par la Direction générale de la jeunesse et des loisirs du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture française.

La fête se poursuit avec un buffet wallon, très pluraliste, au cours duquel le président Dereau dégage la signification de ce rassemblement et où Alfred Califice, ministre de l'Emploi et du Travail, procède à la remise de décorations, les premières dans l'histoire du quotidien. Reçoivent, avec une évidente fierté, leur médaille du Travail de 1<sup>ère</sup> classe : Louis Bernard, Raymond Callens et Gust Opdebeek. Sont faits chevaliers de l'Ordre de la Couronne : Lucie Bragard, Léon Delhalle, Henry Dantine et Jo Grinnaert, tandis que Jean Heinen et Joseph Verhoeven, sont promus respectivement chevalier et officier dans l'Ordre de Léopold. Sont aussi faits chevaliers de l'Ordre de Saint-Sylvestre : Jean Petitjean (alias Pierre Wilvers) et Henri Renard, ce dernier recevant, en outre, la médaille d'hommage du ministère du Travail.

L'ensemble du Mouvement ouvrier chrétien s'associe au rassemblement de *La Cité*. Ses diverses organisations viennent à Charleroi tenir congrès, assemblées générales ou encore célébrer un anniversaire.

C'est le cas de la JOC qui commémore ses cinquante ans. Elle y réunit 4 500 de ses membres sur le thème « 50 années dans la lutte ouvrière ». Que la JOC soit présente à la fête de *La Cité*, est chose remarquable. L'organisation connaît des tensions depuis l'adoption par la JOC internationale, du Manifeste du premier mai 1974 qui apparaît comme très (trop) radical sur le plan socio-économique. Personne, alors, n'ignore les relations tendues qu'entretiennent, depuis quelques années, les héritiers de Cardijn avec les organisations ouvrières chrétiennes du MOC et, plus particulièrement, avec la CSC qui a coupé ses subsides versés à la JOC. La situation a conduit l'Alliance des mutualités chrétiennes et la CSC à développer, parallèlement, leur propre organisation de jeunesse, Jeunesse et santé pour la première, les Jeunes CSC pour la seconde. Mais, une semaine avant la fête, dans *La Cité* du 21 septembre, Victor Michel, président du MOC, appelle clairement au respect de chacun : « Les anciens ne viendront pas là pour rappeler aux jocistes d'aujourd'hui les programmes d'hier. Ils ont eu leur mérite mais ils sont dépassés. Il s'agit d'encourager les jeunes à mener l'action adéquate pour assumer le combat de demain ». La fête peut se dérouler et les jeunes déambuler dans les halls, avec sur leurs calicots et leurs tee-shirts, « Franco, fasciste, assassin ». Il n'y aura pas d'incidents.

Plusieurs journalistes présents observent néanmoins la radicalisation des jeunes de la CSC, mais surtout de la JOC qui s'affichent clairement anticapitalistes, antifascistes et critiques à l'égard du système social à la belge. Le commentaire paru le 29 septembre, dans *La Cité* elle-même, en témoigne bien : « La première impression ressentie par le non participant en entrant dans le hall est le profond malaise traduit par les différentes scènes [de la représentation montée par la JOC]. Qu'il s'agisse de l'enseignement, du travail, de l'apprentissage et même de l'action, c'est à une remise en question globale, complète que l'on assistait : la contestation d'un système où plus rien, semble-t-il, n'inspire

confiance aux jeunes, qu'ils soient de Bruxelles, de La Louvière, de Mons, de Verviers ou de Liège. C'est la même révolte qui était exprimée en même temps que la volonté d'entamer des formes d'actions nouvelles pour faire aboutir leurs revendications. (...) Utilisant des marionnettes, des diapositives, des chants, le spectacle devait aussi se dérouler dans la salle dont les spectateurs étaient interpellés constamment par les acteurs pour manifester leur solidarité ou leur opposition. Spectacle souvent agressif, parfois provocateur, parfois burlesque, toujours déconcertant pour les anciens se reconnaissant mal dans ces jeunes ».

Autre événement significatif : l'assemblée wallonne de la CSC du dimanche matin dans la grande salle du palais des Beaux-arts de Charleroi. Elle retient davantage l'attention des journalistes que la messe de 11 heures, célébrée dans le grand hall et retransmise en direct sur la chaîne de télévision publique. Si le MOC s'est déjà distancé de son aile flamande et ouvert au pluralisme politique des militants, pour le syndicat chrétien unitaire, c'est la première grande assemblée wallonne et francophone. Le drapeau wallon, bien mis en valeur, atteste cette volonté d'afficher son identité. Quand Jef Houthuys, président national de la CSC, monte à la tribune quelques remous se produisent dans la salle. Il insiste sur la nécessaire solidarité entre travailleurs et met en garde contre deux tentations : ne pas agir, céder à la panique et aux réactions de désespoir. Pour sa part, le secrétaire général, Robert D'Hondt, souligne l'importance de l'information et celle du présent rassemblement autour de *La Cité*. Il met l'accent sur la situation difficile que traverse la Wallonie, sur la nécessité d'une initiative industrielle publique, de la relance de l'activité économique par le logement social, de la rénovation urbaine et des équipements collectifs. Il plaide pour une régionalisation effective et une politique globale de l'énergie avec, entre autres, le contrôle du secteur pétrolier. Il revendique une réforme de l'Office national de l'Emploi et un plan de relance à défendre en front commun syndical. Il fait part des contacts entamés avec l'Interrégionale wallonne de la FGTB pour développer une stratégie commune et concertée vis-à-vis du gouvernement et du Conseil des ministres wallons. C'est ensemble que les syndicats iront s'asseoir à la table du Comité national d'expansion économique.

Ce rapprochement est ressenti comme un premier pas vers une conscience wallonne au sein de la CSC. Le Bruxellois José Roisin, secrétaire national de la Centrale nationale des employés, ne s'y trompe pas, dans son intervention, quand il souligne l'intérêt de cette première assemblée. Il y exprime le souhait que les syndicalistes bruxellois francophones « auront bientôt aussi un tel moyen de parole dans le mouvement ».

## Ambiance

Mais il n'y pas que les congrès et les assemblées générales. Il y a aussi la fête. Le samedi après-midi, le chanteur François Béranger remporte un vif succès et, le soir, des milliers de jeunes sont là pour Peter Hammill et son prestigieux Van der Graaf Generator, dont le concert sera repris ultérieurement par l'émission *Follies* de la RTB. Adamo –il a alors 32 ans– est attendu par 6 000 pensionnés, le dimanche à 15 heures. Entre les rencontres militantes et les concerts, 30 000 personnes se pressent dans les grands halls du Palais des expositions, s'arrêtant à des stands de tout genre. Il y a des expositions sur l'histoire de la JOC, le stand de *La Cité* où celle-ci rencontre ses lecteurs, celui de Sofadi, de l'ISCO (Institut supérieur de culture ouvrière), du CIEP (Centre d'information et d'éducation populaire), des Équipes populaires. On peut voir des télécriteurs, une télévision en circuit fermé avec des informations, des débats prévus et improvisés, une librairie. Tout cela pour divertir, amuser, intéresser, partager. Ici et là encore, des chorales, des fanfares...

Pour se sustenter, il y a les gaufres Champagne ou les lards Solus, rappelant les luttes récentes d'entreprises autogérées. Là, les travailleurs marocains offrent couscous et thé mais dénoncent par affiches, le régime répressif de Hassan II. Plus loin, les travailleurs grecs présentent vin, olives et feuilles de vigne farcies, tandis qu'il y a de la choucroute et de la bière au stand polonais d'en face. Les Italiens et les Bulgares n'hésitent pas à animer le grand hall de musiques, de concerts improvisés et de danses. Le dimanche soir, le bal, animé par le célèbre orchestre de Jo Carlier à la trompette d'or, est le point d'orgue de cette grande fête des retrouvailles et de la convivialité.

Dès le 21 septembre dans *La Cité*, Victor Michel la présente « comme la rencontre des travailleurs de nos régions wallonne et bruxelloise, comme une fête de la grande famille ouvrière, simple et fraternelle, avec à l'horizon, l'unité ouvrière pour l'avenir de nos régions dans l'Europe qui se construit ». La date retenue, au surplus, coïncide avec la première fête de la Communauté française de Belgique et certains le soulignent.

L'événement, en tout cas, ne passe pas inaperçu dans la presse.

Ainsi, André Denis, dans *Le Ligeur* du 10 octobre 1975, dit assister à la « naissance d'une gauche chrétienne wallonne », tandis que *Het Volk* du 29 septembre titre « Waalse christelijke arbeidersbeweging in feest in Charleroi » (*Le mouvement ouvrier chrétien wallon en fête à Charleroi*). Dans la rencontre, *Le Peuple* du 30 septembre voit une sorte de « rassemblement des progressistes ». Pour lui, *La Cité* est « dans un âge de maturité. (...) Elle s'est toujours montrée indépendante et courageuse ».

Le 29 septembre, dans *Le Soir*, André Drossart, qui semble s'être bien amusé, identifie le rassemblement du Palais des expositions de Charleroi, à une sorte de « Kafka-City, ouverte pour la circonstance à tous les palabres, toutes les réconciliations, toutes les fantaisies et toutes animations, règlements de comptes, exhortations et affirmations politiques. (...) Bref une ribambelle d'animations tous azimuts où le meilleur et le plus généreux spectacle finalement restait la convocation elle-même : un rassemblement coloré, toujours naïf, parfois volontaire, souvent où se conjuguait le verbe, la ferveur, le plaisir et la coquetterie ».

Le coude à coude, écrit Jean-Pol Lebas, dans le journal *En Marche* du 2 octobre, « rassemble des gens qui ne se doutaient pas à quel point ils étaient nombreux, dynamiques et généreux de leur temps et de leur dévouement. (...) Les idées politiques peuvent être diverses, il reste quelque chose, beaucoup de choses en commun à tous ces engagés, immergés dans des actions quotidiennes qui remplissent une vie, des vies bien mangées par l'action et la lutte. De Charleroi, beaucoup, tous et toutes repartiront avec un cœur nouveau et enrichi par cette halte joyeuse au milieu des difficultés chaque jour renouvelées. On sort accablé par la chaleur qui règne dans les salles de débats, étourdi par le bruit des fanfares, égayé par le petit vin bu, heureux des rencontres faites à chaque coin, des amis retrouvés. Et les uns et les autres se demandent : comment a-t-on pu attendre si longtemps pour célébrer cette fête et devons-nous encore attendre un quart de siècle la prochaine ? ».

Le 30 septembre, sous le titre : « Notre fête : une promesse », *La Cité* saisit l'occasion pour rappeler sa raison d'être : « On ne pourra cependant plus douter des buts que poursuit le journal, expression quotidienne des préoccupations, des exigences, des objectifs du Mouvement ouvrier chrétien, mais aussi moyen d'information objectif sur tous les événements qui se succèdent en Belgique et dans le monde, et encore – et surtout – moyen d'expression des hommes sans voix, qu'il s'agisse des déshérités de chez nous et des opprimés de tous les peuples du monde ».

La fête finie, les comptes se clôturent par un léger boni d'environ 30 000 francs. Le journal peut continuer son travail quotidien d'information. Mais les défis demeurent entiers : trouver une marge de manœuvre financière, obtenir les relais nécessaires dans le monde politique et le mouvement ouvrier, entamer une réflexion en profondeur sur le contenu et la forme du quotidien.

### **La Cité à Télépresse**

En 1977, le département de l'information de la RTB offre une émission à la presse écrite : Télépresse. Elle est animée par Jacqueline Simon et réalisée par Louis Verlant. Elle débute en octobre 1977 et présente, chaque mois, un programme construit avec la collaboration de la rédaction d'un quotidien.

*La Cité* joue le jeu et prépare son passage sur le petit écran. Après une polémique sur la date, l'émission est programmée le 11 mai 1978, sur RTBis. La rédaction se met à l'ouvrage pour préparer les différentes séquences. Il s'agit, pour elle, de faire connaître aux téléspectateurs ses objectifs, ses choix, la manière dont les sujets sont traités. Dans les réunions de préparation, les consignes sont claires : c'est une opération de communication. Le ton doit rester accessible aux 200 000 spectateurs. Il faut partir de la vie quotidienne, être progressiste mais pas trop syndicaliste. À partir de là, les séquences s'élaborent petit à petit avec l'aide de l'équipe de télévision. *La Cité* présente régulièrement les étapes de cette production dans le journal et convie ses lecteurs à se trouver devant leur poste de télévision. L'un d'eux, ne pouvant capter la deuxième chaîne, demande à participer en direct : il est invité au journal pour la grande soirée.

Au jour J, après une interview du directeur-rédacteur en chef dans le décor de l'émission, celle-ci débute par une séquence sportive, qui reste le produit populaire de *La Cité*. Elle se poursuit avec une séquence sur mai 68 en France : dix après, qu'en reste-t-il ? Quels sont les signes de changements dans notre société ? La troisième séquence porte sur l'économie : la crise en Wallonie, les fermetures d'entreprises et les pertes d'emploi, les nouvelles formes de lutte et les mesures sociales. La séquence consacrée à la culture présente le concours Reine Elisabeth, qui se déroulait en parallèle : faut-il être pour ou contre ce concours ? Enfin, *La Cité* se penche sur le phénomène de la télé-amateur, avec une expérience de retransmission en direct d'images et une annonce-scoop : la signature par le ministre des PTT d'un projet de loi-cadre visant à mettre de l'ordre dans ce domaine.

Comme elle l'avait fait quelques années plus tôt, lors de la radioscopie de la presse, *La Cité* ouvre ses colonnes aux journalistes de la RTBF, dont quelques uns sont de ses anciens, journalistes ou stagiaires. Ensemble, ils préparent la couverture de l'actualité du jour tandis que les journalistes des centres régionaux de la RTBF présentent la région dans laquelle ils travaillent, dans une rubrique de circonstance : « Du micro au stylo ». À chacun, il est demandé de s'exprimer sur le métier de journaliste. Ce qui nous vaut un billet de Jacques Vierendeels sur la nécessité, pour le journaliste, de choisir entre une information « politisée » et une information tranquillissante et, donc, souvent conservatrice. Le choix d'une information politisée ne suffit pas, écrit-il : « Encore faut-il déterminer si l'information est ou non au service du type de société que nous avons actuellement ». Et d'évoquer la nécessaire complémentarité avec l'éducation permanente : « L'information doit donc permettre aux hommes de comprendre la société dans laquelle ils vivent, mal le plus souvent, de l'analyser, de la critiquer et de la changer s'ils le désirent ».

Le lendemain c'est l'heure du bilan. Ce fut « presque une soirée de réveillon ! », dit-on. Séquences trop longues, interminables, trop nombreuses, rac-

courcissant le temps des débats. « Nous avons beaucoup à dire, à montrer. La matière était trop riche. Nos lecteurs nous pardonneront de leur avoir demandé de subir notre apprentissage du langage télévisuel. Merci à tous d'être restés avec nous et de nous avoir dit, si nombreux, tout l'intérêt qu'ils y ont trouvé », écrit *La Cité* du 12 mai 1978.

## Non à l'électricité nucléaire

À la fin de 1979, à la veille du débat parlementaire sur la politique de l'énergie, l'Union des exploitations électriques en Belgique (UEB), lance, via les quotidiens belges, une campagne publicitaire de plusieurs millions de francs. Sans le faire savoir dans un premier temps, *La Cité* refuse les annonces qui lui sont proposées dans ce cadre. Rendant compte, le 2 novembre, de la dénonciation de cette campagne par le Mouvement chrétien pour la Paix, le journal précise qu'il ne passe pas cette publicité.

Informé de cette décision qui prive le journal de recettes publicitaires importantes, un groupe de militants lance une souscription qui récolte rapidement quelque 200 000 francs pour financer une réplique de l'annonce de l'UEB au même format (une page entière). Le 8 novembre, sous le titre : « Non à l'intoxication électrique », on peut y lire : « Nous soutenons *La Cité* qui a refusé de vendre cette page aux sociétés privées d'électricité pour leur campagne de conditionnement de l'opinion publique ». Suit la liste des souscripteurs. C'est là une première, mais ce n'est évidemment pas l'objectif recherché. Il s'agit de promouvoir, en matière de politique énergétique, un autre message que celui des électriciens. « À travers une campagne menée à coups de dizaines de millions (que les consommateurs paient dans le prix de leur kilowatt-heure), nous voyons une dangereuse mise en condition de l'opinion publique. En effet, améliorer le niveau de vie ne signifie pas produire plus d'électricité, ni multiplier les grosses centrales électriques, surtout nucléaires. Une politique efficace d'utilisation rationnelle de l'énergie, une élimination des gaspillages organisés et une aide active aux énergies renouvelables sont davantage capables d'augmenter le niveau de vie en réduisant les inégalités et de créer des emplois utiles ».

Le fait est suffisamment exceptionnel pour que la RTBF-radio invite les protagonistes à s'expliquer le jeudi 8 novembre, dans le Journal parlé de 13 heures. Il ne s'agit pas de faire la leçon aux confrères, ni de jouer les Don Quichotte, déclare Jean Heinen au micro de Jean-Jacques Jaspers. Après discussion, précise-t-il, « nous avons estimé qu'il y avait un problème de cohérence entre les idées défendues par le journal en matière de production et de distribution d'électricité et le message de la publicité ». Pourquoi alors cette publicité et pas une autre ? Ce problème est difficile à gérer, répond Heinen. Il n'est pas possible, en effet, de tout refuser. Et le rédacteur en chef de rappeler le débat posé

par les relations entre un journal et la publicité. Dans ce cas précis, souligne-t-il, il s'agit ici de lecteurs qui ont compris l'importance des recettes publicitaires pour la viabilité du journal. En plus d'une position de fond sur la promotion d'une autre politique énergétique, la démarche est exemplaire de l'adhésion que des lecteurs peuvent apporter à leur journal. Bien sûr, elle ne remplace pas le contrat important que *La Cité* a refusé, concède, dans la même interview, Gérard Lambert, le promoteur de l'initiative qui en souligne toute la signification. Le lendemain, 9 novembre, *La Cité* remercie les souscripteurs. Après avoir rappelé les raisons de son attitude et évoqué l'émission de la RTBF, elle observe : « S'il est vrai que le lecteur sait que la rédaction n'est pas engagée par le texte d'une annonce, il peut ressentir le divorce profond qui existe entre une publicité et les positions développées dans son journal. C'était, ici, très particulièrement le cas. Il faut reconnaître, cependant, que ce problème n'est pas réglé. Pouvons-nous saisir l'occasion pour rappeler ici que si chacun a le droit d'interroger son journal sur la concordance entre les idées qu'il exprime et les annonces qu'il imprime, personne ne peut ignorer combien, dans notre système économique, la publicité est vitale pour la presse ? À cet égard, la démarche des lecteurs dont nous avons publié le message est particulièrement positive et montre combien ils sont conscients de cette réalité. Qu'ils en soient remerciés ».

La contre-publicité paraît encore le 21 novembre et le 13 décembre. Elle contient, chaque fois, le nom des souscripteurs.

### L'aide publique à la presse quotidienne

L'épisode que l'on vient de relater éclaire assez bien la question – déjà évoquée plusieurs fois dans cet ouvrage – des ressources de la presse engagée.

C'est pour corriger les inégalités engendrées par les rudes règles du marché, que, petit à petit, dans les années 70, commence à s'imposer l'idée d'une aide publique à la presse.

Sans doute, les pouvoirs publics apportent-ils depuis longtemps une aide indirecte aux journaux : tarifs préférentiels en matière de poste, de communications téléphoniques et télégraphiques, de transports des journaux par la SNCB, ou encore de TVA, notamment sur le prix du papier.

Cette aide, en 1973, est estimée entre 3,5 et 4 milliards de francs par ceux qui la dispensent, mais largement contestée par les milieux de la presse. De toute façon, elle est indifférenciée et répond mal aux difficultés que connaissent les journaux les moins armés pour faire face à la concurrence d'entreprises commerciales globales de presse.

L'accord de gouvernement tripartite Leburton-Tindemans-De Clercq de janvier 1973 prévoit que, dans une démocratie moderne, l'information des citoyens doit être aussi complète que possible : « La presse écrite, contrainte de faire face à des difficultés économiques, doit pouvoir être aidée à l'instar de ce qui se fait dans la plupart des pays européens. (...) Cette aide doit assurer, dans des conditions sérieuses et objectives, le plus grand pluralisme possible de notre presse écrite, sans créer de discriminations politiques ou économiques entre les journaux et dans le respect absolu de l'indépendance de ceux-ci ».

Le débat ne tarde à prendre de l'ampleur. *La Cité* s'y mêle aussitôt et, très vite, défend l'idée d'un « service public de l'information ».

Le 21 novembre 1973, dans un long article, solidement documenté et argumenté, Jos Schoonbroodt défend la position du journal que Jean Heinen relaie au sein de la commission ad hoc de l'Association belge des éditeurs de journaux (ABEJ). Pour Jos Schoonbroodt, la contrainte économique que subissent certains journaux ne garantit plus le droit constitutionnel de la liberté d'informer. Ce sont, en effet, constate-t-il, les journaux dits d'opinion qui sont en situation difficile. Ils n'appartiennent ni à des entreprises commerciales où le quotidien est un produit à côté de beaucoup d'autres, ni à des groupes disposant de quasi monopoles territoriaux, qui amènent les annonceurs à concentrer sur eux la majorité des crédits publicitaires. Ainsi, l'exercice de la liberté de presse est-il peu menacé par la nécessité d'assurer les équilibres financiers sur un marché où les exigences sont les mêmes pour tous. La sauvegarde des fonctions sociales, politiques et culturelles de la presse exige que cette dernière ne soit pas à la merci de la toute-puissance de la publicité.

L'objection alors avancée est qu'une intervention directe de l'État en faveur de la presse constitue une menace pour l'indépendance de celle-ci. Avec hardiesse, mais non sans pertinence, Jos Schoonbroodt, écrit : « Il est quand même assez étonnant de retrouver, du côté des adversaires de l'intervention directe de l'État à l'égard de la presse quotidienne, des partisans d'une intervention financière tout aussi directe de l'État dans l'enseignement libre. Il nous paraît évident que le cousinage entre l'enseignement et l'information est autrement plus étroit qu'entre l'information et la publicité ». Pour le journaliste de *La Cité*, il y va désormais d'un choix de société.

Le 30 novembre, le gouvernement Leburton dépose un projet de loi « relatif à l'octroi d'une aide directe à la presse quotidienne ». La chute de ce cabinet, le 19 janvier 1974, empêche que le texte soit voté. Il est réintroduit, en juin 1974, par le nouveau gouvernement Tindemans, adopté par la Chambre le 28 novembre 1974 et par le Sénat le 19 décembre 1974.

Promulguée le 27 décembre 1974, la loi – qui sera remaniée ultérieurement – prévoit que l'aide est accordée à toute entité de presse assurant l'édition d'un

même titre pendant au moins 250 jours par an avec une moyenne journalière de 7 500 exemplaires vendus. Un système de cotes (de 1 à 3) est établi pour calculer la répartition de l'aide en fonction du nombre de jours de parution, de la réelle existence d'une unité rédactionnelle et technique, des liens avec une autre entité et du nombre de journalistes professionnels au sein de la rédaction.

Deux cents millions sont inscrits au budget du Premier ministre et l'aide est accordée, pour la première fois, en 1975. Elle couvre, en fait, le second semestre de 1973 et l'année 1974. Bénéficiaire de la cote 3 (maximum), *La Cité* reçoit, pour cette période, la somme de 12 128 568 francs.

L'enveloppe varie au fil du temps. En 1976, *La Cité* reçoit 8 772 732 francs pour l'année. Le montant diminue d'un million l'année suivante. Il ira jusqu'à 16 155 000 francs en 1980 pour retomber à 5 944 900 francs en 1987, sans que la cote de *La Cité* ait jamais été modifiée.

re  
ur  
de  
ne  
n.  
st  
s-  
ité  
ur  
16  
ue

Lors du dernier week-end de septembre en 1975, le journal, dressant le bilan de son premier quart de siècle, invite ses lecteurs et sympathisants à une grande fête à Charleroi dont le Palais des expositions annonce le programme (photo Europhot).

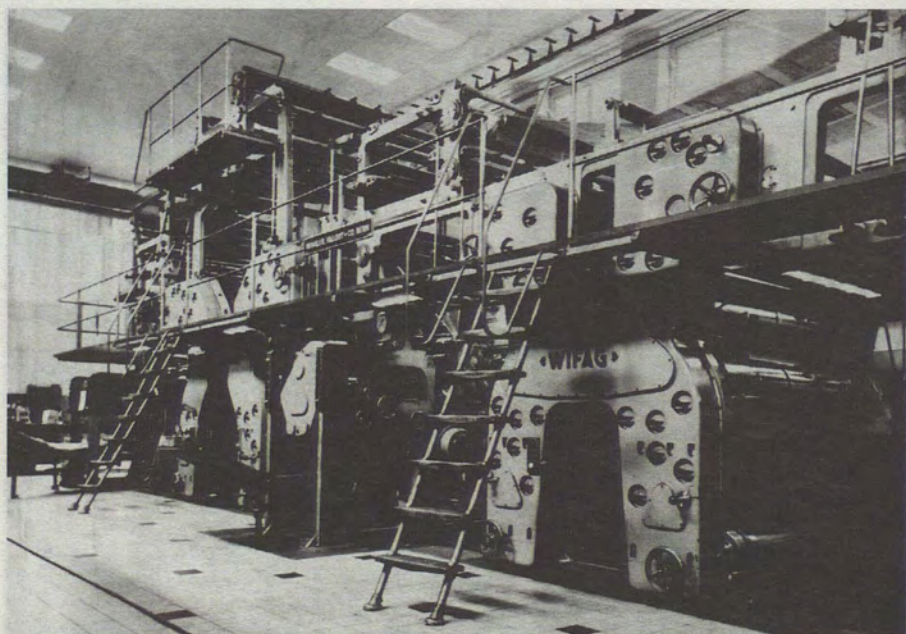
Vendredi 26 septembre 1975 25<sup>e</sup> Année - N° 102  
**LA CITÉ**  
 Tous à Charleroi  
 25  
**LE BEAU BILAN !**  
**ce week-end**  
**Leo Tindemans**  
 « Demain aussi, « La Cité » sera là, à la hauteur de ses responsabilités »  
**Mgr Suenens**  
 « Un travail tenace, courageux, persévérant »  
**Alfred Califice**  
 La patiente défense des idées qui permettront de bâtir une nouvelle société basée sur la solidarité  
 Dans ce numéro  
 1950-1975

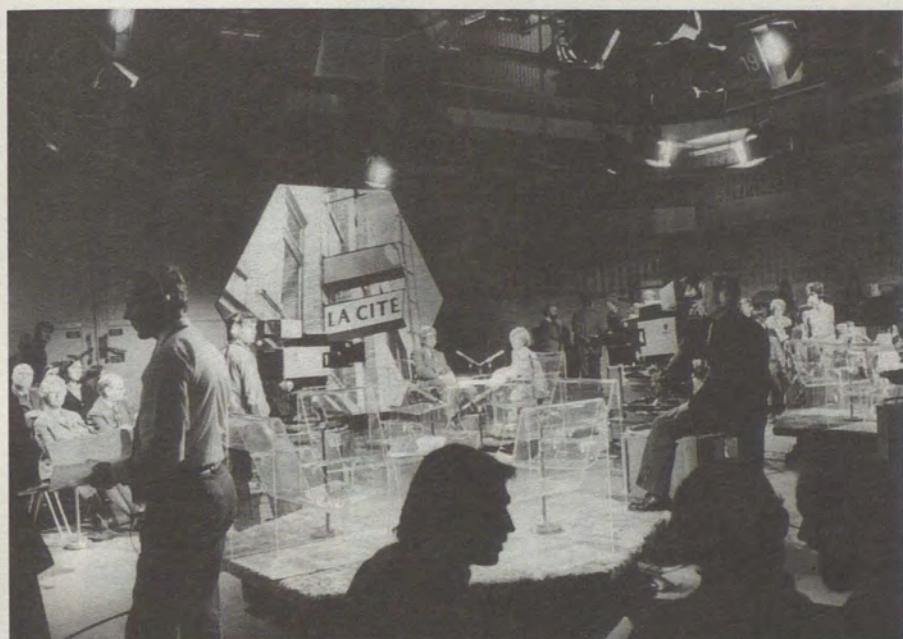




Le 16 février 1977, lors du départ à la retraite de deux des premiers journalistes de l'équipe. À droite, Lucie Bragard à côté du directeur. À gauche, Joseph Verhoeven.

L'installation en cours de la nouvelle rotative Wifag dans les années septante.





Le 11 mai 1978, l'équipe du journal est sur les plateaux de la RTBF pour participer à l'émission *Télépresse* (photo Jean Guyaux).

Débat électoral à *La Cité*, le 28 novembre 1978. On reconnaît André Cools, Antoinette Spaak, Gérard Deprez et Charles-Ferdinand Nothomb.





Pour l'année des enfants en 1980, à la demande du journal, Hausman a créé cette joyeuse affiche.

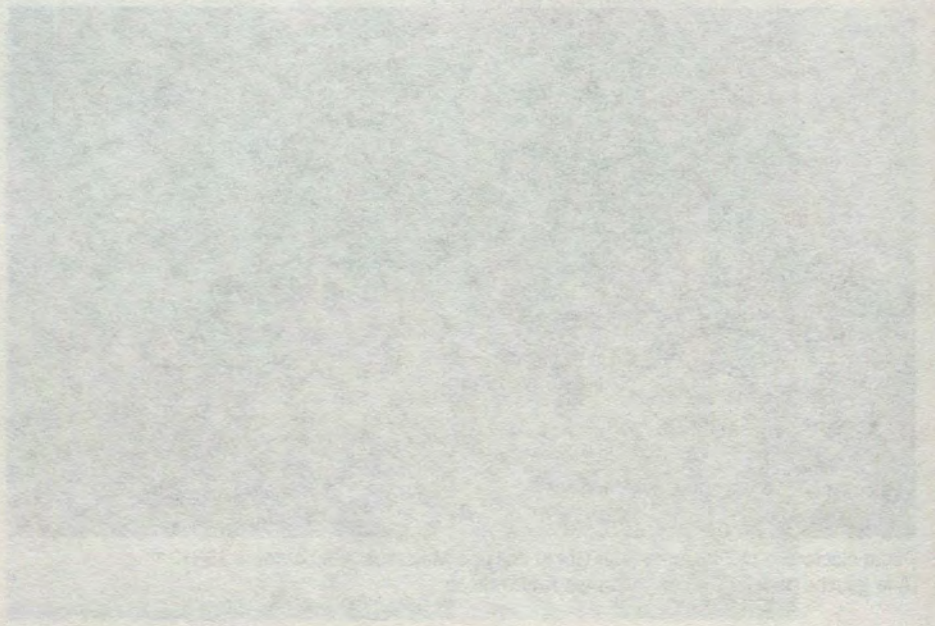
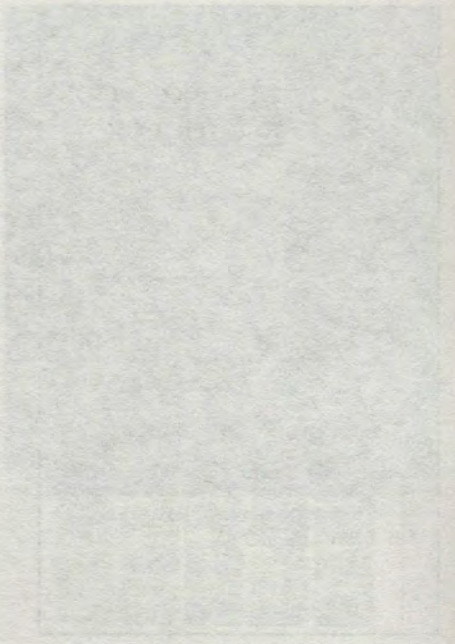
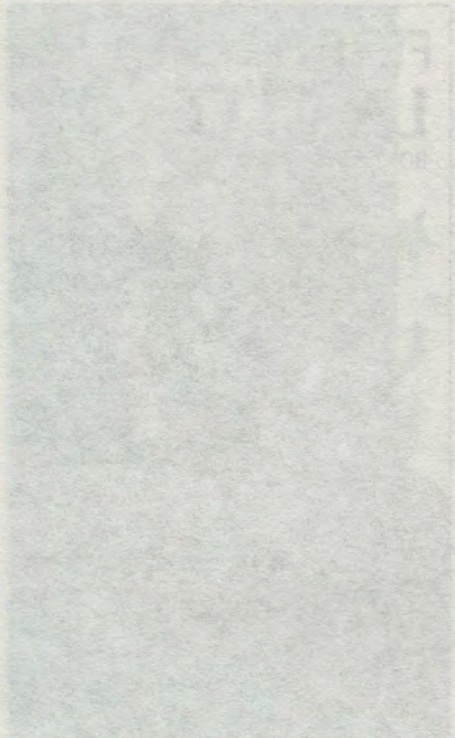


Jos Schoonbroodt, qui dirigera *La Cité* de 1988 à 1995.

Le 8 avril 1980, *La Cité* passe à la photocomposition. Ici, encadrant le directeur Jean Heinen, les metteurs en page Alain Defauwe et Marcel Vigneron, lors du montage de la première page.







## LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE (1980-1986)

LA décennie 1980 sera la dernière du quotidien. Mais si la mort de *La Cité* survient soudainement, l'agonie, elle, s'annonce de loin. En 1978, la diffusion de *La Cité* passe sous la barre des 14 000 exemplaires en moyenne journalière. Cette érosion des ventes et l'accroissement important des coûts de fabrication, sur fond de crise généralisée de la presse, font passer tous les feux à l'orange. En août 1978, Jean Heinen adresse au comité de direction une longue note confidentielle reprenant un diagnostic sans concession des forces et faiblesses du quotidien, établi à partir d'interviews de personnalités extérieures. Il y joint un plan de réforme détaillé. Si le dynamisme, l'engagement et la qualité des analyses du journal sont largement appréciés dans cette évaluation, *La Cité* essuie, en revanche, quelques salves pour son ton « assez souvent radical et, parfois, inutilement agressif ou idéologique », pour la faiblesse de ses informations culturelles et pour ses mises en page globalement mal fichues.

Les cogitations et débats de la rédaction pour améliorer le journal se déroulent traditionnellement lors de journées annuelles de réunion qui se tiennent le plus souvent à « Ter Nood », un domaine appartenant à la CSC, planté dans la verdure à Overijse, en périphérie bruxelloise. Faute d'y refaire le monde, on y refait *La Cité* et on finit généralement par se mettre d'accord sur les projets mobilisateurs et les « il faut que », scellant la cohésion du groupe dans la demande de moyens supplémentaires adressée aux financiers...

Au « Ter Nood 1979 », la réforme du journal est encore à l'ordre du jour. Le comité de direction y fait alors part de son souhait d'avoir une *Cité* « plus populaire et lisible, plus proche de ce qu'elle était il y a dix ans ». Il le répétera, dans les mêmes termes, à un « Ter Nood » de février 1980, soulignant notamment la nécessité de raccourcir les articles et de renforcer l'édition liégeoise. Bref, il veut « satisfaire la majorité des lecteurs et pas seulement les 10 % de leaders d'opinion qui le lisent et qui sont très influents ».

Déjà évoquée les années précédentes, l'idée d'un supplément hebdomadaire, qui rassemblerait des dossiers de fond, refait également surface. Avec cette précision cocasse au procès-verbal de la réunion : « Le Comité de direction déclare formellement que la création d'un supplément n'est en aucune manière une première étape visant à long terme à modifier la périodicité et à transformer *La*

*Cité* en un hebdomadaire. » Huit ans plus tard, le quotidien passera pourtant au rythme hebdomadaire.

Les mois qui suivent en seront témoins : rue Saint-Laurent, chacun est convaincu qu'il faut se remettre en question, moderniser le journal, reconquérir des lecteurs. Mais manquent tantôt les moyens, tantôt l'énergie, tantôt les deux à la fois. Des notes d'évaluation soulignent quand même des améliorations dans la lisibilité générale des articles et la qualité de l'édition liégeoise, mais elles déplorent encore la lourdeur idéologique persistante en première page.

La technique, en tout cas, évolue avec son temps. Le 8 avril 1980 paraît le dernier exemplaire de *La Cité* composée à partir de caractères en plomb. Une page d'histoire de l'imprimerie se tourne. Dans l'atelier de Sofadi, l'ambiance autant que les bruits et les odeurs ne seront plus jamais les mêmes. Ceux qui, linotypistes ou journalistes, contrôlent les pages montées sans en tirer une épreuve ne devront plus jamais lire à l'envers... « Fini le plomb, les linotypes, les galées, la mise en page dans les "formes", les photos en zinc, les casses et bas-de-casses, les "flans", les composteurs et autres "marbres"... L'ère de la composition en plomb, selon la technique de Gutenberg (1 400 et quelques) est révolue », apprennent les lecteurs, qui n'y auront pas compris grand chose, dans leur *Cité* du 9 avril. On leur explique quand même que, dorénavant, les articles sortent d'une composeuse photographique en longues bandes de papier. Les monteurs découpent celles-ci et les collent, ainsi que les photos, sur un support au format d'une page du journal. La page montée est ensuite photographiée et transposée sur une plaque en léger relief qui sera placée sur les cylindres des rotatives. La mise en page n'est pas foncièrement changée, mais un peu plus aérée par cette nouvelle technique.

Pour *La Cité*, ce passage à la photocomposition repose le problème des relations avec l'imprimerie. Celle-ci commence à s'équiper, dès 1976, en nouveau matériel sans concertation avec le journal, qui ne reçoit pas les moyens d'assurer une autoproduction apte à diminuer ses coûts. Aussi bien, cette année là, Robert D'Hondt s'intéresse-il aux possibilités d'installer ailleurs un atelier au seul service du quotidien. Le 8 janvier, le comité de direction charge Jean Heinen d'une recherche en ce sens. Diverses pistes sont explorées et la question est évoquée au cours de plusieurs réunions. L'intention, à l'évidence, est d'exercer une pression sur Sofadi. Cette imprimerie a été achetée pour y imprimer *La Cité*. Il n'y a aucun doute à cet égard. Mais, dès le départ, il existe deux entreprises, sans liens structurels. Le développement de Sofadi estompe peu à peu la volonté du début et *La Cité* devient progressivement un client comme les autres, représentant, comme on l'a toujours estimé, quelque 20 % du chiffre d'affaires. L'imprimerie assure facturer la production de *La Cité* au prix coûtant, ce que *La Cité* contestera souvent. Mais, de toute façon, ce prix coûtant est cal-

culé selon des normes qui tiennent compte des frais de développement. Plus d'une fois, au fil des ans, *La Cité* interpellera Sofadi dans le but de connaître les bases de sa facturation. Sans résultat. Sofadi, bien sûr, se doit d'atteindre la rentabilité et elle explique que la fabrication du journal est coûteuse en travail nocturne. Mais la situation est bien paradoxale ! Alors que l'imprimerie déclare des bénéficiaires et paie des impôts, les charges de *La Cité* ne cessent d'augmenter, tout comme le poids du financement réclamé aux organisations du Mouvement ouvrier chrétien !

Non seulement, il n'y a pas de gestion commune des deux entreprises, mais il n'existe pas davantage entre elles un lieu de coordination (seul, le président de *La Cité* fait partie du conseil de Sofadi). La direction du journal et la délégation du personnel, à plusieurs reprises, demanderont que soit créée cette instance permettant l'évaluation des intentions de départ. Entre Sofadi et *La Cité*, l'histoire est, souvent, celle d'un dialogue de sourds...

### Une fausse Cité

L'année 1980 est aussi celle des enfants. Journal familial, *La Cité* entend la célébrer à sa manière. À sa demande, René Hausman réalise une superbe affiche où l'on voit un petit espiègle rigolard, à la tête de hérisson, qui vient de peindre un paysage de verdure et de soleil sur un mur de brique. « *La Cité* pense aux enfants, c'est leur année », dit le texte. Le 26 janvier, sous l'impulsion de Gabrielle Lefèvre, le journal rassemble à La Madeleine, à Bruxelles, quelque 3 000 jeunes pour une journée de bonheur. Celle-ci a été préparée par des enfants rassemblés autour de l'équipe de « Clin d'œil ». Dans la salle, des stands, des animations, du théâtre et, bien sûr, la Déclaration des droits de l'enfant. Au cours de la journée, de jeunes journalistes font paraître, en plusieurs éditions svp !, la gazette de la fête : *La parole aux enfants*.

Décidément bien chargée, l'année 1980 est encore celle des festivités pour les 30 ans du journal, proposées à toutes les composantes du MOC. Comme en 1975, pour le vingt-cinquième anniversaire, à Charleroi, le mouvement n'a pas hésité à voir les choses en grand. Tout ce que ses organisations comptent comme membres, militants, amis et sympathisants sont conviés à rejoindre Liège du 10 au 12 octobre 1980 sur le thème « Informer pour libérer », décliné sur des milliers de pin's ronds portés par les participants. Les cinq halles de Coronmeuse sont occupées par des stands d'expositions, des espaces de spectacles, des animations, des salles de projection, des bars et des restaurants. « La fête de *La Cité* » est aussi musicale d'un bout à l'autre, avec une affiche digne d'un festival. Y figurent, entre autres, Jacques Hustin, GAM, Hamsi Boubeker, Machitun, Jo Lemaire & Flouze, Pierre Rapsat, Isabelle Rigaux et Guy Cabay. L'organisation est impressionnante et, cette fois, coordonnée magistralement

par Michel Legros, responsable de la promotion du journal et deux régisseurs professionnels compétents, Jacques Raket et Philippe Van Daele. Une équipe liégeoise efficace les assiste. Elle est animée par Jean Verjans et Joseph Ropellato. Ils sont aidés par une trentaine de bénévoles, quelquefois les mêmes qu'en 1975, tous habillés de salopettes blanches. Aux guichets d'entrée, à la comptabilité, aux échoppes d'information et d'abonnement, d'autres bénévoles : épouses, frères et autres parents de membres du personnel prêtent main-forte ! Et, bien sûr, les organisations constitutives du MOC de Liège assurent la bonne marche de l'intendance. À Coronmeuse, où il faut notamment acheminer 6 577 chaises, 1 kilomètre de guirlandes électriques, 100 palmiers, 360 mètres de barrières Nadar et 580 mètres de tentures hautes de 5 mètres, aucune monnaie ne circule pendant la fête. Mais puisque l'entrée et les consommations sont payantes, on règle par « coqs », billets créés pour la circonstance. La tombola est à la démesure de l'événement : une maison – elle ne sera pas gagnée –, une voiture, 3 caravanes et 2 cuisines en constituent les gros lots.

Trente mille personnes viennent célébrer *La Cité*, dans une ambiance de kermesse et de rassemblement militant. Amis anonymes du journal et personnalités de premier plan se mêlent à l'inauguration, rythmée par la musique des « Ouvriers réunis ». On y croise notamment l'évêque de Liège, Mgr Van Zuylem, les ministres Hansenne, Califice et Dehousse, les présidents de parti Cools (PS) et Van Geyt (PC), le bourgmestre de Liège Édouard Close, outre une kyrielle de parlementaires. C'est d'ailleurs un discours politique que prononce Jean Heinen. « En 1975, rappelle-t-il, la fête de *La Cité* s'ouvrait à Charleroi le jour où Franco faisait exécuter les 5 derniers condamnés de sa dictature. Aujourd'hui, nous voilà rassemblés au moment où, dans notre propre pays, une crise impitoyable plonge dans l'inquiétude des centaines de milliers de nos compatriotes et où, un peu partout, nous voyons à nouveau le fascisme et le racisme relever la tête d'une façon inquiétante ». Deux mois plus tôt, un attentat revendiqué par l'extrême droite a tué 83 personnes en Italie, dans la gare principale de Bologne. Chez nous, une association belgo-israélienne est la cible, à Anvers, d'un attentat à la grenade qui tue un adolescent et blesse vingt autres personnes. Le 20 septembre, un attentat néo-nazi vise, à Paris, le président de la Ligue des droits de l'Homme. Treize jours plus tard, la France est sous le choc de l'attentat près de la synagogue de la rue Copernic à Paris, qui fait quatre tués. Le 7 octobre, à l'appel du MRAP, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, 200 000 personnes défilent dans la capitale française.

À Liège, autour des 30 bougies du journal, c'est de gauche que vient le seul incident des réjouissances. Lorsqu'ils arrivent aux abords des halles de Coronmeuse, le samedi 11 octobre, les visiteurs reçoivent un exemplaire de *La Cité* dont la première des quatre pages précise qu'il s'agit d'un « numéro très

spécial ». En effet ! Parce que le papier de cette *Cité* est plus luxueux que d'habitude ? Parce qu'un titre sur trois a oublié la majuscule ? Parce qu'on y parle soudain partout du POC, le Parti Ouvrier Chrétien, ce que le quotidien démocrate chrétien s'est toujours interdit de faire ? Pas seulement. Le lecteur, qui ne l'aurait pas déjà compris, trouve finalement en dernière page un « avertissement » explicatif : « Nos lecteurs auront immédiatement reconnu qu'ils ont entre les mains une vague et grossière imitation du quotidien *La Cité*. Elle est due à l'initiative de jeunes militants du Parti Ouvrier Chrétien ». Pas si grossière que cela, à vrai dire. L'imitation est presque parfaite, reproduisant quelques rubriques habituelles du modèle, avec les caractères et ornements d'origine. Montée chez un imprimeur de Liège, militant du POC, et tirée à quelques milliers d'exemplaires, la fausse *Cité* commise par ce mouvement dissident de la gauche chrétienne, en rupture frontale avec le MOC, n'est pas du tout du goût des militants. Certains essayent d'arracher les exemplaires aux profanateurs. On en vient aux mains. Des policiers interviennent pour calmer les esprits et rendre ses droits à la fête. La plupart des visiteurs n'auront rien remarqué de tout cela.

Le POC est né trois ans plus tôt – l'acte de naissance date du 16 juin 1977 – à la suite de l'échec, aux élections communales liégeoises en 1976, de la liste Démocratie chrétienne. Des membres et proches du PSC (Parti social chrétien) décident de rompre avec Jean-Pierre Grafé, jugé trop à droite. Ils tentent alors de prendre leur autonomie, mais ratent de peu un siège au conseil communal. D'autres dissidents en région liégeoise fondent alors le POC. Leur objectif : « un profond changement de société » qui consacrerait le droit au travail pour tous et où « le contrôle des travailleurs sur l'outil de production et la participation politique de l'ensemble des citoyens rendraient l'homme plus responsable de son destin », lit-on dans la fausse *Cité*. Leur stratégie : libérer les travailleurs chrétiens « minorisés dans les partis de droite » et permettre un rassemblement de la gauche wallonne. Leurs bêtes noires : la droite, la bourgeoisie catholique flamande, le PSC, « valet du CVP ». À quoi s'ajoutent « les majorités flaminguantes du MOC-ACW », « le pluralisme trompeur du MOC », ou encore « l'apolitisme béat de la CSC » et des autres organisations constitutives du MOC. À partir de 1978, le POC publie un mensuel *Prendre parti, le mensuel des chrétiens de gauche*. En octobre 1979, il inaugure une « Maison ouvrière chrétienne », au 89 de la rue Lairesse à Liège. Au sein du Bureau, on trouve notamment le sociologue et économiste Marc Delbovier, alors secrétaire politique, la présidente Marie-Claire Florin, José Bouhon, qui deviendra secrétaire communal de Liège, ou encore Michel Grétry, pas encore journaliste à la RTBF-Liège. Étudiant à l'Ulg, il consacre son mémoire, en 1981, à « *La Cité*, un phénomène » pour tenter de montrer qu'entre le quotidien démocrate-chrétien et la conservatrice *Libre Belgique*, c'est du pareil au même...

Le second et dernier acte politique du POC se joue pendant la campagne électorale pour les communales de 1982 à Liège. En pourparlers pour entrer dans

un cartel avec le PS et le RPW (Rassemblement populaire wallon), il en sera écarté et ne s'en relèvera plus. Il cessera complètement ses activités deux ans plus tard.

La fête de *La Cité* a éteint ses lampions depuis un an. Mais la crise socio-économique et politique est toujours d'actualité en Belgique. Le cap des 400 000 chômeurs est dépassé. Willy Claes, nommé informateur par le roi après la chute du gouvernement Eyskens, a demandé à être déchargé de ses fonctions. « Aux accents jugés doucement rétro de la régionalisation, beaucoup préfèrent aujourd'hui les rythmes plus énergiques de la "fédéralisation" (...) », écrit alors *La Cité*. « D'autres se sont mis à composer des musiques encore plus futuristes dont la variation majeure est "l'autonomie". Tous ces mouvements pourraient bien, qu'on le veuille ou non, rythmer la campagne électorale qui va commencer ».

D'autres débats vont aussi donner le tempo de la campagne pour les législatives de cet automne 1981. Sur le terrain international, la course aux armements et le déploiement de missiles américains chez nous poussent, le 25 octobre 1981, 200 000 manifestants pacifistes dans les rues de Bruxelles, appelés par le CNAFD (Comité national d'action pour la paix et le développement) et le VAKA (Vlaams aktiekomitee tegen atoomwapens). La position de *La Cité* sur ce dossier est claire : « Une partie, encore marginale mais grandissante de l'opinion publique européenne prend conscience du scandale constitué par les "mauvaises habitudes" acquises au cours de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, dont la course aux armements apparaît la plus malsaine ». Il y aura encore d'autres marches, notamment le 23 octobre 1983. Le chiffre de 3 à 400 000 participants est avancé et, en lettres énormes, sur toute la largeur de sa première page, *La Cité* titre : « raz de paix ». Le 17 mars 1985, deux jours après que le gouvernement belge ait accepté l'arrivée des euromissiles à Florennes, un commentaire de Jean-Paul Duchâteau estime que ce nouvel alignement sur la politique des États Unis n'accroît pas la sécurité.

Les élections sont fixées au dimanche 8 novembre 1981. L'éditorial de Jean Heinen publié la veille ne propose aux lecteurs aucune mouvance, aucun parti auquel accorder son vote – ce n'est plus d'époque – mais il les exhorte à se prononcer, et à le faire pour de vrais changements : « Rarement scrutin électoral a, comme celui de demain, engendré chez les citoyens autant de lassitude, de dégoût, de désarroi, de peur. La pire des attitudes cependant serait de s'abandonner au ras-le-bol qui ouvre toujours le chemin aux ennemis de la démocratie ». Il faut voter, donc : « Pour un programme capable d'entraîner les changements économiques, sociaux, institutionnels et pour achever la réforme de l'État dans la voie fédérale ». Le verdict des urnes est clair : au Nord comme au Sud du pays, les sociaux chrétiens font les frais de la crise. *La Cité* note aussi que « la Flandre a voté plus radicalement sur le plan communautaire ».

## Plus qu'un travail : un engagement

Au « Ter Nood » du 24 octobre 1981, Robert D'Hondt n'en fait pas mystère : la situation financière du journal est sérieuse – des négociations avec l'imprimerie sont en cours pour alléger la facture – et il est « impérieux de faire d'urgence un produit vendable ». Une semaine plus tôt, mandaté par lui, le directeur a engagé un contact avec l'imprimeur Havaux, de Nivelles. Sans doute, le président n'a-t-il pas réellement l'intention, à ce moment en tout cas, de quitter l'imprimerie de la rue des Sables. Mais, visiblement, il s'arme pour négocier avec celle-ci. Pour la première fois, on évoque l'éventualité d'un appel à des graphistes professionnels pour repenser la mise en page.

Ni le découragement, ni le défaitisme ne sont pourtant de mise à la rédaction. On s'y heurte parfois frontalement lors des réunions quotidiennes vers 15 h 30, dans le bureau de Jean Heinen. Des portes claquent de temps à autre sous l'effet d'un coup de sang. Les caricatures féroces que Jean Brutsaert, revenu du Zaïre en 1968, dessine aux dépens de certains aînés font la joie des plus jeunes. Mais la vie du journal – journalistes et personnel administratif confondus – est d'abord marquée par une totale identification de tous au quotidien. Chacun « est » *La Cité*, éprouvant les succès et les difficultés de celle-ci comme autant d'aventures personnelles. Bien davantage qu'une simple « culture d'entreprise », cette adhésion au projet relève d'un engagement à la fois idéologique et journalistique. Les journalistes, dans leur très grande majorité, ne se définissent pas comme des militants au service d'un mouvement, mais comme des professionnels engagés et solidaires. Cet état d'esprit ne s'énonce pas comme tel. Il va de soi et permet de réaliser chaque jour, avec moins de trente personnes, le tour de force de sortir un journal qui n'a pas à rougir de la concurrence bien mieux équipée. Au quotidien *Le Soir*, certains se souviennent encore de ce rédac-chef déboulant, furibard, à la rédaction pour secouer ses troupes. « Et eux, ils ne sont que quinze journalistes pour le faire », s'égosillait-il en brandissant *La Cité* du jour...

Évidemment moins à l'avant-plan, le personnel administratif participe tout autant à ce phénomène d'identification. En son sein, quelques acteurs, en particulier, tiennent un rôle irremplaçable. Acteurs ? Actrices, plutôt...

Il y a, ainsi, Antoinette Jonet, arrivée en mai 68, pour remplacer une évanescence préposée à la rédaction. Cette dernière a besoin d'une documentaliste efficace, précise. Avec sa culture, sa connaissance de l'actualité, Antoinette Jonet va rapidement constituer une base de données – écrite et iconographique – à laquelle journalistes et metteurs en page vont recourir à répétition. Jamais, quand la technique le permettra, Jonet ne se résoudra à encoder, à numériser ses trésors. Ce n'est plus pensable aujourd'hui. Mais, alors c'est ainsi : son ordinateur, c'est sa tête.

Le directeur, bien sûr, ne va pas laisser échapper cette perle. Il en fait, de plus, sa secrétaire, sa lectrice, sa mémoire et sa sentinelle. Pendant 20 ans.

Et puis, dans la maison depuis 1962, chef comptable en 1971, licenciée en sciences commerciales et financières, Marie-Louise Robert, rigoureuse, jamais en faute ni en retard, domine la montagne de chiffres, de projets et de corrections de budgets, de calculs impossibles qu'à temps et à contretemps, on lui demande, de plus en plus nombreux, à mesure que croissent les difficultés du journal.

Ces dames, apparemment, n'ont pas de montre. On les trouve à leur bureau, au moment où d'autres sont devant la télé. Les heures supplémentaires non payées, elles connaissent. Leur syndicat ne réclame pas.

Mais les difficultés économiques de *La Cité* ne cessent de s'aggraver. Chaque bilan des premières années de la décennie 1980 affiche la perte d'un millier d'acheteurs. En 1983, ils ne sont plus que 7 697 abonnés et 1 995 acheteurs au numéro, soit moins de 10 000 au total. L'aide publique à la presse qui échoit à *La Cité* passe de 16 à 13 millions de francs belges. Certes, les recettes publicitaires augmentent et vont bientôt dépasser les 20 millions de francs. Mais les pertes annuelles, à partir de 1982, frôlent avec régularité les 60 millions de francs, compensés, chaque fois, par les bailleurs de fonds du MOC. La situation n'est d'ailleurs pas plus confortable dans la presse d'opinion socialiste : de 1974 à 1984, l'Action commune aura versé 54 millions chaque année à « sa » presse (selon René-Pierre Hasquin dans *La Mare aux canards*, éd. Didier Hatier).

Les chiffres alarmants ne sont connus que de quelques-uns au sein de *La Cité*. Les dirigeants ne veulent manifestement pas affoler le personnel. Au printemps 1983, lors d'une nouvelle réunion générale à Ter Nood, Robert D'Hondt qualifie ainsi la situation financière de « tendue mais pas dramatique ». Et des décisions sont prises. Ainsi, dès l'automne suivant, le journal, qui modernise sa maquette à partir du 25 octobre, ne comptera que 16 pages, mais 24 le week-end et 18 le lundi, tandis que les informations régionales de Bruxelles et de Wallonie seront regroupées dans un seul cahier de 6 pages, publié pour tous les lecteurs, dans la même édition. La partie liégeoise de ce cahier est gérée depuis Liège par Marie-Cécile Royen et André Ruwet. À Bruxelles, Jo Grinnaert et Jean-François Dumont coordonnent le reste. Le deuxième nommé va étoffer les rangs des correspondants locaux, en région bruxelloise et en Brabant wallon, avec de jeunes pigistes dont quelques-uns feront parler d'eux, plus tard, pour d'autres raisons. Marcel Cheron deviendra député Écolo, Jean-Pierre Jacquemin, directeur de l'information à la RTBF, Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty International Belgique francophone, et Jacques Debatty, secrétaire fédéral adjoint de la CSC de Bruxelles, puis président du CNCD. À Liège, le correspondant Jacques – pas encore Jacky – Morael deviendra parlementaire et secrétaire

fédéral d'Écolo. Et, parmi les plus anciens dans le réseau de ses correspondants, *La Cité* s'assure entre autres les services du Thudinien Roger Foulon – par ailleurs écrivain prolifique, poète, romancier et nouvelliste – qui présidera l'Association des Écrivains belges de Langue Française ; de la Nivelloise Nina Bachkatov, qui s'imposera bientôt comme l'une des meilleures spécialistes de l'ex-empire soviétique ; et du Bruxellois Henri Simons, qui sera parlementaire puis échevin Écolo à Bruxelles-Ville avant de rejoindre le parti socialiste. À la rédaction sportive, un jeune collaborateur vient prêter main-forte le week-end, prenant parfois le couloir du journal pour un terrain de foot : Stéphane Rosenblatt, futur directeur des programmes et de l'information de RTL-TVI. Certains correspondants régionaux collaborent à plusieurs médias. D'autres, au contraire, engagés par une organisation du MOC, consacrent une partie de leur temps de travail pour la correspondance de *La Cité*.

D'une pierre trois coups : la suppression des éditions régionales distinctes permet une économie de fabrication significative ; un lien visible est proposé entre Wallons et Bruxellois francophones ; la vieille hésitation sur la manière de traiter l'information régionale trouve une réponse originale et claire. Mais risquée aussi. Comme ces informations régionales sont groupées par régions mais que l'espace réservé à chacune de celles-ci n'est pas égal, les lecteurs constatent tous les jours les différences. Et ces espaces sont de toutes manières trop maigres pour rivaliser avec les journaux vraiment régionaux. Ainsi, les frustrations vont assez vite l'emporter sur les satisfactions, sauf peut-être pour les Wallons installés à Bruxelles, qui reçoivent ainsi quelques échos de leur région.

La recherche de solutions budgétaires amène sur la table une proposition assez inattendue de la part des dirigeants syndicaux : l'abandon volontaire, par tout le personnel du journal, d'une partie de sa prime de fin d'année. Ce qui est sans doute impensable dans n'importe quel groupe de presse classique est possible à *La Cité*. À trois reprises, fin 1983, 1984 et 1985, journalistes et personnel administratif permettent ainsi à leur employeur d'économiser près d'un million de francs. La troisième fois, les plus petits salaires sont toutefois dispensés de ce sacrifice.

Le geste est d'autant plus remarquable que plus de la moitié de la rédaction est alors constituée d'engagés assez récents, des jeunes qui ne portent pas sur leurs épaules la même part d'héritage que les piliers de l'équipe. Au gré des départs ou des retraites, pas moins de huit journalistes sont engagés en six années : Anne-Marie Pirard (1980), Christian Debast et Jean-François Dumont (1981), Pierre Dozot (1982), Marie-Cécile Royen (1983), Éric Vanderstappen (1984), Pierre Guelff et Étienne Pairoux (1985).

Pendant cette même période, trois anciens quittent *La Cité* : Frédéric Kiesel rejoint le *Pourquoi Pas ?* (1979), Émile Carlier participe à la création de *Sport*

*Magazine* chez Roularta (1980) et André Méan entre à *La Libre Belgique* (1983). Le journal perd ainsi des signatures de poids dans les domaines, respectivement, de la politique étrangère, du sport et de la politique intérieure. Elles poursuivront ailleurs une belle carrière journalistique, trop courte, hélas !, pour André Méan emporté par un cancer en 1990, à l'âge de 44 ans. À *La Cité*, déjà, il s'était imposé comme un des meilleurs et des plus respectés connaisseurs de la « tuyauterie » institutionnelle belge. Ce n'est pas sans raison que le gratin du monde politique du pays – Premier ministre en tête – se retrouve à ses funérailles, dans sa ville de Seraing.

C'est également un décès prématuré, dû à un cancer fulgurant, qui, en 1981, prive le quotidien d'une autre grande signature, celle de Léon Delhalle. Membre de la toute première équipe de *La Cité*, il en devient très vite le responsable des pages sportives, marquant celles-ci d'un esprit novateur. Sous sa plume et celle de ses collaborateurs, le sport n'est plus seulement une affaire de compétition pour une élite d'athlètes, mais aussi un fait de société et une activité humaine qui doit être accessible à tous. Les journalistes sportifs, à *La Cité*, ont beau être séparés du reste de la rédaction par un couloir, il n'est pas question pour leur responsable de vivre ce journalisme-là en vase clos, sans établir de liens avec la vie quotidienne et les valeurs humanistes. Très soucieux d'éthique, Léon Delhalle condamne toujours les excès du dopage et du sport-argent.

C'est en hommage à cette conception qu'en 1983, le « Challenge des courses champêtres » devient « Challenge Léon Delhalle ». Cet ensemble de courses dans la nature, ouvertes à tous, est alors organisé par Pierre Gailly, fils du marathonien Étienne Gailly qui s'était illustré magistralement en décrochant une médaille de bronze aux Jeux olympiques de 1948 à Londres, malgré un malaise dans les derniers mètres de la course. L'athlète, décédé en 1971, et Léon Delhalle s'appréciaient, ce qui contribue naturellement à l'hommage rendu à ce dernier. *La Cité* devient du même coup la vitrine du « Challenge Delhalle », consacrant aux épreuves les comptes-rendus et les résultats. Ceux-ci paraissent dès le lendemain, ce qui n'est pas la moindre des prouesses à une époque où les moyens techniques ne permettent pas de traiter et transmettre les données comme aujourd'hui. Les quotidiens des Éditions de l'Avenir assurent maintenant la vitrine du challenge, qui rassemble 13 courses d'avril à octobre, dont les Forges de la Forêt d'Anlier, la descente de la Lesse ou encore le Trail de Gougnyes.

### Une révolution en marche

Le rajeunissement de la rédaction y est sans doute pour quelque chose : en cette fin d'année 1984, Jean Heinen pense le moment venu pour une réflexion en profondeur sur le journal et il le fait savoir au comité de direction, réuni le

24 novembre. Il pressent que les réformes partielles mises en chantier jusqu'alors ne suffiront plus à enrayer l'érosion du lectorat. Alors que la diffusion (abonnements et ventes) est, à ce moment, de quelque 10 000 exemplaires, l'enquête traditionnelle du Centre d'information sur les médias (CIM) donne à *La Cité* 53 000 « lecteurs fidèles », soit plus de cinq lecteurs par exemplaire. Cette fidélité, la plus élevée de la presse quotidienne, est une caractéristique constante dans l'histoire du journal.

Ailleurs dans la presse, le vent du changement souffle déjà.

*La Libre Belgique* vient de se donner un nouveau visage, en y mettant les moyens : étude sociologique pour cerner les évolutions de fond, étude de marché pour sonder les envies des lecteurs à séduire, et nouvelle maquette commandée au Français Claude Magiori, très à la mode pour avoir déjà redessiné *Libération*. Changement également à *Vers l'Avenir*, qui réduit ses dimensions pour rejoindre le « format belge » de *La Cité*. Au Nord, *De Morgen* travaille à une refonte complète, qui le fera passer, en mars 1985, au petit format tabloïd. Aujourd'hui très répandu, le tabloïd semble alors réservé à une presse populaire de type anglo-saxon, jusqu'à ce que des quotidiens français comme *Libération*, *L'Humanité* ou *La Croix*, en l'adoptant, rendent ce format très respectable.

Cette fois, le directeur de *La Cité* choisit une autre méthode pour travailler à une vaste réforme. Plutôt qu'un « Ter Nood » avec l'ensemble du personnel, il constitue d'abord un trio qui sera chargé de défricher le terrain avec lui et de formuler des idées neuves. Ce « noyau dur » comprend les journalistes Jean-Paul Duchâteau, Jean-François Dumont et Pierre Schöffers. Ils ont entre 30 et 32 ans, comptent quatre à neuf années d'ancienneté à la rédaction et s'occupent alors respectivement de politique internationale, d'informations régionales et de l'information socio-économique belge.

Le quatuor va se réunir à plusieurs reprises, le samedi, au domicile de Jean Heinen. Sur la table de la salle à manger, on réinvente tout, en partant d'une page blanche. La référence au *Libération* de Serge July est omniprésente dans les discussions. Pour son ton, son format, son approche, ses impertinences et son dynamisme. Le rêve a ses limites, bien sûr. Il faut tenir compte des contraintes budgétaires, de l'héritage et des valeurs de *La Cité* à perpétuer et de la petite taille de l'équipe. Mais aucune question n'est taboue, même pas celle du maintien du titre du journal !

Ces travaux du samedi vont déboucher sur une note de 13 pages datée du 5 mars 1985. Elle constitue le document fondateur de *La Cité*, nouvelle formule, qui verra le jour 19 mois plus tard et ne vivra que 15 mois.

« Le nombre de lecteurs est proche, désormais, du seuil où il devient déraisonnable d'éditer encore un quotidien », relève d'emblée le document. Il poursuit en pointant les mutations de la société, l'image syndicale qui n'est « plus bien reçue » et l'évolution du militantisme, qui « ne suffit plus à inspirer la démarche de lecture d'un journal ». Dès lors, « à l'appel au devoir, il faut substituer la séduction ». Le mot est lancé. Cette idée de séduction – mais pas seulement elle – inspirera toutes les démarches qui façonneront le nouveau journal. Par l'écriture, les sujets, l'illustration, les audaces, le sens du récit et du terrain, il s'agira de donner au public de *La Cité* ce qu'il ne recevait qu'au compte-goutte jusqu'alors : le plaisir de feuilleter et lire ce quotidien. Un public qui « serait de centre-gauche, (...) sans dogme ni certitude monobloc, centré sur ses nouveaux besoins personnels (famille, loisirs, sport, culture) mais sensible aux nouvelles solidarités (droits de l'homme, environnement, consommation, etc...) ».

Pas question, bien sûr, de renoncer à la sensibilité, à la force d'analyse et aux originalités historiques de *La Cité*. Mais le pari, sur ces bases confirmées, est de quitter la posture du maître à penser pour créer une relation de complicité avec les lecteurs et devenir un lieu unique de rencontre, un forum de centre-gauche. Lorsque l'arrêt de mort du quotidien sera annoncé deux ans et demi plus tard, on mesurera, à travers les réactions des lecteurs, à quel point cette complicité était solide et même, pour beaucoup, passionnelle.

Présentée à la rédaction et au comité de direction, la note de mars 1985 ne fait pas qu'énoncer des principes. Elle décrit aussi ce que *La Cité* veut devenir concrètement : sa structure, ses rubriques, son organisation et, bien sûr, son format, évidemment tabloïd. Elle laisse ouvertes diverses options en matière d'information régionale ; elle ne chiffre pas encore les coûts de la réforme, mais insiste sur la nécessité d'investir dans sa promotion.

Autant l'accueil par les journalistes est très largement positif, autant le comité de direction soulève des questions dont l'avenir confirmera douloureusement la pertinence. Y a-t-il un réel marché ? Quelle sera la capacité d'investissement du Mouvement durant les cinq années à venir ? Qu'en est-il des exigences relatives à l'équipe nécessaire pour ce projet ? Et quid des liens avec le MOC et ses organisations ?

L'aide publique à la presse, tombée sous les 10 millions pour *La Cité* en 1984, pourrait lui apporter quelque 2 millions de plus en cette année 1985, si les propositions des éditeurs de journaux concernant les nouveaux critères sont acceptées par le Premier ministre. Le journal en aura d'autant plus besoin qu'il vient de renoncer à entrer dans Audiopresse. Cette société a été créée le 28 mars 1985 par les éditeurs de quotidiens francophones mus par la préoccupation d'être associés au développement de l'audiovisuel. C'est ainsi qu'Audiopresse conclura un accord de partenariat avec la CLT (Compagnie Luxembourgeoise de

Télédiffusion) pour des collaborations rédactionnelles, une contrepartie en espaces publicitaires, un partage des recettes de la publicité régionale et l'entrée à hauteur de 34 % dans l'actionnariat de la future Tvi, qui deviendra plus tard RTL-TVI. Jugeant ce projet financièrement défavorable et politiquement dangereux, *La Cité* décide de ne pas s'y associer. *La Wallonie* et *Le Drapeau Rouge* font le même choix. Pour la presse de gauche, s'associer à une chaîne commerciale privée issue d'une multinationale est une incongruité.

On est alors en année électorale, favorable pour les recettes de la publicité politique, mais idéologiquement très sensible. En cet automne 1985, la publicité électorale pour le scrutin législatif du 13 octobre est donc bienvenue. Mais, dans un journal où les valeurs passent avant les seules perspectives de gains, pas question d'accepter n'importe quoi ! Refus net pour la publicité des libéraux du PRL et de l'UDRT. Idem pour les communistes du PCB. Pour celle du PS, « une concertation s'impose », décide le comité de direction. D'accord, en revanche, pour les annonces du PSC, du FDF, d'Écolo et, bien sûr, de SeP, « Solidarité et Participation » dont l'histoire sera fort brève. Le 6 février 1982, pour mieux assurer son influence, le conseil central du MOC prend la décision de créer un mouvement de réflexion politique. Après l'enthousiasme des débuts, assez vite, des divergences se font jour : faut-il demeurer sur le plan des idées ou se muer en parti, regroupant notamment les démocrates chrétiens qui se sentiraient peu à l'aise dans d'autres formations, comme ceux de la Démocratie chrétienne au sein du PSC ? La décision, finalement, est prise de se muer en parti et d'aller aux élections. Cette première sera aussi une dernière : le 13 octobre, les affiliés des grandes organisations du MOC préfèrent un vote classique. SeP essuie un échec cuisant.

Rue Saint-Laurent, les journalistes jouissent d'une étonnante liberté d'action. Étonnante, parce qu'à l'inverse de la plupart des médias, les rédacteurs de *La Cité* ne sont relus avant publication que s'ils soumettent d'initiative leur copie. Certains articles toutefois, plus sensibles, sont revus d'office par le rédacteur en chef, mais pour le reste, les « papiers » ne passent qu'entre les mains des correcteurs, qui ne se prononcent pas sur le fond. Cette absence de contrôle préalable généralisé fait peser sur les journalistes une très grande responsabilité, contrepartie logique de l'autonomie dont ils disposent et qu'ils n'auraient voulu céder pour rien au monde. En cas de dérapage, d'abus de langage ou d'erreur sur le fond, le rédacteur en chef réagit bien sûr. Quel journaliste de *La Cité* n'a-t-il pas trouvé un jour dans son casier un exemplaire d'un de ses articles publiés, annoté de la mention « M'en parler. J.H. » ? Vis-à-vis de l'extérieur, le patron couvre ses troupes et assume.

L'autonomie rédactionnelle vaut aussi à l'égard du MOC et de ses instances constitutives, ce qui ne revient pas à ignorer où l'on est et dans quel cadre de valeurs on agit. Sans doute, le degré d'autocensure – que tous les journalistes

du monde intègrent à leur pratique – varie-t-il d'un rédacteur à l'autre. Mais, pour un quotidien financé essentiellement par des organisations sociales, *La Cité* bénéficie d'une rare indépendance. Il est vrai que tous, en son sein, adhèrent globalement au projet du MOC, certains journalistes entretenant d'ailleurs de constantes relations avec les leaders du mouvement. Vrai aussi que des velléités d'interventionnisme viennent parfois de Jef Houthuys, président de la CSC jusqu'en 1987. Rédacteur politique et social, Pierre Schöffers se souvient d'appels téléphoniques du leader syndical, avant ou après la parution de certaines informations. D'autres fois, il est « invité » rue de la Loi, au siège de la CSC, pour recevoir des informations privilégiées ou des explications, comme cette leçon sur les nécessités de la modération salariale que lui donnent un jour des cadres du syndicat chrétien et le gouverneur de la Banque nationale en personne. Jef Houthuys cache difficilement son sentiment de méfiance à l'égard de *La Cité*, qu'il juge trop indépendante. Mais il la respecte, même au prix d'un certain agacement. En réalité, lorsque de rares reproches, exigences ou petits chantages à l'abonnement arrivent à la rédaction, ils ne viennent jamais de l'état-major des organisations du MOC, mais de responsables locaux et de militants de base, furieux de ne pas lire dans le journal l'annonce qu'ils lui avaient adressée. C'est la rançon d'un réel attachement des lecteurs au quotidien : ils éprouvent à l'égard de celui-ci un sentiment de propriété et font valoir ce qu'ils estiment être leurs droits.

## La bataille du tabloïd

Les nuages noirs continuent de s'amonceler au-dessus du journal. Sofadi, l'imprimerie de la rue Saint-Laurent, qui assure aussi la composition et le montage des pages, coûte une fortune à *La Cité*, au point de manger 57 % de son budget. Les Mutualités chrétiennes annoncent une réduction de leur soutien, et voilà le projet de budget 1986 qui ne tient plus la route.

Le comité de direction se bat sur tous les fronts. Robert D'Hondt rencontre le Premier ministre Martens dans l'espoir de bénéficier d'une aide à la restructuration. Quelques mois plus tôt, une note a été adressée à son chef de cabinet, Fons Verplaetse. Elle présente dans ses grandes lignes le projet de nouveau journal. Elle chiffre le coût des études nécessaires. Elle évoque le matériel technique dont le quotidien veut se doter pour assurer lui-même la composition et la mise en page, et pour moderniser sa gestion. Le lectorat pourrait être doublé en cinq ans et le nouvel équipement devrait dégager une économie de 20 millions par an, ajoutait la note, gonflée sans doute d'un optimisme stratégique... Wilfried Martens ne ferme pas la porte à une aide éventuelle. Mais il souhaite auparavant une note complète sur le nouveau journal et l'avis d'un consultant crédible auquel *La Cité* fera appel. Ce consultant sera Raymond Comhaire. Ancien jociste, il est administrateur à Meusinvest, holding public pour l'investissement en région liégeoise, dont il deviendra président peu après. Il estime que

*La Cité* peut réaliser une économie d'au moins 5 millions de francs sur la facture de Sofadi, et que 14,5 autres millions peuvent être économisés si le personnel du journal compose lui-même les textes. Les choses vont en rester provisoirement là, en attendant la grande réforme d'octobre 1986.

D'autres contacts exploratoires sont menés, avec *Vers l'Avenir*, le quotidien français *La Croix* pour d'éventuelles synergies rédactionnelles et *La Libre Belgique*. Pour des raisons techniques, ils n'iront pas très loin avec Paris. Avec *Vers l'Avenir*, ils sont menés avec le nouvel administrateur délégué, Jacques de Thysebaert. On n'est plus dans le contexte de 1972. Il s'agit, cette fois, d'un accord portant sur l'impression et la possibilité d'éditer des pages en commun. Il n'y a plus contrainte sur l'aire de diffusion. Avec *La Libre Belgique*, les discussions portent sur l'achat de pages spécialisées comme les programmes de télévision et de cinémas ou les cours de la bourse. Un an auparavant, c'étaient les dirigeants de *La Libre* qui avaient approché Sofadi pour y imprimer éventuellement le quotidien et *La Dernière Heure*. Pas plus qu'à l'époque, les démarches de ce début 1986 ne donnent encore de résultats.

Les difficultés budgétaires vont aussi plomber le projet de réforme du journal. La note fondatrice de mars 1985 est revue à la baisse par la direction : il n'y aura pas d'accroissement des effectifs, le nombre de pages sera réduit et, plus difficile encore à entendre, l'option pour un format tabloïd est abandonnée. Dans un système commercial où le tarif de la publicité est calculé selon le millimètre par colonne, réduire le format et le nombre de colonnes entraînerait un manque à gagner trop important.

Le 7 mai 1986, un nouveau séminaire de travail rassemble, à Malèves, 15 des 18 journalistes de la rédaction. S'y ajoute Carl Vandoorne, engagé une semaine plus tôt comme responsable de la promotion. Il vient du CJC, le Conseil de la Jeunesse catholique, où son dynamisme dans la préparation d'une visite en Belgique du Pape Jean-Paul II a été très remarqué. Carl Vandoorne et les journalistes espèrent encore renverser la vapeur. Ils plaident pour ce fameux petit format sans lequel, pensent-ils, la réforme de *La Cité* perdra beaucoup de son esprit et de sa visibilité.

Pour le reste, les lignes de force du projet sont largement confirmées. On y annonce « une approche nouvelle de l'information qui, outre sa vocation traditionnelle, fasse place à la modernité : sentir et exprimer la pointe des mouvements nouveaux d'opinion, d'engagements, de choix culturels, de modes. Il ne s'agit pas de renoncer à des principes, mais bien d'amener le lecteur à y adhérer naturellement plutôt que de l'endoctriner ».

Peu enclin à renoncer devant l'obstacle, Carl Vandoorne se lance dans une croisade pour le tabloïd. Il frappe aux portes des agences de publicité et de com-

munication, récolte des chiffres, analyse ceux du *Morgen* et de *Vers l'Avenir* qui ont réduit leur format, et rédige un solide argumentaire. Une autre voix résolue s'y ajoute : celle de l'agence de graphisme NCM que *La Cité*, après un appel d'offre restreint, a engagée pour dessiner le nouveau journal. Elle aussi défend sans réserve le choix du tabloïd.

NCM est une petite société, toute jeune et active dans le conseil en communication, la régie publicitaire et le graphisme. Elle n'a jamais travaillé pour un quotidien et la réforme de *La Cité* est pour elle un gros défi. Son directeur, Louis Grippa, 29 ans, instituteur de formation, a été journaliste. Il a créé NCM avec Pierre Portugaels, 27 ans, juriste reconverti dans la publicité. La direction artistique est assurée par Jean-Claude Andernack, 36 ans. C'est lui qui concevra le losange jaune et le nouveau lettrage de *La Cité*, qui surmonteront la une dans quelques mois.

La bataille du tabloïd est gagnée en quatre semaines. Début juin 1986, le comité de direction adopte le projet de nouveau journal au format inchangé. Début juillet, le procès verbal de la réunion note laconiquement que « le nouveau journal sera de format tabloïd », précisant pour les ignorants : « 1/2 Cité actuelle ». Il confirme aussi ce que deviendra l'organisation de la rédaction : Jean-Paul Duchâteau et Jean-François Dumont assureront le secrétariat de rédaction, relayant ainsi Henry Dantine qui part en retraite anticipée.

Journaliste de la première équipe de *La Cité*, Henry Dantine y a fait quasi toute sa carrière, à la rédaction sportive d'abord, comme secrétaire de rédaction ensuite, durant vingt-trois ans. Il meurt quatre mois avant la fin du quotidien, à l'âge de 63 ans. Avec sa haute silhouette, son air de faux bourru et ses mains énormes, il en a impressionné des jeunes recrues ! C'étaient des mains de boxeur qu'il fut, en amateur dans ses jeunes années, sous le pseudonyme de Rik Dany. En ce milieu des années 1980, le sport est bien oublié, remplacé depuis longtemps par la pipe, les cigarettes Johnson, et l'immuable pause-bistrot quotidienne agrémentée de la lecture complète du *Monde*. De retour dans son bureau, qu'il partage avec le journaliste Jean-Claude Mouvet, autre fumeur impénitent, Henry Dantine dessine la page une, dès la réunion de rédaction terminée, avec la minutie d'un ciseleur.

La mise en page numérique ne fera pas son entrée dans les médias du pays avant plusieurs années. Rue Saint-Laurent, chaque journaliste responsable d'une ou plusieurs pages dessine alors au stylo bille ses maquettes en réduction, sur des feuilles A4 où les sept colonnes sont déjà tracées. Toutes les indications utiles pour la composition et le montage doivent y être mentionnées. Une fois achevées, ces maquettes sont roulées avec les articles, et glissées dans un cylindre de métal dégringolant, par pneumatique, quatre étages plus bas. À chaque retour, le cylindre s'annonce dans un bruit étouffé de vieux tacot, puis

jaillit de son tube sans aucune discrétion, pour tomber dans le bac récepteur. Une journée à la rédaction est ainsi ponctuée par les va-et-vient du pneumatique, qu'à l'instar des trains derrière sa maison, on finit par ne plus entendre.

L'été 1986 enclenche le compte à rebours pour la « révolution d'octobre » de *La Cité*. La sortie du nouveau journal a été fixée au 1<sup>er</sup> octobre et un changement aussi radical ne s'improvise pas. La société NCM élabore ses projets graphiques, mais intervient aussi comme conseiller stratégique. Conseil suivi lorsqu'elle plaide pour l'abandon des pages régionales, mais rejeté lorsqu'elle imagine un journal en cinq colonnes. Il en aura six, pour des raisons de tarification publicitaire. Le nouveau lettrage (optima italique) du titre « La Cité » et le losange jaune bordé sur sa droite d'un trait noir sortent des cartons. « Le titre légèrement penché vers la droite exprime l'idée de mouvement et de vivacité, justifie NCM. La typo est forte sans lourdeur, à l'image de la conviction qui anime le journal. Le losange situé à la gauche du logo symbolise le rôle de carrefour que *La Cité* veut jouer ».

L'organisation de la rédaction est précisée. L'information politique, économique et sociale est assurée par Jos Schoonbroodt, Pierre Schöffers et Anne-Marie Pirard ; l'information régionale par André Ruwet et Dominique Hoebeke ; la culture par Fernand Denis ; la télévision par Marie-Cécile Royen ; l'information étrangère par Jean-Claude Mouvet ; les pages « société » par Gabrielle Lefèvre et Anne-Marie Pirard ; les sports par Armand Flament, Étienne Pairoux et Éric Vanderstappen. Nouveauté : une cellule « reportage », composée de Jean Brutsaert, d'André Ruwet et de Dominique Hoebeke, viendra alimenter les autres rubriques. Mais le décroisement sera de rigueur pour tous, notamment pour participer au « fait du jour » qui ouvrira le futur journal sur deux ou trois pages. Les deux secrétaires de rédaction coordonnent et animent l'ensemble. Et, comme auparavant, les articles dont l'engagement ou la prise de position idéologique peuvent poser problème seront soumis au rédacteur en chef. En l'absence de ce dernier, ils seront « proposés à la lecture de Jos Schoonbroodt », précise le document préparatoire.

Un numéro zéro de 12 pages est concocté au cours du week-end des 12 et 13 septembre 1986. « Pas op ! Fourons, champ de mine » titre sa une sur toute la largeur. On attend dans les prochains jours l'arrêt du Conseil d'État dans « l'affaire Happart ». La nomination de José Happart comme bourgmestre de Fourons, en Région flamande, est contestée par des plaignants flamands pour méconnaissance du néerlandais. Roger Thiéry et Baudouin de Grunne, les bourgmestres de Linkebeek et de Wezembeek-Oppem, deux communes à facilités de la périphérie bruxelloise, sont eux aussi sur la sellette. La crise politique menace et le gouvernement Martens VI retient son souffle, même si, dans la majorité francophone PSC-PRL, personne n'a envie de mourir pour l'élusocialiste de Fourons.

La rédaction ne se doute pas, alors, que le même dossier fera la une, deux semaines plus tard, du premier numéro de la nouvelle formule. Le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1986, *La Cité* tabloïd titre « Happart sans écharpe, Nothomb prend froid » et consacre trois pages à l'événement. La veille, une chambre flamande du Conseil d'État a cassé la nomination du bourgmestre de Fourons, estimant que la preuve de sa connaissance du néerlandais n'était pas faite. Le Fouronnais perd son écharpe mayorale, alors que les bourgmestres de Linkebeek et de Wezembeek, eux, peuvent la garder. « Sous l'apparence du jugement équilibré parce qu'il épargne Thiéry et de Grunne et compromet machiavéliquement une solidarité Wallonie-Bruxelles, les arrêts rendus n'échappent pas à la critique les taxant de jurisprudence partisane, les juges se substituant aux législateurs », écrit alors Pierre Schöffers.

Ministre de l'Intérieur, Charles-Ferdinand Nothomb est atteint : il a contresigné l'arrêté de nomination de José Happart. Les suites de l'affaire l'amèneront à démissionner rapidement.

Ce 1<sup>er</sup> octobre, *La Cité* parle aussi d'elle-même, sur trois pages. Jean Heinen adresse aux lecteurs un message qui n'est pas de pure convenance : « Le monde change : la vie, le travail, les idées, les hommes. La mutation atteint tous les secteurs de l'activité et tous les courants de pensée. Elle oblige chacun à s'interroger sur ce temps où les désarrois se multiplient, où les certitudes s'effondrent en même temps que naissent de nouvelles solidarités. La presse ne peut ignorer ces mutations. (...) Forum d'une sensibilité progressiste et ouverte, notre journal veut être le lieu où s'informent, se reconnaissent et se parlent, au-delà de toutes leurs différences, les lecteurs venus à *La Cité* pour le plaisir d'une rencontre quotidienne ».

C'est pour le plaisir, justement, que le quotidien a demandé à Georges Moucheron, qui présente alors le Journal télévisé de la RTBF, de livrer dans ce numéro ses impressions après une visite à la rédaction. « Moi qui suis habitué à l'atmosphère survoltée de ce forum permanent qu'on appelle la rédaction du JT, je pénètre ici comme on entrerait dans une clinique, écrit-il. Impression accentuée encore par la blancheur des murs. Visiblement, les peintres sont déjà passés par là. Silence... Un silence rythmé seulement par le cliquetis mat des claviers d'ordinateurs ».

Pour l'heure, l'ambiance est tout autre, en ce 1<sup>er</sup> octobre, au centre culturel du Botanique, à Bruxelles, où *La Cité* a choisi de fêter son nouveau départ. Sous un soleil radieux, les 450 invités y sont accueillis par un boxeur, une femme fatale, un automate et d'autres personnages inattendus. Les comédiens de l'école d'acteurs Parallax donnent ainsi d'emblée le ton : *La Cité* nouvelle formule sera détendue, non conventionnelle... et professionnelle. Au Botanique, « rarement, les plantes de la serre auront vu passer autant de grosses légumes », note

Anne-Marie Pirard dans son compte-rendu. On y croise en effet un nombre impressionnant de personnalités, dont beaucoup du monde politique, en tête desquelles le Premier ministre Wilfried Martens. Du côté social chrétien, Philippe Maystadt, Charles-Ferdinand Nothomb, Gérard Deprez, Jean-Louis Thys, Michel Hansenne et Édouard Poulet, notamment, ont répondu à l'invitation. Mais aussi la FDF Antoinette Spaak, le socialiste Guy Cudell et le libéral Philippe Monfils. Jean Heinen prononce un discours qui fait rire. Non pas pour ses propos où il souligne pourtant que « *La Cité* entend être le forum d'une sensibilité progressiste et ouverte où le sérieux n'engendre pas l'ennui, ni la conviction le sectarisme », mais parce que les comédiens sont montés sur la scène, jouant des tours à l'orateur. « Il faudrait proposer cette technique aux présidents de la Chambre et du Sénat, suggère Philippe Monfils. Cela réduirait sans doute l'absentéisme parlementaire ».

L'accueil de la presse et du public pour le premier quotidien tabloïd francophone belge est chaleureux. À la veille du lancement, déjà, les médias avaient ouvert micros et colonnes à l'événement. Invité matinal de la RTBF radio, Jean Heinen dit sa conviction que les lecteurs actuels de *La Cité* lui resteront fidèles, « même si les changements que nous opérons seront pour lui quelque peu étonnants à première vue ». Le 1<sup>er</sup> octobre, des lecteurs font savoir leur plaisir de découvrir ce petit format si pratique. Des libraires appellent, dès midi, pour signaler l'épuisement de leur stock de *Cité*. Des messages d'encouragement arrivent depuis des cénacles politiques. « J'apprécie, sinon toutes les positions de votre journal, votre souci d'informer correctement le lecteur et surtout la fidélité à la ligne de conduite que vous avez choisie », écrit le libéral Jean Defraigne, président de la Chambre. Autre libéral, Didier Reynders, qui est alors le chef de cabinet-adjoint du Vice-Premier ministre Jean Gol, reconnaît que *La Cité* « occupe une place méritée au sein de la presse belge francophone ». « J'espère, ajoute-t-il, que sa nouvelle formule contribuera à raffermir encore sa position ». Le député européen Écolo François Roelants du Vivier y va, lui, de considérations sur le format du journal. « Je vous mets en garde contre le péril du petit format qui se confond, en Grande-Bretagne par exemple, avec la presse populaire. Le tabloïd pousse à la baisse de qualité. Enfin, j'imagine tout de même mal des femmes nues dans *La Cité*. » Sur ce dernier point seulement, le député avait vu juste. Gabriel Thoveron, professeur à la section journalisme de l'ULB, se dit « très impressionné par un changement qui est si profond, si révolutionnaire ». « Il a fallu bien du courage, poursuit-il, pour tout bouleverser comme ça, et il est rare qu'un journal aille si loin, parce qu'on a toujours peur de heurter les lecteurs. Bravo donc et bon courage, car je crois que ce sera difficile de tenir le cap ».

Les éditions suivantes sont réalisées dans une certaine euphorie. On se prend, rue Saint-Laurent, à penser que les temps difficiles sont enfin passés. Bref, c'est « la grande forme du petit format », comme l'affirme le nouveau slogan du

journal. Sur de belles affiches jaunes et joyeuses, où l'on voit un jeune couple heureux, la campagne publicitaire va répéter au public cette sentence en forme de clin d'œil, inventée par le rédacteur en chef du *Ligueur*, Marc Delepeleire, qui l'offre à *La Cité* : « Quand on aime, on a toujours 20 francs », le prix du quotidien à cette époque. D'autres affiches apparaissent aussi qui traduisent de façon originale la présence du journal sur tous les terrains de l'information : le monde, la culture, sans oublier la Belgique avec, la photo la plus audacieuse, sans doute, celle où l'on voit le roi Baudouin, le regard fatigué, attablé devant une bière à l'issue de la visite d'un charbonnage.

Responsables du marketing, Carl Vandoorne et Jean Auquier, bientôt rejoints par Marie-Christine Lalieu comme chef de publicité, recréent, pour la N<sup>ième</sup> fois, un club des abonnés, et ils inventent le « chèque librairie » qui permet de retirer son journal partout à Bruxelles et en Wallonie en cas de défaillance de la distribution postale. La formule sera reprise plus tard par d'autres éditeurs. La créativité du tandem Vandoorne-Auquier s'était déjà manifestée durant tout le mois de septembre 1986 avec l'invitation, lancée au public, d'appeler « Wilfried » au 02-230.28.72. « Même les amants lisent *La Cité* », « Même les cancre lisent *La Cité* », « Même les Pères Noël lisent *La Cité* » proclament alors d'insolites annonces insérées dans la presse associative, en ajoutant cet énigmatique « Wilfried vous en parle ». À l'autre bout du fil, on pouvait écouter un dialogue surréaliste entre le Premier ministre, imité par Jacques Jossart, et une jeune femme, incarnée par Dominique Wauthier, sur un texte écrit par Jean Auquier.

Chaque jour de ce mois d'octobre, l'affichage, sur un mur de la rédaction, des nouvelles souscriptions d'abonnements a de quoi donner le sourire. En dix jours, 400 nouveaux abonnés sont enregistrés, et le compteur grimpera jusqu'à 2 000. Mais il s'agit, pour beaucoup, d'un abonnement à l'essai sur une courte durée, et *La Cité* perd d'anciens lecteurs, désarçonnés ou déçus, sans doute, par ce *Libé* belge. Fin 1986, la moyenne des abonnements n'enregistrera que 86 unités de plus par rapport à l'année précédente. Dans *Le Ligueur*, Marc Delepeleire salue l'arrivée de la nouvelle *Cité* sans masquer ses inquiétudes. « Les dirigeants du Mouvement ouvrier chrétien, Flamands en majorité, n'auraient-ils pas tendance, dans un an ou deux, à la faveur de bouleversements prévisibles, à suivre l'exemple des dirigeants socialistes qui ont « suicidé » leur presse ? », demande-t-il. Mais il conclut avec une autre question bien moins défaitiste : « Si son équipe tient le coup et la distance, pourquoi un journal "marginal" s'inspirant à la fois des expériences de *La Croix*, de *Libé*, du *Morgen*, et s'appuyant sur les tendances les plus ouvertes de l'opinion wallonne, n'équilibrerait-il pas ses comptes ? ».

## La culture, sous toutes ses formes

Puisque *La Cité* a décidé d'étonner et de séduire, c'est en page une qu'elle va d'abord afficher sa différence. Des unes très graphiques, très visuelles, parfois ludiques, souvent drôles, quelquefois graves, mais étonnantes. Exploitant les possibilités et les contraintes du petit format, la première page « abandonne le foisonnement d'informations au profit d'une plus grande mise en scène des événements qu'elle sélectionne. (...) *La Cité* construit sa une sur tout l'espace de la page qui se perçoit globalement, comme une affiche », note Annick Hovine dans son mémoire de fin d'études de journalisme à l'UCL en 1988. Son analyse des 380 premières pages du quotidien dans sa nouvelle formule la conduit à cette conclusion, à propos du langage et du ton de la une : « Contrairement à la plupart des journaux, qui tentent de faire croire que les événements imposent leur évidence, *La Cité* montre clairement que l'actualité n'est pas ce qu'elle est mais bien ce qu'on en fait. Le petit format gomme l'illusion référentielle et confirme, par cette construction de l'actualité, le caractère fictionnel de l'écriture journalistique ».

Comme Monsieur Jourdain avec la prose, les secrétaires de rédaction qui conçoivent et rédigent l'essentiel de la première page n'ont sans doute pas conscience de ce phénomène. Mais il s'agit bien pour eux de réinventer chaque jour une page-affiche, sans autre carcan formel que la taille de caractères pour le titre principal. Des années plus tard, lorsque le format tabloïd se sera répandu dans la presse quotidienne, aucun autre journal ne jouera aussi librement avec la surface de la une, préférant plutôt des modules fixes de mise en page.

Parce qu'elle veut désormais flatter l'œil autant que l'esprit, *La Cité*, qui n'avait jusque-là accueilli de dessinateurs que dans ses pages « jeunesse », va s'attacher, au fil du temps, la collaboration de cinq artistes, et non des moindres. Frédéric Jannin et André Geerts sont au rendez-vous dès le 1<sup>er</sup> octobre 1986. Le premier a déjà publié, à l'époque, huit albums de *Germain et nous* et créé notamment les personnages d'Arnest Ringard et de Jimmy Laventure. Le tendre et acide Geerts avait engendré Jojo et publié *Bonjour monde cruel*. Pierre Kroll, qui est au début d'une brillante carrière, rejoindra un peu plus tard le journal, ainsi qu'un autre « P.K. », seule signature de Patrick Adriaens. Ce Bruxellois de 29 ans accompagnera *La Cité* jusqu'au bout, y compris dans sa formule hebdomadaire. Artiste aux multiples talents, il collabora aussi à la RTBF, au *Ligueur*, au *Soir Illustré*... Il disparut un jour sans laisser d'adresse, sans quoi P.K. ferait aujourd'hui partie des tout grands du dessin de presse. Une femme – quand même ! – a aussi dessiné régulièrement dans *La Cité*. Anne-Catherine Van Santem signera de son seul prénom les *Salmigondis*, un « strip » qui paraîtra chaque jour. Plus tard, elle fera le bonheur des lecteurs du *Ligueur* et du *Soir magazine* avec ses *Adorables*, observations drôles et caustiques du monde des adolescents.

La culture sous toutes ses formes fait étroitement partie de l'univers de *La Cité*, et comme le dessin se prête évidemment bien à la nature même du journal, la complicité entre celui-ci et les dessinateurs sera une constante de la nouvelle formule. Cette relation forte déborde largement du cercle des dessinateurs attirés, jusqu'à cette édition très spéciale de décembre 1987 – on y reviendra – qui accueillera une trentaine d'artistes réputés. Auparavant, le journal confie plusieurs fois sa première page aux crayons de grands dessinateurs : Comès pour la sortie du film *Round Midnight* de Tavernier (29 octobre 1986), ou pour un dossier sur le diable (6 février 1987) et Jean-Claude Servais pour le numéro de la Toussaint (31 octobre 1986). Un dessin d'Edgar P. Jacobs occupe toute la première page lorsque *La Cité* lui fait un dernier adieu le 21 février 1987. Sept jours plus tard, il en va de même pour Gaston Lagaffe qui fête ses trente ans. Et, en mai de la même année, Laïyna, nouvelle héroïne de René Hausman, présente, en une, sa bouille hirsute aux lecteurs.

Fernand Denis est au gouvernail de la rubrique culturelle. « Cette fois, écrira-t-il plus tard dans l'ultime numéro de *La Cité* hebdomadaire, le 28 décembre 1995, la culture est un vrai service. Jean-Michel Botquin est venu prêter main-forte à la coordination d'une véritable équipe composée de collaborateurs spécialisés comme Jean Leirens, Michel Paquot, François Jongen, Étienne Tordoïr, Dominique Simonet, Claire Coljon, Françoise Nice ou du renfort de collègues pourtant largement occupés dans d'autres départements : Gabrielle Lefèvre, Anne-Marie Pirard et Marie-Cécile Royen. La culture ne craint plus de se lancer à l'assaut de la une. Tintin, Wim Wenders, Kubrick feront l'événement avec des dossiers à plusieurs entrées. (...) Des numéros spéciaux sur la rénovation de la Monnaie ou Europaïa Autriche impressionnent la concurrence ».

Les autres rubriques ne seront pas en reste, proposant bien moins de dépêches d'agence qu'auparavant et bien plus d'articles originaux. « On n'a jamais fait autant de journalisme qu'à l'époque du tabloïd », estiment même certains rédacteurs d'alors. L'ouverture aux divers courants de pensée, milieux et disciplines est concrétisée par le recours à huit chroniqueurs extérieurs, pressentis davantage pour leur indiscutable crédit scientifique que pour leur seule notoriété. Les lecteurs ont ainsi rendez-vous le samedi avec, à tour de rôle, le sociologue Mateo Alaluf (ULB), le philosophe Pierre-Philippe Druet (FUNDP), l'économiste Guy Quaden (ULg), pas encore gouverneur de la Banque nationale, le pédagogue Gilbert de Landsheere (ULg), le constitutionnaliste Francis Delpérée (UCL), le directeur du Théâtre Royal de La Monnaie Gérard Mortier, la sociologue Liliane Voyé (UCL) et le spécialiste des relations internationales Christian Franck (UCL-FUNDP). On voit apparaître aussi les signatures de Xavier Mabile (CRISP) et de Michel Molitor (UCL).

Fidèle à ses engagements contre toutes les formes d'exclusion sociale, pour les droits et l'épanouissement des hommes où qu'ils vivent, *La Cité* de cette fin de

décennie 1980 porte aussi les causes de l'écologie politique, des réfugiés et demandeurs d'asile, du monde associatif, et de ce qui préfigure déjà l'altermondialisme. Cela ne l'empêche pas de pratiquer davantage qu'auparavant l'humour, l'impertinence et le clin d'œil, qui vont se nicher jusque dans ses bulletins météo. Les prévisions du temps sont le prétexte, pour les deux secrétaires de rédaction, de se laisser aller, en alternance, à un court billet débridé, sous les pseudonymes de Micro-Climax et Superclimax. *La Cité* est sans doute le premier journal dont un bulletin météorologique aura été repris, un matin, dans la revue de la presse à la RTBF-radio !

Le mouvement ouvrier en Espagne a été marqué par une série de transformations profondes. Ces transformations ont été le résultat de la lutte constante des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Elles ont été influencées par les idées socialistes et communistes qui ont été introduites en Espagne à la fin du XIXe siècle. Le mouvement ouvrier a été particulièrement actif pendant la révolution de 1936, qui a été une tentative de renverser le régime monarchique et d'établir une république socialiste. Cette révolution a été réprimée, mais elle a laissé une héritage important de lutte sociale et politique. Le mouvement ouvrier continue de jouer un rôle important dans la vie sociale et politique de l'Espagne.

Le mouvement ouvrier en Espagne a été marqué par une série de transformations profondes. Ces transformations ont été le résultat de la lutte constante des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Elles ont été influencées par les idées socialistes et communistes qui ont été introduites en Espagne à la fin du XIXe siècle. Le mouvement ouvrier a été particulièrement actif pendant la révolution de 1936, qui a été une tentative de renverser le régime monarchique et d'établir une république socialiste. Cette révolution a été réprimée, mais elle a laissé une héritage important de lutte sociale et politique. Le mouvement ouvrier continue de jouer un rôle important dans la vie sociale et politique de l'Espagne.

Le mouvement ouvrier en Espagne a été marqué par une série de transformations profondes. Ces transformations ont été le résultat de la lutte constante des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Elles ont été influencées par les idées socialistes et communistes qui ont été introduites en Espagne à la fin du XIXe siècle. Le mouvement ouvrier a été particulièrement actif pendant la révolution de 1936, qui a été une tentative de renverser le régime monarchique et d'établir une république socialiste. Cette révolution a été réprimée, mais elle a laissé une héritage important de lutte sociale et politique. Le mouvement ouvrier continue de jouer un rôle important dans la vie sociale et politique de l'Espagne.

Le mouvement ouvrier en Espagne a été marqué par une série de transformations profondes. Ces transformations ont été le résultat de la lutte constante des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Elles ont été influencées par les idées socialistes et communistes qui ont été introduites en Espagne à la fin du XIXe siècle. Le mouvement ouvrier a été particulièrement actif pendant la révolution de 1936, qui a été une tentative de renverser le régime monarchique et d'établir une république socialiste. Cette révolution a été réprimée, mais elle a laissé une héritage important de lutte sociale et politique. Le mouvement ouvrier continue de jouer un rôle important dans la vie sociale et politique de l'Espagne.

## chapitre 6

# LA RAGE DE VIVRE, JUSQU'AU BOUT (1986-1987)

AVEC le lancement de la nouvelle formule du quotidien, ce qui semblait démarquer comme un nouveau voyage prometteur va connaître bientôt un accident grave dont on mesurera plus tard le poids dans la mort de *La Cité* quotidienne. À Charleroi, le journal régional *Le Rappel*, catholique conservateur, est à vendre avec ses éditions locales *L'Écho du Centre* et *Le Journal de Mons et du Borinage*. Le Français Robert Hersant, magnat de la presse, en a fait l'acquisition quelques années auparavant. Avec ses éditions belges de *Nord Éclair* à Mouscron, Tournai et Mons, le « papivore » compte ainsi couvrir toute la province de Hainaut et y tailler des croupières aux titres du groupe Rossel. Depuis avril 1985, *Le Rappel*, qui a la même présentation que *Nord Éclair*, est imprimé en France, sur les rotatives de Roubaix. Mais, à l'automne 1986, Hersant change de stratégie et cherche un repreneur.

À la surprise de beaucoup, François Martou, président du MOC, est intéressé par une telle opération. Pol Vandromme, patron du *Rappel*, l'aurait convaincu ainsi que Jean Hallet, président des Mutualités chrétiennes, lors de réunions du conseil d'administration de la RTBF où ils siègent tous les trois. L'acquisition des trois titres hennuyers permettrait de faire imprimer ces journaux à Sofadi et d'en répartir les coûts fixes, si lourds pour la seule *Cité*. Elle permettrait d'établir des synergies rédactionnelles et de fournir au *Rappel* des pages produites par *La Cité*. Elle gonflerait les recettes publicitaires puisque celles du *Rappel* et de ses éditions se montent, pour 1986, à 50,5 millions de francs alors que *La Cité*, elle, n'en récolte, pour la même période, que 22 millions. La différence s'explique non seulement parce que *Le Rappel* pratique alors les prix les plus élevés du marché par rapport à son tirage, mais aussi parce qu'il enregistre une audience de 55 200 lecteurs, pour 39 600 à *La Cité*. Comme celle-ci ne compte que 600 lecteurs à Charleroi, l'opération ne viendrait pas organiser de concurrence entre journaux d'un même groupe.

L'affaire est donc conclue, à une nuance près : Hersant conserve *Le Journal de Mons* et cède *Le Rappel* et *L'Écho du Centre*. La société Winandy, filiale de l'ÉPÉCÉ (Économie Populaire de Ciney), une des branches du MOC, va financer l'achat et conclure dans la foulée un accord rédactionnel et industriel avec

*La Cité*. Le conseil d'administration de la nouvelle société éditrice est présidé par Jean-Jacques Viseur, avocat à Charleroi, qui deviendra, douze ans plus tard, ministre fédéral des Finances et, plus tard encore, bourgmestre de Charleroi. Il est entouré, au CA, d'Arthur Nokerman (secrétaire général honoraire au Ministère de la Prévoyance sociale), Guy Grevesse (cabinet du ministre Édouard Poulet), Philippe Marlier (Centre médico-social de Thudinie), François Martou (président de l'ÉPÉCÉ), Jean-Marie Godeau (FUCaM) et Alex Fourneau (Winandy). Début décembre 1986, Carl Vandoorne a été chargé par le comité de direction d'étudier à Charleroi les questions d'organisation. Le mois suivant, il quitte *La Cité* pour prendre la direction du *Rappel*. Pol Vandromme est confirmé dans ses fonctions d'éditorialiste, « ce qui consacre la continuité de l'idéologie traditionnellement défendue par notre journal », écrit *Le Rappel* du 31 décembre 1986.

Le 2 février 1987, les deux titres hennuyers sortent au format et dans la mise en page de *La Cité* dont ils constituent désormais des éditions régionales. Pour les fidèles lecteurs du *Rappel*, c'est le troisième changement en dix ans. Vingt pages, fournies par *La Cité*, sont communes aux trois quotidiens. *Le Rappel* et *L'Écho du Centre* y ajoutent 12 pages spécifiques. Un journaliste de Charleroi vient chaque soir à Bruxelles en contrôler le montage. Sur le plan publicitaire, les quotidiens régionaux sont intégrés à l'UJB, l'Union des Journaux belges.

L'opération tourne rapidement au fiasco. François Martou et Jean Hallet l'avaient fondée sur des arguments économiques, minimisant trop les aspects sociologiques propres au marché des médias. L'agence NCM, qui avait redessiné *La Cité* tabloïd et qui a été associée à l'harmonisation graphique des nouveaux venus, met le doigt, dans une note sévère (non datée), sur les problèmes : « Les lectorats des deux titres mariés sont fondamentalement différents : rural et vieux pour *Le Rappel*/*Écho du Centre*, jeune et urbain pour *La Cité* ; les graphismes et politiques rédactionnelles étaient fondamentalement différents, surtout depuis la nouvelle formule de *La Cité*. Les conditions de rapidité dans lesquelles s'est déroulée l'opération ont créé certaines tensions entre les deux équipes et une attitude d'indifférence réciproque peu propice à la bonne articulation des deux initiatives ; aucune stratégie globale n'a été mise sur pied, notamment financièrement, pour permettre au *Rappel*/*Écho du Centre* de négocier ce virage difficile en conquérant un public adapté ».

Signe, parmi d'autres, du caractère hybride de cette union, les lecteurs du *Rappel* vont rapidement se plaindre de la disparition du tiercé belge et français dans leur gazette. Ainsi, ce qui semblait inutile à Bruxelles est exigé à Charleroi. Et l'abondance, dans *Le Rappel*, des informations « services » indispensables (gardes médicales, annonces notariales, programme des cinémas, ...) réduit, certains jours, les informations hennuyères à la portion congrue, ce qui est un comble pour un journal régional. *Le Rappel* augmente donc son nombre de

pages le vendredi et le samedi. Conséquence : le dépassement budgétaire par rapport à ce qui était convenu avec l'imprimerie Sofadi ne tarde pas à devenir insupportable. Et c'est *La Cité* qui avance le paiement des factures impayées par *Le Rappel*. En quatre mois, la note s'élève à 15 millions de francs.

Pour permettre à la nouvelle formule de *La Cité* comme à celle du *Rappel* de prendre racine et de conquérir des lecteurs, il faut, idéalement, du temps et des investissements. Les bailleurs de fonds n'ont manifestement ni l'un ni les autres. Il y a bien, au printemps 1987, une action de promotion sur le flanc des trams bruxellois (« *La Cité*, le journal qui roule pour vous »), la distribution de numéros spéciaux de *La Cité* à la Foire du livre et au Salon des Vacances, ou encore le recours, pour une mission de consultance en marketing, à Inès de Biolley. Mais, en même temps, le comité de direction taille dans l'essentiel : réuni le 26 avril, il décide de réduire, « jusqu'à nouvel ordre », le nombre de pages des trois titres.

Le couperet budgétaire ne se relèvera pas pour *Le Rappel* / *L'Écho du Centre*, qui a perdu la moitié de ses lecteurs. Le 1er juin 1987, sa société éditrice fait aveu de faillite. Le lendemain, un « ADIEU » barre toute sa une, imprimée sur fond noir. *La Cité* consacre son « fait du jour » à cette disparition dans son édition du 3 juin. Analysant les difficultés générales de la presse, et particulièrement des journaux d'opinion, Jos Schoonbroodt épingle trois causes : la réduction – en francs constants – de l'aide publique, les transferts des recettes publicitaires vers la télévision et l'augmentation des tarifs postaux hypothèquent la rentabilité des sociétés éditrices. « Si les autorités politiques ne reprennent pas en compte les problèmes latents de la presse quotidienne, ajoute-t-il, d'autres deuils la frapperont ».

Le sort des deux journaux hennuyers est réglé en quelques jours. Pour 7 millions de francs, le groupe *Vers l'Avenir* reprend *Le Rappel*, qui reparait déjà le 9 juin sous sa nouvelle bannière. Christian Debast en est le chef d'édition et Carl Vandoorne l'éditeur responsable. Quant à *L'Écho du Centre*, il retourne dans le giron de Robert Hersant, qui le rachète pour 2 millions et en fait une édition locale de *Nord-Éclair*. Rossel était aussi sur les rangs pour la reprise du *Rappel*. Mais les 5 journalistes du quotidien carolorégien ont dit leur préférence pour un éditeur qui lui garantirait son identité chrétienne. Et Hersant avait mis une condition claire au rachat de *L'Écho du Centre* : pas question de céder *Le Rappel* à Rossel...

Rue Saint-Laurent, la faillite du *Rappel* fait l'effet d'une douche froide et plus personne n'ignore la fragilité de *La Cité*. Le 23 juin 1987, une réunion d'information vient d'ailleurs confirmer officiellement les difficultés. Robert D'Hondt et François Martou reçoivent Jean Heinen, les deux secrétaires de rédaction et deux délégués du personnel : Armand Flament et Pierre Schöffers. La nouvelle formule est une réussite journalistique, mais elle accuse un dépassement de 13

à 14 millions de francs, constate Robert D'Hondt. En outre, les pouvoirs publics ne sont pas enclins à faire un geste et le journal pourrait perdre 1 million sur l'aide à la presse. Robert D'Hondt, qui aime *La Cité* et respecte ses journalistes, sait-il déjà en son for intérieur que le journal est condamné ? Cherche-t-il à préparer lentement les esprits ? Au cours de cette même réunion, il avance une piste d'économies déjà chiffrée : paraître non plus le matin, avec le travail de nuit très coûteux que cela impose, mais l'après-midi, en restant à l'imprimerie Sofadi, contrairement à ce qu'imaginent d'autres scénarios. Il précise qu'aucune décision ne sera prise avant septembre. Pour le reste, la consigne est encourageante : continuer à faire ce journal en toute autonomie, même si cela ne facilite pas toujours les choses avec les financiers.

De curieuses rumeurs, dans les jours suivants, vont pourtant semer le trouble et le doute, chez quelques rédacteurs, sur la volonté réelle des financiers de poursuivre l'expérience. C'est d'abord un coup de fil anonyme à la rédaction, le 24 juin, annonçant que *La Cité* arrêtera le week-end suivant. C'est ensuite, le même jour, un cadre de la CSC qui confie que « 10 des 17 journalistes seront gardés ». C'est, enfin, une personne travaillant dans une organisation du MOC, qui fixe un mystérieux rendez-vous à Jean-Paul Duchâteau, le samedi 27 juin 1987, à 11 heures, à la gare centrale de Bruxelles. « La décision d'arrêter la parution de *La Cité* sera prise lundi », confie l'informateur tombé du ciel. Rien ne permet alors d'accorder plus de crédit à cette « révélation » qu'à celles – tout aussi fantaisistes – qui l'ont précédée. L'homme, qui prétend agir par estime pour *La Cité*, dit tenir l'information d'un proche de François Martou.

Le tuyau est évidemment percé. Ou trop en avance sur le planning. Mais le mystérieux informateur se manifestera plusieurs fois par la suite, avec des révélations correctes. Il cherche des informations internes au MOC pour en faire bénéficier la rédaction et lui permettre d'être un peu moins surprise par les événements. Il n'accepte de contact qu'avec Jean-Paul Duchâteau, à la stricte condition que son identité ne soit révélée à personne, même au sein du journal. Condition respectée. Vingt-et-un ans après les faits, au moment où cet ouvrage est rédigé, le « Gorge profonde » du MOC a exigé de maintenir son anonymat.

En cet été 1987, dynamisme et inquiétude se mêlent étroitement à la rédaction. *La Cité* a décidé de s'investir dans un projet un peu fou, lancé par le Comité pour les relations internationales de la jeunesse (CRIJ), un organe du Conseil de la jeunesse d'expression française. De la mi-juillet à la mi-août, 300 jeunes parcourent 10 000 km dans le transsibérien, jusqu'à Pékin. Dans le train comme aux escales en Union soviétique et en Chine, ils présentent des projets préparés par petits groupes. *La Cité*, comme d'autres médias, est du voyage. Mais elle est la seule à assurer une couverture quotidienne de l'expédition, réalisée par son envoyé spécial Michel De Muelenaere. À Pékin, le facétieux journaliste placarde des affiches publicitaires du journal sur les grilles de la Cité interdite, sans

la moindre gêne, ni interpellation... À l'occasion de ce voyage, le journal propose un abonnement d'un mois à prix d'amis.

Loin de cette joyeuse agitation, la situation du quotidien pousse les journalistes à créer sans attendre une « société des rédacteurs » (SDR) au sein du journal. Venue de France où elle a été inventée par la rédaction du journal *Le Monde* en 1951, la première SDR belge a vu le jour à *La Libre Belgique* en 1972. Constituée en ASBL, elle entend défendre les intérêts moraux et professionnels de la rédaction, au nom du capital intellectuel qu'elle estime détenir. Elle devient de ce fait une interlocutrice de la direction et demande à être consultée sur un certain nombre de questions. Après *La Libre*, cinq autres quotidiens se dotent d'une SDR, dont deux au cours de cette année 1987. Celle de *La Cité* est constituée le 21 août 1987. Jean-Paul Duchâteau, Gabrielle Lefèvre et Pierre Schöffers en assurent collégalement la présidence, les fonctions de secrétaire et de trésorier. La création de cet organe interne ne s'est pas déroulée sans débat, parfois virulent et à vrai dire très inégal, puisqu'il oppose, dès le début août, Jos Schoonbroodt au reste de la rédaction. Un débat révélateur des divergences de sensibilités qui peuvent exister parmi les journalistes pourtant unis autour des mêmes valeurs. Profondément attaché à l'action et à l'appareil syndical, Jos Schoonbroodt voit d'abord dans la société des rédacteurs un « substitut bancal » aux organisations syndicales d'une part, à l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) d'autre part. Plus proche que d'autres des dirigeants du MOC, il craint que la SDR ne creuse un fossé entre la rédaction et les dirigeants du journal. En analyste du monde du travail, il réfute la notion de copropriété du capital intellectuel « lorsque la relation de travail est prioritairement dominée par les relations contractuelles », écrit-il dans une longue lettre à ses collègues.

Lorsque ses responsables vont présenter la toute nouvelle SDR à Robert D'Hondt, celui-ci ne leur cache pas les difficultés du journal, ni celles du mouvement en général dont les recettes financières, tant à la CSC qu'aux Mutualités chrétiennes, sont en baisse. Mais il continue à croire à un avenir pour *La Cité*, moyennant une réduction impérative des coûts de fabrication. Et il coupe court aux rumeurs de mauvais augure : l'échéance de 1987 ne s'annonce pas plus dramatique que les précédentes, assure-t-il. Méthode Coué ? Pieux mensonges pour sauvegarder le moral des troupes ? En réalité, Robert D'Hondt espère que trois dossiers en suspens trouveront bientôt une réponse positive : le gouvernement doit prendre des décisions concernant les compensations financières à la presse écrite suite à l'octroi de la publicité commerciale à TVI ; de nouvelles négociations sont entamées avec *La Libre Belgique* pour que celle-ci soit imprimée à Sofadi ; la hauteur du financement accordé à *La Cité* par les grandes organisations du MOC doit être décidée en octobre. Hélas, les espoirs seront déçus sur tous ces points. Pis, le fossé budgétaire se creuse davantage que prévu, avec une diminution de l'aide publique à la presse, pour 1987, ramenée

pour *La Cité* à 5,9 millions de francs, soit une perte d'environ 2 millions de francs. Le 5 novembre 1987, l'ASBL La Cité introduit auprès des pouvoirs publics une demande de reconnaissance comme « entreprise en difficulté », avec application de la prépension à 58 ans, demande qu'elle souhaite modifier ensuite pour pouvoir prépensionner dès 50 ans.

Mais les décisions se précipitent. Les superstiteux y verront un signe : c'est un vendredi 13, en novembre, que le comité de direction décide l'arrêt du quotidien au 31 décembre 1987. Il est envisagé, par ailleurs, « de faire paraître, en relais, un hebdomadaire pour maintenir le titre, rester sur le marché en attendant d'autres solutions possibles », précise le PV de la réunion. Personne n' imagine alors que le journal, loin de vivoter dans l'attente résignée de sa fermeture, va connaître les semaines les plus folles, les plus intenses et les plus douloureuses de son existence.

### Le personnel demande les clés

L'annonce de la fermeture au personnel de *La Cité* est prévue le mercredi 18 novembre. La veille, Jean-Paul Duchâteau et Jean-François Dumont sont informés en primeur par Jean Heinen. Sitôt l'édition du jour bouclée, les deux secrétaires de rédaction s'isolent dans un café proche de la Grand-Place de Bruxelles pour jeter sur papier les premières bases d'un plan de bataille. Car il n'est pas concevable à leurs yeux que *La Cité* s'arrête. Ils pressentent le séisme que le faire-part de fermeture va provoquer le lendemain dans l'équipe et ils vivent chaque minute comme une urgence. Le journal est viable, pensent-ils avec, sans doute, un mélange de naïveté, de détermination raisonnée et d'instinct de survie.

Le plan est aussi simple qu'ambitieux : *La Cité* doit continuer à paraître à partir du 2 janvier 1988, éditée par une nouvelle société dont le MOC serait non plus l'unique bailleur de fonds, mais en serait un parmi d'autres. Les lecteurs seraient invités à devenir actionnaires, à l'instar de ce qu'avait imaginé le magazine *Notre Temps* une décennie plus tôt. Les journalistes, entourés des compétences administratives nécessaires, geraient cette *Cité*-bis.

Ce soir-là, au bistrot, le scénario est écrit en quelques lignes, une première liste de personnes et instances à contacter est dressée, des chiffres sont griffonnés, le brouillon d'une lettre de la SDR est esquissé.

Au matin du 18 novembre, tout le personnel – journalistes et administratifs – est rassemblé dans la salle de rédaction pour écouter Robert D'Hondt dans un silence de mort. L'annonce des décisions fatales tombe comme une lame de guillotine. Le personnel est terrassé. Tout le monde savait que le journal était en

difficulté. Personne ne s'attendait à ce qu'il n'ait plus que 44 jours à vivre. Ce n'est pas encore le temps du sursaut, seulement celui d'un chagrin profond. Les larmes montent aux yeux, des sanglots éclatent, le monde vient de s'écrouler.

Le 19 novembre 1987, la une de *La Cité* est barrée d'un titre en sept lettres : « On ferme ». En quelques lignes, sèches comme un communiqué officiel, les lecteurs apprennent que « la détérioration importante des conditions de l'aide publique à la presse, l'absence de décision à ce propos au sein du gouvernement et les disponibilités financières des propriétaires du journal ne peuvent plus assurer la viabilité de celui-ci ». Ce n'est, alors, ni le moment ni le lieu de faire les comptes plus exacts de toutes les responsabilités, des manquements et des erreurs du passé, y compris au sein même du MOC. Pour l'heure, les coupables rageusement désignés sont les partenaires libéraux et sociaux chrétiens de la majorité gouvernementale restés sourds aux appels à l'aide, l'érosion constante des aides publiques à la presse, passées de 240 millions en 1980 à 80 millions en cette année 1987, la publicité télévisée accordée à RTL qui capte les recettes au détriment de la presse écrite, sans compensations pour les quotidiens restés en dehors d'Audiopresse, ou encore l'augmentation des tarifs postaux... L'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) souligne, elle aussi, dans sa réaction, les restrictions apportées à l'aide à la presse dont font les frais 17 journalistes, 13 employés et 39 ouvriers de l'imprimerie Sofadi. L'AGJPB estime aussi que cette diminution des aides publiques « paraît d'autant moins justifiée que le gouvernement trouve de quoi alimenter les institutions officielles d'information et de relations publiques », ainsi que l'avait déjà écrit *La Cité*. L'allusion concerne Inbel, l'Institut belge d'information et de documentation, qui a vu, deux ans plus tôt, son budget augmenter de 50 % pour passer à 84 millions. Budget ensuite ramené à 55,8 millions, ce qui équivaut quand même à lui seul aux deux tiers de toutes les aides à la presse.

Le lendemain du faire-part de fermeture, tous les médias belges et quelques journaux étrangers commentent l'événement. Avec, d'un bout à l'autre de l'échiquier idéologique, des mots louangeurs que seules pareilles circonstances suscitent chez des collègues et néanmoins concurrents. « Un des meilleurs journaux belges par sa qualité, sa volonté d'analyse et son approche dynamique des principaux problèmes », écrit *La Libre Belgique*, tandis que, pour *Le Drapeau Rouge*, la rédaction de *La Cité* « avait brillamment innové avec sa nouvelle formule, ce qui tend à infirmer la thèse goliienne selon laquelle c'est le manque de dynamisme, d'imagination, de productivité qui sanctionne l'avenir de la presse de gauche ». Dans les discussions politiques sur l'aide à la presse et, en particulier, sur la demande des éditeurs de mieux tenir compte des quotidiens en difficultés, Jean Gol, Vice-Premier ministre et chef de file libéral de la majorité, avait, en effet, freiné des quatre fers. Il ne voulait pas qu'une modification du système profite quasi exclusivement aux journaux progressistes.

Interviewé par *Le Journal et Indépendance - Le Peuple* du 20 novembre, François Martou répète que le gouvernement Martens-Gol est le seul fautif de ce drame. « En francs constants, nous aurions dû recevoir 23 millions, et cette somme a été ramenée à 4,7 millions », précise-t-il. Dans le même journal, Gabriel Ringlet, qui est alors président du département de communication de l'UCL, pointe cependant une autre raison, soulignée la veille par *La Cité* : le temps insuffisant laissé au journal par ses propriétaires pour gagner le pari de sa réforme. « Pour sauver la presse pluraliste, il faut une aide extérieure importante mais également des choix intérieurs cohérents, déclare Gabriel Ringlet. Il ne suffit pas de crier au secours si on n'a pas un projet journalistique cohérent. Ce projet existait à *La Cité*, mais le temps programmé ne permettait pas de le mener à bon port ». *Le Soir* évoque, lui aussi, la chronologie des événements en s'interrogeant sur un aspect plus politique : « Il est curieux, remarque-t-on dans les milieux chrétiens francophones, que les responsables de *La Cité* n'aient même pas attendu l'éventuel retour des socialistes au pouvoir et un rétablissement de l'aide publique à la presse... Comme si certains ne voulaient pas la sauver ? ». *Vers l'Avenir*, lui, évoque au passage le récent épisode du *Rappel*, dans lequel « le MOC a perdu un paquet de millions ».

Le jour où le journal annonce la décision de son comité de direction, « l'oreille » de la une – ce petit espace en haut à gauche, consacré depuis la réforme à un mot de l'actualité – s'attache au mot « Rideau ». « Quand il tombe brutalement sur la scène du quotidien, toutes les lampes ne s'éteignent pas pour autant. En coulisses, on sait que les rideaux se relèvent aussi. Comme les défis ». Celui de la rédaction et du personnel administratif s'étale également en première page, sous forme d'un appel pressant. « Laissez-nous les clés ! » lancent les signataires aux propriétaires du quotidien. « Nous n'acceptons pas la fin de *La Cité* comme une fatalité inscrite dans l'air du temps. Nous voulons continuer (...) À nos propriétaires qui annoncent aujourd'hui ne plus être en mesure d'assurer la publication quotidienne de *La Cité*, nous demandons de participer à ce défi et de permettre, à tout le moins, de tenter de le relever. On ferme, puisqu'il le faut, mais qu'on nous laisse les clés ! ».

Pour continuer dès le 2 janvier 1988, il faudra obtenir bien davantage que des clés. La société des rédacteurs l'explique dans une lettre adressée le 23 novembre au comité de direction, après un vote en assemblée générale. L'unanimité s'y est exprimée contre l'arrêt, même provisoire, de *La Cité*. La SDR plaide longuement pour justifier cette position et rejeter l'idée d'une transformation du quotidien en hebdomadaire. Elle annonce son intention de créer une nouvelle société éditrice, souhaitant « faire appel, en premier lieu, aux organisations constitutives du Mouvement ouvrier chrétien qui ont permis, pendant 37 ans, grâce à des efforts financiers considérables, la vie puis la survie de *La Cité* ». Elle redit sa fidélité aux options du MOC et propose la création d'un comité idéologique qui en garantirait la persistance. Elle demande de disposer du titre du

journal, de son portefeuille d'abonnés, de ses contrats publicitaires, sans devoir reprendre les charges du passé. La SDR demande enfin à l'actuelle *Cité* de payer les préavis de licenciement, ce qui permettrait d'alléger pendant quelques mois la charge salariale de la nouvelle société.

Ailleurs, cette liste de revendications aurait peut-être été accueillie par le mépris ou un grand éclat de rire. Le 24 novembre, le comité de direction estime simplement ne pas pouvoir répondre et il demande à la SDR d'attendre, au plus tard jusqu'au 8 décembre, des précisions sur les charges du passif et les possibilités internes d'intervention. Mais il se dit aussi « très réservé » quant à la possibilité de poursuivre l'édition d'un quotidien. Et il entame les premières démarches pour le lancement d'une *Cité* hebdomadaire, imaginant notamment d'établir des synergies avec le magazine français *Témoignage Chrétien*. L'espoir est quand même prudemment permis pour le personnel, encouragé par un signe venu du gouvernement. Le lendemain du tonitruant « On ferme », le Conseil des ministres décide d'accorder à *La Cité* un supplément de 5 millions de francs à valoir sur l'aide de 1988. Ce ballon d'oxygène sera acquis si le journal passe le cap du 31 décembre, ce que la SDR considère évidemment comme une incitation claire à mener son combat.

Ce ne sera pas, loin de là, la seule raison d'espérer pour le personnel du journal. Les manifestations de soutien et de solidarité viennent, innombrables, de tous les côtés. Rue Saint-Laurent, les téléphones n'ont plus une minute de répit. Des anonymes appellent pour un mot d'encouragement. Les collaborateurs extérieurs de la rédaction – correspondants et chroniqueurs indépendants – se mettent à la disposition du journal. Des non-lecteurs annoncent qu'ils souscrivent au « Fonds de soutien à La Cité du 2 janvier », lancé par la SDR. Ce 20 novembre, le numéro de compte bancaire s'étale sur toute la largeur de la une et les contributions affluent aussitôt. Dans les couloirs, le va-et-vient des reporters et des équipes de télévision rappellent les heures plus heureuses du lancement de la nouvelle formule. Et comme alors, le générique des journaux télévisés rassemble tout le monde devant le téléviseur de la salle de rédaction. Le télécopieur ne cesse de cracher ses messages de solidarité. Ils viennent des autres médias du pays, francophones et flamands, mais aussi d'organisations, d'institutions, de partis ou de personnalités politiques. *De Morgen*, l'association des journalistes de la RTBF, la SDR de *La Libre Belgique*, Écolo, le Comité National d'Action pour la Paix et le Développement, l'Atelier de Recherche et d'Action urbaine, et le député PS Jean Mottard sont ainsi les premiers à se manifester. Mais ce n'est que le début d'un immense cortège de sympathisants, connus ou non, dont les mots et les noms seront publiés au fil des jours. Jusqu'à son numéro ultime du 31 décembre, *La Cité* consacra, en effet, chaque jour plusieurs pages à sa propre aventure et à la folle croisade, qui n'est plus seulement celle de son personnel mais aussi celle de milliers de lecteurs.

Sans cet élan massif de l'opinion, fait inédit à cette échelle dans l'histoire récente des médias francophones belges, et les offres de services – argent, aide matérielle, disponibilité personnelle, idées – dont ils n'avaient pas osé imaginer l'ampleur, les journalistes n'auraient pas trouvé l'énergie pour mener de front la préparation de l'après 2 janvier, les assemblées quasi quotidiennes du personnel, les négociations avec les propriétaires de *La Cité*, la recherche de nouveaux financiers, et un journal à faire chaque jour ! Car la roue de l'actualité tourne et celle-ci est particulièrement dense en cette fin de 1987. La Belgique est en pleine campagne électorale pour le scrutin législatif du 13 décembre. Le gouvernement Martens VII est tombé deux mois plus tôt sur l'affaire des Fourons, mais aussi parce que le PSC et le PS ne veulent plus de ce gouvernement trop libéral à leur yeux. Le radicalisme du ministre libéral flamand Guy Verhofstadt, surnommé alors « baby Thatcher » en référence à la dame de fer britannique, exaspère les organisations sociales et la gauche de l'échiquier francophone.

Malgré ses tourments internes et le temps qu'elle y consacre, *La Cité* couvre cette actualité électorale en assurant bien davantage que le minimum. Elle reçoit des leaders politiques de tous bords comme « rédac' chef du jour ». Elle analyse les grands enjeux du scrutin. Elle suit des candidats en campagne. Ainsi, pendant les 25 jours qui précèdent le vote, deux feuillets occupent les pages du quotidien : le « journal des élections » et celui, tout aussi incertain, de « *La Cité* du 2 janvier ».

## Une mobilisation générale

L'imminence des élections ne favorise sans doute pas la mobilisation des responsables politiques pour le sort de *La Cité*. Mais, pour les rédacteurs du journal, aucune piste, aucun contact ne doit être négligé. Des délégués rencontrent successivement le Premier ministre Wilfried Martens, le président du PSC Gérard Deprez et le ministre des Affaires économiques Philippe Maystadt. Des rendez-vous sont pris avec le Secrétariat général de l'enseignement catholique et avec l'archevêché de Malines-Bruxelles. La SDR approche également le groupe de presse *Vers l'Avenir* et l'éditeur De Boeck. Elle est approchée aussi, par des individus pas toujours sérieux et aux motivations parfois obscures. Un jour, c'est un gérant de société liégeoise qui se fait fort d'apporter des capitaux et qui fixe rendez-vous au bar d'un hôtel bruxellois. Une autre fois, c'est un « entrepreneur de sociétés en formation » qui fait irruption à la rédaction pour proposer ses services de gestionnaire et faire des promesses financières farfelues. Plus sérieusement, mais pas moins étonnamment, Stephan Jourdain, qui n'est pas encore l'homme d'affaires aux multiples activités, prend contact avec la SDR. L'arrière-petit-fils de Louis Jourdain, le cofondateur du *Patriote* qui deviendra *La Libre Belgique*, s'occupe d'affaires familiales mais rêve d'investir dans la presse. Plus tard, il rachètera *Pan*, échouera à entrer dans l'actionariat

de *La Libre Belgique*, et investira dans *L'Éventail*. Le projet de relance de *La Cité* l'intéresse donc, non pas qu'il nourrisse quelques sympathies pour sa rédaction, et encore moins pour les valeurs démocrates chrétiennes du quotidien. Mais il flaire une opportunité et signale son intérêt, non sans naïveté et culot : s'il investit dans le projet, prévient-il, *La Cité* devra être moins à gauche. Autant dire que les contacts téléphoniques n'iront pas au-delà des prémisses et d'une réunion tenue par la famille Jourdain. Des contacts que l'homme d'affaires, interrogé quelque mois plus tard par *La Libre Belgique*, niera formellement avoir eus...

Les négociations sérieuses se passent rue de la Loi, au siège de la CSC. Quelques journalistes y vont régulièrement défendre le projet de la SDR devant Robert D'Hondt. Ils rendent compte des négociations au personnel du journal d'abord, aux lecteurs ensuite. Un homme reste, malgré lui, à l'écart de cette agitation. Parce qu'il est directeur, membre du comité de direction et, à ce titre, lié à la décision d'arrêter le quotidien et d'en faire un hebdomadaire, Jean Heinen n'est pas associé au combat de la rédaction. Le jour où celle-ci lui demande de ne pas assister à une réunion, la blessure est celle d'un coup de poignard. Il n'a eu de cesse, pendant des décennies, de maintenir le journal. Il a voulu et porté la réforme de 1986. Il se sent complètement solidaire de ses journalistes, et voilà que ceux-ci consentent seulement à le tenir au courant des événements, rien de plus. Mais il n'a pas le choix. Il comprend que sa fonction lui impose cette mise à distance, par devoir de loyauté vis-à-vis des dirigeants.

Les propriétaires de *La Cité* ne croient pas au projet de la SDR, et ils maintiennent leur intention de transformer le quotidien en hebdomadaire. Mais la détermination des journalistes et le soutien des lecteurs sont tels qu'ils ne peuvent pas fermer les portes sans aucune discussion. Ils lancent alors au personnel de *La Cité* ce qui ressemble à un défi : « apportez-nous pour le 8 décembre un projet et un apport financier solides, et vous pourriez avoir les clés ». Défi relevé : le 1<sup>er</sup> décembre 1987, *La Cité* titre en tête de une : « On rachète les clés. Avec vous ». Le projet de nouvelle société éditrice est précisé. Il s'agira d'une coopérative. Le public est appelé à y participer de deux manières différentes. Il faut réunir 10 000 souscriptions de 1 000 francs pour constituer la future société, et engranger 4 000 nouveaux abonnements d'un an à 4 850 francs. La réponse du public est immédiate et impressionnante. En 72 heures, 1 636 parts de coopérateurs et une centaine d'abonnements sont déjà souscrits. Souvent, ces gestes sont accompagnés de messages touchants. *La Cité* en publie chaque jour de nombreux extraits, à côté de la liste des nouveaux souscripteurs. « Après 37 ans de vie commune, il est dur d'entendre dire : c'est fini. Malgré le temps qui passe, *La Cité* est restée pour moi et ma famille le journal dont on ne peut plus se passer », écrit un lecteur de Bierges. « Non, ce n'est pas possible, nous sommes légion à ne pas concevoir la disparition d'un quotidien courageux et bien fait qui a réussi avec brio une telle transformation », dit

une lectrice de Herstal. « Nous ressentons profondément votre douleur, car, par deux fois dans notre vie d'ouvrier, nous avons entendu "On ferme". Vous avez derrière vous une masse de lecteurs qui veulent vous aider. Il faut y croire », dit cet habitant de Marche-en-Famenne. Par dizaines chaque matin, ces lettres viennent de toute la Belgique francophone, signées par des lectrices et lecteurs qui ne s'étaient jamais adressés au journal auparavant. Tous ne sont pas des abonnés de longue date, et certains rappellent qu'ils n'approuvent pas systématiquement les idées du journal, mais ils veulent que l'aventure se poursuive. Des étudiants souscrivent une part de coopérateur en s'excusant de ne pouvoir faire plus. De nombreuses organisations se manifestent, souscrivant plusieurs parts. Sur le terrain syndical, la Centrale nationale des employés (CNE) en acquiert 1 000 ! Des artistes, des mandataires politiques, des dirigeants d'associations disent leur solidarité. La « société des journalistes professionnels » du journal *Le Soir* verse 20 000 francs en soulignant son attachement au pluralisme dans la presse quotidienne francophone. Des enfants envoient des dessins et petits mots maladroits. Des bénévoles proposent leurs services pour venir traiter le volumineux courrier à la rédaction. Le travail n'y manque pas, en effet. Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, un autocollant jaune « Je soutiens *La Cité* » est vendu au prix de 20 francs, et il est très demandé...

Dans ce concert d'initiatives, de mots et de gestes chaleureux, les propos du Vice-Premier ministre libéral Jean Gol, « rédacteur en chef d'un jour » à *La Cité* du 8 décembre, n'en paraissent que plus glacés. « Je voudrais que l'émoi qui se crée autour de la disparition d'un journal ne soit pas à sens unique. Cela vaut autant pour un journal de gauche que de droite », dit-il, en pensant sans doute au quotidien *La Dernière Heure*. Et il ajoute : « Sur le rôle de l'aide à la presse, il y a des limites. Je ne parle pas des montants – ce sont des ronds de carottes sur les budgets globaux – mais du seuil minimum dans le nombre des lecteurs. Finalement, les journaux les plus aidés ne seraient plus lus que par ceux qui les écrivent ».

Ce 8 décembre est aussi la date à laquelle le comité de direction de *La Cité* avait promis une réponse aux demandes de la SDR. Mais il ne s'estime pas encore en mesure de le faire. En une semaine, les souscriptions pour la future coopérative ont franchi la barre des 4 millions de francs sur les 10 attendus, mais la collecte de nouveaux abonnements est plus lente. « Le comité de direction, note alors le procès-verbal, considère, au vu des résultats, que l'opération de la SDR ne réussira pas ». Il attendra cependant encore quelques jours avant d'arrêter sa position définitive. Il doit notamment étudier la demande faite par la SDR au MOC pour que les préavis soient payés aussi aux journalistes qui seraient engagés par la coopérative. L'opération « rachat des clés » se poursuit donc, pendant que se mijote en coulisses un autre projet : un numéro très spécial pour la Noël, qui sera réalisé par une cinquantaine d'artistes réputés. Folon, Pierre Mertens, Baronian, André-Paul Duchâteau, Cauvin, Alidor ont déjà donné leur accord.

L'énergie de tous, trop sollicitée, manque-t-elle pour confectionner, en cette veille d'élections, un journal plus conforme aux habitudes de *La Cité* ? Le samedi 12 décembre 1987, la une n'est faite que de reproductions d'affiches électorales, sans titre ni texte. Et aucun éditorial ne vient ponctuer cette échéance. Le lundi matin, un grand « Changez ! » tire les premières conclusions du scrutin. L'électeur a sanctionné l'équipe de Wilfried Martens. Les préoccupations socio-économiques ont prévalu en Wallonie où le PS est le grand vainqueur, PSC et PRL subissant au contraire le contrecoup des années de pouvoir. Mais personne ne se doute alors que la Belgique va entrer dans une très longue crise, sur fond de tensions communautaires autour des Fourons, de l'organisation de la Région bruxelloise et de la communautarisation de l'enseignement. Il faudra 148 jours pour qu'un gouvernement soit mis sur pied. Martens VIII réunira les sociaux-chrétiens, les socialistes et la Volksunie. La longueur historique de cette crise ne sera dépassée qu'en 2007-2008 lors de la formation de l'éphémère gouvernement d'Yves Leterme I.

À Bruxelles, d'autres négociations se poursuivent rue de La Loi, mais au 127, siège de la CSC. Devant les délégués du personnel de *La Cité* venus une nouvelle fois le rencontrer, Robert D'Hondt fait passer les feux à l'orange foncé. « Les 4 000 nouveaux abonnements, vous ne les avez pas. Financièrement parlant, nous ne pouvons pas prendre de risque. Et si le projet s'arrête au milieu du gué, il sera impossible de rembourser les lecteurs ».

La SDR ne l'ignore pas mais elle s'accroche. Elle se tourne vers Bernard Remiche pour bénéficier de ses compétences et conseils. Avocat, ancien chef de cabinet du ministre Lucien Outers, professeur à l'UCL, vice-président du groupe d'éditions De Boeck, administrateur du journal *Dimanche-matin*, l'homme aime *La Cité* et n'hésite pas à lui consacrer du temps. Le choix d'une imprimerie pour « *La Cité* du 2 janvier » est crucial, compte tenu du poids de la fabrication dans le budget d'un quotidien. Une réunion sur la question se tient au cabinet de Bernard Remiche. Émile Hougardy, chef d'atelier à Sofadi, s'est joint aux représentants de la rédaction. Décision est prise d'approcher l'imprimerie Havaux, de Nivelles, ce dont se charge Bernard Remiche. Dans un courrier du 17 décembre, la société lui confirme qu'elle est équipée pour imprimer un quotidien et elle fait offre de prix. Elle marque aussi son accord de principe pour une participation en capital, de 1 à 2 millions de francs, dans la coopérative, pour autant que la gestion de celle-ci soit assurée par des professionnels. Personne, alors, ne sait que, le 5 novembre 1981, déjà, Havaux, après une rencontre sollicitée par la direction de *La Cité*, a remis des propositions écrites.

De son côté, Robert D'Hondt prend lui aussi des contacts discrets en cette fin 1987. Il n'en parle pas aux journalistes et aucun PV de comité de direction n'en fait mention, mais le président de *La Cité* tente de jouer une dernière carte : une alliance avec les quotidiens *La Wallonie* et *Le Journal et Indépendance / le*

*Peuple* pour créer un quotidien progressiste. Le journal des métallos de la FGTB liégeoise et celui des socialistes de Charleroi sont en sursis, eux aussi, et ce n'est pas la première fois que l'idée d'une union – parfois élargie au quotidien communiste *Le Drapeau Rouge* – germe dans les têtes. Robert D'Hondt s'en ouvre à Philippe Busquin, alors ministre des Affaires sociales, et à Robert Gillon, patron des métallos liégeois. Leur accueil est d'abord favorable. Mais, à Charleroi, Jean-Claude Van Cauwenberghe repousse la proposition, bientôt rejoint dans son refus par Robert Gillon. Une décennie plus tard, le 23 mars 1998, *Le Matin*, bâti sur les cendres des deux quotidiens socialistes, concrétisera partiellement le projet, pour trois années seulement.

Résolument décidé à trouver une solution, Robert D'Hondt songe alors à imprimer *La Cité* à Marcinelle sur les presses d'Imprisambre. C'est l'imprimerie de *Dimanche*, un hebdomadaire paroissial dirigé par l'abbé Eugène Collard. Dans les années 80, cette entreprise est cédée, pour un montant symbolique, à la CSC wallonne qui y nomme le secrétaire fédéral de Charleroi, Jean-Marie Lepage, comme administrateur délégué.

Mais il apparaît rapidement que l'état de cette entreprise ne permet pas d'y produire un quotidien. Elle est d'ailleurs liquidée en 1989.

À la rédaction de *La Cité*, les messages continuent d'affluer par paquets entiers. « La documentation d'*Autant Savoir* en prendrait un sacré coup si vous ne paraissiez plus ! », souligne le coordinateur de cette émission de la RTBF. « Enfant, j'ai appris à connaître les faits du monde et les faits divers dans *La Cité*. Depuis, je ne m'en suis jamais séparé. Peut-on encore se passer de vous ? On vous attend le 2 janvier ! », écrit le secrétaire général des Compagnons bâtisseurs. « Nous avons besoin encore de vos analyses critiques fouillées et pertinentes, indispensables pour la sauvegarde de ce qui reste comme démocratie dans notre pays », estime le doyen de la Faculté des Sciences de l'UCL. Et des coopérants rappellent que « *La Cité* nous a suivi au Maroc pendant 3 ans et demi. Nous ne pouvons imaginer qu'elle puisse cesser de paraître ».

Le 17 décembre, ce n'est pas une mais deux *Cité* que l'on trouve en librairie. À côté du numéro normal, une « édition exceptionnelle » de 48 pages, titrée « Comptes de Noël », est vendue 100 francs, soit cinq fois le prix du quotidien. Elle restera en vente jusqu'au 31 décembre. Mitacq réalise le dessin original de la une, Folon celui de la dernière page. Cinquante-trois créateurs, dessinateurs, écrivains, journalistes et artistes ont librement réalisé en un temps record un dessin, une nouvelle, une gravure, une évocation. Signe d'une solidarité au-delà des concurrences, des collaborateurs d'autres médias comme Jacques Hilaire, Royer, Philippe Geluck, Jacques Jossart, Henri Sonet, Sylvie Rigot participent à cette édition. Rassemblant autant d'œuvres originales et autant de signatures prestigieuses, ce numéro reste un véritable objet de collection. C'était un tour

de force, pour tous, d'avoir livré leur création aussi vite. Ce le fut aussi, pour Jean-Michel Botquin et Jean Auquier d'avoir conçu, organisé et bouclé ces « Comptes de Noël ».

Le miracle espéré n'a pas lieu. Le 18 décembre 1987, le comité de direction du journal se rallie à la position prise le matin même par le Bureau journalier de la CSC. Celui-ci estime que le projet des journalistes n'est pas crédible, mais il ne s'opposerait pas à leur céder le titre pour autant que la ligne soit maintenue, que le titre soit restitué si la publication quotidienne était arrêtée, et qu'un contrat commercial en bonne et due forme précisant les conditions de la cession soit conclu. Sur ce dernier point, la CSC met la barre très haut : son apport financier à la nouvelle société éditrice se limitera exclusivement aux préavis des journalistes qui la rejoindront. Ces journalistes, qui devront être « un nombre suffisant » à vouloir tenter l'expérience, signeront une déclaration individuelle rendant « La Cité ASBL » quitte et libre de toute obligation. Le matériel, le mobilier et la documentation du journal seront également mis à disposition de la nouvelle société.

Pour la SDR, à laquelle une réponse est demandée au plus tard le 22 décembre, l'horizon s'obscurcit brusquement. Ni l'apport en capital espéré sous forme de 4 000 abonnements, ni une participation à « La Cité du 2 janvier » ne sont acceptés par les organisations du MOC. Malgré les 6,5 millions de francs déjà récoltés par souscriptions, la viabilité du projet vient d'être condamnée.

### Ultimes hommages

Curieuse ambiance que celle de ces dernières journées de combat pour *La Cité* quotidienne ! Les témoignages de soutien des lecteurs continuent de remplir de pleines colonnes. Le nombre des souscriptions à la future coopérative ne cesse de gonfler. Mais les plus réalistes, au sein de la rédaction, comprennent que l'espoir de voir une « Cité du 2 janvier » prend eau de toutes parts. Les conditions ne sont plus réunies pour que l'aventure reste raisonnable. Pourtant, au lieu de se préparer au deuil, c'est de fête qu'il est question parmi les journalistes et les responsables de la promotion. Pas encore celle de Noël pour laquelle on n'a pas trouvé le temps de faire les achats traditionnels, mais celle qui se déroulera le 21 décembre, au théâtre du Résidence Palace, à Bruxelles. Après les dessinateurs, peintres et écrivains, ce sont les chanteurs et musiciens qui se mobilisent pour *La Cité*. Organisée au profit de la relance du journal, avec un prix d'entrée unique de 400 francs, la soirée propose un concert classique interprété par Bernard Focroulle au clavecin et Philippe Pierlot à la viole de gambe, avant une soirée de variétés présentée par Sylvie Rigot, de la RTBF. L'affiche est riche. Mauranne, Gangster d'Amour, Maljean-Willems, Didier Odieu, Philippe Anciaux, Martin Kivits, Guy Cabay et Bruno Coppens, notamment, se produi-

sent devant plus de 500 personnes. La Sabam, société de gestion de droits d'auteurs, répond favorablement à la demande de *La Cité* de bénéficier d'une tarification de faveur, soit 1 855 francs au lieu d'un pourcentage sur la recette avec un minimum de 10 006 francs.

Au lendemain de la fête, le rideau va tomber sur le combat du personnel. Rédaction et administration, tout le monde est rassemblé pour le vote décisif. Chacun doit déclarer, par écrit, s'il veut ou non être transféré de « La Cité ASBL » à la nouvelle société à créer, et libérer de ce fait l'ASBL de tout engagement. Le climat est d'une lourdeur palpable. Personne n'ignore que, sans la participation du MOC, et avec un quart seulement des nouveaux abonnés escomptés et deux tiers des souscriptions prévues, le projet est devenu insensé. Seuls quelques-uns veulent encore y croire. Ou plutôt, ils ne peuvent se résigner à rendre les armes. Les autres éprouvent sans doute un réel soulagement mêlé de tristesse lorsqu'une écrasante majorité des quelque vingt présents renonce au projet. C'est fini.

La page une du 23 décembre 1987 est blanche. Complètement. N'y figure qu'une citation anonyme dans le bas, en petits caractères : « L'absence de *La Cité* laissera un grand vide (Un lecteur) ». Mais peut-être est-ce aussi la page blanche qu'il faut maintenant écrire pour la prochaine aventure, celle d'un hebdomadaire à inventer. En attendant, la rédaction explique longuement aux lecteurs pourquoi elle a abandonné la lutte, et comment elle remboursera les quelque 1 000 abonnés et les 6 600 souscripteurs de *La Cité* rêvée. « À présent, écrit-elle, 11 journalistes et 8 membres du personnel administratif vont recevoir leur préavis. D'autres partiront en pré pension. Un titre disparaît de la presse quotidienne. Un espoir de journalisme différent, neuf, pluraliste, s'éteint. Un instrument de débat politique, social, culturel est détruit. Nous sommes tristes ». L'édition du jour rapporte aussi les propos de François Martou, tenus la veille devant la presse : « Nos organisations ont mis plus d'un milliard [de francs], en 25 ans, dans le soutien au quotidien. Nous avons tout essayé, y compris la nouvelle formule qui avait suscité un intérêt évident. Mais lorsqu'il n'y a pas 10 000 abonnés, un quotidien ne sait pas tenir la ligne ». Et le président du MOC ajoutait avoir « pris acte la mort dans l'âme de la décision de la Société des rédacteurs ».

Une fois encore, le sort du quotidien démocrate chrétien, suivi au jour le jour par toute la presse, fait les gros titres au sud comme au nord du pays. « On a envie de dire, devant ce naufrage, que le talent, hélas, ne paye plus. L'effort des jeunes – et des moins jeunes – confrères de *La Cité* avait été, depuis un an, remarquable, unanimement admiré dans la profession, écrit Pierre Stéphany dans *La Libre Belgique*. « Une défaite pour la démocratie », estime, Jean-Pierre Keimeul, du *Drapeau Rouge*, qui se demande si le lancement d'un hebdomadaire à la place du quotidien est vraiment une solution d'avenir. Comme en

écho, *Le Journal et Indépendance*, sous la plume de Fabrice Jacquemart, répond que personne n'y croit, « ni dans la profession, ni même chez ceux qui seront chargés de porter le projet à bout de bras ». Jacques De Decker, dans *Le Soir*, voit dans le succès de la fête au Résidence Palace « l'évidence que le quotidien aujourd'hui défunt (provisoirement, il faut le croire) correspondait à tout un courant de la société belge, porteur d'avenir autant que d'imagination, et désormais privé d'un journal qui lui ressemble ». Rappelant la concurrence des médias audiovisuels, notamment par leur intervention dans le débat politique, ce qui a porté atteinte aux journaux d'opinion, Paul Masson rend, dans *La Dernière Heure*, un dernier hommage à l'équipe de *La Cité* pour « avoir continué, malgré ses effectifs réduits et son avenir incertain, à toujours rechercher la qualité et à refuser de racoler des lecteurs ». Mais les lecteurs, précisément, ont fait défaut. Paul Gruselin, de *La Wallonie*, souligne alors que si l'échec de *La Cité* « devait signifier qu'il n'y a pas de public pour un journal qui refuse de prendre ses lecteurs pour des benêts (...), ce serait à désespérer ». Hommage, encore, sous la plume de Benoît Degardin, de *La Nouvelle Gazette* : « *La Cité* a toujours eu la réputation d'être un journal bien fait. Au-delà des opinions et des engagements, on y trouvait à la fois la volonté de remettre les choses en question et le souci constant de la qualité. Pour beaucoup de jeunes journalistes, c'était même un modèle, parce qu'ils appréciaient sa manière d'aborder les faits avec un maximum de recul ».

Les préavis arrivent chez le personnel le 24 décembre 1987. La dernière semaine de *La Cité* sera assurément la plus sinistre de son histoire. Des journalistes prennent du repos, certains ont déjà trouvé un emploi ailleurs, les autres assurent la parution des derniers numéros que, seules, la crise politique et les consultations de l'informateur Guy Spitaels viennent un peu animer. Le 30 décembre, une pleine page annonce presque bizarrement que « Oui, *La Cité* continue », proposant aux lecteurs de s'abonner à l'hebdomadaire à paraître « dès la mi-janvier ».

Datée des jeudi 31 décembre 1987 et vendredi 1<sup>er</sup> janvier 1988, la dernière édition quotidienne de *La Cité* titre sa une comme un faire-part tragique : « Elle avait 37 ans ». « Trente-sept ans de vie commune, cela crée des liens qui expliquent l'émotion de ceux qui ont fait ce journal et de ceux qui l'ont lu chaque jour », écrit le quotidien. Sur la même page, P.K. a dessiné quelques acteurs de l'année 1987 fuyant sous les tirs de bouchons de champagne. Mikhaïl Gorbatchev, Wilfried Martens, l'Ayatollah Khomeiny, Margaret Thatcher et Mouammar Kadhafi quittent *La Cité* quotidienne pour toujours.

Le dossier du jour, bien sûr, est consacré au double enterrement de l'année et du quotidien. Deux journalistes parmi ceux qui firent *La Cité* en octobre 1950 mesurent d'un regard le chemin parcouru. Frédéric François, revenu à la RTBF après un détour par la politique, souligne que « *La Cité* – ce fut sa gloire mais

aussi son problème – a toujours été un journal marginal, je veux dire un journal qui choisissait le contre-courant. Exercice dangereux... Prendre aujourd'hui la défense des immigrés n'est pas rentable pour toucher le facteur de Florenville ». William Ugeux, géniteur de ce fameux facteur imaginaire, boucle l'aventure du journal, plus de 12 000 numéros après l'éditorial du 1<sup>er</sup> octobre 1950 qu'il avait rédigé avec André Oleffe. « Y eut-il dans la presse de notre pays une équipe plus soudée, plus sûre d'elle-même, plus ferme et plus tolérante à la fois que celle qui fit *La Cité* sinon, peut-être, l'équipe qui, aujourd'hui, l'œil embué, a mis la dernière main à la dernière ligne de ce qui aura été notre journal commun ». Et puisqu'il est convenu de ne dire que du bien du défunt au moment des funérailles, William Ugeux ajoute, s'il fallait encore s'en convaincre, que « tout au long des innombrables éditions du journal, une position socio-économique et philosophique s'est affirmée qui, pas un moment, n'a cessé de compter – bien au-delà de son tirage – dans les composantes de la réalité belge ».

Robert D'Hondt s'exprime lui aussi, longuement. Pour les remerciements d'usage, et qui n'en sont pas moins sincères, mais aussi pour répondre aux reproches sévères que l'opinion publique adresse depuis plusieurs jours au MOC. Le président du conseil d'administration de *La Cité* évoque ainsi la réduction des aides à la presse, le recul global de la presse quotidienne face aux autres médias, la situation prépondérante sur le marché « d'un seul groupe de presse », Rossel, qu'il ne cite pas. Il dit aussi le « devoir », pour le mouvement, de rester présent dans le paysage de la presse, renvoyant au passage la balle vers les autres courants d'opinion progressistes à ce sujet. En matière d'information, « que font les autres pour défendre les valeurs auxquelles nous croyons ? Pas grand-chose, il faut bien l'avouer », estime Robert D'Hondt, qui donne rendez-vous aux lecteurs avec l'hebdomadaire en préparation.

Huit ans plus tard, lorsque l'UCL consacre, le 27 janvier 1996, une journée d'étude aux médias d'opinion et à la disparition de *La Cité*, les examens de conscience vont plus loin dans l'analyse et les mises en question. Le professeur Frédéric Antoine pointe ainsi l'indépendance que *La Cité* avait renforcée, avec sa formule tabloïd, vis-à-vis de « la nomenklatura syndicale ». Le quotidien aurait-il survécu s'il avait davantage joué le rôle de courroie de transmission institutionnelle ? La question éternellement débattue du positionnement du journal ne datait évidemment pas de sa dernière réforme. Elle était née avec la création du quotidien et ne la quittera qu'à la mort de l'hebdomadaire. Comment être un média d'opinion, contre-pouvoir, porte-parole d'un courant de pensée sans être un organe de propagande ni un titre marginalisé dans le marché de la presse ? Comment exprimer la complexité des choses, ainsi que *La Cité* avait choisi de le faire, sans créer une distance de plus en plus grande avec une bonne partie du lectorat initial ?, s'interroge Anne-Marie Pirard lors de cette journée à Louvain-la-Neuve. « À l'image du monde en mutation où nous

nous trouvons, *La Cité* a été amenée parfois à poser plus de questions qu'elle n'apportait de réponse », observe la journaliste. « Ce mode de fonctionnement invitait ses lecteurs à une véritable lecture critique et participative, à une véritable lecture de citoyenneté. Mais c'était un mode peu rassurant pour ceux qui préfèrent qu'on leur fournisse des vérités toutes faites, des dogmes ».

Les journalistes ont leur part de responsabilité dans l'échec du quotidien comme, plus tard, dans celui que subira l'hebdomadaire, souligne encore Anne-Marie Pirard : « La rédaction n'a pas su présenter de manière assez proche, assez séduisante, les informations et les idées qu'elle voulait défendre. La presse d'opinion, si elle se doit d'être complexe pour être fidèle à sa mission, se doit aussi de rendre cette complexité accessible et, si possible, attractive. Sacré défi ! Défi que *La Cité* n'a pu relever. »



*La Belgique  
dans tous ses états*



**La Cité**

LA GRANDE FORME DU PETIT FORMAT...

Chaque jour, un dossier qui fait l'événement  
Un carrefour d'opinions, d'images, d'idées  
Pour découvrir avec plaisir le monde en mouvement!

**QUOTIDIEN  
A PARTIR  
DU 1/10/86**

Pour marquer le passage de *La Cité* à la formule du tabloïd en 1986, sur le thème « la grande forme du petit format », le service de la promotion produit une série d'affichettes originales dont on voit ici deux exemples.

*Quand on aime,  
on a toujours 20 francs*



**La Cité**

LA GRANDE FORME DU PETIT FORMAT...

Chaque jour, un dossier qui fait l'événement  
Un carrefour d'opinions, d'images, d'idées  
Pour découvrir avec plaisir le monde en mouvement!

**QUOTIDIEN  
NOUVEAU**



La réunion journalière de la rédaction en octobre 1986. Ici, en tournant, de gauche à droite : Jean-Claude Mouvet, Fernand Denis, Jean-Paul Duchâteau, Gabrielle Lefèvre, Jean-François Dumont, Jean Heinen, Pierre Schöffers, Jos Schoonbroodt et Dominique Hoebeke.



Le 1<sup>er</sup> octobre 1986, *La Cité* lance sa nouvelle formule au Botanique, à Bruxelles. Le service promotion en a fait un événement festif et le discours du directeur n'échappe pas aux facéties des comédiens engagés pour la circonstance.

Parmi les nombreux invités, le premier Ministre, Wilfried Martens, accueilli par Robert D'Hondt (au centre), président du conseil d'administration et Jean Heinen.



## 365 JOURS DE CURE POUR L'ENVIRONNEMENT



C'est très efficacement que deux sociétés en entreprise proposent l'air en fait de Suède. Ça a l'air quand même pas les déchets pour l'ensemble de l'Union européenne...  
 Fournisseur, sous la présidence de Miel Smeit, ministre d'Etat. Un accord pour l'aligner, en Belgique, sur les directives européennes est. Et comme ailleurs, pour sélectionner et éliminer des déchets...  
 Lire en pages 2, 3 et 4

**L'acier européen**  
 L'acier européen...  
**Près de 1000**  
 Près de 1000...  
**Grand d'acier**  
 Grand d'acier...  
**Fait chapeaux**  
 Fait chapeaux...  
 Page 1  
 Page 1  
 Page 2

## FRED ASTAIRE: LE GRAND ECART

Les projections se sont élevées pour Fred Astaire...  
 De Londres à Los Angeles...  
 Lire en page 16



**De Londres à Los Angeles**  
 De Londres à Los Angeles...  
 Lire en pages 2, 3 et 4

<b>PGC:</b> de la culture	<b>Carie de Sud:</b> en quatre	<b>Europe: le foray</b> belge	<b>L'Europe au pied</b> de la	<b>L'industrial</b> et le rendement
Page 6	Page 7	Page 8	Page 13	Page 15

La Cité tabloïd aime les Unes graphiques, conçues comme des affiches qui mettent en scène l'actualité.



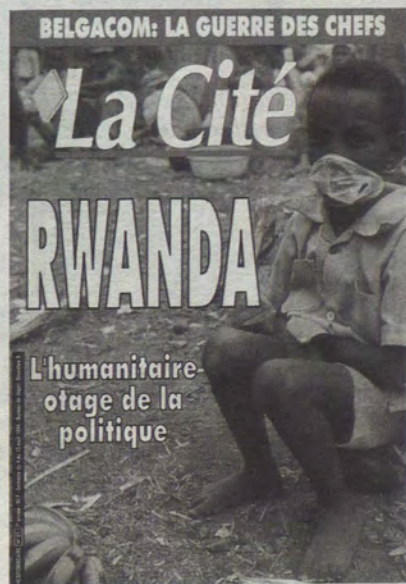
Lors d'une interview au journal, Jean Gol reçoit une des affichettes éditées à l'occasion du lancement du format tabloïd (photo J-M De Craene).





Le 22 décembre 1987, la Société des rédacteurs (ici, de gauche à droite, André Ruwet, Gabrielle Lefèvre, Jean-François Dumont, Jean-Paul Duchâteau) annonce, au cours d'une conférence de presse, sa décision de ne pas poursuivre la tentative de relancer le quotidien au 2 janvier 1988.

À partir de 1988, *La Cité*, devenue hebdomadaire, s'attache à la publication de dossiers d'actualité.





Après la mort du roi Baudouin, la « une » est consacrée au bilan de son règne.



L'adieu définitif de *La Cité* à ses lecteurs.



L'équipe rédactionnelle de l'hebdomadaire réunie pour les adieux. De gauche à droite : Marc Sinnaeve, Jean Heinen (invité) et, derrière lui, Anne-Marie Pirard. Ensuite : Vincent Rocour, Gabrielle Lefèvre, Joëlle Delvaux, Anne-Françoise Moyson, Linda Léonard, Nathalie Cobbaut et Pierre Schöffers.

## AU RYTHME HEBDOMADAIRE (1988-1995)

CE n'est pas une simple « gueule de bois », mais une franche déprime qui sévit à *La Cité* en ce lendemain de réveillon 1987. Les gestes répétés depuis trente-sept ans n'ont plus cours. Il n'y a pas d'édition à préparer pour le lendemain. Les machines sont silencieuses. Les locaux sont quasi déserts. Plusieurs journalistes n'ont pas attendu 1988 pour s'en aller. Marie-Cécile Royen a été engagée à l'hebdomadaire *Le Vif/L'Express*, Jean-Paul Duchâteau au *Rappel* de Charleroi, Armand Flament au service Sports de *Vers l'Avenir*. Pierre Schöffers s'apprête à rejoindre le CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs). Dominique Hoebeke quitte le journalisme pour la communication politique. Ceux qui restent sont sous préavis de licenciement, sans autre projet que la version hebdomadaire de *La Cité* dont les contours sont alors totalement flous.

Ce changement de périodicité avait été imaginé au sein du comité de direction du journal plusieurs semaines avant la fin du quotidien. Mais, une fois perdue la bataille de la rédaction pour « racheter les clés » et relancer le journal, tout reste à faire pour assurer le départ de l'hebdomadaire alors que les conditions psychologiques sont désastreuses et les aspects matériels et commerciaux, non réglés. Jean Heinen l'avait bien pressenti et annoncé au comité de direction plusieurs semaines auparavant. « Il est très aléatoire, dans les conditions présentes, de monter un projet d'hebdomadaire en trois ou quatre semaines, même si l'intérêt de maintenir le titre dans l'opinion publique justifie le recours à une formule temporaire dans des circonstances qui obligent à l'improvisation », écrit-il dans une note du 15 novembre 1987. Le directeur souligne alors à quel point la démobilisation des journalistes et le risque de départs successifs peuvent hypothéquer le projet. Il énumère aussi toutes les questions techniques et commerciales – quel contenu, quel public, quel format, quel prix, quelle publicité... ? – auxquelles il faudra répondre avant de se lancer dans une nouvelle aventure journalistique.

Fin 1987, les réponses ne sont pas formulées. Mais la volonté de Robert D'Hondt reste inébranlable. Il accepte toutefois de différer la date de démarrage au jeudi 21 janvier 1988. Il charge Jean Heinen de prendre contact avec le périodique français *Témoignage Chrétien* pour explorer d'éventuelles synergies. À Paris, l'accueil est bienveillant et positif. Il est envisagé de réserver à *La Cité*

huit des vingt-quatre pages que compte l'hebdo français. Mais celui-ci considère que le 31 janvier est un délai minimum pour réaliser les études d'incidences. De plus, le jour de parution de *Témoignage Chrétien* pose un problème technique. En fait, il n'y aura jamais d'autre accord que celui d'un rare échange d'articles, annoncé dans *La Cité* du 3 mars 1988.

Aucune étude de marketing, réflexion de fond ou épreuve test n'est donc engagée avant la mise en chantier du premier numéro hebdomadaire. Le concept tient en moins de dix lignes, inscrites au procès-verbal du comité de direction du 7 janvier 1988. *La Cité* hebdo sera de « centre-gauche chrétien à ouverture européenne », avec « priorité aux problèmes politiques, économiques et sociaux, de société, de culture, de vie associative », « ouverture aux choix qui furent ceux de *La Cité* quotidienne : droits humains, solidarité Tiers et Quart Mondes, environnement, consommation, etc... » et « attention à porter aussi aux religions (rubrique à revoir), au fait régional, au sport-loisir et aux loisirs en général ». L'esquisse recommande encore de porter une « attention envers notre public privilégié : enseignants, clergé, militants ». De leur côté, les anciens abonnés au quotidien reçoivent de Jean Auquier, responsable des relations extérieures, une lettre leur promettant de retrouver dès le 21 janvier « nos options, notre regard, ce ton inimitable », tandis que la nouvelle périodicité « nous permettra de donner davantage de place aux événements qui le méritent, (...), d'approfondir nos investigations, d'aller plus loin dans l'analyse. » Quelque 1 500 personnes seulement ont alors converti leur abonnement au quotidien en abonnement à la future formule hebdomadaire. Il s'agit donc d'en convaincre bien davantage.

Loin de l'enthousiasme obligé du marketing, une note de Jean Heinen, datée du 18 janvier 1988, dessine surtout les ombres du projet. Le directeur a pris le pouls des quatre journalistes auxquels Robert D'Hondt envisage de retirer le préavis de licenciement pour leur confier la réalisation de l'hebdo : Fernand Denis, Jean-François Dumont, Gabrielle Lefèvre et Jos Schoonbroodt. Ces journalistes n'excluent pas de s'investir dans le projet, pour autant que celui-ci soit clair et doté des moyens matériels et humains nécessaires. En attendant, tous continuent à chercher un emploi. Par ailleurs, Jos Schoonbroodt entend être nommé rédacteur en chef adjoint de l'hebdo, et directeur-rédacteur en chef si Jean Heinen se retire, ainsi qu'il y songe. Or, la forte personnalité de Jos Schoonbroodt suscite des réticences parmi les journalistes, ce qui présente « un risque certain de fragilisation supplémentaire de l'équipe », prévient Jean Heinen, qui propose un réengagement immédiat de toute l'équipe à l'exception des prépensionnés. Autre gros souci : les départs ou expirations à brève échéance des préavis des responsables de la comptabilité et de la publicité posent « un problème majeur ».

## Du tabloïd au magazine

Humour involontaire, le premier numéro de *La Cité* hebdomadaire, qui paraît le 21 janvier 1988, titre en couverture « Faut-il avoir peur de naître ? », pour un dossier consacré aux maternités. Le bébé, en l'occurrence, n'est assurément pas le plus beau du monde. Il a gardé le format, le papier, l'absence de couleurs et la typographie du quotidien. Vendu au prix de 50 francs, il se donne une allure vaguement magazine avec une photo pleine page en couverture. Mais le résultat ne fait même pas illusion. Pierre Schöffers s'en souviendra dans le numéro d'adieu du 28 décembre 1995. Pour ce lancement, « ce n'était plus vraiment la grande forme du petit format qui avait galvanisé les journalistes (...), écrit-il. C'était bien plutôt, au-delà du jeu de mots, la petite forme d'un format devenu trop grand ».

Les confrères de la presse écrite ne s'y trompent pas mais, compréhensifs, ils ont la délicatesse de ne pas piétiner le blessé. « L'hebdo *La Cité* a des allures de bébé *in vitro*, à la conception quelque peu artificielle, juge Bénédicte Vaes dans *Le Soir* du 22 janvier. Bon nombre de "papiers" auraient mieux figuré dans un quotidien (...) Il reste l'attrait plus original du cahier culturel, qui devrait conserver ses fans de toujours ». Même tonalité dans les colonnes du *Pourquoi Pas ?* du 28 janvier. « Avec ses 52 pages, la *Cité-hebdo* n'est pour l'instant que la reproduction fidèle de *La Cité* (...). Il faudra encore attendre quelques semaines avant de s'apercevoir du changement. Mais avec une équipe de journalistes munis de leur préavis, ce ne sera pas chose simple ».

L'équipe, précisément, va encore connaître divers mouvement en son sein. Le comité de direction décide, le 28 janvier, de relever les préavis de 5 journalistes : les quatre initialement prévus plus André Ruwet. Ils sont chargés de préparer, avec les dirigeants du journal, la conversion rapide de la formule hybride du moment en un vrai magazine. Mais un mois plus tard, Jean-François Dumont, qui assure le secrétariat de rédaction de l'hebdo, rejoint *La Libre Belgique*. *La Cité* rappelle alors Pierre Schöffers pour lui succéder.

La conduite de la rédaction fait, elle aussi, l'objet de cogitations au sein du comité de direction, qui ne craint pas d'échafauder des hypothèses biscornues. Ainsi, puisque Jean Heinen confirme son intention de partir – il ne croit pas à la réussite de l'hebdomadaire –, Robert D'Hondt imagine un moment de confier la barre de *La Cité* à Jos Schoonbroodt, mais en laissant à Jean Heinen la confection de l'éditorial, l'animation de la rédaction et les relations extérieures ! Finalement, ce dernier accepte de rester encore quelques mois à la direction de *La Cité*, jusqu'en juin 1988, lorsque le journal sera à la veille de sa transformation. Dès mars 1988 cependant, Jos Schoonbroodt entre au comité de direction.

Le 30 juin 1988, Jean Heinen prend sa retraite et quitte le journal où il était entré 33 années plus tôt. Ni fleurs ni couronnes ni cérémonie ne viendront marquer ce départ, signe, sans doute, d'un état d'esprit encore morose chez les dirigeants du journal. Jean Heinen ne chausse en tout cas pas les pantoufles du retraité, entamant quelques mois plus tard une nouvelle aventure professionnelle. Avec son ami Jules Gérard-Libois, fondateur du CRISP, il lance et édite, sous le label « Pol-His », une collection de livres sur l'histoire politique belge des dernières décennies.

Rue Saint-Laurent, des journalistes clôturent les comptes du passé et d'autres préparent l'avenir proche. Les premiers s'activent à rembourser aux donateurs les parts de coopérateur ou les souscriptions d'abonnement versées fin 1987 pour « *La Cité* du 2 janvier ». La collaboration de la banque Bacob, à cet égard, est précieuse. Quant aux chèques qui étaient parvenus à la rédaction, ils sont tout simplement déchirés.

L'avenir de l'hebdo, qu'il s'agit de changer en « news magazine » digne de ce nom, est étudié par Jos Schoonbroodt, ainsi que le comité de direction l'en a chargé. L'hebdo passera au format A4 et à l'impression offset. Il comptera 80 pages. La couverture sera en quadrichromie et les pages intérieures accueilleront deux couleurs. En juin 1988, la formule est testée dans un numéro zéro concluant. Le jeudi 8 septembre 1988, *La Cité* numéro 34 a définitivement rompu avec le papier et le format journal : elle est devenue un magazine à part entière. Curieusement, sa couverture assez énigmatique n'annonce pas clairement ses sujets. Elle affiche un discret « Maléfisc ! » en guise de titre principal, sous un dessin de PK, qui a remplacé le Grétry des billets de 1 000 francs par Wilfried Martens. Un encadré annonce « Les pommes de Folon » de manière tout aussi sibylline. « Analysant l'événement d'où nous sommes, ouverts aux idées, aux projets, au changement – la preuve : regardez notre mutation ! – nous prenons avec vous le pari non d'en savoir plus mais d'en "connaître mieux" sur ce qui se passe ici et ailleurs (...) », écrit Jos Schoonbroodt dans l'éditorial. La suite du magazine, ouverte par un dossier sur le fisc, est rythmée par les rubriques « économie », « social », « société », « religion », « plaisirs-passions » interrompues par 16 pages de programmes télé, puis « culture » et enfin « Le monde ».

L'équipe rédactionnelle se compose alors de 7 journalistes. Jos Schoonbroodt en est le rédacteur en chef, mais aussi le « fondé de pouvoir-éditeur responsable », faute d'avoir obtenu le titre de directeur. Gabrielle Lefèvre est rédactrice en chef adjointe, Pierre Schöffers secrétaire de rédaction. Parmi les quatre autres membres de l'équipe, deux anciens : Anne-Marie Pirard et André Ruwet et deux nouveaux : Anne Peeters et Fernand Letist. Pas moins de vingt-sept collaborateurs extérieurs sont annoncés dans « l'ours » de ce numéro. L'administration, dirigée par Nicole Colin, compte cinq personnes.

Est-ce pour conjurer un mauvais sort toujours redouté ? « Le 13 ne nous fait pas peur », écrit *La Cité* en couverture d'un carton d'invitation qu'elle adresse au public pour fêter le lancement de sa nouvelle formule. Le rendez-vous est fixé au 13 septembre 1988, pour applaudir Annie Girardot et Daniel Ivernel dans « Le Roi se meurt », de Ionesco, au Théâtre du Résidence Palace, à Bruxelles. La soirée est présentée par Sylvie Rigot, de la RTBF.

Le premier numéro « magazine » connaît un joli succès de vente en librairie. Près de 5 000 exemplaires (précisément 4 973) sont écoulés, auxquels s'ajoutent les 1 500 abonnés. La semaine suivante, cependant, le numéro du 15 septembre 1988, voit ses ventes en librairie chuter à 2 520 exemplaires. Et elles descendront à 1 860 exemplaires le 22 septembre pour le numéro qui consacre sa couverture au troisième âge et au procès des CCC, les Cellules communistes combattantes, groupuscule responsable de plusieurs attentats dans le pays.

Au gré des dossiers de couverture, des campagnes promotionnelles et des humeurs du public, les ventes en librairie oscilleront ainsi, durant le second semestre de 1988, entre 1 800 et 2 500 exemplaires. En dehors du premier numéro, les meilleurs scores sont réalisés par les couvertures consacrées à l'État belge avec une photo du roi Baudouin ; à la prostitution, « Le dernier esclavage » ; aux droits de l'homme ; à l'enfance maltraitée. À l'inverse, un piètre accueil est réservé aux numéros sur les communes belges, sur le procès du drame du Heysel lors d'un tragique match de football, et sur les inégalités scolaires.

L'année suivante, en 1989, *La Cité*, dont les chiffres de diffusion ne sont pas contrôlés par le CIM (Centre d'information pour les médias), déclare des ventes de 8 000 exemplaires. Le chiffre est supérieur à la réalité, comme c'est alors l'usage chez plusieurs éditeurs. Le lectorat, en revanche, est évalué par le CIM, qui recourt pour cela à des sondages. Quelque 26 600 lecteurs sont attribués à *La Cité*. Pour cette même année, *Le Vif/L'Express*, qui vient d'absorber l'hebdomadaire *Pourquoi pas ?*, affiche, lui, 424 900 lecteurs pour une diffusion contrôlée de 74 000 exemplaires par semaine. Le lectorat de *La Cité* est alors aux deux tiers masculin. Il est essentiellement liégeois et hennuyer. Son niveau de scolarité est élevé : près de deux lecteurs sur trois ont un diplôme d'études supérieures.

## Des pesanteurs financières et humaines

Les lecteurs ne peuvent le deviner : la vie reste difficile pour l'hebdomadaire. L'équilibre budgétaire est loin d'être approché. Les organisations constitutives du Mouvement Ouvrier Chrétien continuent de combler les pertes, à une hauteur de 40 millions de francs par an, soit les deux tiers de ce qu'elles dépensaient pour le quotidien. À la faiblesse des ventes et des recettes publicitaires

s'ajoute, dès le 1<sup>er</sup> septembre 1989, une nouvelle difficulté : la RTBF a obtenu, par le décret du 4 juillet 1989, l'accès à la publicité commerciale, brisant ainsi le monopole dont bénéficiait RTL-TVI en Communauté française. Une régie commune, TVB, commercialise désormais les espaces publicitaires sur les deux chaînes. Pour la presse écrite, la menace est réelle – elle se confirmera rapidement – de voir des recettes publicitaires lui échapper au profit de l'audiovisuel. Les quotidiens obtiennent alors, de haute lutte, des compensations financières, prélevées sur les recettes publicitaires de la RTBF et de RTL-TVI, une répartition de ces recettes étant par ailleurs organisée entre les deux chaînes. La presse hebdomadaire d'information générale est écartée de ces compensations.

Mais si Roularta, éditeur du *Vif/L'Express*, n'est pas demandeur d'une aide publique, *La Cité*, elle, en a un besoin pressant. Elle défendra souvent, dans ses colonnes, la nécessité économique, mais aussi démocratique des aides publiques à la presse d'opinion, celles-ci « s'apparentant aux interventions publiques en matière d'enseignement ou aux aides à la création artistique et culturelle », plaide ainsi Jos Schoonbroodt, le 9 novembre 1989. Il le répète notamment en septembre 1993, lorsque *La Cité* souffle ses cinq bougies : « De ces appuis, de ces aides, nous n'avons pas à rougir. Mieux, nous les revendiquons parce qu'ils nous permettent de rester présents dans un monde de l'information (...) dépendant de règles de marché qui risquent finalement de faire taire par inanition les voix particulières ».

L'exécutif de la Communauté française se laisse convaincre. Son arrêté du 18 décembre 1991 stipule que 3 % des ressources publicitaires de la RTBF seront versées annuellement à la Communauté française, à charge pour son gouvernement d'en faire bénéficier, à sa guise, « des organes de la presse écrite quotidienne ou hebdomadaire, d'information générale et d'opinion ». En 1991, *La Cité* reçoit 10 millions de francs et *La Libre Hebdo* (une reprise d'articles de *La Libre Belgique* quotidienne) en obtient 6, les quotidiens *Le Peuple* et *La Wallonie* recevant respectivement 9,8 et 6,5 millions. Au fil des ans, ces aides atteindront 14 millions pour *La Cité*, ce qui restera bien insuffisant au regard de ses déficits structurels.

Autre souci dans la vie quotidienne du journal, le climat se détériore à la tête de la rédaction. Les heurts et conflits se répètent entre le rédacteur en chef et son adjointe, au point d'en arriver à ne communiquer que par écrit. Dans un courrier du 18 avril 1990, Jos Schoonbroodt rappelle à Gabrielle Lefèvre qu'il détient la responsabilité finale de la politique rédactionnelle et de sa mise en œuvre. Et, « pour éviter que les collaborateurs ne sachent plus à quel saint se vouer », il suggère de mieux répartir les tâches entre elle et lui, et de mettre au point une procédure d'information réciproque. Cela ne suffira pas. Le 14 mai 1990, Gabrielle Lefèvre remet sa démission de rédactrice en chef adjointe, demandant à ne plus exercer que la responsabilité de la rubrique « Société », ce que le comité de direction acte le 17 mai.

Les tensions ne se limitent cependant pas à deux personnes. Onze mois plus tôt, Jean Auquier, responsable de la promotion, a démissionné, en désaccord avec le fondé de pouvoir. À la rédaction, des journalistes reprochent notamment à Jos Schoonbroodt une gestion autoritaire, un manque de transparence et de communication, des interventions jugées abusives dans certains articles de l'équipe. L'année suivante, le 29 novembre 1991, un courrier est adressé à l'intéressé par le personnel administratif et de la rédaction. Les signataires y expriment « leur profond désaccord et leur indignation » au sujet du licenciement, jugé « injuste et inopportun » d'une employée de l'administration. Ils y demandent aussi « une meilleure participation au processus de décision ». Trois ans plus tard, lorsque la Société des rédacteurs (SDR) se reconstitue le 21 janvier 1994 et élit Anne-Marie Pirard à sa présidence, le procès-verbal de la réunion note le déficit de concertation avec la rédaction en chef et regrette que « le projet rédactionnel échappe de plus en plus à la rédaction ». Le personnel administratif souhaite, lui aussi, davantage de transparence. Une assemblée générale des personnels de *La Cité*, réunie le 27 avril 1994, élit deux délégués – Marie-Noëlle Bastin pour l'administration et Joëlle Delvaux pour la rédaction – avec mission « d'obtenir des informations de la part de la direction sur l'ensemble de l'entreprise : statuts du personnel, budgets, licenciements, recrutements, équipement, etc ». Et pour « établir des règles de concertation avec la direction en délégation simple ou avec la présidence de la SDR ». Fin 1995, la mise en chantier d'une autre *Cité* magazine, menée sans les journalistes – on y reviendra – témoigne de la permanence d'un mode de gestion peu porté sur la concertation interne.

Si ce climat a forcément pesé sur la marche de l'hebdomadaire, celui-ci n'a cependant manqué ni de dynamisme, ni de volontarisme dans la recherche de la qualité et du service aux lecteurs. Ainsi, au printemps 1990, Jos Schoonbroodt apporte des modifications à la maquette du journal. *La Cité* hebdomadaire connaît ainsi, dès son édition du 26 avril 1990, sa troisième formule, « afin de quitter ce côté un peu sévère de nos mises en page », explique l'éditorial. « Les lecteurs circuleront mieux à travers une *Cité* plus aérée dans laquelle idées, curiosités, et intérêt pour les choses d'ici et d'ailleurs deviennent plus accessibles ! ». C'est une réforme, pas une révolution. Les pages comptent toujours trois colonnes de texte, mais elles sont plus étroites pour alléger davantage la maquette. Les titres sont moins gras et figurent désormais en italique. Le noir et blanc ne s'accompagne toujours que d'une seule autre couleur en pages intérieures. Les programmes de télévision font encore partie du magazine, et leur présentation est assurée par les journalistes « maison », sous la responsabilité d'Anne-Françoise Moyson. Les grilles de programmes, elles, viennent du groupe Roularta. Ce ne sera plus le cas à partir du 23 décembre 1993. Un accord est alors passé avec le magazine *Télépro*, qui fournit à *La Cité* un cahier de 28 pages en quadrichromie, avec les programmes complets, du rédactionnel et deux pages de jeux. Le tout est agrafé au centre de *La Cité*, sur

un format légèrement inférieur aux dimensions de l'hebdomadaire. Mais « l'observation pointue et les analyses fouillées que *La Cité* réservait à la vie des médias se retrouveront dans ses propres éditions », explique le numéro du 23 décembre, qui souligne à plusieurs reprises que cette coopération entre deux éditeurs est unique en son genre.

L'année 1990 est aussi celle qui voit un étonnant projet atterrir devant le comité de direction de *La Cité* : le retour à une parution quotidienne, en coédition avec *La Wallonie*, le journal financé essentiellement par la centrale des métallurgistes liégeois de la FGTB. Les contacts ont lieu entre les dirigeants du quotidien socialiste et des personnalités démocrates chrétiennes : Willy Thys, secrétaire national de la CSC, l'avocat et futur ministre Jean-Jacques Viseur, et l'économiste Gérard Lambert, membre fondateur du parti Écolo. Le projet consiste à créer une société rédactionnelle commune aux deux titres, qui rassemblerait trente journalistes. *La Wallonie* serait l'opérateur commercial et industriel, assurant l'impression, la gestion commerciale et la régie publicitaire des journaux, selon un système de facturation interne.

Ce projet fait long feu. Il est non seulement sous-évalué dans ses prévisions de coûts et flou sur une série de questions techniques, mais il fait aussi courir à *La Cité* des risques commerciaux énormes. Pour sa part, Jos Schoonbroodt écrit le 26 novembre 1990 au comité de direction, pour relever que si le projet peut apporter de l'oxygène à la société liégeoise en se faisant imprimer sur ses rotatives, il ne donne en revanche aucune perspective positive à *La Cité*. Et le fondé de pouvoir de l'hebdo ajoute ce commentaire inattendu si on se souvient de ses réserves vis-à-vis de l'ultime combat des journalistes du quotidien fin 1987 : « Le projet d'édition proposé par la rédaction de *La Cité* en décembre 87 était autrement attractif sur le plan du "produit" et de sa réalisation. Il se situait dans un meilleur contexte (rédaction en place et hyper-motivée), campagne d'opinion en appui, etc.) et présentait moins d'hypothèques économiques que celui évoqué ici (...) ».

## Des valeurs et des convictions

*La Cité* restera donc hebdomadaire. Et d'une fidélité absolue à ses options éditoriales, dictées par les valeurs de sa fondation. Comme le souligne, dès 1989, Michelle Vanderschraege dans son mémoire de fin d'études en communication à l'UCL<sup>30</sup>, « *La Cité* magazine a toujours la volonté et l'objectif premier de proposer au public les thèmes et les réflexions qu'elle défend depuis sa création en 1950 : les droits humains, la qualité de vie, l'antiracisme, la défense du mouve-

30. M. VANDERSCHRAEGE, *La Cité-hebdomadaire : un magazine différent ? Analyse comparée avec Le Vif-L'Express/Pourquoi Pas ?*, Université catholique de Louvain, facultés des sciences économiques, politiques et sociales, octobre 1989.

ment associatif, l'action pour la paix, le développement d'une économie au service de la personne, la culture proche des individus, l'éducation fondamentale et la liberté de la presse ». Il n'y a rien de surprenant, dès lors, à constater, comme cette étudiante l'a mesuré, que les rubriques « Politique, économique et social », « Société » et « Monde » constituent 31 % du contenu de *La Cité*, quand elles n'en représentent que 8 % dans *Le Vif/L'Express*.

Ce faisant, l'hebdo proche du MOC ne choisit pas la facilité commerciale, qui n'a jamais fait partie de son patrimoine génétique. Les analyses sur la sécurité sociale, la politique de l'emploi, la communautarisation de l'enseignement, la politique hospitalière ou l'immigration exigent des lecteurs un investissement personnel que l'austérité des pages en noir et blanc ne vient pas faciliter. Si *La Cité* quotidienne, dans son passage au format tabloïd, avait accordé une attention particulière à la séduction de la forme et au plaisir de lire, *La Cité* hebdomadaire, elle, prend une autre direction, sans que tous les journalistes en soient toujours conscients. Ses choix rédactionnels misent « sur la qualité des informations plutôt que sur le sensationnalisme » et ils « privilégient l'analyse et l'explication par rapport au spectaculaire ou au sensationnel », lit-on dans l'édition du 27 décembre 1990. Poussée trop loin, cette option – que personne ne songerait, *a priori*, à critiquer – n'a-t-elle pas accru les difficultés économiques du journal ? Plusieurs observateurs n'hésiteront pas à le penser au moment des analyses *post-mortem*.

Cela dit, la rédaction veille aussi à ancrer ses propos dans le vécu des témoins. Le reportage constitue alors une manière de donner la parole à ceux qui ne la reçoivent pas naturellement, et à donner un éclairage aux analyses. *La Cité* a le goût des grands sondages exclusifs, allant jusqu'à en publier trois en 1994 : sur la réduction du temps de travail (le 10 février), sur les Belges et l'Europe (le 26 mai) et sur le classement des villes selon la qualité de leur gestion (le 6 octobre). Elle publie aussi chaque mois, durant trois ans, une série d'articles sur des métiers méconnus ou sur l'envers du décor de métiers que l'on croit connaître. Lorsque *La Cité* disparaîtra, à la fin de 1995, plusieurs témoignages de sympathie retiendront d'abord sa capacité inlassable de se préoccuper des gens, là où ils souffrent, cherchent, espèrent et luttent. Vice-recteur de l'UCL, le professeur Michel Molitor écrira ainsi, dans le numéro d'adieu du 28 décembre 1995, qu'« avec *La Cité* disparaît un type de commentaires et d'analyse de la réalité politique, sociale et culturelle belge que l'on ne trouve pas vraiment ailleurs ». Et Philippe Busquin, alors président du PS, évoquera plus particulièrement les articles que l'hebdomadaire a consacrés à la sécurité sociale.

La défense d'une protection sociale forte, fondée sur les droits et la solidarité fédérale, est une revendication constante du journal. Elle l'amène, en mai 1995, à donner une recommandation de vote à peine déguisée à ses lecteurs à la veille du scrutin législatif. La coalition sortante CVP-PSC-PS-SP a poursuivi sa

politique d'austérité ; les socialistes flamands sont empêtrés dans le scandale de l'affaire Agusta (les achats d'hélicoptères liés à des financements occultes de certains partis) ; les libéraux flamands reprennent du tonus sous l'impulsion de Guy Verhofstadt. Bref, « la Belgique risquait de basculer dans le néolibéralisme avec les répercussions que l'on pouvait craindre sur la Sécurité sociale », écrit avec soulagement *La Cité* du 25 mai 1995, au lendemain des élections. La veille de celles-ci, Jos Schoonbroodt avait donc estimé, sans détours, que « voter dans le sens d'une majorité de centre-gauche permettra de garantir le maintien des structures de solidarité qui restent les meilleures protections contre la précarité (...), tandis qu'un vote en faveur d'une alliance de centre-droit axée sur une libéralisation forcenée des systèmes de protection sociale aura des répercussions différentes sur notre avenir ».

Combative, de gauche et fermement anti-libérale, *La Cité* reste toujours légaliste et respectueuse des institutions. On le note particulièrement à quelques grandes occasions. Ainsi, lorsqu'en avril 1990, le roi Baudouin interrompt son règne le temps que soit signée sans lui la loi sur la dépénalisation partielle de l'avortement, *La Cité* regrette et critique cette rupture par le souverain « du consensus qu'il avait forgé autour de sa personne ». Observant ce glissement de la fonction royale du plan institutionnel au plan personnel, elle estime qu'« on ne peut pas être à la fois une personne privée et une personne publique ». Mais elle le dit en des termes prudents, mesurés, reconnaissant d'emblée qu'« il est difficile d'aborder un sujet aussi passionnel en se dépouillant de ses propres sentiments ». Et ceux de *La Cité* pour Baudouin sont empreints de sympathie. Après la mort inopinée de celui-ci, le 31 juillet 1993, un éditorial, exceptionnellement signé *La Cité*, souligne, le 5 août 1993, que le roi tentait toujours, dans les moments de crise, « de forcer l'entente là où semblait s'imposer l'affrontement », et il se plaît à évoquer les liens affectifs entre la population et la personne du souverain, alors que « cet attachement profond n'a plus grand chose à voir avec la fonction royale elle-même, une fonction, qui, de compromis communautaire en réformes constitutionnelles, s'est amenuisée ».

C'est encore le respect des pouvoirs qui fait écrire à Jos Schoonbroodt, le 6 avril 1995, à propos d'une encyclique papale discutée, que c'est bien « le droit, le devoir intangible du pape et de l'Église de rappeler aux catholiques ce qu'ils estiment être le Bien et le Mal (...). De même, les catholiques doivent-ils être toujours en mesure d'écouter et de prendre en compte ces enseignements (...) ». Puis le rédacteur en chef exprime ses réserves, diplomatiquement : « Où la société civile et politique peut être choquée, c'est quand le pape affirme que la démocratie n'est jamais qu'un "système" (...). Au-delà d'un "système" organisant la représentation populaire, la démocratie implique aussi une éthique de vie en commun ».

En matière de politique étrangère, *La Cité* veut faire entendre une voix originale « au-delà de la consensuelle défense des droits de l'homme et des bons senti-

ments de la conscience humanitaire », comme l'écrira, dans le numéro d'adieu déjà évoqué, Marc Sinnaeve, responsable de la rubrique « Monde » à partir de juillet 1991, avec Anne-Françoise Moyson. Un monde bien chahuté pendant ces années 1988-1995 ! Témoin de la fin de l'empire soviétique, du premier conflit entre les forces coalisées et l'Irak, de la guerre en Yougoslavie, du génocide rwandais, de la montée de l'islamisme radical et des développements de la première Intifada dans les territoires palestiniens, *La Cité* veut donner des grilles de lecture, détecter le sens des choses, éclairer des zones d'ombre, échapper aux analyses prêtes-à-porter. Quitte à se fourvoyer aussi, lorsqu'elle se risque à des prédictions péremptaires bientôt démenties. Le 16 novembre 1989, cinq jours après la chute du Mur, l'hebdomadaire écrit ainsi que « la démocratisation intérieure des pays de l'Europe de l'Est ne pourra se poursuivre qu'à l'intérieur des frontières actuelles et au sein du Pacte de Varsovie ».

Sur les guerres qui ensanglantent le Proche et le Moyen Orient, *La Cité* maintient une position pro-palestinienne constante qui tient en quelques idées clés, égrenées au fil de ses éditoriaux : une patrie pour les Palestiniens, par le droit et la justice plutôt que les armes, une indispensable reconnaissance de l'OLP, le devoir de l'Europe d'agir en ce sens.

Au Rwanda et au Burundi mutilés atrocement, *La Cité* prône le devoir d'ingérence humanitaire. Et si, évoquant l'indépendance du Rwanda, elle dit sa fierté (dans l'édition du 5 janvier 1995) « d'avoir été du petit nombre de ceux et celles qui se sont battus avec les plus humbles et pour la mise en place d'un régime respectueux à la fois des traditions, des identités particulières et des grands principes d'émancipation démocratique », elle confie ses doutes également : « Partisans et partenaires de la révolution populaire, nous retrouvons-nous aujourd'hui "compagnons de route" de criminels et de potentats rendus ivres par le pouvoir et les richesses détournées ? ».

La rédaction de *La Cité* reste également d'un attachement sans faille à son autonomie intellectuelle vis-à-vis des financiers du journal. Défendre les idées du MOC n'est pas synonyme, dans son esprit, d'être au service du MOC. Ce qui ne l'empêche pas d'interviewer régulièrement François Martou, président du mouvement, ni de mettre en couverture la photo de Josly Piette, secrétaire général de la CSC (le 21 octobre 1993) ou de Jean Hallet, président des Mutualités chrétiennes (le 25 novembre 1993).

Pourtant, les relations entre la rédaction et le comité de direction ont pris une autre allure depuis le départ de Jean Heinen. En 1988, Robert D'Hondt assiste à des réunions de rédaction, allant parfois jusqu'à participer au choix des sujets de couverture. Certaines de ces réunions ont même lieu à la CSC lorsque le secrétaire général du syndicat chrétien ne peut se déplacer rue Saint-Laurent. De là à donner à des journalistes le sentiment d'une reprise en main du journal

par la CSC, il n'y a qu'un tout petit pas... qui ne sera pas franchi. Chacun est convaincu de l'intérêt sincère de Robert D'Hondt pour le fonctionnement du journal et, en outre, il cesse assez rapidement de venir aux réunions de rédaction.

Robert D'Hondt décède le 10 décembre 1991. L'édition du 12 décembre lui consacre plusieurs pages d'hommage, soulignant notamment son rôle essentiel comme président de *La Cité*. « Il a été aux premières lignes d'un combat permanent pour maintenir des voix autres que celles des plus forts et des plus riches (...) dans ce monde de l'information qui, aujourd'hui, connaît les affres financières », écrit Jos Schoonbroodt. Et Jean Heinen, qui a repris la plume à cette occasion, souligne l'intuition remarquable qui habitait Robert D'Hondt : « À présent que, de toutes parts, on tire les signaux d'alarme, qui ne voit combien il a eu raison contre les certitudes imprudentes de ceux qui, dans le monde de la presse, semblaient ne redouter ni les crises, ni les prédateurs ».

Josly Piette, alors secrétaire fédéral de la CSC liégeoise, est élu à la succession de Robert D'Hondt. Il devient ainsi président du comité de direction du journal.

## Une *Cité* refusée

La fidélité aux valeurs qui animent les journalistes va être mise à l'épreuve avec l'épisode de « *La Cité d'Aujourd'hui* », dernière convulsion du journal, six mois avant sa mort.

Nous sommes en juin 1995. La question de la survie de *La Cité* se pose une fois de plus. Ses ventes stagnent sous les 5 000 exemplaires, ses recettes publicitaires annuelles tournent autour des 5,3 millions de francs, soit... 79 fois moins que celles du *Vif/L'Express*. Le chiffre d'affaires n'est même plus suffisant pour couvrir les frais d'impression. Les 14 millions de francs annuels octroyés par la Communauté française comme aide à la presse et les 30 millions de francs investis par les organisations du MOC font assurément de *La Cité* le journal le plus subsidié au numéro de toute la presse belge. Le comité de direction décide donc de rechercher un partenaire pour élargir le capital et bâtir un nouveau projet de publication économiquement viable, dans lequel reconvertir le personnel de l'hebdo.

À la CSC, les mentalités ont évolué. Robert D'Hondt n'est plus là pour défendre bec et ongle le maintien d'une *Cité* dans le giron de la CSC. Contrairement à leur attitude à l'époque du quotidien, certaines centrales professionnelles, notamment celle des employés (CNE), sont de plus en plus réticentes à prélever sur les cotisations de leurs affiliés une quote-part pour l'hebdomadaire. Outre la mise de fonds récurrente de la CSC, la quote-part des syndiqués wallons de la CSC devrait doubler, voire tripler, pour donner des chances au journal.

L'heure est sans doute venue de le céder à un opérateur de presse dont c'est le métier. D'ailleurs, sept mois plus tôt, en novembre 1994, le MOC flamand (ACW) a vendu son quotidien *Het Volk* et son édition *De Nieuwe Gids* à la Vlaamse Uitgeversmaatschappij (VUM), alors éditrice des journaux *De Standaard*, *Het Nieuwsblad* et *De Gentenaar*. Créé à Gand en 1891, *Het Volk* avait figuré, dans les années 1970, parmi les plus gros tirages du pays avec plus de 200 000 exemplaires. Mais, prenant mal ou trop tard le virage d'une société qui ne milite plus de la même manière, le quotidien ne cessait de perdre de l'altitude. Dès 1992, il bénéficie pourtant d'investissements massifs (900 millions de francs dans l'imprimerie de Erpe-Mere), d'une modernisation de son lay-out et d'une alliance publicitaire au sein de la nouvelle régie Scripta, qui réunit plusieurs titres du pays. Mais cela ne suffit pas. Malgré des ventes qui frôlent encore les 130 000 exemplaires, les recettes publicitaires ne suivent pas et le titre accuse une perte de 300 millions de francs. L'ACW le cède, prenant l'assurance auprès du repreneur que les valeurs du journal et les principes rédactionnels seront préservés. Le titre disparaît le 10 mai 2008, lorsque la VUM – devenue Corelio – intègre complètement dans *Het Nieuwsblad* ce qui reste de spécifique au quotidien démocrate chrétien.

Si les éditeurs importants que compte la Flandre se montrent tous intéressés par une reprise de *Het Volk*, du côté francophone, il ne peut en aller de même à l'égard de *La Cité*, bien moins attractive commercialement. Pourtant, un accord d'intention « sur une coopération ultérieure en vue de l'édition d'une nouvelle formule éditoriale de *La Cité* » est signé le 5 juillet 1995 entre l'ASBL *La Cité* et la société Belgomedia. Celle-ci est une association entre le groupe flamand Roularta (*Le Vif/L'Express*, *Trends*, *Knack*...) et Bayard Presse, éditeur français notamment du quotidien *La Croix*, du *Pèlerin Magazine*, et de plusieurs périodiques pour la jeunesse. Belgomédia est propriétaire, depuis l'année précédente, du magazine *Télépro* qui fournit à *La Cité* les pages « télévision », et elle publie aussi, à l'intention des plus âgés, le magazine *Notre Temps*<sup>31</sup>, qui deviendra *Plus Magazine*.

Le projet ? Proposer au prix de 49 francs (*La Cité*, restée à 80 francs depuis 1988, est passée à 95 francs le 6 janvier 1995) un hebdomadaire « familial et chrétien » inspiré du *Pèlerin Magazine* et « dont le concept se situe entre celui de *Télépro* et celui de *La Cité*, tels que ces hebdomadaires existent actuellement », stipule le préambule du contrat entre les parties. L'hebdo compterait 92 pages dont 16 seraient réalisées par une petite équipe de rédaction autonome, composée de quatre membres : un nouveau rédacteur en chef et trois journalistes repris de l'équipe de *La Cité*, qui en compte alors 10. Les 16 pages comprendraient un dossier, des informations de politiques intérieures,

31. Il n'a rien à voir avec un hebdomadaire de même nom, édité dans les années 70, par une coopérative de lecteurs.

étrangères et de société, et deux pages de billets religieux signés par le père Dieudonné et le jésuite Tommy Scholtès, alors directeur de l'agence de presse catholique belge CIP (Centre d'information de presse). Le reste serait fourni par *Télépro*.

Au lendemain de sa signature, l'accord d'intention « pour une nouvelle formule éditoriale » est annoncé à la presse par un bref communiqué, sans aucun détail sur cette formule. Le texte précise seulement que les parties « entreprennent dès à présent les études de marketing nécessaires, *La Cité* poursuivant par ailleurs sa publication ». Responsable de ce projet pour Belgomédia, Maxime de Jenlis déclare à *La Libre Belgique* du 7 juillet 1995 que ces tests devront « vérifier s'il y a place pour un hebdomadaire chrétien, plus familial que social, et pour un public plus large, moins "averti" que celui de *La Cité* actuelle ». Et selon les résultats, « on se retire ou on concrétise » un partenariat « qui pourrait déboucher à terme sur un rachat ». Les résultats à atteindre sont chiffrés dans la convention confidentielle de l'accord. Un numéro test de 16 pages sera diffusé à 50 000 exemplaires et il faut obtenir 3,5 % de réponses positives du public, par souscription d'abonnements, pour poursuivre le projet.

Le personnel de *La Cité* ignore tout des modalités du futur test marketing. Et, sur le contenu du projet lui-même, il n'entend que bribes et morceaux. Il n'en faut pas davantage pour susciter en son sein des inquiétudes, dont il fait part aux lecteurs, dans l'édition du 13 juillet 1995. « Inquiétudes d'abord sur les sorts divers qui seront réservés à l'ensemble du personnel. Les informations dont dispose la Société des rédacteurs (SDR) laissent en effet penser que l'équipe rédactionnelle, déjà réduite, serait encore considérablement restreinte. Inquiétude aussi sur la continuité de la ligne idéologique de l'hebdomadaire. À ce jour, la SDR a reçu des signaux différents, voire contradictoires, sur le projet rédactionnel qui sera mis en place ».

Le texte paraît en encadré, inséré en page 12 dans un article de Jos Schoonbroodt, titré « Un accord de bonnes intentions ». Le rédacteur en chef y explique longuement les raisons de l'accord avec Belgomédia par le handicap de *La Cité* en matière de recettes publicitaires. Malgré ses 34 000 lecteurs fidèles, l'hebdomadaire est généralement écarté des campagnes publicitaires, les centrales d'achat d'espaces dans les médias ne retenant pas les publications sous la barre des 40 000 lecteurs. À quoi s'ajoute le fait que *La Cité* ne fait partie d'aucun groupe de presse, et qu'elle ne peut donc s'insérer dans un portefeuille de titres, écrit Schoonbroodt.

Qu'est-ce qui va changer ? « Pour l'instant, rien, poursuit-il, les modifications ne devant s'appliquer que si les études engagées dès à présent montrent qu'une adaptation à un autre style éditorial répond mieux à vos attentes (...) ». L'article ne fait aucune allusion au caractère « familial et chrétien » du projet.

On n'appréciera donc que plus tard le clin d'œil du hasard : ce 13 juillet 1995, *La Cité* consacre sa couverture au déclin de la pratique religieuse et à « croyance et incroyance à l'épreuve de la culture moderne » sous le titre général « Foi et rites ».

Pour les observateurs, il est clair que *La Cité* vit son dernier été sous cette forme et cette identité. « L'accord d'intention » est bien un projet de liquidation : ou bien le magazine passe sous le contrôle de Belgomédia, ou bien il disparaît purement et simplement.

Lettres blanches et jaunes sur fond rouge, sans majuscule. *La Cité d'aujourd'hui*, sous-titrée « L'actualité plus proche de vous », s'affiche en couverture du numéro test, daté du 19 septembre 1995. Il est distribué dans les paroisses et adressé aux lecteurs des revues religieuses de Bayard Presse, ainsi qu'à 15 000 affiliés des Mutualités chrétiennes via le journal *En Marche* dans lequel il est encarté. Huit pages rédactionnelles, huit autres de promotion du projet. Directeur général et éditeur responsable, Maxime de Jenlis signe l'éditorial pour annoncer le ton, résolument positif, du nouveau magazine : « Seul de toute la presse, il sélectionnera chaque semaine les "Bonnes nouvelles", celles qui font trop peu la une de l'actualité. (...) ». Et plus loin : « Parce que nous croyons en l'homme, nous vous présenterons chaque semaine des "Gens à la une" connus ou moins connus qui, par leur action, par leur générosité ou simplement par leur exemple, portent un regard plein d'espoir sur l'avenir ». La plupart des articles s'inscrivent dans ce courant d'optimisme : « La famille Boldo, dix-huit preuves d'amour », « Edmond Blattchen au domaine des dieux », « La Belgique heureuse »... outre un dossier sur la course contre le temps mettant en scène une mère de famille médecin, et une page sur le génocide rwandais.

Tandis que Jos Schoonbroodt est « directeur de publication », on découvre aussi dans ce numéro le nom du rédacteur en chef du projet : Yves Gilson. Il a 37 ans et fut longtemps correspondant, aux États-Unis, pour plusieurs publications, avant de devenir rédacteur en chef adjoint, au Canada, d'un magazine financier. Revenu en Belgique deux ans plus tôt, il est directeur des études à l'institut de journalisme Robert Schuman de Bruxelles.

L'accueil fait à ce numéro test est pour le moins réservé. Le jour même de la distribution de *La Cité d'aujourd'hui*, le 19 septembre, la rédaction et le personnel administratif de *La Cité* ouvrent le feu, publiquement, via un communiqué adressé à l'agence Belga et à la presse quotidienne, mais qu'ils ne publieront pas dans *La Cité*. Le texte évoque, pour la première fois, la disparition de l'hebdomadaire : « D'ici quelques semaines, *La Cité* n'existera plus. Ses principaux bailleurs de fond, les organisations constitutives du Mouvement Ouvrier Chrétien, ont en effet renoncé à poursuivre la mise de fonds annuelle qui, avec

les abonnements et l'aide à la presse, permettaient la survie du journal (...). Résolument de gauche, résolument chrétienne, elle a toujours été profondément engagée et a toujours défendu un projet de société plus juste, plus solidaire, plus démocratique. Mais elle a toujours essayé de concilier cet engagement avec la véritable distance critique d'un journalisme rigoureux ».

Le communiqué en vient alors à *La Cité d'aujourd'hui* : « On doit toujours se réjouir de la naissance d'un nouvel organe de presse et lui souhaiter bonne chance (...). » Mais la société des rédacteurs « tient à souligner qu'il n'y a aucun lien rédactionnel, aucune continuité idéologique entre *La Cité* qui va fermer ses portes et *La Cité d'aujourd'hui* actuellement en gestation. *La Cité* était de gauche et chrétienne, *La Cité d'aujourd'hui* se veut familiale et catholique. Cela fait plus qu'une nuance... Elle tient d'ailleurs à souligner que s'il est question que des journalistes de l'actuelle *Cité* puissent être engagés dans le nouveau projet, aucun d'entre eux n'a encore été contacté à ce jour. De même, l'actuelle rédaction de *La Cité* n'a en rien été associée à la conception de *La Cité d'aujourd'hui* dont elle découvre le numéro promotionnel (...). La Société des Rédacteurs de *La Cité* refuse donc que quelque confusion que ce soit puisse être établie entre les deux magazines ».

Le refus est d'autant plus catégorique que les journalistes sont hérissés par ce qu'ils lisent dans l'échantillon test. Le personnage du dossier principal, le poujadisme de certains propos et une grossière erreur dans l'article sur le Rwanda suffisent à fonder leurs réticences. S'y ajoute une méfiance certaine vis-à-vis d'Yves Gilson, dont l'institut de journalisme Robert Schuman se signale surtout par le catholicisme conquérant.

Pourquoi ne pas avoir associé les journalistes à la réalisation de ce numéro ? Jos Schoonbroodt répondra quelques mois plus tard, dans *La Revue Nouvelle* de janvier-février 1996 : « La charge du nouveau projet éditorial était assumée par Bayard Presse pour qui le projet était celui qu'il avait décrit et auquel s'associeraient les journalistes qui le souhaiteraient. De plus, les résultats du test commercial devant postuler de la suite, il n'y avait pas, de son point de vue, à anticiper ces discussions ».

Ces discussions n'auront jamais lieu. Aucun des journalistes de *La Cité* n'envisage de rejoindre le projet. Stupéfait, Josly Piette en reçoit la confirmation lors d'une réunion avec Jos Schoonbroodt, Anne-Marie Pirard, Vincent Rocour et, pour le personnel non journalistique, la graphiste Linda Léonard. Jusque là, le président du comité de direction ne s'était pas occupé du projet, laissant cette responsabilité à Jos Schoonbroodt.

Le public ne sera pas sensible non plus à *La Cité d'aujourd'hui*. Des lecteurs de *La Cité* s'émeuvent – ou se fâchent – devant ce projet qui dénature leur journal.

Lors d'une rencontre organisée fin septembre 1995, à Marche-en-Famenne, par « Solidarité diocésaine Namur-Luxembourg », la vingtaine de participants, dont plusieurs proches du MOC, publient un communiqué pour déplorer que *La Cité d'aujourd'hui* « donne l'impression de prendre le relais de *La Cité* défunte alors qu'il n'en est rien ». Jean Heinen, qui partage totalement ce sentiment, écrit – de sa retraite – au comité de direction le 12 octobre : « Je constate, dit-il, que le nom de *La Cité* va cautionner désormais un "produit" vidé de sa spécificité même si on le baptise... catholique et familial. Je ne vois pas ce qu'ont à gagner le mouvement ouvrier chrétien et son image à s'associer à pareil projet. Au contraire... ». Les 21 et 22 octobre, à Liège, une motion circule parmi les quelque 600 participants aux Journées des communautés de base pour recueillir des signatures d'adhésion : « Depuis des années, les abonnés de *La Cité* faisaient confiance à leur hebdomadaire, dit le texte en préambule. Ils savaient que celui-ci connaissait des difficultés financières et que sa survie était précaire. Mais pouvaient-ils penser que "leur" journal allait être vendu à une association composée du groupe flamand Roularta et de Bayard Presse ? Des problèmes, des tractations, ni des recherches de solutions, rien n'a filtré ni auprès des lecteurs, ni auprès des rédacteurs. On n'a pas eu besoin de leur avis (...). Ne sommes-nous pas là dans le plus pur style des entreprises multinationales ? ». Sur le fond, le texte conclut par cette question qui suggère assez sa réponse : « Faut-il se résigner à dire adieu à une logique d'information, adieu à tout esprit critique en dehors des formes autorisées... Adieu à l'orientation sociale de notre journal (...) ? ». Présentée en fin de journée, la motion n'est pas adoptée comme telle par l'assemblée. Un autre dimanche, c'est un lecteur qui, découvrant dans son église une pile de *Cité d'aujourd'hui*, s'en empare pour la mettre au pilon. Avec la bénédiction du curé, précise Anne-Françoise Moyson, qui relate l'anecdote dans le numéro déjà évoqué de *La Revue Nouvelle*.

Les diverses accusations à l'égard des dirigeants du journal blessent Josly Piette, qui s'en ouvrira plus tard aux membres du personnel : « Des maladresses ont peut-être été commises, mais nous pensons avoir agi correctement avec vous, écrit-il dans une lettre datée du 28 décembre 1995 (...). Nous respectons les opinions de ceux et celles qui, parmi vous, n'ont pas partagé notre conviction. Nous ne pouvons pour autant accepter que l'on nous fasse des procès d'inconséquence ou d'indifférence en la matière dans la mesure où nous nous étions assurés d'engagements formels du partenaire sur le respect des valeurs essentielles qui ont toujours été à la base de l'appui constant que nous avons apporté à *La Cité*, appui qui ne fut jamais doublé de contrôles tatillons sur son contenu rédactionnel ».

## Discrètes funérailles

Commercialement, le test se solde par un échec. Il recueille 1,9 % de réponses positives, bien trop loin de la barre des 3,5 % fixée pour concrétiser le projet. Il n'y aura donc pas de *Cité d'aujourd'hui*. Mais il n'y aura plus de *Cité* non plus. Les lecteurs l'apprennent dans l'édition du 30 novembre 1995, la seule à être parue sans le traditionnel éditorial.

En pages 2 et 3, deux textes se font face : celui du « Comité de direction de La Cité du 24/11/95 » et celui qui est cosigné par « La Société des rédacteurs et l'Assemblée générale du personnel de *La Cité* ». Sous le titre « *La Cité* au bout du chemin », le premier constate : « Après plusieurs années d'efforts pour redresser la situation et en dépit de la qualité intrinsèque du magazine, l'impact de *La Cité* est malheureusement resté limité. ». Il rappelle que le projet conçu avec Belgomédia avait comme objectif prioritaire « de reconverter un maximum de personnes de *La Cité* dans un projet économiquement viable ». À cet égard, le MOC avait anticipé le mouvement en reclassant peu auparavant une partie du personnel, dont trois des dix journalistes. Enregistrant l'échec du test commercial autant que l'absence de consensus au sein de l'équipe actuelle, le comité de direction « constate avec une grande tristesse qu'il n'est dès lors plus possible de poursuivre la publication de l'hebdomadaire au-delà du 31 décembre 1995 ».

Si la tristesse est la même au sein du personnel, le ton de son communiqué est assez différent. Les signataires regrettent « profondément cette décision qui condamne une voix unique et originale dans le concert des opinions de la presse belge ». « Aujourd'hui, lit-on plus loin, la gauche chrétienne a perdu la seule voix qui la représentait encore dans la presse d'information générale. Il n'est donc pas excessif de parler d'un véritable déficit démocratique pour la Communauté française ». Le personnel pointe des responsabilités dans cette mort annoncée : « une gestion à trop court terme ainsi qu'une absence de politique de marketing », mais aussi « les organisations financières dites proches du Mouvement, banque et assurances », qui « ont pris leurs distances au fil des années ».

Le personnel explique enfin qu'il s'était imposé de garder le silence durant les dernières semaines pour ne pas mettre en péril les négociations entamées par les propriétaires de *La Cité* et Belgomédia. Il révèle aussi que, pendant ce temps, il avait tenté d'élaborer une proposition alternative de banque de données « qui sauve le capital intellectuel de *La Cité* et se situe dans l'héritage de ses valeurs et de ses convictions. Ce projet n'a pas retenu l'intérêt des bailleurs de fonds ». Élaborée par Gabrielle Lefèvre, cette idée d'une banque de données sociales consistait à rassembler et exploiter sur support numérique et papier l'ensemble des articles, dossiers, documentation technique et études produites par les différentes composantes du mouvement.

Les trois numéros qui suivent ce faire-part de disparition imminente ne disent plus un mot sur le sujet. Quel contraste avec les dernières semaines du quotidien, en décembre 1987 ! Cette fois, pas de combat opiniâtre et désespéré de la rédaction, mais une résignation générale. Pas de mobilisation à la une, ni de soutien tonitruant des lecteurs. L'hebdomadaire ne propose d'ailleurs pas de rubrique « courrier » où ceux-ci pourraient exprimer leur solidarité. Cela n'empêche pas les manifestations de sympathie d'arriver, nombreuses, au journal ou à l'adresse privée de certains journalistes. Mais une mort annoncée depuis plus de trois mois ne pourrait soulever l'opinion.

L'ultime édition de *La Cité* paraît le 28 décembre 1995. Un seul mot en couverture : « L'adieu ». En illustration, un patchwork de unes de *La Cité* quotidienne et hebdomadaire. Outre un dossier sur l'avenir de la presse d'opinion, le numéro est intégralement consacré au journal : son histoire, ses combats, ses rubriques. Toute la rédaction y a pris la plume, bien sûr, mais aussi des collaborateurs extérieurs et quelques anciens. Quatre pages donnent le pouls des lecteurs, anonymes ou célèbres, à travers des extraits de lettres chaleureuses, tristes, et toujours reconnaissantes. « C'était du bon boulot d'information et d'opinion qui manquera dans notre paysage politique », écrit Charles-Ferdinand Nothomb, ministre d'État et président du groupe PSC au Sénat. « Ce journal, où j'ai appris non seulement mon métier mais aussi les valeurs qui le sous-tendent, était indispensable à la société belge francophone », témoigne Colette Braeckman, journaliste au *Soir*. « Malgré quelques points ou silences avec lesquels je suis en désaccord, *La Cité* est un point de repère des luttes sociales, un détecteur et répercuteur des situations injustes vécues dans notre société et notre monde », souligne un ouvrier du bâtiment devenu enseignant.

Jos Schoonbroodt, qui signe son dernier éditorial, revient sur une question souvent abordée par lui dans les colonnes de *La Cité* : le financement de la presse. « Après d'autres, l'arrêt de notre publication rappelle que le poids des idées pèse peu sur les forces du marché. Tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de la liberté de la presse devraient aussi s'en soucier », écrit-il. Cet éditorial est la seule contribution du rédacteur en chef à ce numéro d'adieu, ainsi qu'il le signalera lui-même dans un article de *La Revue Nouvelle* publié le mois suivant, suggérant une nouvelle fois, non sans amertume, la distance qui le séparait de la rédaction.

Au tableau des ventes, le numéro 52 de cette huitième année de l'hebdomadaire affiche 3 999 abonnés et quelque 700 ventes en librairie. Les premiers seront remboursés du solde de leur abonnement.

Morte sans plus lutter après 45 années de combat quotidien, *La Cité* disparaît dans une certaine discrétion – indifférence ? – médiatique. Cinq quotidiens seulement font part de la nouvelle, le journal économique et financier *L'Écho* s'abs-

tenant carrément d'y faire allusion. Et ils le font généralement sur le ton de l'information factuelle, à l'exception notoire de *La Libre Belgique*, qui y consacre de la place et de l'analyse.

Au rappel du rôle essentiel de *La Cité* dans le débat démocratique et le progrès social s'ajoute parfois, sous certaines autres plumes, l'évocation de son austérité formelle. Gabriel Thoveron, professeur à l'ULB et spécialiste des médias, dans *Le Ligeur* du 3 janvier 1996, parle ainsi d'une « publication vraiment pas dépourvue de qualités, grâce à de brillants journalistes (...) mais qui a la pesanteur ennuyeuse qu'un public que l'on cherche de tous côtés à séduire n'est pas tenté de supporter ». Quelques mois auparavant, le magazine *Pub* (du 7 septembre 1995) témoignait d'une même sévérité de jugement, évoquant « la qualité rédactionnelle évidente » de *La Cité*, mais aussi « un concept poussiéreux, un lay-out rébarbatif, l'absence de couleurs, des budgets insuffisants et, last but not least, des campagnes publicitaires et promotionnelles inexistantes ».

Expliquer la fin de *La Cité* par un manque de couleurs et un déficit de marketing serait pourtant très insuffisant. Le 28 décembre 1995, « L'adieu » ouvre en réalité une série de décès qui vont frapper la presse de gauche en Belgique francophone. *Le Peuple*, *Le Journal de Charleroi*, *La Wallonie*, *Le Matin* vont tomber dans les six années suivantes. « La presse d'opinion ne semble pas avoir compris que le monde changeait. Et, avec lui, le rapport de l'homme à l'opinion et à l'engagement. La presse d'opinion n'a pas pu suivre cette évolution, et encore moins la précéder (...). La disparition totale de la presse d'opinion est-elle donc programmée dans les gènes d'une société post-industrielle, individuelle, consensuelle et dépourvue de lieux de débats ? », se demande Frédéric Antoine, de l'UCL, en ouverture d'un colloque organisé le 27 janvier 1996 à Louvain-la-Neuve, prolongé par l'édition d'un ouvrage<sup>32</sup>.

À ce même colloque où l'on dissèque les causes, avérées ou supposées, de la disparition de *La Cité*, Jean Heinen évoque de tout autres pesanteurs que celle des mises en page : « Si pesanteur il y eut parfois, ce fut davantage de la part de ceux qui, dans les organisations, conservaient, vis-à-vis de nous, une mentalité de propriétaires abusifs ». Il n'esquive pas non plus les responsabilités de ceux qui avaient à faire chaque jour ce journal : « On a suggéré encore que, dans une presse affadie par le mimétisme et l'uniformisation, les journalistes – pas seulement les nôtres – seraient incapables de se mettre profondément en cause (...). Qu'ils auraient pu ignorer les attentes du public, nourrir trop de certitudes, voire de faire preuve de trop de superbe. Ne le nions pas : c'est aussi une des données du débat ».

---

32. F. ANTOINE (ed.), *Coupures de presse. Disparition de La Cité et survie des médias d'opinion*. Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 1996.

Sur les lecteurs, autres acteurs essentiels de la vie d'un journal : « J'ai lu enfin que des lecteurs, venus à nous par conviction, nous avaient quittés par déception. Qu'il nous aurait fallu moins d'ambition intellectuelle et beaucoup plus de punch et d'indignation pour dénoncer les mécanismes politico-financiers, le gaspillage, les privilèges, les injustices, le mépris de l'homme ! Mais qu'a donc fait *La Cité* quotidienne et hebdomadaire sinon, précisément, endosser ces causes et s'identifier à elles ? Décidément, entre ceux qui lui demandaient le confort des réponses toutes faites et ceux qui la voulaient lieu de discussion critique, *La Cité* eut bien du mal, on en conviendra, à sortir de la complexité ! ».

The first part of the book is devoted to a study of the history of the concept of the state. It begins with a discussion of the ancient Greek and Roman conceptions of the state, and then moves on to the medieval and modern periods. The author argues that the concept of the state has evolved over time, and that it is now a central concept in political theory. He also discusses the role of the state in society, and the relationship between the state and the individual.

The second part of the book is devoted to a study of the history of the concept of the individual. It begins with a discussion of the ancient Greek and Roman conceptions of the individual, and then moves on to the medieval and modern periods. The author argues that the concept of the individual has evolved over time, and that it is now a central concept in political theory. He also discusses the role of the individual in society, and the relationship between the individual and the state.

The third part of the book is devoted to a study of the history of the concept of the citizen. It begins with a discussion of the ancient Greek and Roman conceptions of the citizen, and then moves on to the medieval and modern periods. The author argues that the concept of the citizen has evolved over time, and that it is now a central concept in political theory. He also discusses the role of the citizen in society, and the relationship between the citizen and the state.

1. See also the author's previous work, *The History of the Concept of the State*, published in 1985.

Postface

# LA CITÉ DU FUTUR

Jean-Jacques Jespers

Y A-T-IL un avenir pour la presse d'information ? Telle est, aujourd'hui, la question angoissante que de nombreux acteurs et observateurs du champ des médias se posent, face au maelström qui semble entraîner ce dernier vers les abysses. Un bouleversement causé par des facteurs à la fois conjoncturels et structurels. Conjoncturelle, sans doute, la réduction des montants investis par les annonceurs dans les médias : près de 20 %, en Belgique, au cours de la funeste saison 2008-2009. Mais structurels, indéniablement : le glissement des investissements publicitaires de la presse vers d'autres médias (Internet !) ; l'amenuisement du lectorat (près de 30 000 lecteurs perdus chaque année par l'ensemble de la presse quotidienne francophone belge payante) et la prédilection croissante du public jeune pour d'autres supports (Internet encore !) ; la prédominance du modèle de la –fausse– gratuité, incarné par *Métro* et par les sites d'information en ligne ; la concentration du secteur et le remplacement, à la tête des rédactions, des hommes de presse par des gestionnaires aveuglément fidèles aux recettes du management industriel ; la précarisation effrayante de l'emploi des journalistes (un sur quatre, en Belgique francophone, travaille sous un statut de soi-disant « indépendant » qui le contraint souvent à négliger la qualité au profit de la quantité) et, concurrentement, l'émergence triomphale de l'amateurisme et des contenus *user-generated* (produits par l'utilisateur) sur les réseaux en ligne. Certains quotidiens, et non des moindres, envisagent de supprimer leur édition imprimée et de ne conserver qu'une version en ligne, dont ils ne sont pourtant pas certains de pouvoir garantir la viabilité financière, fût-ce au prix d'une compromission de plus en plus honteuse avec la publicité. Car si le modèle économique de la presse imprimée se voit battu en brèche, celui de la presse en ligne n'a pas encore trouvé son point d'équilibre, loin s'en faut. De bons auteurs évoquent désormais « la fin du journal » sinon « la fin du journalisme », qui s'écroulerait sous les coups de boutoir du flux RSS et des informateurs autoproclamés du Web 2.0., autant que sous le poids d'une domination absolue des mécanismes du marché dans le champ de la production intellectuelle.

Face à ce tableau, sinon apocalyptique, du moins déprimant, quelles leçons pouvons-nous tirer de l'histoire de *La Cité* telle qu'elle est contée dans le présent volume ?

Sans doute, le journaliste ou l'intellectuel (les deux qualités n'étant pas encore totalement incompatibles...) se laissera d'abord aller, en lisant ces pages, à des pensées d'autant plus nostalgiques que la réalité actuelle n'incite guère à l'allégresse. Qu'il était exaltant, ce temps où l'on pouvait lancer *ex nihilo* un journal, assembler une équipe rédactionnelle jeune et audacieuse, la souder dans un projet à la fois éditorial et sociopolitique mobilisateur, à l'écart – sinon à l'abri – des prétendus impératifs du marketing, dans l'ombre tutélaire d'une organisation sociale bienveillante (jusqu'à l'excès...), avec l'aide enthousiaste de militants qui traitaient le journal comme leur enfant, montrant l'affection jalouse et la sévérité scrupuleuse des parents modèles. Qu'elle était roborative, cette envie partagée – en apparence – par tous, éditeur et journalistes, de publier à la fois un quotidien populaire sans démagogie, un organe de combat sans prêchi-prêcha et un journal de réflexion sans langue de bois. Au-delà des inévitables vicissitudes, qu'elle était admirable, cette ligne éditoriale à la fois aussi ferme que possible sur les principes fondamentaux et aussi ouverte que possible au pluralisme des expressions démocratiques. En parcourant *La Cité*, même si quelquefois il m'est arrivé de déplorer un silence ou une pusillanimité, je me suis souvent pris à penser : « Heureusement qu'elle existe ! ». Aujourd'hui, face au paysage des médias, l'impression qui me vient le plus souvent serait plutôt celle d'une cacophonie de la pensée et d'un *scenic railway* (ou, pour paraphraser Gainsbourg, d'un *cynique railway*) de la ligne éditoriale.

Mais, après la phase de la nostalgie, vient celle des interrogations. *La Cité* aurait-elle pu survivre ? Les liens d'une rédaction avec une organisation sociale éditrice sont-ils plus contraignants pour les journalistes que les rapports avec des actionnaires mus par le seul appât du gain ? Comment expliquer l'insuccès relatif d'une presse destinée à la classe laborieuse auprès de son public-cible ?

Si *La Cité*, appréciée des intellectuels pour ses diverses qualités, a connu quelque faveur dans les milieux populaires, elle l'a dû au soutien offert par le MOC et ses militants (avec tout ce que cela suppose d'attente de contre-don) plus qu'à un mouvement spontané d'intérêt du public auquel elle était censée s'adresser par priorité : l'ouvrier et l'employé wallons ou bruxellois, syndiqués ou non, se portaient plus volontiers vers *La Meuse*, *La Dernière Heure*, *Vers l'Avenir* ou *La Nouvelle Gazette*. Le même constat s'applique, d'ailleurs, à tous les organes du mouvement ouvrier après la Deuxième Guerre mondiale. Alors qu'elle rassemblait, aux origines, toute une classe dans la conscience d'intérêts communs, cette presse a d'évidence manqué le tournant du milieu du xx<sup>e</sup> siècle et n'a pas résisté aux profonds changements structurels dans le monde du travail, donc dans son public.

Depuis cinquante ans, le processus de concentration de la presse a englouti l'un après l'autre les éditeurs indépendants : le géant Rossel et son challenger IPM se sont emparés de tous les titres survivants de l'espace Wallonie-Bruxelles, à

l'exception de ceux des Éditions de l'Avenir, accaparés par le groupe belgo-flamand Corelio. Mais c'est la presse d'organisation – un genre dont *La Cité* fut, *volens nolens*, le dernier avatar – qui a subi l'effet le plus radical de cette concentration : cette presse a, tout simplement, disparu. *Le Peuple*, *Le Journal et Indépendance*, *La Wallonie*, *Le Travail*, *Le Monde du Travail*, *Germinal*, *Combat*, *Le Drapeau Rouge*, *Vooruit*, *De Volksgazet*, *De Rode Vaan*, etc., ne sont plus que des fantômes. L'éphémère *Matin* n'a pas rencontré assez de succès pour surmonter son sous-financement chronique. Même *Het Volk*, revendu par le mouvement ouvrier chrétien flamand en dépit – ou en raison ? – de son tirage, a été sacrifié par Corelio sur l'autel de la rentabilité. Seul *De Morgen* survit, mais au prix d'un ralliement aux principes de marketing du puissant Persgroep, qui l'a enlevé à ses actionnaires socialistes.

Qui a tué la presse d'organisation, laquelle remplissait pourtant une fonction essentielle d'éducation et de mobilisation populaires ? Un coupable tout désigné vient immédiatement à l'esprit : l'éditeur. On aura trouvé dans le présent volume plusieurs indices guidant les enquêteurs sur cette piste : l'éditeur – l'organisation sociale – n'a pas su ou pas voulu investir, n'a pas assez appuyé la rédaction dans ses efforts d'amélioration du contenu ou de la forme, et a finalement euthanasié le journal avant même que sa mort clinique ne soit constatée. Les derniers rédacteurs de *La Cité*, on l'a vu, ont vécu avec peine ce qu'ils ont interprété comme une trahison de leur actionnaire. Lors de chacune des disparitions de titres progressistes depuis 30 ans, les journalistes endeuillés ont d'ailleurs exprimé le même ressentiment. Et si le véritable scénario était moins manichéen ?

La chronique de la mort annoncée de *La Cité* ressemble à bien d'autres chroniques similaires. Lancé par un mouvement social à une période de grand engagement populaire, le journal correspond pendant un temps aux objectifs de ses créateurs et ceux-ci soutiennent sa croissance. Puis la phase historique de mobilisation de masse se termine, le militant se mue en consommateur, son adhésion au mouvement ne suffit plus à justifier son intérêt pour le journal. Celui-ci cherche alors à séduire son public – ou un autre – par d'autres techniques, généralement empruntées à la presse « commerciale ». Mais comme l'organisation propriétaire hésite à mobiliser les cotisations de ses militants pour un investissement industriel massif, elle n'accorde pas à la rédaction les moyens de cette nouvelle politique. Le journal s'avère alors, quelles que soient ses qualités intellectuelles, moins attrayant d'aspect que ses concurrents. Finalement, comme le journal ne remplit plus sa fonction mobilisatrice – en raison de la baisse de la ferveur militante – et qu'il n'a pas réussi, par ailleurs, à se tailler une place solide sur le marché, l'éditeur en tire les conclusions à la fois politiques et économiques et consacre ses ressources à d'autres objectifs. Fermez le ban.

Si l'organisation éditrice avait consenti les investissements nécessaires au moment opportun, peut-être le tournant délicat aurait-il pu être négocié avec

succès. Mais dans ce cas, la vocation première du journal – être l'expression d'un mouvement – se serait perdue, incitant sans doute ledit mouvement à se distancier, voire à se débarrasser – comme dans le cas du *Volk* – d'un organe certes populaire, mais devenu stratégiquement inapproprié. On peut donc conjecturer que, de toute façon, l'organisation sociale et son journal étaient condamnés à se séparer un jour ou l'autre, que l'entreprise de presse soit une réussite ou un échec.

En réalité, les péripéties internes au couple éditeur-rédaction ont moins d'effet dans ce divorce inéluctable que les tendances lourdes de la société contemporaine. Ce ne sont que des facteurs secondaires en regard de la fuite éperdue de notre société vers une consommation et un individualisme effrénés, en regard de la monopolisation de l'espace public par l'idéologie du marché. Dans un univers fondé sur la compétition interpersonnelle et le paraître, où les valeurs collectives se sont estompées, il n'y a hélas, pour l'instant, plus de place pour un organe de mobilisation sociale qui soit en même temps un quotidien engagé de qualité. Même si le MOC avait refinancé *La Cité*, celle-ci aurait, dans la conjoncture actuelle, soit péri, soit perdu son âme.

Faut-il, dès lors, donner raison aux prophètes de la « fin du journalisme » ? Paradoxalement, à côté de la déréliction de la presse quotidienne, on enregistre dans le domaine éditorial quelques succès étonnants et la confirmation de réussites qui ne le sont pas moins. Observons, par exemple, l'espace culturel francophone. Sans publicité et en payant des salaires décents à des journalistes chevronnés, le vénérable *Canard Enchaîné* s'avère une entreprise sans cesse plus florissante. Il en va de même du *Monde Diplomatique* et de ses sept millions d'exemplaires mensuels, toutes éditions confondues. Tous les trois mois, *XXI* confirme à la fois la qualité de son contenu rédactionnel et la solidité de son ancrage public.

Il existe donc bien, en dépit des apparences, un vaste public de lecteurs exigeants, frustrés par la perte de qualité de l'information quotidienne en général (dans la presse et à la télévision), à l'affût de véritables richesses éditoriales et d'un plaisir de lecture renouvelé. On observe aussi, notamment sur l'Internet, l'émergence d'un lectorat avide de découvertes, de débats, d'idées neuves, en rupture avec la « pensée unique » de la société de marché. Des vocations éditoriales prometteuses, enfouies pour l'instant sous terre comme des graines asséchées dans l'attente d'une pluie revivifiante, ne demandent qu'à éclore. Leurs fleurs seront probablement très différentes de cette rose fragile que fut *La Cité*, mais les talents, l'engagement et l'inspiration que leur culture mobilisera seront à l'image de ceux des fondateurs, des dirigeants et des rédacteurs de ce journal mémorable.

Bruxelles, octobre 2009.

## BIBLIOGRAPHIE

- F. ANTOINE (s. dir.), *Coupures de presse. Disparition de La Cité et survie des médias d'opinion*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 1996.
- É. ARNOULD et al., *Victor Michel. Fidélité et courage*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1985.
- R. AUBERT, *150 ans de vie des Églises*, Bruxelles, Paul Legrain, 1980.
- W. BEERTEN et al., *Le rassemblement des progressistes 1944-1976*, Paris-Bruxelles, Pol-His, 1979.
- W. BEKE, *De Christelijke Volkspartij 1945-1968. De ziel van een zuil*, Louvain, Universitaire Pers, 2005.
- R. CAMPÉ, M. DUMON et J.-J. JESPERS, *Radioscopie de la presse belge*, Verviers, Marabout, 1975.
- Cardijn. Un homme, un mouvement. Actes du colloque de Louvain/Louvain-la-Neuve, 18-19/11/1982*, Louvain, Universitaire Pers, 1983.
- M.-Th. COENEN, *La grève des femmes de la FN en 1966*, Bruxelles, Pol-His, 1991.
- V. DE COOREBYTER, *Clivages et partis en Belgique*, Bruxelles, Courrier hebdomadaire du CRISP n° 2000, 2008.
- P. DELFORGE et al., *Encyclopédie du mouvement wallon*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 2000-2001, 3 vol.
- P. DELWIT (s. dir.), *Le parti social chrétien. Mutations et perspectives*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002.
- P. DELWIT, *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2009.
- P. DELWIT et J.-M. DE WAELE (s. dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1996.
- P. DELWIT, J.-M. DE WAELE et P. MAGNETTE (s. dir.), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- Ph. DESTATTE, *L'identité wallonne. Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1997.
- W. DEWACHTER et al., *Un Parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti Social Chrétien*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- J. DONEUX et H. LE PAIGE, *Le front du Nord. Des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Bruxelles, Pol-His, 1992.
- V. DUJARDIN, *Pierre Harmel. Biographie*, Bruxelles, Le Cri, 2004.
- V. DUJARDIN et M. DUMOULIN, *L'union fait-elle toujours la force ? Nouvelle histoire de Belgique 1950-1970*, Bruxelles, Le Cri, 2008.
- V. FÉAUX, *Cinq semaines de lutte sociale. La grève de l'hiver 60-61*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'ULB, 1963.
- E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, Universitaire Pers, 1994, 2 vol.
- S. GOVAERT, *Mai 68, c'était au temps où Bruxelles contestait*, Bruxelles, Pol-His, 1990.
- D. GROOTAERS (s. dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 1998.

- J.-L. JADOULLE, *Chrétiens modernes ? L'engagement des intellectuels catholiques « progressistes » belges de 1945 à 1958 à travers La Revue nouvelle, La Relève et l'édition belge de Témoignage chrétien*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires, 2003.
- W. JONCHEERE et H. TODTS, *Leuven-Vlaams. Splitsingsgeschiedenis van de Katholieke Universiteit Leuven*, Louvain, Davidsfonds, 1979.
- F. JORIS, *Les Wallons et la réforme de l'État. De l'État unitaire à l'État « communautaire et régional » (1890-1970)*, Charleroi, Institut Jules Destrée, 1998.
- P. JOYE et R. LEWIN, *L'Église et le mouvement ouvrier en Belgique*, Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1967.
- P. KABONGO, *La révolte des enfants de Cardijn, trente ans après*, Bruxelles, CARHOP, 2003.
- Ch. KESTELOOT, *Au nom de la Wallonie et de Bruxelles français. Les origines du FDF*, Bruxelles, Complexe, 2004.
- Ch. LAPORTE, *L'affaire de Louvain 1960-1968*, Bruxelles, Pol-His, 1999.
- É. LENTZEN, *La presse quotidienne francophone*, Bruxelles, Courrier hebdomadaire du CRISP n° 1133, 1985.
- É. LENTZEN, *La presse quotidienne francophone*, Bruxelles, Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 1515-1516, 1996.
- M. LEROY, *De la Belgique unitaire à l'État fédéral*, Bruxelles, Bruylant, 1996.
- A. LETON et A. MIROIR, *Les conflits communautaires en Belgique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- H. LE PAIGE et P. DELWIT, *Les socialistes et le pouvoir*, Bruxelles, Labor, 1997.
- Th. LUYKX et M. PLATEL, *Politieke geschiedenis van België*, Anvers, Kluwer, 1985, 2 vol.
- X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP, 2000.
- J. MEYNAUD, J. LADRIÈRE et F. PERIN (s. dir.), *La décision politique en Belgique. Le pouvoir et les groupes*, Paris, A. Colin, 1965.
- J. NEUVILLE et J. YERNA, *Le choc de l'hiver '60-'61. Les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, Pol-His, 1990.
- J. NEUVILLE, L. ROUSSEL, F. LORIAUX et M.-Th. COENEN, *Le Mouvement ouvrier chrétien 1921-1996. 75 ans de luttes*, Bruxelles, CARHOP-EVO, 1996.
- P. PASTURE, *Kerk, politiek en sociale actie. De unieke positie van de christelijke arbeidersbeweging in België 1944-1973*, Louvain-Apeldoorn, Garant, 1992.
- J. PIROTTE et G. ZELIS (s. dir.), *Pour une histoire du monde catholique au 20<sup>ème</sup> siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, ARCA, 2003.
- M. QUÉVIT, *Les causes du déclin wallon. L'influence du pouvoir politique et des groupes financiers sur le développement régional*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1978.
- D.-L. SEILER, *Le déclin du cléricisme. Structure du comportement politique du monde catholique wallon*, Bruxelles, Institut belge de science politique, 1975.
- P. TILLY, *André Oleffe, un homme d'influence*, Bruxelles, Le Cri, 2009.
- P. TILLY, *André Renard. Biographie*, Bruxelles, Le Cri, 2005.
- J. TYSENS, *Guerre et paix scolaires 1950-1958*, Bruxelles, Pol-His, 1997.
- W. UGEUX, *André Oleffe ou le dialogue en circuit fermé*, Bruxelles, Labor, 1973.
- W. UGEUX, J. SCHOONBROODT, J. GÉRARD-LIBOIS, L. BOONE et H. LHOEST, *Presse engagée, presse condamnée*, Colloque de La Cité, Bruxelles, Cahiers JEB, 1976.
- E. WITTE, J. CRAEYBECKX et A. MEYNEN, *Politieke geschiedenis van België van 1830 tot heden*, Bruxelles, VUBPress, 1997.

- E. WITTE, R. DE GROOF et J. TYSENS (s. dir.), *Het schoolpact van 1958. Ontstaan, grondlijnen en toepassing van een Belgisch compromis*, Bruxelles-Louvain, VUBPress-Garant, 1999.
- P. WYNANTS, *André Oleffe et le fédéralisme : du rejet à l'acceptation résignée (1961-1972)*, Bruxelles, Courrier hebdomadaire du CRISP n° 1954, 2007.
- P. WYNANTS, « André Oleffe, fer de lance de la démocratie chrétienne en Belgique francophone durant le troisième quart du XX<sup>ème</sup> siècle », *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, XXI, 2007, p. 178-207.
- P. WYNANTS, « Robert D'Hondt (1934-1991) : un syndicaliste novateur dans un monde en crise », *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, IX, 1995, p. 139-207.

### Quelques ouvrages publiés par les journalistes de *La Cité*

- C. BRAECKMAN, *Le dinosaure : le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard, 1992
- C. BRAECKMAN, *Le Rwanda, histoire d'un génocide*, Paris, Fayard, 1998
- J-F. DUMONT, B. GREVISSE et G. RINGLET, *La Presse écrite en Belgique*, Bruxelles, Kluwer, 1998
- J-F. DUMONT, M. SIMONIS, *Le livre noir des journalistes indépendants*, Bruxelles, AJP/Tournesol, 2006
- J. GÉRARD-LIBOIS et J. HEINEN, *Belgique-Congo 1960*, Bruxelles, Pol-His, 1989
- F. KIESEL, *Dallas, un crime sans assassin*, Bruxelles, Pierre de Meyère, 1966
- F. KIESEL, *L'impasse israélo-arabe*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1972
- A. LOUIS, *La transrévolution ou la révolution démocrate*, Bruxelles, Éditions de la Francité, 1974
- A. MÉAN, *La Belgique de papa. 1970 : le commencement de la fin*, Bruxelles, Pol-His, 1989
- J. SCHOONBROODT, *L'anti-mythe social*, Bruxelles, EVO, 1979
- J. SCHOONBROODT, *L'anti-mythe économique*, Bruxelles, EVO 1981
- J. SCHOONBROODT, *État de besoin, besoin d'État. L'anti-mythe politique*. Bruxelles, EVO, 1985.
- J. VERHOEVEN, *Joseph Cardijn, prophète de notre temps*, Bruxelles, Labor, 1972
- J. VERHOEVEN, *Démocratie chrétienne*, Bruxelles, Labor, 1979

1950	12 MARS	consultation populaire sur la Question royale
	8 JUIN	gouvernement social chrétien homogène Duvieusart
	25 JUIN	début de la guerre de Corée
	8 JUILLET	manifestation antiroyaliste à Bruxelles
	11 JUILLET	manifestation d'hommage au Prince régent
	20 JUILLET	fin de l'impossibilité de régner
	22 JUILLET	Léopold III rentre en Belgique
	24 JUILLET	premières grèves insurrectionnelles en Wallonie
	30 JUILLET	les gendarmes tirent sur des manifestants à Grâce-Berleur : 4 morts
	1 <sup>ER</sup> AOÛT	le Roi délègue ses pouvoirs à Baudouin, Prince royal
	11 AOÛT	prestation de serment de Baudouin
	16 AOÛT	gouvernement social chrétien homogène Pholien
	18 AOÛT	assassinat de Julien Lahaut
	1951	6 MARS
16 JUILLET		abdication de Léopold III
17 JUILLET		prestation de serment de Baudouin, cinquième Roi des Belges
1952	15 JANVIER	gouvernement social chrétien homogène Van Houtte
	17 DÉCEMBRE	loi Harmel sur le financement de l'enseignement moyen
1953	5 MARS	mort de Staline
1954	22 AVRIL	gouvernement socialiste-libéral Van Acker-Liebaert
	SEPTEMBRE	renvoi de 110 professeurs intérimaires de l'enseignement officiel porteurs d'un diplôme du réseau libre confessionnel
	23 SEPTEMBRE	création du Comité pour la défense des libertés démocratiques (CDLD)
	1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE	début de la révolution algérienne
1955	1 <sup>ER</sup> FÉVRIER	dépôt par Léo Collard du projet de loi (217) fixant les règles d'organisation et subvention de l'enseignement
	26 MARS	manifestation du CDLD à Bruxelles contre le projet Collard
	16 MAI	le Roi en visite au Congo
	13 JUIN	la Chambre vote la loi scolaire
	9 JUILLET	la CSC appelle à la grève pour la semaine des cinq jours
	10 JUILLET	manifestation scolaire à Bruxelles. Appel au boycott financier
	21 JUILLET	vote de la loi scolaire au Sénat
	29 OCTOBRE	accord sur la semaine des cinq jours
1956	26 JUILLET	Nasser annonce la nationalisation du canal de Suez
	8 AOÛT	tragédie minière du Bois du Cazier
	23 OCTOBRE	insurrection de Budapest
	29 OCTOBRE	les Israéliens interviennent dans le Sinaï
	5 NOVEMBRE	intervention des troupes anglo-britanniques à Port Saïd
1957	24 MARS	manifeste des Bahutu au Ruanda
	9 MAI	Paul-Henri Spaak secrétaire général de l'OTAN
	4 OCTOBRE	Sputnik sur orbite

1950	19 FÉVRIER	création de l'asbl La Cité	
	28 FÉVRIER	première séance du conseil d'administration. Il décide d'éditer un journal ayant pour titre La Cité	
	14 MARS	premier comité de direction	
	15 JUIN	Louis Dereau président	
	3 SEPTEMBRE	congrès du 25 <sup>ème</sup> anniversaire de la JOC. Numéro spécial de lancement de La Cité	
	29 SEPTEMBRE	dernier numéro zéro de La Cité	
	1 <sup>er</sup> OCTOBRE	parution du numéro un de La Cité au format broadsheet (578 x 410)	
1951	15 MARS	contrat avec Sobespe pour la gestion publicitaire de La Cité, qui reprend cette société en 1955	
	1952		
	1953		
	1954		
	1 <sup>er</sup> OCTOBRE	William Ugeux quitte La Cité. Joseph Cuypers, devient directeur et Max Bastin rédacteur en chef	
	1955	31 JUILLET	décès de Joseph Cuypers
		1 <sup>er</sup> OCTOBRE	José Desmarets nouveau directeur
	1956	16 MARS	La Cité publie le plan Van Bilsen pour l'émancipation politique de l'Afrique belge
		4 JUILLET	La Cité publie le Manifeste de Conscience africaine
	1957	30 JUIN	Max Bastin est nommé directeur du Courrier d'Afrique
1 <sup>er</sup> JUILLET		Jean Heinen est nommé rédacteur en chef de La Cité	
NOVEMBRE		La Cité des jeunes devient un supplément de 4 pages	

1958	17 AVRIL	ouverture de l'Exposition universelle de Bruxelles
	18 MAI	dernière manifestation contre la politique scolaire du gouvernement
	23 JUIN	gouvernement social chrétien homogène G Eyskens
	6 NOVEMBRE	gouvernement social chrétien-libéral Eyskens-Lilar
	20 NOVEMBRE	signature du Pacte scolaire
1959	4 JANVIER	émeutes à Léopoldville
	13 JANVIER	message royal et déclaration gouvernementale sur l'avenir du Congo
	29 JANVIER	Jean XXIII annonce la convocation du Concile Vatican II
	15 AOÛT	création de l'UNAR (Union nationale ruandaise)
	9 OCTOBRE	création du Parmehutu (Parti du mouvement de l'émancipation hutu)
15 DÉCEMBRE	annonce de la Table ronde pour le Congo	
1960	20 JANVIER	ouverture de la Conférence de la Table ronde
	21 JANVIER	condamnation de Patrice Lumumba à six mois de servitude pénale
	25 JANVIER	libération de Lumumba
	2 JANVIER	la date de l'indépendance congolaise est fixée au 30 juin 1960
	20 FÉVRIER	clôture de la Table ronde
	9 MARS	Akli Aïssiou, militant algérien du FLN, abattu à Ixelles
	27 MARS	Pierre Le Grève échappe à un attentat au colis piégé. Le professeur Guy Laperches tué par un colis piégé
	24 JUIN	investiture du gouvernement Lumumba. Kasa Vubu chef de l'État
	30 JUIN	proclamation de l'indépendance congolaise. Discours de Lumumba
	4 JUILLET	début de la mutinerie de la force publique au Congo
	11 JUILLET	sécession katangaïse
	2 SEPTEMBRE	gouvernement social chrétien-libéral Eyskens-Lefebvre
	4 NOVEMBRE	dépôt du projet de loi unique par le gouvernement Eyskens
	2 DÉCEMBRE	arrestation de Lumumba
	14 DÉCEMBRE	début des manifestations contre la loi unique
	15 DÉCEMBRE	mariage de Baudouin et de Fabiola
	20 DÉCEMBRE	grève générale sans la CSC
	23 DÉCEMBRE	déclaration du cardinal Van Roey sur la grève en cours
	24 DÉCEMBRE	message des prêtres de Seraing sur la condition ouvrière
1961	6 JANVIER	attaque de la gare des Guillemins
	13 JANVIER	vote de la loi unique
	17 JANVIER	mort de Lumumba
	21 JANVIER	la grève est suspendue
	23 FÉVRIER	André Renard quitte la FGTB et crée le Mouvement populaire wallon
	26 MARS	élections législatives
	12 AVRIL	Gagarine, premier homme dans l'espace
	25 AVRIL	gouvernement social chrétien-socialiste Lefèvre-Spaak
	6 AOÛT	décès du cardinal Van Roey
	24 JUILLET	vote de la loi supprimant le volet linguistique du recensement
	7 OCTOBRE	naissance du Parti pour la liberté et le progrès (PLP)
	21 OCTOBRE	première marche flamande sur Bruxelles («Brussel vlaams»)
	15 DÉCEMBRE	Léon-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles

1958 16 NOVEMBRE dernier dimanche de parution des quotidiens belges  
18 NOVEMBRE La Cité passe au format belge (520 X 365)

22-23 NOVEMBRE supplément La Cité-Dimanche

1959 1<sup>ER</sup> OCTOBRE numéro spécial 10<sup>ème</sup> anniversaire de La Cité

1960

27 DÉCEMBRE La Cité publie le message des prêtres de Seraing

1961

1962	19 MARS	Léon-Joseph Suenens est créé cardinal
	1 <sup>er</sup> JUILLET	indépendance du Ruanda-Urundi
	5 JUILLET	indépendance de l'Algérie
	20 JUILLET	décès d'André Renard
	11 OCTOBRE	ouverture de Vatican II
	14 OCTOBRE	deuxième marche flamande sur Bruxelles
	31 OCTOBRE	vote de la loi sur le «clichage» de la frontière linguistique
5 NOVEMBRE	ouverture du procès Softénon à Liège	
1963	5 JUILLET	compromis de Val Duchesse sur les communes à facilités
	1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE	transfert des Fourons au Limbourg
	22 NOVEMBRE	assassinat de John Kennedy à Dallas
1964	1 <sup>er</sup> AVRIL	grève des médecins contre la réforme de l'assurance-maladie
	11 MAI	naissance du Front démocratique des francophones (FDF)
	25 JUIN	accord gouvernement- médecins
	21 NOVEMBRE	les paras belges sautent sur Stanleyville
1965	26 JANVIER	Cardijn est créé cardinal
	27 JUILLET	cabinet social-chrétien - socialiste Harmel -Spinoy
	25 NOVEMBRE	coup d'État de Mobutu au Congo
	15 DÉCEMBRE	manifestation des étudiants flamands à Louvain
1966	27 JANVIER	grève des mineurs du Limbourg
	16 FÉVRIER	grève des femmes à la FN à Herstal
	16 MARS	manifestation à Louvain : «Walen buiten»
	19 MARS	cabinet social chrétien - libéral Vanden Boeynants De Clercq
	13 MAI	les évêques maintiennent l'unité institutionnelle et fonctionnelle de l'UCL
	26 OCTOBRE	l'OTAN s'installe en Belgique
1967	22 MAI	incendie de l'Innovation à Bruxelles
1968	2 FÉVRIER	Mgr De Smedt, évêque de Bruges, revient sur son adhésion à la déclaration du 13 mai 1966
	7 FÉVRIER	chute du gouvernement Vanden Boeynants sur l'affaire de Louvain
	7 MARS	création du Rassemblement wallon
	31 MARS	élections législatives
	4 AVRIL	assassinat de Martin Luther King
	13 MAI	début de Mai 68 à l'ULB
	5 JUIN	assassinat de Robert Kennedy
	17 JUIN	gouvernement social chrétien-socialiste Eyskens-Merlot
	25 JUILLET	encyclique Humanae vitae
	12 OCTOBRE	ouverture des Jeux Olympiques à Mexico
17 OCTOBRE	des coureurs américains manifestent aux JO contre la ségrégation raciale aux USA	
1969	MARS	Vanden Boeynants propose de créer une nouvelle «constellation politique»

- 1962 1<sup>er</sup> AOÛT Jacques Leclercq inaugure sa Chronique du «Temps présent»
- 1963 1<sup>er</sup> JUIN La Cité des jeunes devient Clin d'œil
- 1964
- 1965 23 FÉVRIER José Desmaretz annonce au comité de direction son désir d'être candidat aux élections législatives du mois de mai  
1<sup>er</sup> JUIN création du bureau liégeois de La Cité
- 1966 23 MAI José Desmaretz annonce sa démission de directeur  
10 JUIN La Cité dans ses nouveaux locaux  
1<sup>er</sup> SEPTEMBRE Jean Heinen directeur et rédacteur en chef. André Lepers directeur administratif
- 1967 JUIN collaboration technique avec Vers l'Avenir pour le bureau de Liège
- 1968 FÉVRIER entrée de La Cité dans l'UJB  
17 DÉCEMBRE Samedi est cédé à La Cité par Het Volk (au 1-1-69)

1969

	13 AVRIL	lancement du mouvement Objectif 72
	1 <sup>ER</sup> MAI	appel de Léo Collard au rassemblement des progressistes
	18 MAI	Omer Vanaudenhove propose un «regroupement» bipartite
	20 JUILLET	Neil Armstrong marche sur la lune.
	21 JUILLET	Eddy Merckx gagne son premier Tour de France
	24 SEPTEMBRE	première réunion du groupe des 28 préparant la réforme de l'État
1970	18 FÉVRIER	Eyskens à la Chambre : la Belgique unitaire est dépassée dans les faits
	28 MAI	Paul Vanden Boeynants crée l'Union pour l'avenir de Bruxelles et François Persoons Démocratie bruxelloise
	24 DÉCEMBRE	première révision de la Constitution
1972	21 JANVIER	gouvernement social chrétien-socialiste Eyskens-Cools
	24 FÉVRIER	signature du Pacte culturel
	26 FÉVRIER	le Conseil général du MOC opte en faveur du pluralisme politique
1973	1 <sup>ER</sup> JANVIER	Robert d'Hondt devient secrétaire général de la CSC
	17 JANVIER	arrestation du Dr Willy Peers, inculpé pour pratique d'avortements
	26 JANVIER	cabinet tripartite Leburton-Tindemans
1974	25 AVRIL	gouvernement minoritaire social chrétien-libéral Tindemans-Vanderpoorten
	11 JUIN	entrée du Rassemblement wallon dans le gouvernement
	1 <sup>ER</sup> AOÛT	entrée en vigueur de la régionalisation préparatoire
1975	30 AVRIL	évacuation de Saïgon par les troupes américaines
	27 SEPTEMBRE	exécution des 5 derniers condamnés du régime franquiste
	20 NOVEMBRE	mort de Franco
	30 DÉCEMBRE	loi Michel sur les fusions de communes
1976	8 DÉCEMBRE	gouvernement social chrétien-libéral-RW Tindemans- De Clercq
1977	30 JANVIER	entrée en vigueur de la fusion des communes
	24 MAI	signature du Pacte d'Egmont
	3 JUIN	cabinet social chrétien-socialiste-FDF-VU Tindemans
1978	17 JANVIER	Leo Tindemans fait connaître les accords du Stuyvenberg
	16 OCTOBRE	le Cardinal Karol Wojtyla est élu pape sous le nom de Jean-Paul II
	20 OCTOBRE	cabinet Vanden Boeynants-Hurez PSC-CVP-BSP-PS-FDF-VU
1979	3 AVRIL	gouvernement Martens I-Spitaels social chrétien-socialiste-FDF
	12 DÉCEMBRE	l'OTAN décide d'installer des euromissiles dans cinq pays européens
1980	8 MARS	première assemblée fondatrice d'Écolo
	18 MAI	gouvernement Martens II-Spitaels
	8 AOÛT	vote de la loi créant les institutions régionales en Flandre et en Wallonie

1970	6 ET 20 MARS	séances extraordinaires du conseil d'administration sur la position du journal envers le projet gouvernementale de réforme de l'état.
1971	16 MARS	décès de Max Bastin
1972	31 JANVIER 15 SEPTEMBRE 23 NOVEMBRE	La Cité à Radioscopie de la presse Robert D'Hondt au Comité de Direction de La Cité projet d'accord avec Vers l'Avenir
1973	JANVIER 1 <sup>er</sup> AVRIL	incendie à Sofadi. La Cité imprimée à Het Laatste Nieuws Samedi est vendu à Rossel
1974	27 DÉCEMBRE	loi sur l'aide publique à la presse
1975	26 SEPTEMBRE 27-28 SEPTEMBRE	numéro spécial pour le 25 <sup>ème</sup> anniversaire fêtes du 25 <sup>ème</sup> anniversaire de La Cité à Charleroi. Colloque «presse engagée, presse condamnée»
1976		
1977		
1978	11 MAI	La Cité à Télépresse
1979	8 NOVEMBRE	La Cité refuse la publicité «nucléaire» de l'UEE et publie un placard de soutien payé par des lecteurs. L'événement fait l'objet d'une émission de la RTB
1980	26 JANVIER 8 AVRIL 9 AVRIL	fête des enfants à la Madeleine. 3000 participants dernier numéro de La Cité en plomb premier numéro de La Cité en photocomposition. Le journal est revu

	22 OCTOBRE	gouvernement Martens III-Spitaels
1981	2 FÉVRIER	dévaluation du franc belge
	6 AVRIL	cabinet Mark Eyskens-Mathot
	21 MAI	François Mitterrand est élu Président de la République française
	25 OCTOBRE	manifestation anti-missiles à Bruxelles
	8 NOVEMBRE	élections législatives
	17 DÉCEMBRE	cabinet social chrétien-libéral Martens IV-Gol
1982	2 FÉVRIER	dévaluation du franc et mesures d'austérité
1983	23 OCTOBRE	manifestation anti-missiles à Bruxelles
	30 DÉCEMBRE	José Happort bourgmestre des Fourons
1985	15 MARS	le gouvernement belge accepte l'installation d'euromissiles qui arrivent le soir même
	17 MARS	manifestation anti-missiles
	17 MAI	visite de Jean-Paul II en Belgique
	29 MAI	drame du Heysel
	20 OCTOBRE	manifestation anti-missiles
	28 NOVEMBRE	cabinet Martens V- Gol
1986	3 AVRIL	plan d'économies adopté au conclave de Val Duchesse
	26 AVRIL	accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl
1987	25 OCTOBRE	marche pour la paix à Bruxelles
1988	8 MAI	gouvernement Martens VI-Moureaux
1989	15 FÉVRIER	le dernier soldat soviétique quitte l'Afghanistan
	4 JUIN	massacre de la place Tian an Men à Pékin
	9 NOVEMBRE	chute du Mur de Berlin
1990	11 FÉVRIER	Mandela sort de prison
	29 MARS	la Chambre belge vote la loi dépénalisant l'avortement
	2 AOÛT	début de la guerre du Golfe
	3 OCTOBRE	réunification allemande
1991	7 MARS	formation du gouvernement Dehaene I PSC-CVP-PS-SP
	18 JUILLET	assassinat d'André Cools
	8 DÉCEMBRE	fin de l'URSS, remplacée par la CEI
1992	7 FÉVRIER	signature du traité de Maastricht

	10-12 OCTOBRE	fêtes du 30 <sup>ème</sup> anniversaire de La Cité à Liège.
1981	19 FÉVRIER 15 OCTOBRE	Robert D'Hondt, est nommé président du conseil d'administration de La Cité réunion avec l'imprimerie Havaux pour une éventuelle impression de La Cité
1982	21 OCTOBRE	création du challenge Delhalle
1983	5 AOÛT 25 OCTOBRE	séminaire de Ter Nood sur la «restructuration de La Cité» un unique cahier régional : Wallonie-Bruxelles
1985	28 MARS 7 ET 24 MAI 1 <sup>er</sup> OCTOBRE OCTOBRE	création d'Audiopresse dont La Cité refuse de faire partie séminaires de Malèves pour préparer le tabloïd La Cité passe au format tabloïd (375x 275). Lancement public au Botanique dossier de restructuration remis au Premier ministre. Audit Comhaire
1986		
1987	2 FÉVRIER 2 JUIN 31 DÉCEMBRE	accord de coopération technique avec Le Rappel qui publie son premier numéro au format tabloïd Le Rappel, en faillite, cesse d'être imprimé à La Cité le quotidien La Cité cesse de paraître
1988	21 JANVIER 8 SEPTEMBRE	premier numéro de La Cité hebdomadaire en format et papier journal premier numéro de La Cité hebdomadaire en format news magazine
1989	13 SEPTEMBRE	lancement du news au Résidence Palace
1990	26 AVRIL	deuxième version du news magazine
1991	10 DÉCEMBRE	décès de Robert D'Hondt
1992		

	3 NOVEMBRE	Bill Clinton, 47ème président des États-Unis
1993	13 JANVIER	début de l'affaire Agusta-Dassault
	31 JUILLET	décès du roi Baudouin
	9 AOÛT	Albert II prête serment comme sixième Roi des Belges
1994	10 MAI	Mandela, président d'Afrique du sud
1995	1 <sup>ER</sup> JANVIER	entrée en vigueur de la 4 <sup>ème</sup> réforme de l'État : la Belgique, État fédéral
	13 JANVIER	suspension de Mgr Gaillot, évêque d'Évreux, par le Vatican
	23 JUIN	formation du gouvernement Dehaene II PSC-CVP-PS-SP

1993

1994

1995 28 DÉCEMBRE La Cité magazine cesse de paraître

B  
lc

B  
b  
(  
(

B  
m  
d

B  
c  
L  
é  
c  
s  
p  
J  
a

B  
s  
f  
o

B  
o  
n  
c  
g  
v  
n

B  
(  
n  
v

r  
c

## NOTICES BIOGRAPHIQUES\*

**BAUSSART, Élie (1887-1965)**, enseignant, homme de lettres, syndicaliste, militant wallon, démocrate et pacifiste. Fondateur (1919) de la revue régionaliste *La Terre wallonne*.

**BEAUTHIER, Richard (1913-1999)**, avocat, conseiller provincial (Brabant, 1954-1965), bourgmestre de Ganshoren (1960-1999), sénateur (1965-1968 et 1973-1974), député (1974-1978), conseiller d'agglomération (1971-1988), parlementaire régional bruxellois (1989-1995).

**BERTINCHAMPS, Arthur (1893-1970)**, propagandiste de la Centrale chrétienne des métallurgistes pour la Wallonie (1920-1934), secrétaire général (1934-1936), puis président national (1936-1960) de la même Centrale, résistant, promoteur de l'UDB.

**BODART, Jean (1895-1964)**, une des figures marquantes de la Ligue des travailleurs chrétiens (LNTC) et de la démocratie chrétienne. Avocat, fondateur de l'hebdomadaire *La Vie nouvelle* (1925), conseiller communal à Marchienne-au-Pont depuis 1926, il est élu député de Charleroi en 1929, réélu en 1932, mais il se heurte à l'hostilité des conservateurs. Il démissionne de son siège en 1933, pour protester contre la politique socio-économique du gouvernement. Réélu à la Chambre en 1936 sur une liste indépendante, il dirige *La Cité nouvelle* (1937-1938), puis lance l'organe concurrent *La Justice sociale* (1938), avant d'être exclu de la LNTC. Il participe au lancement de l'UDB après la guerre.

**BOUHY, Jean, (1917-1969)**, permanent de la fédération liégeoise de la JOC (1939), secrétaire régional du MOC (1945) et collaborateur au Mouvement populaire des familles, cofondateur (1947) et permanent national des Équipes populaires, mouvement dont il est le troisième président (1956-1964).

**BOULVIN, Louis (1921-2009)**, permanent jociste dans le Tournais, trésorier national de la JOC (1947-1951), collaborateur au service de presse et propagande de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes (1951-1952), secrétaire du MOC de la fédération de Mons-Borinage (1952-1984), militant wallon, promoteur du rassemblement des progressistes, membre fondateur d'Objectif '72, cofondateur du Groupe politique des travailleurs chrétiens (GPTC), animateur de l'Union démocratique et progressiste dans la région montoise.

**BRAHAM, Marie (1908-2001)**, permanente de la fédération liégeoise de la JOCF (1934), membre du secrétariat national de ce mouvement (1935), secrétaire de la fédération liégeoise des LOFC (1942), secrétaire nationale de ce mouvement (1955-1968), vice-présidente nationale du MOC.

\* Ces notices biographiques ne comprennent pas les acteurs dont le curriculum est déjà évoqué dans le présent ouvrage. La liste des sigles utilisés dans ces notices figure après celles-ci.

**CAPPELLEMAN, Germain (1925-2006)**, permanent syndical de la Centrale des Francs mineurs (1944-1946), secrétaire de la fédération carolorégienne du MOC (1948-1990). Un des chefs de file du mouvement wallon et un des pionniers de l'ouverture du MOC au pluralisme politique, animateur du mouvement Objectif '72 et secrétaire général de Rénovation wallonne (1973).

**CERAMI, Pino (1922)**, coureur cycliste wallon d'origine italienne, vainqueur de Paris-Roubaix et de la Flèche wallonne (1960), de Paris-Bruxelles (1961). Il a collaboré quelque temps à la rubrique sportive de *La Cité*.

**CLERDENT, Pierre (1909-2006)**, avocat, résistant, cofondateur de l'UDB, gouverneur de la province de Luxembourg (1946-1953), puis de la province de Liège (1953-1971), président du Conseil économique wallon (1962-1968), président du conseil d'administration de la SA Cockerill (1971-1981), sénateur libéral de Liège (1981-1988).

**COOL, August (1903-1983)**, propagandiste (1928), puis secrétaire (1932) de la Centrale limbourgeoise des Francs mineurs, secrétaire général (1932-1946), puis président (1946-1968) de la CSC, vice-président de la Confédération internationale des syndicats chrétiens, président de l'Organisation européenne de la Confédération mondiale du travail (CMT), ministre d'État (1973).

**CUYPERS, Joseph (1908-1955)**, propagandiste national de la JOC, propagandiste à la Centrale des employés à Namur, responsable du service de presse de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes et du journal *En Marche* après la guerre, directeur de *La Cité* (1950-1955).

**DAWANT, René (1908-1997)**, permanent régional de la JOC (1930-1933), permanent interprofessionnel de la CSC de Verviers, puis secrétaire régional de la Centrale du Textile (1938-1973), président du MOC de Verviers (1947-1960).

**DELFOSSÉ, Antoine (1895-1980)**, avocat, membre actif de la LNTC, président de la fédération liégeoise des mutualités chrétiennes pendant de longues années, conseiller provincial (Liège, 1929-1939), député catholique (1939-1945), ministre du Travail et de la Prévoyance sociale (1939), ministre du Ravitaillement (1939-1940), ministre des Communications (1940), ministre de la Justice dans le gouvernement belge en exil (1942-1944), résistant, président de l'UDB (1945-1946), président de la Commission des Crimes de Guerre (1944-1948), militant de Rénovation wallonne.

**DEREAU, Louis (1907-1982)**, permanent de la JOC dans la région de La Louvière (1928), propagandiste de la CSC (1932), propagandiste de la Centrale des métallurgistes dans le Borinage et le Centre (1934), propagandiste national de la CSC pour la Wallonie (1938), opposant à la reprise des activités syndicales et à l'UTMI pendant la guerre, secrétaire général de la CSC (1946-1972).

**DEWEZ, Hubert (1914-1998)**, propagandiste la fédération CSC de Charleroi (1938), collaborateur, puis rédacteur en chef (1944-1971) du journal *Au Travail*, créateur de l'école des délégués d'entreprise (1944), fondateur, avec Baussart, de l'Institut de culture ouvrière. Président du CARHOP, il est, sous le nom de plume de Jean Neuville, l'auteur de nombreux ouvrages sur la condition ouvrière et le syndicalisme.

**D'HONDT, Robert (1934-1991)**, permanent de la JOC dans la région de La Louvière (1955), propagandiste de la CSC dans le Centre (1957), propagandiste de la Centrale des métallurgistes dans la même région (1958), secrétaire général de la CSC (1973-1991).

**FAFCHAMPS, Joseph (1907-1993)**, secrétaire de la Centrale chrétienne des métallurgistes pour les provinces de Liège et Luxembourg (1930-1953), cofondateur de l'Armée de Libération (1940) et du Service d'aide aux réfractaires au travail obligatoire en Allemagne (1942), attaché au cabinet du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale (1949-1953), directeur (1953-1973) du Bureau de Bruxelles du BIT (Bureau International du Travail).

**FALLAIS, Victor (1912-1971)**, président national de la JOC (1938-1940), puis secrétaire fédéral de la CSC de Liège (1946-1971).

**HALLET, Jean (1928)**, attaché au service d'études du MOC (1954-1958), collaborateur du ministre des Communications (1958-1961), successivement conseiller (1961-1963), secrétaire général adjoint (1963-1964), secrétaire général (1964-1991) et président (1991-1993) de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes. Vice-président de MOC durant une vingtaine d'années, il préside aussi le CEPESS, les conseils d'administration de la RTBF (1973-1988), de l'UCL (1982-1997), de la CGER-assurances et de l'Opération 48-81-00, enfin le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (1993-2002) et l'Union chrétienne des pensionnés (1994-2003).

**HOUTHUYS, Jef (1922-1991)**, secrétaire national de la KAJ (1942), responsable provincial, puis secrétaire national de la Centrale chrétienne des métallurgistes, président national de la CSC (1969-1987).

**JAMIC (1933-2006)**, pseudonyme de Jacques Michel, auteur de bandes dessinées, collaborateur au journal *Spirou* dès 1954, créateur de la série Les Télé-graphistes (1971-1985).

**LAURENT, Jeanne (1909-1993)**, (Jeanne Partous, veuve de Paul Garcet, fondateur de la JOC, mort à Dachau en 1945. Épouse de Léon Laurent en secondes noces). Présidente de la fédération bruxelloise des LOFC (1945), présidente nationale de ce mouvement (1948-1968).

**LEPAGE, Jean-Marie (1938)**, permanent de la JOC, secrétaire fédéral des Équipes populaires de Charleroi, permanent interprofessionnel de la CSC (1963), secrétaire de la Centrale Pierre et Verre (1966), secrétaire fédéral de la CSC de Charleroi (1979-1997).

**LÉVY, Paul Michel Gabriel (1910-2002)**, journaliste à l'INR, résistant, professeur à l'UCL, unique député de l'UDB (1946), premier directeur de l'Information et de la Presse du Conseil de l'Europe.

**MARTOU, François (1943-2009)**, économiste, président du Mouvement universitaire belge d'expression française (MUBEF), professeur à l'UCL (1973), cofondateur et secrétaire général d'Objectif '72, coprésident du groupe B-Y, figure de proue de *La Revue Nouvelle*, président du Mouvement ouvrier chrétien de Bruxelles (1974-1985), président national du MOC (1985-2006).

**MICHEL, Victor (1915-1982)**, président national de la JOC (1940-1943), président du Mouvement populaire des familles (1944-1949), secrétaire général adjoint (1950-1960) secrétaire général (1960-1973), puis président (1973-1979) du MOC national, vice-président du PSC (1964-1968), membre du Parlement européen (1979-1982).

**OLEFFE, André (1914-1975)**, directeur (1945-1962), directeur général (1962-1973), puis président (1973-1974) de la Commission bancaire, président du Comité de concertation de la Politique sidérurgique (1967-1974), cheville ouvrière du Comité de contrôle de l'électricité et du gaz, président du MOC de l'arrondissement de Nivelles (1946-1950), président national du MOC (1950-1973), président du conseil d'administration de l'UCL (1970-1975), ministre des Affaires économiques (1974-1975).

**PIETTE, Josly (1943)**, permanent interprofessionnel liégeois de la CSC (1971-1981), secrétaire fédéral de la CSC Liège-Huy-Waremme (1981-1992), secrétaire général de la CSC (1992-2005), bourgmestre de Bassenge (2006), ministre de l'Emploi et du Travail (2007-2008), président du comité de gestion de l'Office national de sécurité sociale (2009).

**RENARD, André (1911-1962)**, dirigeant syndical socialiste et militant wallon, cofondateur du Mouvement syndical unifié (intégré à la FGTB), secrétaire national de la fédération des métallurgistes (1945), secrétaire national de la FGTB (1946-1948 et 1949-1953), secrétaire général adjoint de la FGTB (depuis 1953), directeur du quotidien *La Wallonie* (depuis 1951-1952) et de l'hebdomadaire *Combat* (depuis 1961). Partisan du fédéralisme et des réformes de structure, il est le principal leader de la grève de l'hiver 1960-1961. En 1961, il démissionne de ses mandats syndicaux pour lancer le Mouvement populaire wallon, dont il est le premier président.

**ROYER, Robert (1906-1979)**, militant progressiste et fédéraliste, cofondateur de La Wallonie catholique (1943), devenue Rénovation wallonne, dont il est le secrétaire général, puis le président (1945-1973).

**SAINTRAIT, Antoine (1927-1996)**, administrateur territorial au Congo, député PSC (1961-1968), administrateur général de l'AGCD, administration générale de la coopération au développement, ambassadeur de Belgique auprès de la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Rome, puis président du Conseil de la FAO (1989-1994).

**SCHREUER, Jean (1924-2004)**, secrétaire de la fédération verwiétoise du MOC (1952-1988).

**SERVAIS, Léon (1907-1975)**, secrétaire de la fédération liégeoise de la CSC, président national du MOC (1946-1950), sénateur (1950-1974), ministre de la Prévoyance sociale (1958-1961), ministre de l'Emploi et du Travail (1961-1968), président du PSC francophone (1968-1970), ministre de la Santé publique et de la Famille (1972-1973).

**THYS, Willy (1943)**, secrétaire général des cheminots de la CSC (1972), puis secrétaire général du syndicat chrétien des moyens de communication et de la culture (1978-1987), cofondateur de SeP, secrétaire national de la CSC (1987-1996), secrétaire général de la CMT, Confédération mondiale du travail (1996-2006).

**VERJANS, Jean (1926)**, assistant social, secrétaire de la fédération liégeoise du MOC (1957-1987), militant wallon, président de la Démocratie chrétienne liégeoise (1964-1970), membre fondateur d'Objectif '72, promoteur du GPTC, Groupe politique des travailleurs chrétiens (1970-1984), et du SeP (1984-1988), conseiller provincial pour le parti Écolo (Liège, 1991-1995).

**WYNANTS, Arnold (1921-1977)**, président national de la JOC (1946-1952), secrétaire fédéral du MOC de Huy-Waremme (1955-1958), permanent national, puis président des Équipes populaires (1964-1973), secrétaire politique du MOC (1973-1977).

**WYNANTS, Jacques (1914-1987)**, permanent régional de la JOC (1934-1938), permanent interprofessionnel de la CSC de Verviers (1938-1940), prisonnier de guerre, responsable de la Centrale des métallurgistes de la région verviétoise (1945-1972), puis secrétaire fédéral de la CSC de l'arrondissement de Verviers (1972-1975).

**WYNANTS-KEMPS Jeanine, (1925)**, permanente régionale de la JOCF à Seraing (1943), présidente nationale de la JOCF (1948-1952), des LOFC, devenues Vie Féminine (1968-1979), et du MOC (1979-1985).

**YERNA, Jacques (1923-2003)**, dirigeant syndical socialiste et militant wallon proche d'André Renard, cofondateur du journal *La Gauche* (1956), secrétaire de la régionale Liège-Huy-Waremme de la FGTB (1962-1988), président du Mouvement Populaire Wallon (1968), fondateur avec Max Bastin du groupe B-Y.

## Sigles utilisés

- B-Y : Bastin-Yerna
- CARHOP : Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire
- CEPESS : Centre d'études politiques, économiques et sociales (du PSC-CVP)
- CMT : Confédération mondiale du travail
- CSC : Confédération des syndicats chrétiens
- FGTB : Fédération générale du travail de Belgique
- GPTC : Groupe politique des travailleurs chrétiens
- INR : Institut national de radio-diffusion
- JOC : Jeunesse ouvrière chrétienne
- JOCF : Jeunesse ouvrière féminine chrétienne
- KAJ : Kristene arbeidersjeugd
- LNTC : Ligue (nationale) des travailleurs chrétiens
- LOFC : Ligues ouvrières féminines chrétiennes
- MOC : Mouvement ouvrier chrétien
- PJH : Papiers Jean Heinen
- PSC : Parti social chrétien
- SeP : Solidarité et Participation
- UCL : Université catholique de Louvain
- UDB : Union démocratique belge
- UTMI : Union des travailleurs manuels et intellectuels

# INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- Abbas Ferhat 57  
 Adamo 104  
 Adriaens Patrick 131  
 Aerts Marie-Thérèse 73  
 Aguessy C. 101  
 Aïssiou Akli 58  
 Alaluf Mateo 132  
 Aldrin Edwin 49, 79  
 Alidor 146  
 Alfrink 62  
 Anciaux Philippe 149  
 Andernack Jean-Claude 126  
 Antoine Frédéric 152, 174  
 Armstrong Neil 49, 79  
 Auquier Jean 24, 130, 149, 156, 161  
 Bachkatov Nina 119  
 Ballieux Pierre 33  
 Baronian Jean-Baptiste 146  
 Bastin Marie-Noëlle 161  
 Bastin Max 34, 35, 38, 51, 57, 78  
 Baudouin I<sup>er</sup> 12, 36, 37, 49, 53, 58, 130, 159, 164  
 Baudhuin Fernand 31  
 Baussart Elie 13, 22  
 Beauthier Richard 77  
 Belva 63  
 Béranger François 104  
 Bernard Louis 102  
 Berthier Pierre 31, 34  
 Bertinchamps Arthur 15, 16  
 Biot François 62, 64  
 Biétry William 22, 50, 58  
 Bodart Jean 8, 13  
 Bonmariage Émile 21  
 Boone Luk 101  
 Botquin Jean-Michel 132, 149  
 Boubeker Hamsi 113  
 Bouhon José 115  
 Bouhy Jean 13  
 Boulvin Louis 78  
 Braeckman Colette 50, 76, 81, 173  
 Bragard Lucie 20, 26, 53, 56, 66, 81, 102  
 Braham Marie 13  
 Brutsaert Jean 50, 117, 127  
 Buron Robert 78  
 202  
 Busquin Philippe 148, 163  
 Cabay Guy 113, 149  
 Campé René 93  
 Califice Alfred 99, 100, 102, 114  
 Callens Raymond 102  
 Cappellemann Germain 78, 98  
 Carlier Émile 119  
 Carlier Jo 104  
 Cardinale (Mgr) 99  
 Cardijn Joseph 14, 20, 22, 26, 31, 43, 64, 65, 66  
 Cauvin Raoul 146  
 Cerami Pino 92  
 Cheron Marcel 118  
 Claeys Willy 116  
 Clerdent Pierre 13  
 Close Édouard 114  
 Colin Nicole 158  
 Coljon Claire 132  
 Collard Eugène 148  
 Collard Léo 34, 40, 41, 42, 43, 78, 79  
 Comès 132  
 Comhaire Raymond 124  
 Cool Gust 14, 19, 42, 99  
 Cools André 114  
 Coppens Bruno  
 Coppieters Maurits 70  
 Cossée de Maulde Guy 63  
 Cotton Ghislain 50  
 Courcelles Pierre 21, 38  
 Creutz Émile 67  
 Cudell Guy 129  
 Cuvelier Guy 38  
 Cuyppers Joseph 11, 13, 16, 26, 32, 33, 34, 43  
 Dabin Jean 8  
 Dantine Henry 22, 102, 126  
 Dawant René 15  
 Debast Christian 119, 137  
 Debatty Jacques 118  
 de Biolley Inès 137  
 Debongnie Paul 99  
 Debouny Edmond 50  
 Dechêne Jean-François 72  
 Decourcelle Fortuné 15  
 De Decker Jacques 151  
 Defraigne Jean 129  
 Degardin Benoît 151  
 De Gaulle Charles 76  
 De Grunne Baudouin 127, 128  
 Dehousse Jean-Maurice 114  
 Dejardin André 21, 33  
 de Jenlis Maxime 168, 169  
 De Landsheere Gilbert 132  
 De Landsheere Louise 21  
 Delbovier Marc 115  
 Delespesse 63  
 Delepeleire Marc 130  
 Delforge Marc 93  
 Delfosse, Antoine 13, 20  
 Delhalle Léon 22, 102, 120  
 Delpérée Francis 132  
 Delvaux Joëlle 161  
 Delwarde Raymond 15  
 De Muelenaere Michel 138  
 Denis André 104  
 Denis Fernand 81, 127, 132, 156  
 Deprez Gérard 129, 144  
 Depuydt Pierre 21  
 Dereau Louis 14, 15, 16, 17, 18, 26, 44, 83, 84, 85, 86, 87, 92, 93, 102  
 Dermine 8  
 De Roeck Lucien 23  
 Descamps Albert 69  
 De Schrijver Auguste 51, 53  
 Desmarests José 32, 34, 35, 46, 51, 59, 60, 71, 73  
 De Smedt Émile Joseph 64, 70  
 Dessambre Christian 50, 72, 81  
 de Thysebaert Philippe 93, 95  
 de Thysebaert Jacques 125  
 Devernisy Bernard 32  
 De Wasseige Yves 8  
 Dewez Hubert 8, 13, 15  
 Dieudonné 168  
 D'Hondt Robert 86, 97, 103, 112, 117, 118, 124, 137, 138, 139, 140, 145, 147, 148, 152, 155, 156, 157, 165, 166  
 Dozot Pierre 119  
 Drossart André 105

- Druet Pierre-Philippe 132  
 Duchâteau André-Paul 146  
 Duchâteau Jean-Paul 8, 116, 121, 126, 138, 139, 140, 155  
 Ducobu Fernand 15  
 Dumon Marthe 91, 92  
 Dumont Jean-François 118, 119, 121, 126, 140, 156, 157  
 Duvieusart Jean 40  
 Evrard René 15  
 Eyskens Gaston 45, 46, 59, 82, 83, 85  
 Fafchamps, Joseph 13  
 Fallais Victor 15  
 Ferin Jacques 96  
 Feron Auguste 13  
 Flament Armand 81, 127, 137, 155  
 Florin Marie-Claire 115  
 Focroulle Bernard 149  
 Folon Jean-Michel 146, 148  
 Fonteneau Gérard 101  
 Forthomme Roger 51  
 Franck Christian 132  
 Franco Francisco 101, 102, 114  
 François Frédéric 22, 26, 38, 39, 50, 92, 151  
 Foulon Roger 119  
 Fourneau Alex 136  
 Gailly Etienne 120  
 Gailly Pierre 120  
 Gam 113  
 Gangster d'Amour 149  
 Ganshof van der Meersch Walter 53  
 Garcet Paul 13  
 Geerts André 131  
 Geluck Philippe 148  
 Gérard Jean 38  
 Gérard-Libois Jules 8, 14, 21, 33, 51, 92, 101, 158  
 Gillon Robert 148  
 Gilson Yves 169, 170  
 Girardot Annie 159  
 Godeau Jean-Marie 136  
 Goffart Vincent 51  
 Gol Jean 129, 141, 146  
 Gonzales 101  
 Gorbatchev Mikhaïl 151  
 Grafé Jean-Pierre 115  
 Grégoire Marcel 20  
 Grégoire Olivier 45  
 Grétry Michel 115  
 Grevesse Guy 136  
 Grinnaert Jo-Marie 21, 25, 38, 102, 118  
 Grippa Louis 126  
 Gruselin Paul 151  
 Guelff Pierre 119  
 Guldemont Henri 22  
 Hallet Jean 77, 78, 86, 135, 136, 165,  
 Hammarskjöld Dag 57  
 Hammill Peter 104  
 Hansenne Michel 114, 129  
 Happart José 127, 128  
 Harmel Pierre 40, 53  
 Hasquin René-Pierre 118  
 Hassan II 104  
 Hausman René 113, 132  
 Heinen Jean 12, 33, 35, 37, 44, 73, 77, 78, 80, 81, 83, 84, 85, 87, 88, 92, 93, 101, 102, 107, 109, 111, 112, 114, 116, 117, 120, 121, 128, 129, 137, 140, 145, 155, 156, 157, 158, 165, 166, 171, 174  
 Henin Fernand 15  
 Hensmans Philippe 118  
 Hersant Robert 135, 137  
 Heuschen 63  
 Heylen Victor 67, 96  
 Hicter Marcel 9  
 Himmer Charles 70, 99  
 Hislaire Jacques 148  
 Hoebeke Dominique 127, 155  
 Hougardy Émile 147  
 Houthuys Jef 19, 103, 124  
 Hovine Annick 131  
 Hustin Jacques 113  
 Ivernet Daniel 159  
 Jacqmin Jean-Pierre 118  
 Jacquemart Fabrice 151  
 Jacques Roger 15  
 Jacobs Edgar P. 132  
 Jamic 33  
 Jannin Frédéric 131  
 Javaux René 61  
 Jean XXIII 62, 64, 65, 67  
 Jean-Paul II 125  
 Jaspers Jean-Jacques 91, 92, 107  
 Jonet Antoinette 117  
 Jongen François 132  
 Jossart Jacques 130, 148  
 Jourdain Louis 144  
 Jourdain Stéphan 144, 145  
 July Serge 121  
 Kaddafi Mouammar 151  
 Kanza Daniel 38  
 Kasa Vubu Joseph 37, 38, 53  
 Kayibanda Grégoire 36, 56  
 Keimeul Jean-Pierre 150  
 Kennedy John 49, 71  
 Kennedy Robert 49, 76  
 Kételbuters Marie-Paule 21, 74  
 Kiesel Frédéric 50, 81, 101, 119  
 Kigeri V 55, 56  
 King Martin-Luther 49  
 Kir Félix 52  
 Kivits Martin 149  
 Khomeiny 151  
 Kother Jacques 93  
 Kroll Pierre 131  
 Kubrick Stanley 132  
 Lahaut Julien 12  
 Lacroix Marianne 98  
 Lagailarde Pierre 57  
 Lalieu Marie-Christine 130  
 Lambert Gérard 108, 162  
 Lange Marie 15  
 Laperches Georges 58  
 Latin Lucien 50, 62, 75, 76, 81  
 Laurent Jeanne 77  
 Lebas Jean-Pol 105  
 Leburton Edmond 109  
 Lecart Claude 96  
 Leclercq Jacques 7, 51, 62, 65  
 Leclercq Paul 38  
 Lefèbre Pierre 22  
 Lefèvre Gabrielle 81, 113, 127, 132, 139, 156, 158, 162, 172  
 Lefèvre Théo 68, 72  
 Le Grève Pierre 58  
 Legros Michel 114  
 Leirens Jean 22, 132  
 Leemans Ward 70  
 Lemaire Jo et Flouze 113  
 Léonard Linda 170  
 Léopold III 12  
 Lepage Jean-Marie 148  
 Lepers André 51, 73, 74  
 Leterme Yves 147  
 Letist Fernand 158  
 Lévy Paul-M.G. 22, 92  
 Lhoest Holde 101

- Lilar Albert 53  
 Logiest Guy 56  
 Louis André 33, 57, 58  
 Lumumba Patrice 49, 52,  
 53, 54, 55  
 Mabille Xavier 132  
 Machitun 113  
 Magiori Claude 121  
 Magnée Fabienne 50, 81  
 Magnée Jenny 72  
 Major Louis 59  
 Maljean-Willems 149  
 Marlier Philippe 136  
 Maertens Thierry 63  
 Martens Wilfried 124,  
 129, 144, 147, 151,  
 158  
 Martou François 135,  
 136, 137, 138, 142,  
 150, 165  
 Maspero Emilio 101  
 Masson Paul 151  
 Massu Jacques 76  
 Mathy Théo 50, 76, 81  
 Mauranne 149  
 Maystadt Philippe 129,  
 144  
 Mazure Irène 72  
 Méan André 81, 120  
 Mélange Josse 21, 38,  
 50, 52, 54, 58  
 Merckx Eddy 49, 76, 79  
 Mertens Pierre 146  
 Messali Hadj 57  
 Meulders Marie-Thérèse 96  
 Michel Victor 35, 78, 85,  
 102, 104  
 Mindszenty 39  
 Mitacq 148  
 Molitor Michel 132, 163  
 Monfils Philippe 129  
 Montini 65  
 Moraël Jacques 118  
 Mortier Gérard 132  
 Mottard Jean 143  
 Moucheron Georges 128  
 Moureaux Charles 46  
 Mouvet Jean-Claude 50,  
 93, 126, 127  
 Moyson Anne-Françoise  
 161, 165, 171  
 Mpolo Maurice 55  
 Mutara III 55  
 Nasser Gamal Abdel 38  
 Nice Françoise 132  
 Nokerman Arthur 136  
 Nothomb Charles-  
 Ferdinand 128, 129,  
 173  
 Nzeza Simon 38  
 Odier Jean-Claude 66  
 Odieu Didier 149  
 Okito Joseph 55  
 Oleffe André 14, 15, 27,  
 35, 45, 78, 85, 87, 88,  
 92, 93, 94, 152  
 Opdebeek Gust 102  
 Ortiz Joseph 57  
 Outers Lucien 147  
 Pairoux Etienne 119, 127  
 Paquot Michel 132  
 Parra Rangel 101  
 Paul VI 64, 65, 67  
 Péguy Charles 26  
 Peers Willy 95, 96  
 Peeters Anne 158  
 Persoons François 77, 83,  
 86  
 Pêtre René 84  
 Pholien Joseph 12, 40  
 Pie XI 65  
 Pie XII 65  
 Pierlot Philippe 149  
 Piette Josly 165, 166,  
 170, 171  
 Pirard Anne-Marie 119,  
 127, 129, 132, 152,  
 153, 158, 161, 170  
 Pire Michel 76  
 Pironnet Jean 15  
 Poelman 63  
 Pompidou Georges 76  
 Pongault Gilbert 101  
 Portugaels Pierre 126  
 Pouillet Edouard 129, 136  
 Pulinckx Raymond 87, 97  
 Putzeys Émile 15  
 Pyrounakis 101  
 Quaden Guy 132  
 Quévit Michel 76  
 Raket Jacques 114  
 Ranwez 63  
 Rapsat Pierre 113  
 Remiche Bernard 147  
 Renard André 59, 60, 61,  
 102  
 Renard Henri 8, 102  
 Rens Jef 20  
 Reynders Didier 129  
 Rigaux François 101  
 Rigaux Isabelle 113  
 Rigot Sylvie 148, 149, 159  
 Rijckmans André 54  
 Ringlet Gabriel 142  
 Reyntjens Robert 19, 74  
 Robert Marie-Louise 118  
 Roberti Jean-Marie 100,  
 101  
 Rocour Vincent 170  
 Roelants du Vivier  
 François 129  
 Roisin José 103  
 Ropellato Joseph 114  
 Rosenblatt Stéphane 119  
 Roussel Luc 63  
 Royen Marie-Cécile 118,  
 119, 127, 132, 155  
 Royer Robert 9, 89, 148  
 Ruwet André 81, 118,  
 127, 157, 158  
 Saintraint Antoine 77  
 Schepmans Jacques 49  
 Scheyven Raymond 53  
 Schöffers Pierre 81, 121,  
 124, 127, 128, 137,  
 139, 155, 157, 158  
 Scholtes Tommy 168  
 Schoonbroodt Joseph 50,  
 76, 97, 101, 109, 127,  
 137, 139, 156, 157,  
 158, 160, 161, 162,  
 164, 166, 168, 169,  
 170, 173  
 Schreuer Jean 29  
 Servais Jean-Claude 132  
 Servais Léon 13, 14, 15,  
 16  
 Simon Jacqueline 105  
 Simonet Dominique 132  
 Simons Henri 119  
 Sinnaeve Marc 165  
 Sion Georges 31  
 Sleen Marc 19  
 Sonet Henri 148  
 Spaak Antoinette 129  
 Spitaels Guy 151  
 Stengele Roger 22  
 Stéphany Pierre 150  
 Stevens 63  
 Suenens Léon Joseph 64,  
 100  
 Susini Jean-Jacques 57  
 Thatcher Margaret 151  
 Terwagne Émile 21  
 Thiéry Roger 127, 128  
 Thonon Pierre 22  
 Thoveron Gabriel 101,  
 129, 174  
 Thys Jean-Louis 129  
 Thys Willy 162  
 Tindemans Léo 100, 109  
 Tito Josip Broz 57  
 Tonnet Fernand 13  
 Tordeur Jean 21, 67  
 Tordoier Etienne 132  
 Trigallez Alexis 15

- Ugeux William 10, 16,  
20, 21, 22, 23, 26, 27,  
33, 34, 41, 50, 92, 101,  
152
- Urbain Yves 22, 31
- Vaes Bénédicte 157
- Van Aal Henri-François 99
- Van Acker Achille 41, 42,  
44
- Van Aubel Pierre 31
- Vanaudenhove Omer 77
- Van Bilsen Jef 36
- Van Cauwenberghe  
Jean-Claude 148
- Van Daele Philippe 114
- Vanden Boeynants Paul  
70, 77, 86
- Vanderschraege Michelle  
162
- Vanderstappen Éric 119,  
127
- Vandersteen Willy 19
- Vandoorne Carl 125,  
130, 136, 137
- Vandromme Pol 135,  
136
- Van Geyt Louis, 114
- Van Hemelrijck Maurice 38
- Van Horenbeek Edouard  
32
- Van Houtte Jan 40
- Van Peteghem 67
- Van Roey Joseph Ernest  
60
- Van Santem Anne-  
Catherine 131
- Van Straaten Wilfried 39
- Van Zuylen Guillaume  
Marie 70, 114
- Varenne Luc 22, 79, 100
- Verhoeven Joseph 20,  
26, 35, 36, 42, 44, 59,  
61, 64, 66, 81, 102
- Verhofstadt Guy 144,  
164
- Verjans Jean 78, 114
- Verlant Louis 105
- Vermeylen Pierre 43
- Verplaetse Fons 124
- Verroken Jan 69, 70
- Vierendeels Jacques 106
- Vink Frans 95
- Viseur Jean-Jacques 136,  
162
- Voyé Liliane 132
- Wanuska Sophie 72
- Wauthier Dominique 130
- Wenders Wim 132
- Wigny Pierre 53, 59
- Wilvers Pierre 62, 63, 64,  
65, 66, 67, 102
- Wynants-Kemps Jeanine  
11, 78
- Wynants Arnold 11, 78
- Wynants Jacques 15
- Wynen André 72
- Yanneridis Jean 101
- Yerna Jacques 78

## LES JOURNALISTES DE LA CITÉ

Cette liste reprend le nom des journalistes du quotidien et  
de l'hebdomadaire entre 1950 et 1995.

Thierry Altman (88-90), Marcel Bailly (62-73), Pierre Ballieux (57-65), Max Bastin (53-57) William Biétry (50-62), Émile Bonmariage (50-51); Colette Braeckman (66-70), Lucie Bragard (50-75), Jean Brutsaert (63-65 et 68-88), Émile Carlier (63-80), Ghislain Cotton, (62-68), Pierre Courcelles (50-56), Guy Cuvelier (59-62), Henry Dantine (50-86), Louise De Landsheere (50-53), Christian Debast (81-85), André Dejardin (50-53), Joëlle Delvaux (88-95), Fernand Denis (79-88), Pierre Depuydt (50-63), José Desmarests (55-66), Christian Dessambre (65-71), Pierre Dozot (82-84), Jean-Paul Duchateau (77-87), Jean-François Dumont (81-88), Armand Flament (76-87), Frédéric (Freddy) François (50-60), Gaston Gachot (51-55), Jean Gérard (50-51 et 55-60), Jules Gérard-Libois (50-55), Jo Grinnaert (50-86), Pierre Guelff (85); Henri Guldemont (50-55), Jean Heinen (55-88), Dominique Hoebeke (87-88), Marie-Paule Ketelbuters (50-53 et 69-83), Frédéric Kiesel (63-79), Lucien Latin (60-72), Paul Leclercq (51-63), Gabrielle Lefèvre (72-95), Fernand Letist (88-89), André Louis (56-63), Fabienne Magnée (69-79), Théo Mathy (62-76), André Méan (71-83), Josse Mélange (50-62), Jean-Claude Mouvet (65-88), Anne-Françoise Moyson (89-95), Étienne Pairoux (85-89), Jean Pâques (61-81), Anne Peeters (88-89), Anne-Marie Pirard (80-95), Vincent Rocour (89), Marie-Cécile Royen (83-87), André Ruwet (79-88), Eric Rydberg (88-89), Jacques Schepmans (60-65), Pierre Schöffers (76-95), Jos Schoonbroodt (65-95), Marc Sinnaeve (91-95), Roger Stengele (54-57), Émile Terwagne (50-56), Pierre Thonon (50-55), Jean Tordeur (50-54), William Ugeux (50-54), Eric Vanderstappen (84-88), Joseph Verhoeven (50-76).

# TABLE DES MATIÈRES

<i>Remerciements</i> .....	4
<i>Les auteurs</i> .....	5
AVANT-PROPOS .....	7
1 UN JOURNAL TRÈS ATTENDU .....	11
2 PREMIÈRES ANNÉES, PREMIERS COMBATS .....	29
3 LE TEMPS DE LA NOTORIÉTÉ .....	49
4 LES LUTTES ET LA FÊTE .....	81
5 LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE .....	111
6 LA RAGE DE VIVRE, JUSQU'AU BOUT.....	135
7 AU RYTHME HEBDOMADAIRE .....	155
POSTFACE: LA CITÉ DU FUTUR .....	177
<i>Bibliographie</i> .....	181
<i>Repères chronologiques</i> .....	184
<i>Notices biographiques</i> .....	197
<i>Index des noms de personnes</i> .....	202
<i>Les journalistes de La Cité</i> .....	205



20.132.329

Marie-Thérèse COENEN • Jean-François DUMONT  
Jean HEINEN • Luc ROUSSEL • Paul WYNANTS

# LA CITÉ

45 années de combat quotidien

Avant-propos de Xavier MABILLE

Postface de Jean-Jacques JESPER

La parution, le 1<sup>er</sup> octobre 1950, du premier numéro de *La Cité* constitue un événement dans la presse belge. D'emblée, ce quotidien créé par les organisations du Mouvement ouvrier chrétien s'impose par son graphisme et la personnalité de son ton. Rapidement, il occupe, dans le champ médiatique autant que dans la vie publique, une place originale qu'il conservera toujours.

Destinée par ses fondateurs aux « travailleurs chrétiens », *La Cité* est fondée sur la conviction que l'information libère. C'est pourquoi le journal s'engage contre l'injustice sous toutes ses formes, la misère, l'inculture, ou encore pour le

droit des hommes, des femmes et des peuples à vivre dans l'égalité, la dignité et la paix.

Cela ne lui suffira pas pour gagner son autre combat permanent : celui de sa survie. Ni les réformes successives du quotidien, ni sa transformation en un magazine hebdomadaire ne lui permettront d'échapper, comme bien d'autres journaux progressistes, à la disparition.

L'histoire complète de *La Cité* n'avait jamais été racontée. À travers les hommes et les femmes qui ont fait ce journal et l'actualité dont il fut le témoin engagé, ce livre éclaire la place et le rôle spécifique qu'il a tenus pendant quarante-cinq années en Belgique.



9 782870 751107

CARHOP